



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

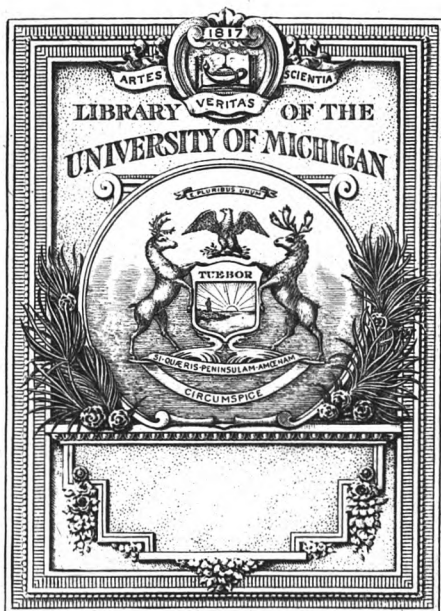
Nous vous demandons également de:

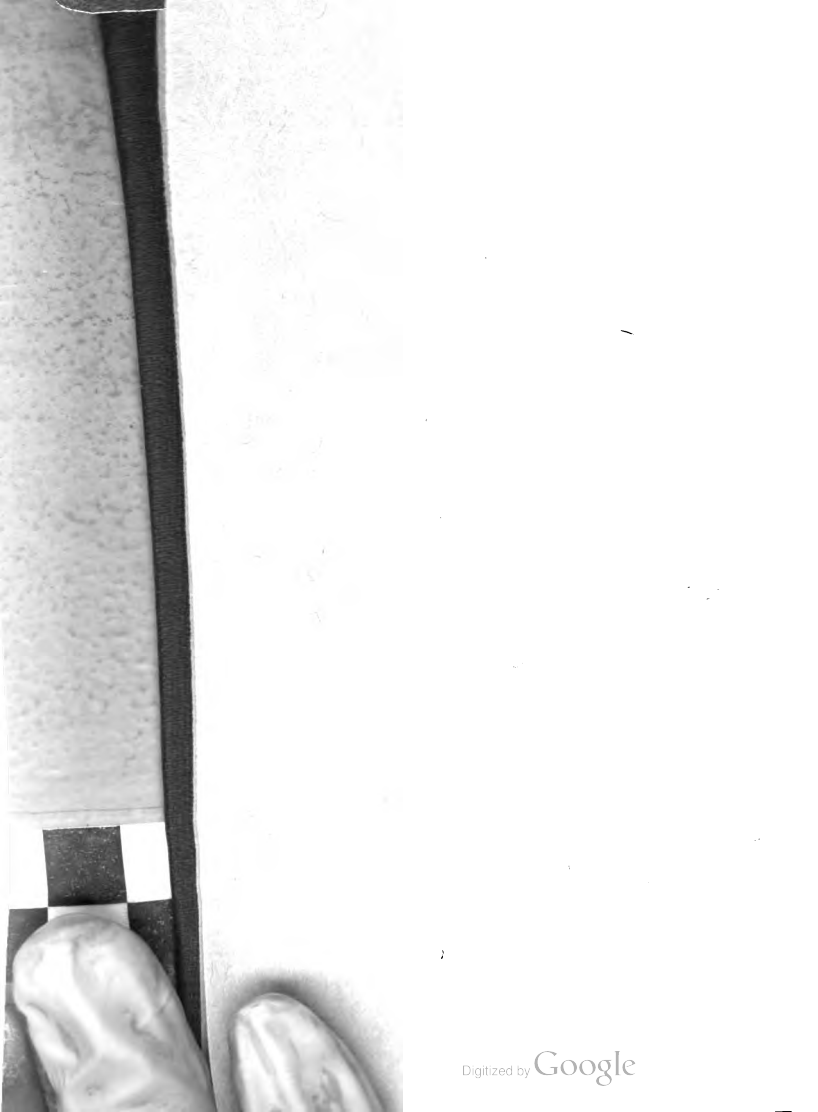
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 495339





DE FRANCE,
¹DÉDIÉ ¹AU ROI. 840.6
M558
SEPTEMBRE. 1748. 1748



A PARIS,

Clés { ANDRÉ CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NÜLLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

L'ADRESSE générale du *Mercur*
à M. DE CLEVES D'ARNICOURT
rue des Mauvais Garçons , fauxbourg St.
Germain , à l'Hôtel de Maçon. Nous pr
très - instamment ceux qui nous adresser
des Paquets par la Poste , d'en affranchir
Port , pour nous épargner le déplaisir de
rebuter , & à eux celui de ne pas voir paro
leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des I
Etrangers , qui souhaiteront avoir le *Mercur*
de France de la première main , & plus prompt
ement , n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-de
in tiquée ; on se conformera très-exactement
leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à
de Cleves d'Arnicourt , Commis au *Mercur*
de France , rue des Mauvais Garçons , p
remettre à M. Remond de Sainte Aibine.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE. DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1748.

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

POÈME SUR LA PAIX.



Rillantes Nymphes de la Seine;
Sortez en foule sur ces bords;
Doux nourrissons de Melpomene;
Formez les plus tendres accords.

Que les pipeaux & les musettes
Retentissent de toutes parts.

On n'entend plus le son des bruyantes trompettes.

Mars a ployé ses étendards.

La discorde au regard perdue,

A ij

de du Mercure est
D'ARNICOURT,
auxbourg Saint
nn. Nous prions
nous adresseront
en affranchir le
dépense de les
pas voir paroître.

ces on des Pays
avoir le Mercure
, & plus promp-
adresse ci-dessus
es-exactement à

es adresses à M.
mis au Mercure
Garçons, pour
ante Albine.

OLE.

Dans la main de Louis le tonnerre immobile

Cesse de gronder dans les airs ,

Et d'un œil ferein & tranquile ,

Ce Vainqueur généreux rassûre l'Univers.

Vaincus par ses vertus, autant que par ses arm

Ses plus fiers ennemis l'adorent, comme nous;

Ils se rendent sans peine , entraînés par ses c
mes,

Et la plus tendre estime étouffe leur courroux.

Sur les Peuples voisins , éblouis de sa gloire ,

Il pouvoit étendre ses Loix ;

L'indomptable Valeur, la Force & la Victoire

Marchant sous ses Drapeaux, assûroient ses
ploits.

Il peut lancer la foudre , exciter les tempêtes ,

Effacer les travaux des antiques Vainqueurs ,

Mais content de sa gloire , il borne ses conquê

Sûr de regner dans tous les cœurs.

Il sçait que les lauriers, dont se ceint la victoir

Croissent parmi le sang, le carnage & l'horreur

Et que les noirs transports d'une longue fureur

Sont moins les titres de la gloire ,

Que l'opprobre de la valeur.

Vengeur terrible , armé par la justice ,

Il foudroya ses rivaux éperdus ;

Arrête ses traits suspendus.
Bien-tôt , le front couvert de l'Olive sacrée ,
Enchaînant à ses pieds le Démon des Combats ,
Sous l'aspect fortuné de Minerve & d'Astée ,
Ce Héros bienfaisant va régir ses Etats ,
Et répandant au loin sur la terre & sur l'onde

L'influence douce & féconde
De sa sagesse & de ses Loix ,

Il va tout réunit dans une paix profonde ,
Pere de ses Sujets , & l'Oracle du monde ,
La gloire & l'exemple des Rois.

Que vois-je ! quel éclat ! quel pompeux assem-
blage !

Que d'objets gracieux s'offrent à mes regards !
Du haut de l'Hélicon la foule des Beaux-Arts

Vient s'établir sur ce rivage ;
Avec les doux plaisirs l'abondance les suit ;
Le Commerce répand dans le sein de la France

Tous les trésors de l'opulence,
Et la bonne foi le conduire.

Pour célébrer un Héros magnanime ,
Qui comble ses Sujets de tant de biens divers ,

Les nourissons du Dieu des vers
S'apprennent à chanter d'un ton mâle & sublime ;
Le zèle les soutient , l'équité les anime,

La vérité préside à leurs Concerts.

A ii)

Si se se imperio cohibet, cum vincere possit,
Hunc latè Regem consecrat orbis amor.
Nempe novas cupidi sceptris adiungere gentes,
Bella gerant alii : plus meruisse fuit.

Par le même.



QUESTIONS

*A l'occasion du Projet d'une Mesure
universelle.*

LA lecture du premier article du Mercure de Juillet m'a déterminé à proposer diverses questions.

On ne doit point les regarder en qualité d'objections, mais comme de simples considérations sur le projet très-louable de faire servir à une mesure universelle la longueur du Pendule simple à secondes, déterminée sous l'Equinoxial.

Première question. Cette longueur est-elle actuellement la même sous toute la circonférence de l'Equinoxial en Amérique, en Afrique & en Asie ?

Seconde question. La longueur du Pendule sous l'Equinoxial & sous les divers Parallèles Austraux ou Boréaux, est-elle

A. iiii

vée semblable par nos Ancêtres , & qu'ils
nos Descendans la trouveront telle ?

J'ajoute trois autres questions , qui serviront par leur éclaircissement à la prompte décision des deux premières.

Une masse déterminée d'un poids connu par exemple de trois mares , sous un Parallele & dans une Ville, comme Paris, peut-elle ou doit-elle , malgré sa transposition , conserver sa pesanteur identique de trois mares , sans aucun accident , sous les autres Paralleles , & dans les vallées ou sur les montagnes du même Parallele ?

Le Pendule simple auroit-il la propriété d'avoir des arcs de vibration tautochrones , & isochrones , ou de conserver la même étendue dans ses arcs vibratoires , & le même nombre d'oscillations en tems égaux dans un air temperé , soit au pied , soit au sommet de la plus haute montagne du même Parallele , quoiqu'il ne l'ait point pour un même endroit dans les diverses saisons , ni à la hauteur du niveau des Mers , sous divers Paralleles ?

Enfin la longueur du Pendule simple à secondes sous le quarante-cinquième Parallele Boreal , & sous le quarante-cinquième Parallele Austral , ou sous tout autre

te le cours
oit été trou-
es, & que
elle ?

s, qui ser-
à la promp-

oids connu,
is un Paral-
Paris, peut-
nsposition,
que de trois
ous les autres
s ou sur les
?

la propriété
utochrones,
er la même
s, & le mê-
tems égaux
ied, soit au
gne du mê-
point pour
les saisons,
Mers, sous

e simple à
ième Pa-
e-cinquiè-
tout autre

mais d'énumération identique, est-elle
semblable essentiellement, de-même que
la vîtesse de ses vibrations ?

Si la moindre difference est reconnüe dans
les cas exprimés par ces trois dernieres
questions, on en doit induire la variabilité
de la pesanteur, & du Pendule simple à se-
condes avec le cours des siècles, à mesure
que la Terre changera sa position par une
suite de ses mouvemens de progression &
de regression, selon le quatrième système
du Monde expliqué par le troisième systè-
me de Physique.

L'ancien projet du célèbre Geodiste M.
Picard, & de Mouton, Chanoine de Lion,
pour une mesure universelle à prendre
dans le Ciel, & renouvelé par un Acadé-
micien très-capable de le porter à sa per-
fection, & d'en déduire toutes les utilités
possibles, seroit-il à suivre en conséquen-
ce des expériences qui ont été ou qui se-
ront faites relativement à ces questions ?



Tirée du Pſeume LXV. *Jubilate De-*
omnis terra, &c. Par M. Dourxigné,
Auteur de l'Ode tirée du Pſeume 24,
inſérée dans le ſecond volume du Mercure
de France du mois de Juin 1748, p. 89.

Q Ue l'Univers ſ'emprefſe à ſuivre notre
 exemple ;

Accourez , Nations ; venez dans notre Temple
 Adorer l'Eternel ,

Qui nous a délivrés d'un cruel eſclavage ,
 Et nous préſente encor le glorieux paffage
 D'un bonheur immortel.



Nos ennemis trompés par leur haine implacable ,
 Se flatoient que toujours ton cœur inexorable

Dédaigneroit nos pleurs ;

Mais, en brifant nos fers, ta Puiffance céleſte
 A démenti, Grand Dieu, le préſage funeſte
 De nos perſécuteurs.



C'eſt toi , dont la clémence en miracles féconde ;
 Ouvrant à nos ayeux un paſſage dans l'onde ,
 Daigna ſauver leurs jours ,

fide,

Contre lui vainement d'une fuite rapide

Emprunta le secours.

Pour nous punir, Seigneur, ta vengeance sévère

Nous a livrés long-tems à l'injuste colere

D'un Maître furieux ,

Mais enfin nos regrets ont fléchi ta justice ,

Et nous ne craignons plus de sa noire malice

Les complots odieux.

Comme l'or par le feu se raffine & s'épure ;

Dieu, pour nous éprouver ici bas , nous procure

De légères douleurs ;

Trop heureux, qu'à ce prix ses bontés favorables ;

D'un éternel supplice à nos ames coupables

Epargnent les horreurs !

Chaque jour t'adressant de nouveaux sacrifices ;

On me verra, grand Dieu, du sang de mes génisses

* *Phœnon,*

Δ vj

l'homme pénitent, qui met sa confiance
En tes soins paternels.



l'endurcissement comblant notre misère;
oit fermé nos cœurs au repentir sincère

Qui lave les forfaits;
andonnés sans cesse au sort le plus terrible;
us aurions fatigué ta justice inflexible

D'inutiles souhaits.



issons, Dieu Puissant, tes faveurs souveraines;
tel par ta main a vû rompre les chaînes

De sa captivité,
secondant les vœux d'un Peuple qui t'implore,
sein de nos malheurs ta bonté fait éclore

Notre félicité.



SECONDE Lettre sur le Solitaire ,
ou *Tenia*.

SI notre curiosité, Monsieur, est peu satisfaite sur la nature & l'origine du *Tenia*, en revanche on a enfin trouvé la bonne maniere d'attaquer & de vaincre cet ennemi. Nous avons cette obligation à M. *Herienschwandt*, Médecin de S. A. S. le Prince de Saxe Gotha. Il faut avouer que le triomphe, qu'il a remporté sur ce ver, lui a peu coûté, & il est assez modeste pour en faire honneur au hasard, qui est le premier auteur de presque toutes les découvertes. M. H. donnoit un remède pour une maladie particulière; ce remède eût un succès inespéré; le malade jeta le ver *solitaire*, & fut guéri. Notre Médecin donna le même remède à un autre malade, & sa surprise redoubla à la vûe des mêmes effets. Un esprit éclairé & attentif ne laisse guères échapper le fil, quand il le tient une fois, & comme si la Providence vouloit entrer dans ses vûes & y concourir, elle lui fournit les occasions de suivre ses expériences, & de s'assurer de la réussite. Il est certain qu'il se présenta plus de cas favorables, que

silence , & qui se résolvoit à passer sa vie avec le *solitaire*, changea de résolution, dès qu'elle eût espérance de s'en délivrer. C'est naturel de chercher à se défaire d'un hôte , sinon extrêmement dangereux , & moins souvent inquiet & presque toujours incommode. Les Médecins trouvoient bien des remèdes qui soulageoient , & qui faisoient même sortir quelques aunes du *Tenia* , mais il ne mouroit pas pour cela ; il réparoit bientôt ses pertes , & c'étoit toujours à recommencer. Cela causoit de l'anxiété au malade : quand l'imagination n'auroit été que blessée , le mal ne laissoit pas d'être très-réel.

M. le Clerc , célèbre par sa judicieuse & sçavante Histoire de la Médecine , & le fameux M. Andri , avoient indiqué plusieurs remèdes contre le *Tenia* , mais il étoit réservé à M. *Hertenswandi* de remporter une victoire complète. Il a guéri à Genève plus de trente malades , parmi lesquels il y a des gens de la première considération , & dont la santé est très-précieuse au public. Le remède qu'il donne ne laisse point craindre de suites funestes ; il est aisé à prendre ; l'opération est finie dans l'espace de quatre à cinq heures ,

tir entier & vivant. Ce n'est point ici une de ces illusions flatteuses, qui endorment le malade, sans le guérir. L'œil juge du succès, & en est le témoin. Quelle différence de cette cure avec les promesses fastueuses d'un Empyrique ou d'un Charlatan ! A la vérité, ce remède est encore un secret, mais ce n'est pas le mystère qui en fait le prix, & il est bien juste que celui qui a eu le bonheur de le découvrir, en profite. Je le loue avec d'autant plus de plaisir & de sincérité, que je n'ai aucun intérêt à le vanter. Ce n'est point moi qui le distribue, & les liaisons que j'ai eu avec l'Inventeur sont si foibles, & se sont si fort relâchées, que je ne puis être déterminé que par l'amour de la vérité & du bien public.

On s'est souvent servi pour le *Tenia* de l'écorce de meurier, & de la racine de fougère, mêlées & mises en poudre, mais ce remède est violent, & ne réussit pas toujours. Le *Tanacetum*, l'*Asotatum*, le *Mercuré doux*, le *Kermès*, le *Tartre émé-
tique*, ont quelquefois produit de bons effets, aussi bien que la poudre d'*Etain*, que les Actes de la Société d'*Edimbourg* donnent comme un spécifique pour fonder le ver solitaire. Mais si ce remède est un

le ver , sans blesser les vilcères qui le ferment ? Lui attribuera t'on du discernement & de l'intelligence ? L'expérience il est vrai , nous apprend qu'un dissolvant agit fort bien sur un corps , sans toucher à un autre ; le vinaigre ronge la pierre , & il conserve dans son sein mille petits animaux. Les dissolvans , qui sont dans l'estomach , qui ne l'offensent point , & qui contribuent si fort , selon M. *Andri* , à la digestion , & à la fermentation des alimens en sont encore une preuve.

A ce sujet , Monsieur , je remarquerai que le *solitaire* n'a point eû de plus grand ennemi que feu M. *Hecquet* ; comment eût-il eu l'effet pouvoir concilier l'existence & la conservation de ce ver , avec l'hypothèse de la trituration , qui étoit l'idole de ce Docteur ? Comment le *Tenia* n'auroit-il pas été moulu & brisé en mille pièces par le broyement continuel des muscles du bas ventre & des intestins ? Comment résiste-t-il à un poids de deux cent soixante - un mille cent quatre-vingt six livres ? En vérité le système de la trituration ne peut tenir contre une si forte objection , & l'on peut dire que le *solitaire* le réduit en poudre.

Je finirai cette lettre par les observa-

agira-t'il sur
qui le rend-
disceerne-
expérience,
un dissolvant
sans toucher
la pierre, &
le petits ani-
dans l'esto-
, & qui con-
ntri, à la di-
des alimens,

remarquerei
de plus grand
comment en-
istence & la
c l'hypothèse
l'idole de ce
n'auroit-il pas
pièces par le
sicles du bas
ment résister
tre - un mille
? En vérité,
ne peut tenir
, & l'on peut
en poudre.
les observ2-

ions que je vous ai promises. Le *Testis*
semble fermer quelquefois l'ouverture du
canal cholidoque, comme pour empêcher la
bile, qui l'incommode, d'en sortir, & il
nuit par-là au malade. F. *Hildannus* rap-
porte qu'une femme de Lausanne rendoit
régulièrement la veille de la *Saint Jean*
quelques aunes du *solitaire*. Ce qu'il y a
de singulier, c'est qu'elle n'en rendit point,
après avoir pris une forte décoction de
Colokynthe. M. *Andri* parle d'une fille de
qualité, accusée d'être enceinte, parce
qu'elle avoit le ventre fort gros, & de
fréquens maux de cœur; elle mourut, après
avoir pris inutilement plusieurs remèdes;
on l'ouvrit, & on lui trouva le *folium*,
qui occupoit presque toute la capacité du
bas ventre.

Au reste, Monsieur, j'ai traité, ou peu
s'en faut, de chimère, un ver *folium*,
qui avoit deux cornes, quatre yeux, une
queue fourchuë, & une petite langue en
forme d'aiguillon, d'une couleur noire :
cependant il n'y a qu'un moment qu'on
vient de m'assurer qu'on en a vû de tels.
Ambroise Paré parle d'un ver, à peu près
semblable, trouvé dans la cuisse d'un jeu-
ne homme. Comme nous ne devons pas
tout croire, nous ne devons pas aussi tout
nier. Je ne décide point, je voudrais seu-

Tenta le rompt très-aiement. En le rom-
pant il fait des frisures & des filamens
auxquels l'imagination & la crédulité pe-
vent donner la forme & la figure qu'il le
plaît. Il sera aisé de s'éclaircir sur ce sujet
aujourd'hui que ce ver est plus commun
& qu'il paroît s'être multiplié.

Quelques Auteurs ont assuré qu'on a vu
sortir des serpens & des dragons de quel-
ques cadavres, & qu'on en a trouvé dans
le tombeau de *Charles Martel*, qui s'y
toient engendrés de son corps. *Plutarque*
rapporte un fait à peu près semblable, en
parlant de *Cleomene*. Cela ne montre-t-il
pas avec quelle sage défiance on doit lire
les Historiens, même les plus véridiques.
Ne peut-il pas être arrivé que ces prétendus
dragons ou serpens ne fussent que le
solium qui a survécu au mort, & qui s'est
fait passage pour sortir? On sçait que ce
ver prend souvent une figure très-hideuse
lorsqu'il vieillit. N'en voilà-t'il pas assez
pour le peindre sous la forme d'un serpent
ou d'un dragon? Mais ce ne seroit pas la
figure qui me feroit peur; ce qui doit effrayer
véritablement, c'est qu'il cause
quelquefois la mort. On sçait combien la plu-
part des vers sont nuisibles: dans le
tems de la peste de *Marseille*, une per-

de chose. En
En se rom-
es filamens,
édulité peu-
re qu'il leur
sur ce sujet,
s commun,

é qu'on a vû
ons de quel-
trouvé dans
artel, qui s'é-
ps. *Plutarque*
emblable, en
e montre-r'il
e on doit lire
véridiques ?
e ces préten-
uffent que le
, & qui s'est
sçait que ce
rès-hidenfe,
-t'il pas affés
d'un serpent
feroit pas sa
e qui doit ef-
qu'il cause
it combien fa-
les : dans le
lle, une per-

bonne, ayant mis le ion une feuille de pa-
pier sur sa fenêtre, y apperçût le matin
une fourmilliere de petits vers ailés,
d'une figure très-singulière, qui disparu-
rent entierement quand la peste eût cessé.
Il est affés vraisemblable que c'étoient ces
petits insectes qui y avoient apporté la
contagion ; le *Tartre émeique* fit très bien,
lors de cette funeste maladie, & c'est en
effet un très-bon remède contre les vers.

Si les vers donnent quelquefois la mort
à l'homme, ils lui donnent aussi la vie,
selon quelques Physiciens. Ces Sçavans
prétendent que l'on trouve dans la liqueur
du mâle un petit ver qui a une grosse tête
& une longue queue, & que l'on doit re-
garder comme un germe animé, qui ne
fait que se développer dans l'*utero*. Après
cela, que l'homme, s'il l'ose, ait de l'or-
gueil. Pour l'humilier, je n'ai qu'à lui
mettre devant les yeux son origine & sa
fin : il doit sa naissance à un ver ; de vils
insectes peuvent le dévorer pendant sa vie,
& il en est la proie après la mort. Je suis
avec respect, &c.

Telles à Geneve.

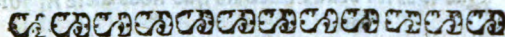
*A Madame J. M. pour le jour de sa fête
lequel a été remarquable cette année
par la dernière éclipse du Soleil.*

T El qui seroit d'humeur de vous compter fleurettes ,
Et vous faire en beaux vers un fade compliment ,
Profiteroit du rare événement ,
Qui fait contre le Ciel braquer maintes lunettes ,
Pour vous dire emphatiquement
Qu'aujourd'hui le Roi des Planètes ,
Sur certain sujet important
Voulant avec la Lune avoir un tête à tête ,
Avoit pour l'entretien galant
Choisi le jour de votre fête ,
Vous offrant pour bouquet le brillant embarras
D'éclairer le monde à sa place ,
Et d'être dans ce jour l'astre de nos climats.
Que ce début auroit de grace !
D'insipides flatteurs , épris de vos appas ,
Peut-être vous tiendroient ce dangereux langage ;
Mais moi qui de flater ne connois point l'usage ,
Moi , dont le discret Apollon ,
Ni ne sçait , ni ne doit se monter sur ce ton ,
Je vous dirai sans hyperbole ,

Qu'en ce jour , ou pour vous on fait mille lou-
hairs

Les miens seront , sur ma parole ,
Les moins flatteurs , mais les plus vrais.

Par A. M. Docteur en Médecine à Lyon.



L'AMOUR PEINTRE.

*A Mademoiselle de **.*

Vous demandez des vers ; il faut vous satis-
faire.

Malgré tous mes sermens , j'obéis à vos loix ;
Si c'est un crime , Iris , celui de vous déplaire ,

Me paroît plus grand mille fois ,

Mais je trouve un nouvel obstacle ,

Qui vient dans ce projet tout à coup m'arrêter ;

Car sur quel ton puis-je chanter ?

L'Amour , qui devrait être ici mon seul oracle ;

Est le seul qu'avec vous je n'ose consulter.

Quand vous faites sentir ses ardeurs les plus vives ;

Tout de sa part vous est suspect ,

Et vous voulez que ses flammes captives ,

Suivent toujours les loix d'un sévère respect ,

J'oserois , plus hardi qu'Apelle ,

Traçer de vos beautés un portrait éclatant ,

Mais sans ce Dieu que vous méprisez tant ;

Un esclave roumis en un peintre naïf.
Iris , un seul soupir poussé d'un certain ton ,
Est un garant plus sûr des attraits d'une belle ,
Que tous les beaux discours que nous dicte App
lon.

Par M. N. D. L. R.

M A D R I G A L

*à Mademoiselle de **

Quand j'eus brisé les fers où me tenoit Héméne
Dans mon juste dépit je jurai mille fois
D'éviter de l'Amour les tyranniques loix ,
Mais , alors , aimable Célémène ,
Je ne croyois pas qu'un jour je vous verrois.

Par le même.



PENSEES MORALES.

LA raison éclaire , mais elle ne console pas.

Les personnes , qui ont le cœur usé par les grandes passions , sont peu propres à l'amitié.

L'amour-propre , bien entendu , devient la base de toutes les vertus.

Combien d'actions seroient moins vantées , si l'on en connoissoit les motifs ?

Peu de gens savent écouter , ce qui fait que peu de gens savent répondre.

Que les hommes sont difficiles à contenter ! Ce n'est point assez de les louer , autant & plus qu'ils ne méritent ; ils ne pardonnent point les louanges que l'on donne aux autres.

On loue volontiers un mérite inférieur.

On parle avec les autres , on pense avec soi.

Il est des yeux , avec lesquels on entre d'abord en conversation.

Beaucoup de femmes sont criminelles , avant que de connoître le crime.

Rien de plus méprisé que le monde , & rien de plus respecté.

Pour être détrompé , on n'est pas détaché.

reux ; il n'est de vrai bonheur que ce
qu'on trouve en soi.

Les vertus sont plus foibles dans
femmes , que dans les hommes.

Peu de gens ont le talent , & mo-
encore la volonté de concilier les esprits.

Les bienfaits engagent autant & p-
ceux qui les font , que ceux qui les reço-
vent.

Les grandes épreuves exercent le co-
rage ; les petites usent la patience.

On corrigeroit plutôt les vices que l-
foibleesses.

Si nous nous voyions des mêmes yeux
dont les autres nous voyent , nous serions
bien modestes.

Il est peu de plaisirs qui soient vifs &
purs.

Un bon cœur est souvent le foible
comme le fort, de celui qui le possède.

Telle personne seroit capable d'amitié
qui ne trouve pas à la placer.

On veut être loué , & l'on néglige d'ê-
tre louable.

Nous rendons notre bonheur trop dé-
pendant de l'opinion des autres.

L'amitié est une vertu qui comprend
toutes les autres ; elle rend ingénieux à
faire

que de remer-
as rendre heu-
eur que celui

bles dans les
es.

nt , & moins
r les esprits.
urant & plus
qui les reçoï-

ercent le cou-
rience.

s vices que les

mêmes yeux ,
nous serions

oient vifs &c

t le foible ;
possède.
le d'amitié ,

néglige d'é-

eur trop dé-

s. comprend
ingénieux à
faire

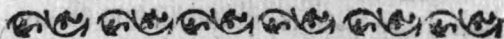
faire plaisir , prévenant , attentif , désinte-
ressé , & même généreux ; il n'est rien dont
un homme propre à l'amitié ne soit capa-
ble.

Il est des personnes qui ne posent sur
rien , & dont les réflexions sont si superfi-
cielles , les vûës si courtes , qu'on pourroit
dire qu'elles sortent de ce monde , comme
elles y sont entrées.

Une des folies les plus ordinaires aux
hommes est de vouloir être connus , &
combien de ces hommes gagneroient bien
davantage à être ignorés ?

La fermeté, le courage, sont des qualités
de l'ame , qui excitent la surprise & l'ad-
miration , mais il leur faut un objet digne
d'elles.

Il semble que ce soit un droit de faillir
que d'en être jugé capable.



E P I T R E

Ecritte le premier Janvier 1748.

DU vaste sein de la plaine liquide ;
Où folâtre la Néréïde

Aux avides regards du Triton amoureux ,
Le Soleil , en ce jour , de ses utiles feux

B

Une nouvelle course.

Ah ! dans ce tems bruyant, par Momus inv

Quels sots usages sont les nôtres !

Fades complimenteurs , échos les uns des a

C'est à qui fera voir moins de sincérité.

En fleurs déguisant les épines ,

Le mensonge par tout avec impunité

S'élève des Autels sur les tristes ruines

De la plaintive vérité.

Dans les hameaux elle s'exile :

Ah ! suivons-la , fuyons le séjour de la Vill

L'air que l'on y respire est un air infecté.

Dans le silence des retraites ,

Amis , courons goûter un repos assuré ;

Là , de la politique au maintien mesuré

Secouant les chaînes secrètes ,

Nous n'irons point aux pieds d'un riche in
nent

Prostituer des vœux que notre cœur dement

Et par les plus lâches courbettes

Souvent mandier un appui,

Qu'on rougit de tenir de lui. . .

Mais où m'entraîne donc un délire bizarre !

Dans des efforts si hauts je sens que je m'égare

Ma muse , sur le chalumeau

Ne dépeignit jamais qu'un Berger sous l'ormeau,
Rappelant par ses pleurs une amante volage ,

Et la fixant par des soins empressés.

Si mes tableaux ont plu , n'en est-ce pas assez ?

Pardonnez , chere Iris , ces écarts de ma verve ;

Baillez , baillez , & ne vous gênez pas ,

Cela soulage , mais hélas !

D'ennuis pareils que le Ciel vous préserve :

Je reviens donc à mon sujet ,

Et pour en remplir tout l'objet ,

Je vous dirai qu'Amour par des loix souveraines]

Veut que pour vos étrences

Je vous adresse une leçon ,

Et qui plus est , de ma façon.

De ce début envain votre fierté s'irrite ;

Je ne le céle point , à l'Amour j'ai promis

Qu'avant peu , malgré vos mépris ,

Je vous rendrois la Profélyte ,

Et qu'en vous ébauchant ses traits ,

Peut-être , malgré vous , je vous désarmerois.

Si l'entreprise est téméraire ,

Elle ne me rebute point.

Ne pensez pas que j'exagère

Dans l'image qu'ici je prétends vous en faire :

A mes crayons toujours le vrai se trouve joint ,

B ij

Vos appas ravissans l'ont porté dans mon ar
Maître de la terre & des cieux ,
Son Empire enchanteur s'étend jusqu'
Dieux ;

C'est lui qui sous un air d'enfance ,
Intéresse , flatte , séduit ,

Qui , sur l'aile de la constance ,

Au comble des desirs par degrés nous conduit

Sincère , il bannit l'imposture ,

Il est soumis , tendre , pressant ,

Et le bonheur qu'il nous procure

Forme le bonheur qu'il ressent.

A ses feux , heureux qui se livre !

Heureux le cœur où ce Dieu naît !

Un mortel ne commence à vivre

Que du moment qu'il le connoît.

Où , de l'Amour qui vous créa si belle

Voilà, charmante Iris , l'esquisse naturelle

Vous lui devez tous vos instans ,

Et la coupable indifférence ,

Où vous coulez les jours d'un rapide print

Est pour son culte une réelle offense.

Pour prix de mes soupirs laissez-vous enflam

Toujours tendre , toujours fidèle ,

Je vous servirai de modèle ,

Et je vous apprendrai l'art délicat d'aimer
Par sentiment & jamais par foiblesse.
Cette leçon n'offre rien qui vous blesse ;
J'y vais mettre un dernier vernis :
Plus léger cent fois qu'Eole ,
Sans retour le tems s'envole ;
Jouïssiez-en , & croyez , jeune Iris ,
Que quand l'âge vient nous surprendre ;
On ne regrette point les plaisirs qu'on a pris ,
Mais ceux que l'on auroit dû prendre.

Par M. Gaudet.



LETTRE d'un Sçavant de Hollande à
M. l'Abbé *** , sur un Poëme attribué à
feu M. Despréaux.

ON travaille ici , Monsieur , à une
nouvelle édition des Œuvres de M.
Despréaux , dans laquelle on se propose
d'insérer un Poëme qu'on lui attribue. A
la tête de cette Pièce on doit mettre une
Préface qui contient l'histoire de ce pré-
tendu ouvrage posthume : j'ai crû que
vous seriez bien aise de la lire. La voici.

Comme on recherche avec soin après
la mort des grands hommes jusqu'à leurs
moindres ouvrages , & qu'une esquisse de

place dans les Cabinets des Curieux
mi les morceaux les plus rares & les
finis, le public verra sans doute avec
satisfaction, à la suite du *Lutrin* de l'illustre
Despréaux, un Poëme qui, comme le pre-
mier, doit sa naissance à un léger diffé-
rend survenu dans un Chapitre entre le
Chantre, & les Chanoines, au sujet d'un
cérémonial que le Chantre prétendait
qu'on suivit, lorsqu'il officioit. L'en-
semble d'écriture fut le même que celui
du *Lutrin*. On raconte ainsi le fait.

M. Despréaux, peu d'années avant
sa mort, alloit quelquefois prendre l'air
à la campagne chés un de ses amis, dont
la maison étoit le rendez-vous de plu-
sieurs gens de Lettres. Un jour la conversation
de la table tomba sur ce différend, dont
le principal sujet étoit une prétention du
Chantre de porter un Bâton d'une cer-
taine forme pour marque de sa Dignité. Le
frere de la maison, prenant la parole,
dit que ce noble Bâton étoit le frere
du *Lutrin*; qu'en France les cadets
Gentilshommes avoient quelque part
la succession de leurs peres; que l'aîné
étoit assez heureux d'avoir le Fief, & qu'il
seroit injuste de priver de sa légitime
part le cadet ou le plus malheureux qui n'avoit d'autre crime

quel Ange, trouve sa
des Curieux par-
plus rares & les plus
sans doute avec plai-
rin de l'illustre M.
qui, comme le pre-
à un léger différend,
entre le Prévôt,
anoines, au sujet du
Chantre prétendoit
officioir. L'engage-
même que celui du
insi le fait.

eu d'années avant sa
ois prendre l'air à la
ses amis, dont la
ez-vous de plusieurs
pour la conversation
e différend, dont le
une prétention du
âton d'une certaine
sa Dignité. Le mai-
nant la parole, dir
toit le frere puîné,
ance les cadets des
nt quelque part à la
res; que l'aîné étoit
le Fief, & qu'il se-
r de sa légitime un
oit d'autre crime que

d'être venu le dernier, Cette plaisanterie
fit rire tout le monde, excepté M. Des-
préaux, qui rougit modestement, & qui
répondit avec sa maniere ordinaire & ré-
servée, que la joie, qu'on pourroit goûter
de se voir pere dans un âge avancé, étoit
fort combattue par la peine qu'on ressent-
toit de ne pouvoir avant sa mort établir
ses enfans; qu'ainsi le prétendu fils qu'on
vouloit lui donner si libéralement sur la
fin de ses jours, pourroit bien éprouver le
sort de ces enfans infortunés, qui perdent
leurs parens en bas âge, & qui passent
tristement en tutelle une partie de leur
vie.

Cependant retiré dans sa chambre, il
s'amusa du souvenir de cette aventure, &
sa Muse s'étant échauffée, il crût ne pou-
voir laisser un plus grand gage d'amitié à
l'hôte obligé, chés lequel il continua
de jouir pendant quelques jours d'une
agréable solitude, que de lui laisser en
partant son *Bâton de vieillesse*. Ce furent
ses termes. Il exigea de cet ami, qu'il ne
feroit jamais voir le jour à cet écrit. Je
me suis, disoit-il, engagé en quelque sorte
envers le public, à ne plus ramasser de
rimes. Il y a d'autant plus lieu de tenir
parole, que ce malotru-ci semble né mal-
gré les glaces de l'âge, & en dépit d'Apol-

une semblable promesse, mais il y
fidèle, car ce n'a été qu'après sa mort
l'ouvrage a vû la lumière. Ceux en-
moins desquels il tomba d'abord, &
n'avoient pas contracté le même en-
ment, ne se sont fait aucun scrupule
le communiquer. C'est au public à ju-
si dans ces sortes de rencontres on
se dispenser quelquefois d'avoir
à l'intention des défunts.

Si vous voulez, Monsieur, que je
dise mon sentiment sur cette Préface
suspçonne que l'Histoire, qui y est ra-
tée, est une fiction imaginée pour po-
attribuer à M. Despréaux un ouvrage
quel il n'aura peut-être jamais pensé.
aura voulu rire sans doute, & effa-
on pouvoit donner le change à quelq.
Mais entre nous, il n'y aura de troi-
que ceux qui voudront bien l'être.
puis long-tems on est revenu de ces
de finesses. Il faut avouer au reste, que
ce récit n'est pas vrai, il est du moins
semblable, & qu'il peut faire naître l'i-
riosity de voir ce Poème.

gédie depuis long-
s de peine à lui faire
ffe, mais il y a été
u'après sa mort que
iere. Ceux entre les
mba d'abord, & qui
été le même engage-
it aucun scrupule de
est au public à juger,
rencontres on peut
efois d'avoir égard
ants.
Monsieur, que je vous
sur cette Préface, je
ire, qui y est rappor-
agée pour pouvoir
aux un ouvrage au-
e jamais pensé. On
doute, & essayer si
change à quelqu'un.
n'y aura de trompés
nt bien l'être. De-
revenu de ces sortes
ouier au reste, que si
il est du moins vrai-
eur faire naître la cu-
nc.



TRADUCTION de l'Épître de M. de
Voltaire au Roi de Prusse, qui commence
ainsi : Quoi ; vous êtes Monarque &
vous m'aimez encore ?

Epistola Voltarii ad Prussia Regem.

R Ex es, & antiqui memor es, quis credat,
amici ?

Vix regnas, aurora tui vix fausta reluxit
Imperii, totum radiis & roribus orbem
Ditatura, meis cumulum dedit hæc quoque votis.
Rex bone, Rex constans ? Nos ecce immensa
remotos

Intervalla piis junxit tua dextera donis.
Excelsus folio, virtutibus altior, ad me
Deposito veluti duce scribis. Epistola, corde
Quæ memori maneat nullo delebitis ævo !
Qui nunc huic nostro lucis Deus imminet orbi,
Non sic in cælis radiavit semper Apollo;
Æthereamque inter sublimia sidera sedem
Non habuit semper; silvas habitavit opacas;
Atque casus humiles & amænæ florida rura;
Hic faustos sine labe dies feliciter egit,
Dilexitque bonas ibi quas invenerat artes;
Et coluit, docilique lirâ celebravit amandam
Virtutem, & magnis hanc laudibus extulit unam.

B V

Lenit , & adducit nativis legibus uri ;
Facundus dictis & carmine nobilis , artem
Edocuit numerosè loqui & suadere loquend
Aurea dicenda est hæc ætas , aurea namque
Sit licèt indoctus , quàm rectè homo cogitat ,
Tàm fortunatas pastor peregrinus ad oras
Venit , Apollinæ modulamina suavia vocis
Audivit , captusque fuit dulcedine ; cantus
Edere concordēs est ausus pastor ; Apollo
Laudavit voluitque simul laudando docere ,
Et blandis ducem stimulis formavit ad arte
At Deus agrestis numen sub imagine celat
Pastoris , fictæ confidens advena formæ ,
Nil nisi pastorem novit , laudavit , amavit .
Ille ego sum de quo narratur fabula pastor
Advenâ , scilicet quis erit qui me inspiravit Apo
Edocuitque simul ? Vos tæque quaterque be
O populi , vestrum sub Apolline noscite Reg
Ille mihi Deus : Europæ splendor amorque ,
Vivat , Io resonet , subjectæ plaudite gentes
Illius auspiciis sua jam jam præstari virtus
Et feret , & reduces ludique artesque vigebi
En ab utraque viri sapientes prorsus arcto
Conveniunt , ultro subituri jura recens
Imperit , & domino gaudent servire docenti
Tu verè rectique sequar & victimas , virtus

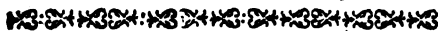
edocet, antè feroces
 gibus uti ;
 nobilis, artem
 suadere loquendo
 , aurea namque est ,
 è homo cogitat, atq;
 egrinus ad oras
 mina suavia vocis
 alcedine ; cantus
 pastor ; Apollo
 laudando docere,
 is formavit ad artem
 imagine celat
 dvena formæ,
 audavit, amavit.
 tur fabula pastor
 me inspiravit Apollo ;
 erque quatèrque beati,
 poline noscite Regem.
 splendor amorque,
 etæ plaudite gentes.
 m præmi, virtus
 que arteſque vigeant
 es pròrindus æſto
 i jura recensio
 ent ſervire docenti ;
 & victima, virtus

Cujus in adversis clara inconcussa que manât,
 Invidia inferni stimulis agitata furoris,
 Atque error, multos te jactare per annos,
 Jam repetas patrios, ô vir generose, penates:
 Conscendit solium Socrates, exulat error.
 Qui, veluti cruor est in corpore, fœllis auri
 Nummus in imperio, & letum, ni eirequit, infert;
 Largâ spargetur dextrâ, nil deerit egenis.
 Auri congestos agrê Rex spectat acervos,
 Nî bonus inde levet populum, faciatque beatum;
 Quotquot vicinos reges, tot habebit amicos,
 Nâm pater est populi, fraterque vir integer illi
 est.

Dat pacem, fortis simul est ab bella paratus,
 Non ab utraque polo magnâ mercede petitos
 Quærit ad arma viros quos unum molis ineptæ
 Pondus commendat ; virtutem poscit in illis.
 Dixerit hic quidquid, quicquid rex fuerit, heros.
 Emicat, à norma cùm numquàm abſceſſerit æqui,
 Heroas Bellona minùs spectanda trophæis,
 Quàm pietas, facit officiis comitata benignis.
 Quâ se se celeri velox rapit impete Ganges,
 Sex olim tu quinque Duces, Trajane, domasti;
 At non sanguineis famosum nomen ab armis
 Traxisti : fecit tua munificentia laudem ;
 Non victæ gentes, everſæque mania Titum
 Non celebrant magnâ percepti ſtrage Triumpho
 B vj

Amicus mihi fuit; superabitur : unum
Perdidit ille diem, nullum, Rex optime, p

G. B. A. de S. Châ



É P I T A P H E.

*De Madame la Maréchale
de Noailles.*

P Ar une faveur singulière,
Qui de ses vertus fut le fruit,
Noailles a fourni la plus longue carrière.
Saine de corps & plus saine d'esprit,
Elle touchoit à son vingtième lustre,
Quand de ses jours serains le cours fut arrêté
Epargnons, dit la Parque, à cette femme il
L'affront de la caducité.



ia, gloria tota est.
erabitur : unum
n, Rex optime, perdes.
B. A. de S. Châmond.

A P H E.

La Maréchale
oailles.

ingulsiere,
fut le fruit,
ongue-carriere.
plus saine d'esprit,
a vingtième lustre,
le cours fut arrêté.
, à cette femme illustre
ducité.



REMARQUES du Pere Texte,
Dominicain, pour prouver qu'Amiot étoit:
à la Cour dans le tems de la S. Barthélemi.

DAns le Mercure de France, second
volume de Juin 1746, M. Pré...
Chanoine de N. D. de Paris, adresse cette
supplique à M. l'Abbé le Beuf, de l'Acadé-
mie des Belles Lettres. » Je suis, M. sur
» le déclin, avis d'une honnête retraite; je
» vous établis mon Substitut pour décou-
» vrir si le sçavant Jacques Amiot, Evêque
» d'Auxerre & Grand Aumônier de Fran-
» ce, n'auroit pas été absent de la Cour
» le 18 Août 1572, que se firent les Nô-
» ces de Henri, Roi de Navarre, avec Mar-
» guerite de France, six jours avant la jour-
» née de la S. Barthélemi. Vous êtes plus
» à portée que tout autre d'en décider. Je
» vois dans votre excellente Histoire d'Au-
» xerre, qu'Amiot prit possession de son
» Evêché le 29 du mois de Mai 1571, &
» qu'il ne vint faire un tour à Paris qu'en
» celui d'Avril 1573. Cet *alibi* supposé, il
» étoit dans les bonnes regles, qu'il fut
» suppléé par Hennuyer, Evêque de Li-
» zieux, Premier Aumônier du Roi Char-
» les IX : ainsi ce Prélat n'auroit pas pû

» l'auvet la vie aux Huguenots , & y
» le personnage que M. de la Roque
» son manuscrit , & plusieurs autres
» leurs , lui prêtent.

Le silence de M. le Beuf, depuis long espace de tems , m'ayant fait prendre qu'il n'a pas daigné faire cette recherche , & qu'il s'en tient à ce qu'il a avancé , j'ai crû que pour autoriser la présence dont il s'agit , & forcer l'admission de son fait , je n'avois qu'à faire jusque dans son retranchement de *libi*, qu'il se flate de trouver, je n'avois qu'à rapporter ce qui suit , & qu'on seroit persuadé que M. le Beuf , le seul qui dit le Grand Aumônier & Evêque d'Auxerre absent de la Cour depuis le 29 Mai jusques en Avril 1573 , s'est visiblement trompé.

Le Roi Charles IX eut une fille , née le 29 Octobre 1572 , laquelle fut baptisée à Paris le 2 Fevrier 1573. L'Abbé Archevêque de Sens , p. 606 , Chapelle des Rois , a écrit qu'il fut le Grand Aumônier qui la baptisa dans l'Eglise de S. Germain de l'Auxerrois. V. qui est positif , & M. Prêtre... qui en est Chanoine , a pourtant ignoré ce fait. Le Grand Aumônier étoit donc à la Cour avant le mois d'Avril 1573.

• Second fait. Le Roi Charles IX n

du Diocèse pour y
guenots, & y faire
1. de la Roque dans
plusieurs autres Au-

Beuf, depuis un si
, m'ayant fait com-
plaigné faire cette re-
n tient à ce qu'il a
pour autoriser cette
it, & forcer l'adver-
retranchement de l'a-
ouver, je n'avois qu'à
& qu'on seroit per-
le seul qui dit Amiot
Evêque d'Auxerre,
puis le 29 Mai 1571
3, s'est visiblement

eut une fille, née le
quelle fut baptisée à
3. L'Abbé Archon,
Rois, a écrit que ce
r qui la baptisa dans
de l'Auxerrois. Voilà
Pré... qui en a été
ignoré ce fait. Le
ir donc à la Cour
1573.
oi Charles IX mar-

» geoit & dormoit fort peu, selon M. de
» Thou, t. 2. p. 990, & depuis la S. Bar-
» thelemi son sommeil étoit souvent inter-
» rompu par des fantômes & des songes
» affreux. *Modicus ut cibi & somni, quem*
» *etiam nocturni horrores post casum Sanbar-*
» *tholemaum plerumque interrumpbant.*

» L'ennui & le déplaisir du Roi, dit
» Archon, p. 604, le faisant connoître
» sur son visage, son Grand Aumônier, qui
» s'en appercevoit, lui demanda avec
» une liberté pleine de respect, pourquoi
» Sa Majesté s'abandonnoit ainsi au cha-
» grin; ce Prince lui répondit, *mon Maître*
» *tre, n'en ai-je pas raison?* Et dans une au-
» tre occasion, pour lui témoigner com-
» bien sa présence lui étoit nécessaire, il
» lui dit : *mon Maître, ne me quittez pas.* Il
» avoit été son Précepteur.

» Archon ajoute : le chagrin du Roi
» augmenta par le mauvais succès du siège
» de la Rochelle. Ce siège fut mis, selon
Duplex, le 4 Décembre 1572, & conti-
nué avec un si mauvais succès, qu'il fut
levé au mois de Juin 1573. Le Grand Au-
mônier étoit donc ordinairement auprès
de son Roi, son illustre Disciple, pour le
consoler par ses entretiens pieux & fami-
liers, depuis son indisposition & avant le
siège de la Rochelle, mis le 4 Décembre

40 MERCURE DE FRANCE.

1572, cinq mois avant Avril 1573, puisque le mauvais succès du siège de la Rochelle ne fit qu'augmenter le chagrin précédent. Est-ce-là ne venir que faire un tour à Paris après deux ans d'absence ?

Concluons, que d'un côté la résidence de l'Evêque de Lizieux, Premier Aumônier du Roi, dans son Diocèse, étant exacte & certaine, & d'un autre côté M. Pré... se voyant dans l'impuissance de prouver qu'Amiot n'étoit pas à la Cour pendant la Saint Barthelemi, il faut qu'il avoue que l'Evêque de Lizieux fut en état de faire l'action héroïque que M. de la Roque, ancien Auteur du Mercure, lui attribue après une nuée d'Ecrivains, & dont la tradition généralement reçue à Lizieux ne sçauroit être assés respectée, comme M. Pré... en est d'abord convenu en propres termes, Mercure de Décembre 1742, & comme je l'ai démontré par une Réponse insérée dans celui de Décembre 1746.



avant Avril 1573, puis-
cès du siège de la Ro-
menter le chagrin pré-
venir que faire un tour
ns d'absence ?
d'un côté la résidence
eux, Premier Aumônier
Diocèse, étant exacte &
autre côté M. Pré... se
puissance de prouver
s à la Cour pendant la
il faut qu'il avoue que
fut en état de faire l'ac-
de la Roque, ancien
lui attribue après une
dont la tradition géni-
ux ne sçauroit être assés
Pré... en est d'abord
termes, Mercure de
omme je l'ai démon-
insérée dans celui de

CANTATE,

CANTATE,

*Chantée dans le Château de M. Noyel de
Belleroche, Secrétaire perpétuel de l'Aca-
démie des Beaux-Arts de Villefranche, un
des Membres de celle de Lyon, & Subdé-
légué de M. l'Intendant.*

A Peine la naissante Aurore
Des ombres de la nuit dissipoit les horreurs,
Et payoit à la jeune Flore
Le riche tribut de ses pleurs,
Que le front ceint des roses les plus belles;
Le Brillant Dieu, qui préside à Délos,
Suivi de ses sœurs immortelles,
A ses chers nourrissons a fait oïr ces mots,

Chantons, célébrons la naissance
D'un mortel, ami des Beaux-Arts.
Toujours, dès sa plus tendre enfance,
Il a suivi mes étendarts.

Si des Héros couverts de gloire
Je chante les faits inouis,
Si j'éternise leur mémoire,
Dois-je oublier mes favoris ?

D'un mortel , ami des beaux Arts ,

Toujours , dès sa plus tendre enfance

A suivi mes étendards.

Ainsi parle Phébus , & la troupe chérie

De ses immortels confidens

D'une touchante mélodie

Fait retentir les bords charmans

D'Hypocrène & de Castalie.

Quand par de vifs transports , par des chan-
cieux ,

Du Dieu des Vers le docte Empire

Signale dans ce jour le zèle qui l'inspire ,

Goutons dans ces paisibles lieux

Mille plaisirs délicieux.

Ris légers , graces naïves ,

Jeux séduifans , tendres amours ,

Volez sur ces aimables rives ,

Vous seuls faites de beaux jours

Parmi le fracas de nos Villes ,

Les plaisirs ne sont que brillans ;

Ils sont vrais , touchans & tranquilles

Dans le silence de nos champs.

ns la naissance
des Beaux-Arts ;
plus tendre enfance ;
darts.

troupe chérie
confidens
mélodie
ords charmans
de Castalie.

ports, par des chants gra-

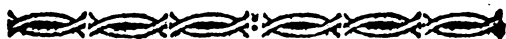
le docte Empire
le qui l'inspire,
paissibles lieux
cieux.

graces naïves,
endres amours,
ables rives,
aites de beaux jours.

e nos Villes,
t que brillans ;
chans & tranquilles,
nos champs.

Ris légers, graces naïves,
Jeux séduisans, tendres amours,
Volez sur ces aimables rives,
Vous seuls faites de beaux jours.

*Par M. Vidat, Professeur de Rhétorique
au Collège de Villefranche, en Beaujolois.*



*LETTRE de M. Michault, Avocat au
Parlement de Dijon.*

L Orsque je fis imprimer, M. sur une
feuille volante, le projet de l'ouvrage
que je prépare concernant la Bourgogne,
ce ne fut que pour le distribuer dans cette
Province aux personnes les plus capables
de me fournir des mémoires. L'expédient
m'a réüssi, & j'ai reçu grand nombre d'ob-
servations très-utiles, dont un jour je té-
moignerai d'une manière authentique ma
reconnoissance à ceux de qui je les tiens.
Cependant je suis surpris que mon dessein
étant annoncé si publiquement, trois ou
quatre Villes considérables paroissent n'y
avoir pris aucun intérêt, & que les gens
de Lettres, qui se trouvent sans doute par-
mi leurs Citoyens, marquent tant d'indif-
férence sur la gloire de leur Patrie.

vetre journal, & on m'a adonné des ren-
xions & des conseils, qui m'ont paru trop
justes pour n'y pas déferer. On voudroit,
par exemple, trouver dans mon Livre les
Pouillés des Evêchés de la Province, &
c'est aussi ce que je me propose d'exécuter
dans le détail le plus exact. J'avois promis
une esquisse du Nobiliaire, mais on sou-
haiteroit de l'avoir complet; je m'y en-
gage volontiers, pourvû que les Mai-
sons illustres & les Familles distinguées
de la Bourgogne se prêtent à cette entre-
prise, en me procurant leurs généalo-
gies & des mémoires sur lesquels je puisse
travailler, sans blesser la vérité historique,
& sans déplaire à personne. J'attends aussi
de ceux qui possèdent des Terres & des
Fiefs en Bourgogne, d'amples instructions,
& même la communication des principaux
titres qui peuvent servir à établir leurs
droits & leurs privilèges. Cet avertisse-
ment doit par la suite me disculper envers
les Seigneurs qui auront négligé ou refusé
de me donner des éclaircissemens; j'ose
même dire qu'en ce cas ils se plaindroient
injustement de mes erreurs, & qu'elles leur
deviendroient en quelque sorte imputables.

* Voyez le *Mercur de France* de cette année, Jan-
vier, pag. 122; & *Feurier*, pag. 42.

Comme la carrière que je me suis ouverte est fort vaste, j'éviterai de copier servilement mille passages, qui ne servent qu'à faire parade d'une vaine érudition; je me contenterai de citer les Livres où j'aurai trouvé des faits, dont l'indication m'aura semblé nécessaire, en me réservant néanmoins le droit de porter quelquefois mon jugement sur les ouvrages & sur les Auteurs.

L'Histoire Naturelle ayant été jusqu'ici fort négligée dans la Bourgogne, c'est une matière toute neuve, qui se présente à moi sous différents points de vûe. Les occupations des Curieux de la nature portent sur une infinité d'objets agréables, quoiqu'ils ne soient pas du même degré d'utilité. Les Coquillages, les Pétrifications, les Insectes, les Plantes, les Fontaines, les Carrieres, les Marbres, les Minéraux, méritent des soins & des recherches; toutes découvertes en ce genre ont leur prix, & ne doivent pas être négligées. Mais je m'attacherai particulièrement à celles qui tournent le plus à l'avantage de la société. Quelqu'attention que j'y puisse apporter, je ne me flate pas de tout dire sur une matière si étendue, mais j'aurai du moins le mérite d'avoir été le premier à donner quelques lumières sur ce que la

46. MERCURE DE FRANCE.

terre porte de précieux dans nos climats ; je réveillerai en même-tems, sur les découvertes que j'aurai faites, la sagacité des Physiciens, & l'intérêt de ma Patrie sur les biens qu'elle possède, & qui n'y sont pas assez connus. Je puis en citer un exemple tout récent. Un de mes amis a découvert depuis peu en Bourgogne des terres propres à composer des couleurs très-vives, & à être employées utilement dans la Peinture. Je ne manquerai pas d'en faire part au public, en marquant les lieux où il les a trouvés. Je détachai aussi dernièrement dans les carrières de nos environs, des Ochres, qui à l'épreuve m'ont paru parfaites. Les Pierres & les Marbres de la Province sont encore un objet considérable, dont je puis acquérir une grande connoissance par la collection qu'en font MM, V * * * pour enrichir le Cabinet d'Histoire Naturelle qu'ils forment depuis quelque tems, & où ils travaillent à rassembler tout ce que le Pais produit en ce genre de curieux & de rare. Je suis, &c.

A Dijon le 16 Août 1748.



E P I T R E

*De M. l'Abbé du Plessis-de-Joné,
à M. de la Bruere.*

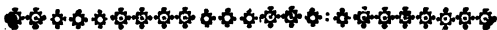
A Imable Auteur que je révere fort,
Un fruit précoce humblement je t'adresse,
Non de ces fruits que donne le Permesse,
Et de le dire on auroit très-grand tort,
Mais c'est un fruit qu'enfanta la jeunesse
Dans les accès d'un pétulant transport,
Fruit fort aigret, non tel que *Soriniere*,
Vous * en envoye, ou son ami *Maillard*,
Car mon Pégase est un vieux Oreillard,
Coursier pouffif, qui touffe de maniere,
Que bien souvent j'ai crû dans la carrière
Que le Trotteur, aux discordans accords,
Subitement descendroit chés les morts.

Mais attendons, cher la Bruere,
Qu'un peu plus d'âge ait mûri mes talens;
Tu peux compter que carmes excellens
Pour toi seront, & si le fin Mercure,
Ce Dieu facond, vouloit bien prendre cure
De les porter dans les lointains pays,

* Ce Vous s'adresse à tous les Journalistes.

48 MERCURE DE FRANCE.

Je lui promets , je lui voue & lui jure
Une hécatombe aux langues de Fourmis , *
Ou autre eût dit de bœufs , à l'aventure ;
Mais tenir faut ce que l'on a promis.



EPIGRAMME.

DAns un célèbre Parlement ,
Un Avocat , pourvû d'une rare éloquence ,
Plaidant avec chaleur un fait de conséquence ,
Vit que les Magistrats dormoient tranquillement ;
Messieurs , s'écria-t'il , l'objet est important ,
Réveillez-vous , je vous supplie ,
Vous allez décider du sort de ma Partie ,
Instruisez-vous auparavant.
Le Président , surpris d'une telle licence ,
Confus de la remarque , & se frottant les yeux ,
Dit d'un ton de colère , *Avocat ennyeux ,*
La Cour de vos avis s'offense ,
Et pour punir votre insolence ,
Vous interdit pour trente jours.
L'Avocat fièrement répond à ce discours ,
Et moi , pour enchérir , *Messieurs , sur l'ordonnance ,*

* On n'offroit à Mercure que les langues des victimes , comme Dieu de l'éloquence.

Et

Ne vous laissez en paix dormir à l'Audience ,}

Je m'interdis pour toujours.

Par M. Cottereau , Curé de Donnemarie.

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

A U T R E.

DAns une Paroisse d'Auxerre,

Un maître Bohémien mourut subitement ;

Pour contenter sa femme , on eut soin de lui faire

Un magnifique enterrement.

Trois jours après , le Curé poliment ,

Accompagné de deux Vicaires ,

Vint demander ses honoraires.

La veuve , à ce discours pressant ;

Dit à sa fille ingénument :

Babet, ces bons Messieurs ont chanté pour ton pere ;

Et tu sçais que chacun s'aide de son métier.

Eh bien ! sonnons du tambourin , ma mere ,

Et dansons pour les remercier.

Par le même.



C



De quelques Médailles.

J'Ai lû la Dissertation sur une Médaille de petit Bronze, de l'Empereur Gratien, par M. Beauvais. Elle est p. 54 du Mercure de France, second vol 1747.

Quelque réputation qu'ait le P. Hardouin, j'ai été surpris qu'on ait tant insisté à refuser son opinion sur la Légende *GRATIANVS AVGG. AVG. Gratianus Augustus Gener Augusti*. J'aimerois mieux dire que dans le mot *AVGG.* le second G est une faute du Monétaire, qui l'a ajoûté par mégarde ou par précipitation, que d'avancer une opinion si opposée à la notion commune des Médailles. La double lettre signifie si fréquemment un pluriel, qu'un commençant se trompe rarement dans *COSS. Consulibus. IMPP. Imperatoribus.* Comment le P. Hardouin expliqueroit-il le *Concordia AVGGG.* avec trois G. *Victoria AVGG.* avec deux GG... ? Il diroit, sans doute, *Victoria Augustorum*. N'auroit-il point pû dire de Gratien *Augustorum Augustus* ?

La règle de la ponctuation, suivie par M. Beauvais, paroît très-sûre ; il ne me convient point de lui dire ce que je pense

sur l'explication qu'il a donnée à la Légende GLORIA NOVI SÆCVLI. Il l'a trop bien éclaircie & solidement appuyée ; j'aurois souhaité qu'il eût attribué aux ordres de Maxime la mort de Gratien. Andragace ne fut que l'exécuteur de ces ordres.

Agréez, Monsieur, que je communique ici à M. Beauvais un petit différend, dont on le prie de dire son sentiment avec sa précision ordinaire. Il s'agit d'une Médaille de petit Bronze de l'Empereur Othon, très-bien conservée ; elle est dans un Cabinet de Province ; voici la description : IMP. M. OTHO CAESAR AVG. TR. P. *Caput Othonis nudum sinistrorsum. PONT. MAX. figura muliebris violata stans, dextrorsum. d. spicas. l. cornucopice.* On a fort relevé la rareté de cette Médaille. Le Possesseur, voulant s'en bien assurer, écrivit à un sçavant Antiquaire, qui fit cette réponse.

» A la vérité, il y a des véritables Médailles d'argent d'Othon, de la grandeur ordinaire d'un denier, mais elle est fautive quand elle est de Bronze, quoique faite à la ressemblance de la véritable.

» Il peut se faire que cette Médaille de Bronze a été couverte d'argent ; alors elle est d'une véritable antiquité, mais d'un petit prix. La feuille d'argent dont elle

C ij

» étoit couverte , étant perdue par la suc-
 » cession des tems , malgré les soins des
 » faux Monétaires , qui la faisoient passer
 » pour une Monnoye courante ; il n'en
 » reste que le seul cuivre rouge.

Je joins la réplique.

Il est vrai que de célèbres Antiquaires pensent qu'il n'y a jamais eu de Médailles de Bronze d'Othon ; ils se fondent & sur le peu de durée de son regne & sur la haine du Peuple pour ce Prince.

Ces raisons ne paroissent point décisives ; Des Monétaires , ou par avidité du gain , ou sans rapport à la haine publique , peuvent avoir frappé des Médailles de Bronze , qui étoient de leur ressort.

Charles Patin en rapporte une , qu'il croit indubitable , en petit Bronze , quoique le Monétaire ait omis l'H dans le nom OTO , au lieu de OTHO. Il est donc très possible qu'il y ait eu des Médailles de Bronze & de petit Bronze d'Othon. La vûe de celle dont il s'agit , en convainc pleinement. L'Auteur de la réponse prétend , ou qu'elle est fausse , ou qu'elle a été fourrée , mais quand elle auroit été fourrée , il y auroit donc des Médailles de Bronze , puisque les Médailles fourrées n'étoient que sur le Bronze.

Si cet Auteur voyoit la Médaille , le

coup d'œil, l'œil du métal, qui sont des guides assés sûrs pour discerner les Médailles, surtout quand elles sont sans vernis, le convaincroient de la sincérité de la Médaille.

Elle ne paroît point avoir été fourrée. Le métal des Médailles fourrées, presque toujours, est altéré, quand la feuille d'argent est tombée. La Médaille en question est très-bien conservée; elle n'est nullement altérée; il n'y a point de vestige d'une feuille d'argent; ces raisons persuadent que la Médaille d'Othon est vraie, antique, rare & très-rare.

L'Auteur de la réponse supposant que la Médaille ait été fourrée & par conséquent d'une véritable antiquité, la regarde pourtant comme d'un petit prix.

Les Médailles fourrées ont un vrai prix; & par leur antiquité & par la rareté des Médailles d'un Empereur tel qu'Othon, surtout en petit Bronze, qui se trouvent difficilement dans le haut Empire, & particulièrement sous les douze Césars. L'Auteur de la réplique finit en soumettant ses faibles lumières à la décision des Maîtres; il les prie seulement de ne pas croire impossible de voir ce qu'ils n'ont pas vû eux-mêmes.

Il se trouve dans un autre Cabinet une

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

Médaille Grecque, ou plutôt un Médaillon, car elle pèse deux gros 19 grains. Si M. Beauvais la juge digne de quelque attention, il obligera d'instruire un Curieux qui n'a qu'une connoissance très-imparfaite des Médailles. Voici la description. -

Figura togata stans sinistrorsum : utraque manu extensa. . . . Versus ramum oblongum , à pedibus ad caput. Ad latus sinistrum figura Bellua, quasi camelus. Retro figuram avis : & inter figuram & avem hasta , in cujus summitate avis altera. Sine Epigrafe.

Prora navis super quam ΔΕΥΚΑΔΙΟΝ
ΛΕΩΝΧ.

Cette Prouë n'indiqueroit-elle pas une Ville Maritime ?

M. Vaillant , dans ses Médailles Grecques , Amsterd. 1700 , pag. 200 , dit *Leykadion in Syria. num. Gordiani* , pii.

A la page 152 , il rapporte deux Médailles de cette Ville. Dans son Appendix des Médailles des Villes , il donne l'empreinte d'une de ces deux Médailles , qui ne paroît pas conforme à la description qu'il en fait , pag. 152.





O D E

Sur les vanités du monde.

LE Ciel parle. A mes yeux surpris
Déjà l'avenir se découvre.
Sous mes pas l'abîme s'entr'ouvre ;
Où sens-je emporter mes esprits !
De Dieu la colere étincelle.
Dans le néant , qui les recèle ,
Tous les tems sont ensevelis.
La terre est prête à se dissoudre.
Sur ma tête gronde la foudre.
Des tombeaux les morts sont sortis.



Quel est ce Juge qui s'avance ?
La terreur marche sur ses pas.
Sous sa redoutable puissance
Je vois trembler les Potentats.
Sur son front éclatant de gloire ,
Brille le sceau de sa victoire.
Des opprimés il fut l'appui ,
De l'orphelin le tendre pere ,
Et le pauvre dans sa misere
Ne trouva de repos qu'en lui.

C iij

56 MERCURE DE FRANCE.

Frémis en ces momens d'horreur ,
Riche barbare , impitoyable.
Ton malheur est inévitable ;
Sois ton premier accusateur.
Cruel , dont l'ame déchirée ,
A ses remords abandonnée ,
Dans son sein nourrit ses bourreaux ;
Ton avarice insatiable ,
Du pauvre l'oubli condamnable ,
Sont la source de tous tes maux.



Et toi , Philosophe orgueilleux ,
Victime de ton fanatisme ,
Soutenu du fol Athéisme ,
Tu les armes contre les Cieux.
Tu suivois une route impure.
Rebelle au cri de la Nature ,
En vain tu voulus l'étouffer.
A ton cœur elle offroit un Maître ;
Tu feignis de le méconnoître ,
Mais tu ne pûs en triompher.



Quel objet s'offre à ton réveil ?
Le Ciel armé pour ton supplice.
Quoi ! sur le bord du précipice
Peut-on se livrer au sommeil ?

L'Enfer avoit juré ta perte ;
 La grace à tes yeux s'est offerte ;
 Toi-même as dicté ton Arrêt ,
 Dieu le prononce & te réproûve.
 Il est tems que ton cœur éprouve
 Qu'il est un vengeur des forfaits.



Empire de la volupté ,
 Combien est courte ta durée !
 De ton joug mon ame ennyvrée ;
 En faisoit sa Divinité.
 Mes jours couloient dans la mollesse ;
 Enfant de la délicatesse ,
 Mon cœur y trouvoit mille appas.
 La mort paroît. A son approche ,
 Le jour luit ; mon cœur se reproche
 Un vuide qu'il ne voyoit pas.



Esclave de l'ambition ,
 Ton sort est-il moins misérable ;
 Et quelle est la fin déplorable
 Où t'entraîne ta passion ?
 Jouet de tes folles pensées ,
 Dans le vaste champ des idées
 Ton esprit sans cesse entraîné ,
 Projette , exécute , s'enflâme , ...

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Bien-tôt se dissipe le charme ;
Ton cœur en paroît consterné.



Et vous , Tyrans impétueux ,
Rois , Conquérans , foudres de guerre ,
Vous , fiers arbitres de la terre ,
Avez-vous pû vous rendre heureux ?
Quand à vous servir tout s'empresse ,
D'où naît cette sombre tristesse ,
Qui perce à travers les plaisirs ?
Vous les aimez c'en est la source ;
Vous les cherchez . . . plus de ressource ,
Et vous mourrez dans les desirs.

P R I E R E.

Guide mon esprit & mon cœur
Dans les sentiers de la sagesse ;
Ouvre mes yeux sur ma foiblesse ;
Romps-en le charme séducteur ,
Dieu puissant ! Du mal que j'abhorre ,
Le feu mal éteint brûle encore ;
L'homme y combat contre ta Loi ;
Remets le calme dans mon ame ;
Viens y graver en traits de flamme ,
Qu'on ne peut être heureux sans toi.



*ETABLISSEMENT des Ecoles
de Mathématiques dans la Ville de Reims.*

ON ouvrira au mois de Novembre prochain , dans les Salles de l'Hôtel de Ville de Reims , deux Ecoles publiques , où l'on enseignera tout ce qui peut contribuer à la perfection des Arts & des Manufactures. Il y aura dans l'une & dans l'autre plusieurs places gratuites , en faveur des jeunes gens qui seront moins partagés des dons de la fortune que de ceux de la nature ; les autres donneront 6 liv. par mois. Les dépenses considérables que la Ville est obligée de faire pour ce nouvel établissement , la mettent actuellement dans la nécessité d'imposer ce léger tribut sur ceux qui sont dans un état aisé.

Il se distribuera tous les ans , dans chaque Ecole , des Prix à ceux des Eleves qui s'y seront signalés par leurs progrès. L'une de ces deux Ecoles aura les Mathématiques pratiques ; l'autre , l'art du Dessin , pour objet. Voici le plan de l'une & de l'autre.

PLAN de l'Ecole de Mathématiques pratiques, par le P. Fery, Prêtre Religieux Minime, Professeur de cette Ecole, nommé par Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, & par Messieurs les Lieutenans & Gens du Conseil de la Ville de Reims.

L'Arithmétique sera le premier objet de nos Leçons ; nous l'enseignerons dans toute son étendue, relativement aux Sciences, aux Arts & au Commerce. L'Algèbre & l'Analyse prêteront leurs secours à l'Arithmétique. Nous en donnerons les principes nécessaires pour résoudre une infinité de Problèmes, qui se rencontrent à chaque instant dans l'usage de la vie civile, & dont l'Algèbre facilite, ou s'est réservé la solution. Nous assortirons notre Géométrie de toutes les pratiques & les usages qui y sont relatifs. Le Toisé, l'Arpentage, la division des terres, la méthode de lever les Plans & les Cartes, le jaugeage, le nivellement, la pratique du jardinage, &c. la construction & l'usage des principaux Instrumens de Mathématiques nécessaires pour ces opérations, seront autant d'objets sur lesquels nous exercerons la sagacité de nos Eleves, & comme rien n'est plus propre à former l'Apprentif Géomètre dans les opérations pratiques, que l'exercice

même de la pratique, nous consacrerons quelques jours dans la plus belle saison à lever par parties le Plan de la Ville & des dehors, & à donner successivement à nos Disciples le spectacle de toutes les opérations les plus utiles & les plus curieuses qui répondent à notre objet. Peu contents d'avoir opéré dans la Géométrie sur les figures semblables & les Echelles, nous puiferons dans la Trigonométrie l'art de calculer les triangles par les Tables des Sinus & des Tangentes, & pour donner à ce calcul la simplicité dont il est susceptible, nous donnerons les notions & les usages des tables des Logarithmes, pour en former les analogies.

Après avoir donné les principes généraux de la Statique & de la Mécanique, nous les appliquerons à toutes les machines simples & composées, relatives aux Arts, aux Manufactures, aux besoins, aux commodités & à l'agrément de la vie. Le développement de toutes ces machines, leur explication & leur calcul, couleront, comme de source, des principes qui auront été posés; nous tâcherons de n'en omettre aucune de celles qui sont recommandables par leur utilité, ou par le génie qui a présidé à leur invention. Nous les traiterons ici relativement à leur mécanisme &

à leur construction, nous réservant d'avoir égard à leurs moteurs, dans la partie de laquelle ils dépendent. Nous insisterons particulièrement sur l'explication de celles qui sont les plus communes & les plus nécessaires dans le Pays Rémois, telles que sont les fouleries des Etoffes, les moulins de dégorgement & les differens métiers pour les Manufactures, toutes les Machines propres à seconder l'industrie & à faciliter les travaux dans la construction des Edifices, les pressoirs, les moulins à eau & à vent, & les Machines hydrauliques, soit pour les besoins de la vie, soit pour épuiser les fondemens & les terrains aquatiques. Nous ferons exécuter en petit toutes les Machines que leur perfection & leur utilité rend précieuses aux connoisseurs; nos explications tomberont ainsi sur du réel; l'œil en sera frappé, & l'esprit d'autant plus éclairé. La théorie des rouës dentelées & des lanternes, qui font partie de la plûpart des Machines composées, & la méthode d'estimer & de calculer le frottement, auront place à la fin de ce Traité.

Nous donnerons ensuite tout ce que l'Hydrostatique a de plus intéressant : delà nous passerons à l'Aërométrie, où le flambeau de l'Expérience nous servira

de guide pour assujettir à nos recherches les diverses propriétés de l'air ; nous donnerons ici sous differens points de la vûë la construction de plusieurs instrumens , dont nous indiquerons les usages & expliquerons les effets , tels que sont la Machine pneumatique , le Baromètre , le Thermomètre , l'Hygromètre , l'Arquebuse à vent , differens Acoustiques , la Trompette parlante , &c. Nous terminerons par quelques recherches importantes sur le choc & les effets du vent , en faveur des machines auxquelles il est échû pour moteur.

Dans l'Hydraulique nous traiterons de toutes les machines que la méthode revendique à cette partie. Les pompes de toutes les espèces , tout ce qui peut contribuer à les rendre parfaites , soit par leur construction , soit par celle des pistons & des soupapes , &c. La façon d'animer le feu par le concours de l'air & de l'eau dans les grandes forges , & dans les fourneaux des Fonderies ; la Fontaine de Héron , telle qu'elle est sortie des mains de son Inventeur , & telle qu'elle a été perfectionnée depuis par M. Nieuwentyt ; le vase de Tantale , la Fontaine de compression , d'interruption , de raréfaction , &c. feront succéder l'agréable à l'utile.

64 MERCURE DE FRANCE.

Nous nous retournerons ensuite vers les machines, dont la mécanique aura fixé la construction, mais dont le moteur ressortit à l'hydraulique. Nous donnerons les méthodes les plus sûres pour mesurer la dépense, estimer la vitesse des eaux, & pour en calculer les efforts en la puissance sur une surface donnée. Nous apprendrons aux Artistes à faire usage d'une chute & d'un courant d'eau, & nous leur indiquerons les cas où les roues à aubes doivent être préférées aux roues à volets. De-là naîtra l'occasion de leur donner le développement & l'explication de quelques moulins à eau, qui sont en usage dans la Provence & dans le Dauphiné, & de ceux du Basacle de Toulouse, qui par la simplicité de leur construction ont mérité l'approbation des Machinistes les plus habiles.

Nous ajouterons ici les règles pour déterminer la surface des aubes d'une roue, respectivement à la force du choc de l'eau, & à la résistance opposée par le poids, & pour fixer le nombre des mêmes aubes, relativement à leur hauteur & au diamètre de la roue. Nous placerons ici quelques notions importantes sur le cours des rivières, nous indiquerons les différents moyens d'opposer des digues à l'im-

pétuosité d'un courant irrégulier, pour empêcher la dégradation des rives, &c. & après avoir réglé la pente des aqueducs, &c. nous donnons les instructions nécessaires pour conduire & distribuer les eaux dans une Ville, & pour tirer un prompt secours des fontaines publiques dans le cas d'un incendie. Nous joindrons à ces nouvelles connoissances la solution des problèmes, qui peuvent être de quelque utilité dans la pratique des eaux jaillissantes.

Après avoir donné les principes fondamentaux, & les notions principales de l'optique & de la perspective, nous enseignerons le trait & la projection des *Anamorphoses*, & tout ce qui est du ressort de la perspective curieuse.

La matiere, la préparation, la construction de toutes les espèces de miroirs, miroirs plans, concaves, convexes, coniques, cylindriques, pyramidaux, &c. Le détail & l'explication de leurs effets surprenans, seront l'objet de nos leçons sur la catoptrique, & pour ne rien laisser à désirer sur cette partie, nous donnerons les règles pour tracer sur des plans horizontaux des figures difformes, qui paroissent dans leur naturel, étant vues par réflexion d'un point donné sur des surfaces coniques, cylindriques, &c.

CURSE DE FRANCE.

Nous tirerons de la Dioptrique les moyens de remédier par l'art aux défauts naturels, & accidentels de notre vûe, que l'Optique nous aura fait connoître. De-là nous passerons à la construction des Téléscopes, tant de réfraction que de réflexion, & à celle des Microscopes simples & composés; nous ajouterons la maniere de faire la chambre obscure, la lanterne & le tableau magiques, & nous finirons par la description des principaux instrumens nécessaires aux Artistes pour façonner & polir les verres plans, concaves, convexes & polyèdres.

Nous donnerons de la Gnomonique ce qui en sera nécessaire pour tracer une ligne Méridienne, & les cadrans les plus simples & les plus usités. Les autres operations, qui demandent une spéculation trop profonde, seront renvoyées à notre Ecole de Théorie, que nous nous proposons d'ouvrir ici dans quelques années.

Nous nous bornerons dans l'Architecture Civile, à donner quelques éclaircissements de Physique & d'expérience sur la nature, les propriétés & la solidité des matériaux qu'on y employe; de-là nous descendrons à l'explication des cinq Ordres dont nous assignerons l'harmonie, la convenance & les proportions. Après

avoir donné à l'Architecte les connoissances nécessaires pour assurer aux fondemens, & aux murs la solidité relative à leur charge, nous déterminerons les proportions des portes & des fenêtres respectivement à chaque Ordre, la largeur des chambres & des salles, eû égard à leur longueur; la proportion des cheminées, la figure de leurs jambages, & la construction de leurs foyers la plus avantageuse, pour en augmenter la chaleur, & les differens moyens de les garantir de la fumée; nous ne toucherons point à ce qui regarde l'ornement & les décorations des édifices & des jardins; cet objet nous seroit étranger & nous en laisserons le soin à M. Ferrand de Monthelon, qui s'est chargé d'enseigner dans nos Ecoles l'Art du dessein relativement à tous les Arts

Un petit traité de Stereotomie servira d'introduction à nos leçons sur la science du Trait; nous traiterons des portes & des arrieres voussures, des trompes, des descentes & des escaliers, & comme dans la coupe relative à ces parties, les figures & les desseins en perspective laissent toujours quelque chose à désirer à l'imagination, nous opérerons sur les solides mêmes; après avoir tracé l'épure de chaque objet de nos opérations, nous emprunterons la

main d'un Appareilleur qui coupera du Trait sous les yeux de nos Eleves , & réduira le tout à l'exécution ; nous indiquons ici les règles que doit suivre l'Architecte , pour calculer la charge & la poussée des voutes , & leur proportionner la hauteur & la solidité des piédroits , & des arcs & des pilliers boutans.

Nous ne nous bornerons pas à la coupe des pierres , nous appliquerons nos principes à la coupe des bois , en faveur des Menuisiers pour les revêtemens des arrieres-voussures , soit en lambris soit en placage ; & du Charpentier pour la construction des voutes & des escaliers de charpente , pour l'assemblage & la composition des cintres , qui servent de dispositif à la construction des voutes en pierre , & pour tout ce qui concerne les fermes & les combles de toutes les espèces ; nous terminerons par quelques éclaircissemens sur l'art d'échafauder.

Nous aurons soin de réserver nos leçons de Fortification à la saison destinée au repos du Militaire , afin que la jeunesse choisie de cette Province , qui se consacre au service du Roi , & qui n'est point à portée des Ecoles Royales d'Artillerie , puisse acquérir ici les connoissances qui lui sont utiles ou nécessaires , pour servir Sa

Majesté avec disti
 Nous enseignerons
 fier les Places réguli
 de remédier aux c
 Places ; nous finirons par les règles qui
 doivent diriger l'Ingénieur dans la conf-
 truction des Citadelles, des Réduits & des
 Magasins à poudre. Ce traité sera suivi de
 celui de l'attaque & de la défense des Pla-
 ces ; après avoir dirigé les travaux d'un
 siège, depuis l'investissement jusqu'à la red-
 dition de la Place , nous prescrivons les ré-
 gles de la défense ; & comme la Pyrote-
 chnie vient également au secours de l'As-
 siégéant & de l'Assiégé , après avoir traité
 la composition de la poudre , ses proprié-
 tés , son épreuve & ses effets , &c. nous
 passerons à la description , l'usage & le
 service de toutes les machines offensives &
 défensives , à l'art de tirer avec précision ,
 de charger & de pointer le canon , le mor-
 tier , le pierrier , &c. Nous décrirons en-
 suite les différentes espèces de mines & de
 contremines , & nous assignerons leur ob-
 jet , leur construction , la charge de leurs
 fourneaux , la configuration de leurs gale-
 ries , & l'explication de leurs effets. Pour
 relever l'utile par le mélange de l'agréable,
 nous terminerons nos leçons par les no-
 tions principales de tout ce qui fait le jeu

70 MERCURE DE FRANCE.

des feux d'artifice pour les rejoüissances publiques.

Nous donnerons ces leçons en François, & nous tâcherons d'employer le tems, de façon que nous puissions donner ce cours complet dans l'espace de deux ans.

Nous avons été obligés de ne donner ici qu'un abrégé du plan de notre Ecole, pour nous conformer à la forme du *Mercur*. Ceux qui souhaiteront de l'avoir dans un plus grand détail, & tel qu'il a été présenté à l'Académie Royale des Sciences, qui a bien voulu l'honorer de son approbation, pourront s'adresser à *Reims*, chés *Delaître*, pere & fils; à *Paris*, chés *Jombert*, Quai des Augustins; à *Lyon*, chés *de la Roche*; à *Rouen*, chés *Besogne*; à *Amiens*, chés *Godart*; à *Dijon*, chés *Devente*; à *Lille*, chés la veuve *Danel*; à *Amsterdam*, chés *Pierre Mortier*; à *Londres*, chés *Manby*; à *Francfort*, chés *Varentrap*; à *Lausanne*, chés *Bousquet*, &c. à *Turin*, chés les freres *Reycend*, &c. On trouvera chés *Delaître*, à *Reims*, un Discours prononcé par M. de Pouilly, Lieutenant des habitans de la Ville de Reims, sur l'établissement & l'utilité de ces Ecoles.



MEMOIRE de M. Ferrand de Monthelon , ancien Professeur de l'Académie de Peinture & de Sculpture de Paris ; & Professeur de Dessing dans l'Ecole des Arts établie à Reims.

LE Dessing n'est pas moins nécessaire aux Artistes que les Mathématiques. C'est en effet l'Art du Dessing , qui forme le goût pour diverses sortes d'ouvrages ; il donne également la fécondité de l'imagination , & la facilité de l'exécution ; il est la baze de l'Architecture , de la Peinture , de la Sculpture & de la Gravûre ; il rend le Maçon , & le Tailleur-de-Pierre , habiles à exécuter les projets de l'Architecte. Le Charpentier en a besoin dans la plûpart de ses opérations. Il est nécessaire à l'Orfèvre pour ces riches & rares ouvrages qui brillent dans nos Temples & sur nos tables ; au Menuisier pour la décoration d'une alcove , d'une console , d'un lambris , d'un panneau , d'un chambranle ; au Serrurier pour former une grille , un support , un balcon ; il étend les vûes de l'Horloger , du Tabletier , de l'Ebéniste , du Metteur en œuvre , du Galonnier , du Cartifannier , du Tapissier , & de tous les

MERCURE DE FRANCE.

Ils ont des d'étoffes pour le choix des ornemens & des belles formes ; enfin il donne à toutes les différentes sortes d'ouvriers le talent de réunir dans leurs ouvrages l'agréable & le nouveau ; talent heureux , qui rendra toujours les peuples voisins tributaires de celui qui en sera possesseur.

Les enfans des Gentilshommes & des gens aisés recevront dans cette Ecole des instructions , qui les mettront à portée de servir plus utilement Sa Majesté pendant la guerre , & d'ennoblir leur loisir pendant la paix. Ils y apprendront à éclairer , & à diriger par la suite leurs ouvriers , & à faire regner autour d'eux cette élégance & ces proportions , qui font le charme des yeux , leur offrent un agrément toujours subsistant , & effacent quelquefois par la noblesse de leur simplicité tout le faste de la magnificence.

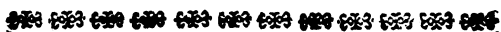
Mais l'avantage le plus considérable de cet établissement sera de fournir aux jeunes gens un préservatif contre l'oisiveté , & les désordres qu'elle traîne après elle , dans le tems de la sortie des Colléges & des Ecoles ordinaires , dans ce passage de l'enfance à la jeunesse , époque malheureuse de la dépravation de tous ceux qui n'ont point su mettre à profit le tems de la vie le plus précieux

précieux, & presque toujours le plus funeste.

Cette Ecole de Desséing sera ouverte tous les jours, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir. Le plaisir y deviendra la sauve-garde de l'innocence des mœurs, & la plûpart des jeunes gens, infiniment sensibles aux charmes de l'imitation, y consacreront avec joie la meilleure partie de la journée, à devenir rivaux de la nature, en créant des ouvrages pareils aux siens. Je me félicite infiniment d'avoir été choisi par Messieurs les Lieutenant & Gens du Conseil de la Ville de Reims, pour être un des instrumens & des Ministres de leurs vûës, & j'ose espérer de les remplir dans l'Ecole dont ils m'ont confié la direction. J'en ai pour garans le grand nombre d'élèves que j'ai formés à Paris. Il y a dans cette Capitale peu de professions d'Artistes, dans lesquelles il n'y ait des sujets excellens qui me font l'honneur de reconnoître qu'ils doivent à mes leçons une partie de leur réputation. Ils en doivent sans doute la principale partie à leurs talens, mais je me persuade qu'ils ont quelque obligation à mon zèle, à mon application & à ma Méthode. J'ai toujours eu l'attention de faire passer suc-

D

cessivement mes Eleves des choses simples & aisées , à celles qui sont plus composées & plus difficiles ; je leur fais répéter des choses à peu près semblables , jusqu'à ce qu'ils les possèdent parfaitement , & dans les choses qui se ressemblent , j'ai soin de jetter assés de variété pour écarter le dégoût. L'expérience constante de grand nombre d'années m'a appris qu'en suivant cette route , il n'est aucune sorte d'Artiste qui , pour peu qu'il ait de disposition , ne puisse parvenir en peu de tems à acquérir ce qu'il lui faut de Desseing pour atteindre à la perfection de son Art.



V E R S

A M. de R *. en lui envoyant un serin
de Canarie.*

D E ce jeune oiseau ,
Délicat & beau ,
Le tendre ramage ,
Est le témoignage
De mes sentimens ;
Il en est le gage.
Tous ses mouvemens ,
Ses jeux , son langage ,

Sont les truchemens
 D'un sincère hommage,
 Ah ! qu'il est charmé
 D'être ton partage !
 Cet oiseau volage
 Craint d'être enfermé ;
 Mais s'il est aimé
 D'un ami si sage ,
 Plus qu'un verd bocage
 Il chérit sa cage.
 Puissent ses accens ,
 Si doux , si touchans ,
 Flater ton oreille ,
 Quand sur le matin ,
 Comme un franc lutin ,
 Phébus nous réveille ,
 Et que de la nuit
 Repliant les voiles ,
 Le jour qui nous luit
 Fait fuir les étoiles !
 Alors les présens
 De l'aimable Flore
 Dans nos heureux champs
 S'empressent d'éclore.
 Progné par ses chants
 De la blonde Aurore
 Marque les instans.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

L'Amour qui l'enflamme ,
Réveille nos sens ,
Et répand dans l'ame
Des attraits puissans.
L'oiseau que j'envoye ;
Mieux que moi dira
Quelle est cette joye ,
Qu'en ce moment-là
Notre cœur déploie.
Ami , prends-en soin ;
Au son de ta lyre ,
Bas, & sans témoin ,
Il pourra redire
D'un cœur délicat
Le tendre martyre,
Car sous le rabat
L'Amour nous inspire,
On le voit sourire ,
Quand d'un trait malin
Il blesse & déchire
Un petit mutin,
Qui bravoit son ire.
Crains donc son courroux ;
Malgré sa sagesse ,
L'aimable Jeunesse
Doit craindre sans cesse
Les terribles coups

Dont ce Dieu nous blesse.
 De vœux criminels
 L'ame déchirée,
 Nous donnons entrée
 A ces maux cruels,
 Dont tous les mortels
 Reçoivent l'atteinte.
 Hélas ! les oiseaux
 Vivent sans contrainte,
 Sans crimes, sans feinte,
 Sans soins, sans travaux.
 L'homme seul coupable,
 Est seul misérable.
 La haine & l'amour
 Consument nos ames;
 Leurs funestes flammes
 Font de ce séjour,
 Un lieu plein d'allarmes;
 De troubles, de larmes.
 Ho ! qu'il seroit doux,
 Si, respectant tous
 L'aimable innocence,
 Loin de l'indigence,
 Nous trouvions en nous
 Le bonheur suprême,
 De nous si prochain,

D inj

Et qu'hors de lui-même
L'homme cherché en vain !

J. B. Tollot, de Geneve.

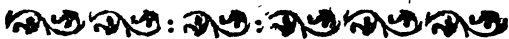
*A M. de B. qui vouloit se marier à soixante
ans, sur deux rimes.*

A Soixante ans , cher Ariste , à cet âge ,
Doit-on former de nouveaux nœuds ?
Un homme libre , un homme sage ,
Sur le ton tendre & langoureux ,
Peut il à l'objet de ses feux
S'assujettir à rendre hommage ?
Lorsqu'on est jeune & vigoureux ;
L'Hymen badine avec les jeux ,
Et se montre en bon équipage ;
L'Amour même rit avec eux ,
Et fournit aux frais du ménage.
Mais quand les ans sur nous ont marqué leur pas-
sage ,
Et que , blanchissant nos cheveux ,
Ils ont ridé notre visage ,
Sous les drapeaux d'Hymen si jamais l'on s'en-
gage ,
C'est risquer d'être malheureux ,
Et s'exposer à l'esclavage.

Tendron alors est d'un triste présage ,
 Et l'on est trop lorsqu'on est deux ;
 Le vif éclat de deux beaux yeux ,
 Quand de trop près on l'envisage ,
 Nous peut causer bien du dommage :
 Certes , pour un vieillard le cas est hazardeux ;
 Et s'il veut faire le voyage ,
 Je ne répons pas du naufrage.
 Pensez-y ; lorsque l'on est vieux ,
 Le grand œuvre du mariage
 Est pour nous un pénible ouvrage :
 Votre fils , cher ami , je gage ,
 Quoiqu'il soit à peine amoureux ,
 Et qu'il n'en soit encor qu'à son apprentissage ,
 Si cette œuvre étoit son partage ,
 S'en acquitteroit beaucoup mieux.
 Pour qui d'un doux repos veut goûter l'avantage ,
 Et de la liberté se plaît à faire usage ,
 Prendre femme , est bien dangereux.

Par le même.





*RE'PONSE de M. de la Font de S.
Tenne , à la lettre de M. l'Abbé Rainal ,
imprimée dans le Mercure de Juillet. **

ON est si peu accoûtumé aujourd'hui ,
Monsieur , à voir des Auteurs ren-
dre graces aux Censeurs de leurs ouvra-
ges , quelques égards qu'ils observent ,
que votre lettre mise dans le Mercure du
mois de Juillet dernier a paru un prodi-
ge au public , & vous a attiré l'admiration
& l'estime de tout Paris. Des fautes , aussi
sincèrement avouées , font autant d'hon-
neur que les plus beaux traits d'un ouvra-
ge. Après avoir admiré ceux de votre His-
toire sur le Parlement d'Angleterre , on a
senti , dans le courage de votre aveu , un
génie capable de s'élever au plus haut de-
gré dans le genre historique , quand il
voudra régler son feu , & paroître avec
moins de précipitation. Quel exemple ,
Monsieur , pour nos Auteurs , que vos
protestations de reconnoissance à mon
égard , & les assurances d'une entiere sa-
tisfaction , si ma Critique eût été plus sé-
vère ! Quel bien pour les Lettres & pour

* Cette Réponse auroit dû être placée dans le
dernier Mercure.

les Arts , si votre humilité & votre docilité peuvent former des imitateurs ! Vos sentimens confirment honorablement les miens , lorsque j'ai dit dans ma lettre à la suite des Réflexions sur l'état présent de la Peinture en France : *Que j'éprouvois combien il est peu de ces ames fortes , qui sentent la nécessité d'une sage Critique pour arriver à la perfection. Qu'il n'est donné qu'aux grands Génies , non-seulement de la voir avec fermeté , mais encore de l'aimer , de la désirer , d'en connoître le prix , & d'avoir lui devoir cette justesse , & ces traits de lumiere qui portent rapidement les ouvrages à l'immortalité.* Ce n'est point aux Peintres critiqués , que je dois les suffrages qu'ont eû mes foibles Réflexions sur la Peinture ; c'est à la bonté du public , touché de mon amour pour la vérité , l'impartialité , & la gloire de la Nation. Ce sont les mêmes raisons , Monsieur , qui m'ont mérité vos loiianges dans votre Réponse à ma Critique. Je ne regarde vos éloges que comme une effusion de ces sentimens que les ames nées sensibles & reconnoissantes ne scauroient contenir , & qui se répandent malgré elles sur tous ceux à qui elles pensent avoir quelque obligation. Elles ne me feront pas prendre le change sur le peu de valeur d'un écrit aussi médiocre que le mien.

D v

81 MERCURE DE FRANCE.

J'avouerai seulement avoir été extrêmement sensible à la justice que vous rendez à mon motif , à ce zèle invincible & peut-être indiscret que l'on y voit pour le progrès des Belles-Lettres & des Arts , & pour retenir chés ma Nation le goût du grand , du vrai , & de ce simple & beau naturel qui nous échape de toute part. Unissons nous tous les deux, Monsieur , pour un si digne projet. Vous , par la voix forte de l'exemple , en donnant d'excellens ouvrages ; moi , par la voix modeste des remontrances dans une Critique très-mesurée. Si je puis réussir à faire quelque conversion à cet égard , je vous déclare que non-seulement je ne craindrai plus vos éloges , mais qu'alors j'aurai besoin du secours de votre amitié pour réprimer mon amour propre. Rien ne peut le piquer que la gloire de contribuer à ce qui est utile & honorable à ma Patrie & à mes Concitoyens. Ne m'en faites aucun mérite. Ce sont de ces vertus d'instinct & de rempéramment , indépendantes de notre choix , & même de notre volonté. L'attachement que j'ai pour vous n'est pas de ce genre : il est uniquement l'effet d'une estime éclairée , dûë au mérite de votre caractère. Ne doutez point , Monsieur , que la générosité de vos sentimens sur ma Cri-

rique ne l'ait beaucoup augmenté , aussi-
bien que le desir d'être toute ma vie avec
un parfait dévouement , Monsieur , votre ,
&c.



E P I T R E

*De M. de la Soriniere , de l'Académie Royale
des Belles-Lettres d'Angers , à M. Cor-
vaisier , de la même Académie.*

A Près un sommeil assés long ,
Quand notre Académie en sursaut se réveille
A la clochette d'Apollon ,
Maint plaissant veut crier merveille
Sur phénomène si nouveau ,
Et déjà de son froid cerveau
Tire Sarcasme & Brocardeau :
Le fat qu'il est ! il ne sçauroit comprendre ;
Qu'ici bas tout état soumis aux loix du sort ,
Tantôt plus , tantôt moins , s'élève & prend l'essor ;
Je m'en vais le lui faire entendre.
Une comparaison en termes assés forts
En doit graver ici l'ineffaçable Type.
» La Hollande jadis dans les fers de Philippe
» Languissoit abbatuë , & dormoit dans ses Ports .
» On ne soupçonnoit point ces vigoureux efforts
» Qui la firent paroître à l'Europe étonnée
D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

» Sous l'éclat triomphant d'une autre destinée,
» Il falloit que Nassau par les Dieux inspiré ,
» Concevant la grandeur d'un projet consacré ,
» Laborieux , actif & rusé Politique ,
» D'un peuple esclave né fit une République ,
» Et portant de ces coups qu'admire l'univers ,
» Rétablit dans ces lieux , où regnoit la tristesse ,
» Avec la liberté , l'honneur & la richesse.
(Voltaire , un tel exploit est digne de tes vers.)

Il en est tout ainsi de ce Temple des Muses ,

Et de ces doctes Ateliers.

Depuis vingt ans entiers

Y paroissoient récluses

Parmi nos meilleurs ouvriers ,

L'indolente paresse ,

La non-chalance & la mollesse ,

Et l'on n'osoit prévoir le retour de ce ton ,

Qu'enfante le travail , & qu'enseigne Apollon

Aux plus zélés de ses *Adeptes* ,

Quand tout-à-coup des cimes d'Hélicon

Descendit un certain *garçon* ,

Qui par l'exemple & les préceptes

Rétablit tout à l'unisson ,

Et nous fit tous chanter ensemble

Tant douce , & tant belle chanson ,

Que tout connoisseur se rassemble ,

Pour écouter notre leçon ,

Dans cette Royale Maison ,

Où les talens , la politesse ,

SEPTEMBRE. 1748. 23

L'esprit, les graces, la noblesse,
Concourent avec la raison.
Encore un mot : pas davantage ;
Corvaisier, c'est-là ton ouvrage :
Je n'ai pas pû taire ton nom *.

A la Soriniere 1748.



CONJECTURES sur la Méchanique, employée pour électriser les corps.

Quels effets doit produire une telle mécanique ? Trois. Le premier sera le changement de forme qui doit arriver à l'air qui environne le Globe. Le second sera le passage de cet air qui vient de changer de forme dans le canon & dans sa circonference. Le troisiéme sera les nouvelles formes que prendront les parties du canon. Suivons ceci, & commençons par la modification de l'air autour du Globe. Le Globe, dans son mouvement circulaire, n'emportera-t'il pas avec lui les particules d'air, qui compriment immédiatement sa surface ? Je le crois ainsi. Cette superficie d'air, dont le Globe est environné, tournera donc en rond, & peut-être même le mouvement

* *Unus homo refistuit rem*

86 MERCURE DE FRANCE.

de cet air surpassera - t'il de beaucoup celui du Globe. Qu'est-ce que cela produira ? Un tourbillon particulier d'air autour du Globe. Oüi, me direz-vous, mais toutes ces parties aériennes ainsi agitées vivement, & dans un mouvement circulaire, ne feront-elles pas quelque effort, afin de s'éloigner du Globe ? Elles le feront, mais leur mouvement en rond est trop vif, pour qu'elles se puissent faire un passage au travers de l'air extérieur, qui bien loin de leur faciliter quelque issue, les comprimera, les resserrera, & les condensera autour du Globe, de la même manière qu'un tourbillon d'air, qui sera resserré par l'air qui l'avoisine, deracine quelquefois de grands arbres, sans toucher à ceux qui les approchent. Voilà donc un tourbillon formé autour du Globe, où il se trouve emprisonné.

Venons maintenant au passage de l'air ainsi agité en rond, tant dans le canon que dans sa circonference. N'est-il pas vrai que si le canon, au moyen de la feuille d'auripeau, touche le Globe, la colonne d'air, qui emprisonnoit le tourbillon d'air autour du Globe, sera rompuë en cet endroit seulement ? Sans doute, me direz-vous : mais qu'arrivera-t'il de-là ? Il arrivera que les tourbillons d'air rassemblés.

autour du Globe , s'échapperont , mais où iront-ils ? Autour , & en votre canon , parce qu'ils ne trouveront point de résistance de ce côté. Qu'est-ce qui les retiendra autour , & dans le canon , me demanderez-vous ? La même cause qui les retenoit autour du Globe ; en effet cet air , en sortant d'autour du Globe , conserve son mouvement en rond , ce qui ne lui permet pas de se mêler avec l'air extérieur. L'air qui environnoit celui qui vient de passer d'autour du Globe au canon , ne prendra-t'il pas la place de celui qui vient de s'échaper , & ne fera-t'il pas modifié de la même manière ? Cela doit être ainsi , & de plus repasser avec le premier , & ainsi de suite. Voilà bien des tourbillons qui passent dans le canon , me direz-vous ? Où se placeront-t'ils ? Ils environneront votre canon extérieurement & intérieurement , ils pourront même s'introduire jusques dans les pores du canon. Qu'appercevez-vous de tout ceci ? Un canon extraordinairement chargé & environné des petits tourbillons d'air extraordinairement pressés & comprimés , car plus le canon sera chargé & environné de cet air agité en rond , plus ce même air fera d'effort pour vaincre l'air extérieur qui l'emprisonne , & plus son effort sera grand , plus

88 MERCURE DE FRANCE.

la résistance de l'air extérieur augmentera, le comprimera, le condensera & le réduira en un certain espace.

Voilà donc un canon déjà capable de produire des grands effets, & pour faire jouer la machine, il ne nous reste plus qu'à parler de nouvelles formes que doivent acquérir toutes les parties intégrantes du canon. Pensez-vous que le frottement que reçoit la feuille d'auripeau par le mouvement circulaire du Globe, ne puisse par la communication qu'elle a avec le canon, ébranler, émouvoir, & faire trembloter toutes les parties intégrantes du canon? Cela doit arriver, si je ne me trompe; voilà donc le canon chargé & environné de toutes parts par des petits tourbillons, qui ressentira des vibrations dans toutes les parties intégrantes.

Accrochez maintenant un fil d'archal au canon, il sera tout d'un coup, & environné de tourbillons, par la même raison que le canon vient d'en être environné, & participant aux vibrations du canon. Il en sera de même de la personne qui tient le fil d'archal accroché au canon, & des personnes qui la tiendront par la main, & qui formeront un cercle, également à l'égard de la cuillère pleine d'eau-de-vie, tenue d'une main par la personne, & qui

tient de l'autre le fil d'archal accroché au canon.

Maintenant, si vous voulez voir ce que la machine sçait faire, touchez le canon. Vous l'avez touché, & vous vous trouvez un peu repoussé, avec un peu de douleur à l'extrémité de votre doigt. Ne voyez-vous pas que vous avez rompu la muraille de la prison de tous les tourbillons d'air ? Ignorez-vous, qu'après que vous avez rompu la résistance à tous ces tourbillons, ils doivent s'élancer sur vous avec d'autant plus de force, que vous venez de diminuer la force qui les retenoit ? Est-ce que leur élancement sur vous ne doit pas être augmenté, au moyen des vibrations des parties integrantes du canon, & au moyen de ce que toutes les parties du canon qui étoient comprimées par les tourbillons mêmes, se restituent tout d'un coup par leur propre ressort ? Vous avez donc dû vous sentir repoussé avec douleur au bout du doigt, mais vous avez eû la satisfaction de voir une étincelle de feu, preuve du mouvement précipité, troublé & vertical, avec lequel ces tourbillons sont venus fondre sur vous.

Ne touchez pas au fil d'archal qui tient au canon, autrement il vous arrivera la même chose, & par les mêmes raisons.

Puisque vous êtes déjà satisfait de cette expérience , c'est à mon tour à tenir le fil d'archal qui est accroché au canon , & me voilà environné de tous côtés par des tourbillons pareils à ceux qui environnent & le canon & le fil de fer que je tiens ; peut-être aussi que les fibres de mon corps participent aux mouvemens tremblotans des parties intégrantes du fil d'archal que vous me voyez tenir. Ne me touchez donc pas , ni à mon épée , car il en seroit de même à peu près , comme quand vous avez touché le canon : mais donnez-moi dans cette main , qui me reste libre , une cuillère pleine d'eau-de-vie. Vous me direz que puisque je tiens la cuillère , elle deviendra environnée comme moi des tourbillons. Oiii, sans difficulté ; il en seroit la même chose de vous, si vous me touchiez , ce qui vous mettroit hors d'état de pouvoir mettre le feu à l'eau-de-vie qui est dans ma cuillère , parce qu'étant environné des tourbillons qui m'environnent , vous ne pouvez plus rompre la colonne d'air qui les presse & les retient prisonniers dans l'eau-de-vie & aux environs , mais si vous ne me touchez point , portez votre doigt le plus perpendiculairement que vous pourrez , vous romprez la prison de ces tourbillons , & ils s'en iront avec tant de pré-

ipitation qu'ils mettront le feu à l'eau-de-
 le avant de la quitter.

Prenez maintenant la petite bouteille
 ue je viens d'acrocher au canon ; ayez
 oin de la serrer en votre main , donnez
 otte autre main à votre voisin , & votre
 oisin me donnera la sienne ; si je touche
 e canon entre le Globe & le canon , nous
 aurons chacun un grand coup , fussions-
 nous 200 à nous tenir par la main ; en
 effet , contre qui voulez-vous , lorsque je
 romps la colonne d'air , que les petits tour-
 billons du canon , vivement élançés , par
 leur propre élasticité , & par une astriction
 subite des parties du canon sur elles-mê-
 mes , aussi bien que de la bouteille , agis-
 sent ? Se perdront-ils tout d'un coup dans
 l'air extérieur ? Non , ils trouvent trop de
 résistance de ce côté , parce qu'en sortant
 ils sont dans un mouvement circulaire trop
 vif : ils agiront donc sur nous auparavant ,
 parce qu'ils trouveront moins de résistance
 de notre côté , en ce que nous sommes tous
 environnés d'autres tourbillons , sembla-
 bles à ceux qui se lancent sur nous de la
 part du canon , ce qui doit occasionner en
 chacun de nous une vive pression à la quel-
 le nous devons attribuer le coup que nous
 croyons ressentir : par la même raison nous
 devons être un peu repoussés.

92 MERCURE DE FRANCE.

Je vois que sans y penser je viens de me contredire, & vous m'allez demander comment je puis présentement rompre la colonne d'air, afin de donner issue à tous ces petits tourbillons, pendant qu'il n'y a qu'un moment qu'il falloit ne vous point toucher pour pouvoir mettre le feu à l'eau de vie; maintenant quoique vous me touchiez & me teniez par la main, vous avez rompu néanmoins la prison des tourbillons.

Cette objection que je ne prévoyois pas, me fait croire que le coup que nous venons d'essentir, vient plutôt de l'astriiction subite de toutes les parties integrantes du canon, suivie d'une restitution aussi prompte de ces mêmes parties, que de l'irruption des tourbillons sur nous. En effet, en touchant le canon, j'ai occasionné un ébranlement extraordinaire de toutes les parties du canon; par cet ébranlement le canon & la bouteille ont fait un effort extraordinaire pour chasser tous les tourbillons d'air comprimés dont ils étoient environnés, mais l'air extérieur a contrebalancé leur force; à quoi a donc abouti tous ces efforts? A comprimer dans le même instant tous les tourbillons dont nous étions ci-devant environnés, & c'est à cette vive pression que nous attribuerons le coup que nous avons essenti.

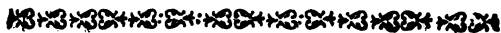
La partie petite de la feuille d'or qui voltige au-dessous du canon, tantôt en s'en approchant, tantôt en s'en éloignant, est une preuve du balancement continuel entre l'air extérieur & les tourbillons comprimés, & des mouvemens irréguliers que reçoit l'air extérieur jusqu'à une certaine distance; il ne fera donc point surprenant que si elle s'approche trop du canon, elle aille s'y coller; si elle s'en éloigne trop au contraire, elle tombera par terre.

Si vous suspendez votre canon avec des fils de soye, la matiere électrique ne passera point dans ces fils, ils diminueront au contraire celle du canon. Peut-être les parties intégrantes de la soye ne sont pas susceptibles de vibrations assez fortes pour permettre aux petits tourbillons de s'étendre & de se multiplier suffisamment au tour des fils de soye; à faute de ces vibrations suffisantes, qu'arrive-t'il? Que l'air extérieur n'est point poussé assez loin des fils de soye, pour permettre un libre passage aux tourbillons qui se présentent pour y passer. Joignez à cette raison, que parce qu'ils ne peuvent recevoir des vibrations assez fortes, ils se trouvent par la même raison hors d'état de pousser assez vivement les tourbillons, lorsque l'on touche ces fils. La vertu électrique du canon sera

même diminuée , parce que ses vibrations seront émoussées par cette suspension. Les corps élastiques seront donc les plus faciles à électriser , & plus l'air sera élastique , mieux la machine fera son jeu.

En mouillant le canon d'un peu d'eau , l'eau se rassemblera en gouttes dans la partie basse du canon , elle tombera ensuite par gouttes , froides comme de la neige , & comme un petit globule de flâme violette. Qui est-ce qui cause ce phénomène ? J'attribue la fraîcheur de ces gouttes d'eau à la condensation de toutes les parties , occasionnée par la pression des tourbillons qui les environnent ; peut-être pourroit-on parvenir par cette mécanique à former de la grêle ; les gouttes d'eau paroîtront lumineuses , parce qu'au moyen de ce qu'elles ont été condensées , elles réfléchissent plus de rayons de lumière.

Je n'ai point vû d'autres expériences à ce sujet. Tout ceci demanderoit une explication plus détaillée , mais cela ne se peut faire dans une Lettre , dans laquelle toute mon envie est de vous donner une légère idée de mon système.



F A B L E.

Le Mourant & les Médecins,

ON dit qu'un jour au fond de sa tanière
 Sire Lion , gouteux & décrépit ,
 Voyant enfin le bout de sa carrière,
 En ses Etats publia cet Edt ;
 » Que tout Docteur en fait de Médecine »
 » Vint le trouver en dix jours au plus tard ;
 L'ordre reçu , la Faculté chemine ;
 L'Ane , le Loup , le Singe , le Renard ,
 S'en viennent donc trouver notre vieillard ;
 Il désiroit , dit-on , ce bon Monarque ,
 Que sans user de feinte & de détour ,
 Chacun lui dît , s'il croyoit que la Parque
 Tranchât bien-tôt le filet de ses jours ,
 { Car il vouloit , scrupuleux & timide ,
 Auparavant de descendre au tombeau ,
 Restituer ce que sa dent avide
 Sçût autrefois ravir à maint troupeau ;)
 Mais nonobstant cela , par pure flaterie ;
 Nos Médecins dirent tous d'une voix :
 » Bien instruits de votre maladie ,
 » Chacun de nous voit que selon nos Loix ,
 » Vous aurez , Sire , encor quinze ans de vie.
 De cet espoir le Monarque flaté ,

56 MERCURE DE FRANCE.

Se reposa sur une prophétie,
Dont il connut trop tard la fausseté.
Deux jours après le mal croît & s'augmente.
On philosophe, on cherche, on se tourmente;
Chacun en vain épuisa son sçavoir,
Le Roi mourut, sans régler ses affaires;
» Pourquoi, Médecins téméraires,
» Faites-vous l'homme blanc, quand vous le voyez
noir ?
» Par une cruelle indulgence,
» Vous sçavez le flater d'un chimérique espoir;
» Mais malgré vous, la mort s'avance.



LETTRE écrite de Nevers.

Permettez-moi, Monsieur, de proposer au Public par la voye du Mercure, l'explication d'une ancienne Enigme, ou plutôt d'une Inscription, qui depuis bien des années (peut-être même des siècles) se présente aux yeux de tous ceux qui veulent la lire dans notre Ville, & qui est placée sur un Corbeau, environ à dix pieds d'élévation à l'endroit où étoit autrefois la principale porte de la Cité, & où l'on doit aller recevoir MM. nos Evêques lorsqu'ils font des Entrées solennelles.

Cette Inscription est gravée sur une
pierre

pierre beaucoup plus longue que large ,
 de laquelle elle ne remplit qu'environ la
 moitié ; une bordure en relief sert d'orne-
 ment à cette même pierre , & lui donne
 la figure d'un tableau. Voilà , Monsieur ,
 une copie servile de cette pierre & de
 l'Inscription.

Il y a , comme vous voyez , des lettres
 plus grandes les unes que les autres , & un
 o y enjambe sur un v ; c'est à Messieurs les
 Antiquaires à décider de quel siècle sont
 les caractères , si l'Inscription est du tems
 du Paganisme , ou depuis que le Christianisme
 a été établi dans les Gaules , sur quoi il
 est bon de vous observer que de l'autre côté
 de la rue & presque vis-à-vis la pierre ,
 il y a une statue de la Sainte Vierge , te-
 nant l'Enfant Jesus dans ses bras , mais
 d'une sculpture infiniment plus moderne ,
 qui au reste peut avoir été substituée de-
 puis un siècle ou deux à une plus ancienne.

Guy Coquille , judicieux Commenta-
 teur de notre Coutume , mais très-diffus
 Historien de notre Province , n'a pas jugé
 à propos de parler de cette Inscription ,
 mais Michel Colignon , Chanoine de Ne-
 vers , le fait avec beaucoup d'emphase dans
 la Préface d'un Livret imprimé à Paris en
 1616 chés François Pomeray , & intitulé
Catalogue Historial des Evêques de Nevers ,

E

AN DE
CAMU
LOSTVTI
SSIGNOS
IEVRV

& voici de quelle façon il s'explique :

» Qui ne sçait, (s'écrit-il dans cette
 » Préface,) que Nevers a été autrefois ap-
 » pellé *Noxius*, nom qui lui étoit appro-
 » prié, voire même dès le tems de la Dicta-
 » ture de *Furius Camillus*, qui fut environ
 » l'an du monde 3577, & de la Ville de
 » Rome bâtie 365, & avant la venue de
 » J. C. en terre, depuis ladite Ville de Ro-
 » me édiflée 413, selon que l'on peut con-
 » jecturer, faisant supputation des tems,
 » car la Ville de Nevers ayant été brûlée
 » & édiflée derechef, on rencontra dans
 » les fondemens une pierre presque car-
 » rée, contenant certaines lettres écrites à
 » la façon ancienne des Romains, mais
 » presque toutes effacées, à cause du laps
 » de tems, desquelles toutefois on peut
 » lire assez facilement celles-ci *An. de.*
 » *Camillos. tati. sic. noxie. uri.* Par où il ap-
 » pert que pour lors elle étoit sous la puis-
 » sance des Romains & appelée *Noxius*,
 » en ce même tems consummée de feu, la-
 » quelle pierre se voit au mur de la mai-
 » son qui fait le commencement de la Ci-
 » té, où étoient les murailles de ladite
 » Ville du tems dudit *Camillus* & de *Jules*
 » *César*, devant laquelle maison les Eche-
 » vins reçoivent M. M. les Evêques à leur
 » première & solennelle Entrée ; la raison

E ij

» de ce nom *Noxius* peut être pour ce que les
 » Gaulois étoient ennemis jurés des Ro-
 » mains , & leur faisoient cruelle guerre ,
 » d'où arriva que Furius Camillus, homme-
 » fort valeureux , fut créé Dictateur , pour
 » arrêter leurs courses & les chasser d'Italie.

Qu'il me soit permis de faire deux ob-
 servations sur ce que dit Colignon (& d'a-
 près lui l'Auteur du Livre intitulé , *Etats*
& Empires du Monde). La première est que
 je ne crois pas qu'il ait jamais trouvé dans
 aucun Auteur ni aucun titre , que Nevers
 ait été autrefois appelé *Noxius* ; il y a à la
 vérité une ancienne Forteresse ruinée dans
 la Province , appartenante à M. le Duc de
 Nevers , située sur une montagne escarpée
 de tous côtés , appelée Montenoison , &
 en Latin *Mons noxius* , mais cette Forteresse
 est à huit lieues de Nevers , & par consé-
 quent trop éloignée pour qu'il puisse y
 avoir de la confusion dans les noms des
 deux endroits ; je crois même qu'elle a été
 élevée plutôt pour nuire aux Bourgui-
 gnons , qu'aux Romains.

La seconde observation est qu'il n'est pas
 vrai que les lettres de l'Inscription soient
presque toutes effacées , elles sont très-en-
 tières , & il ne les annonce défigurées , que
 pour faire adopter l'explication qu'il y
 donne ; au reste , il auroit dû nous appren-

dre en quel tems *la Ville de Nevers a été brûlée & édifiée derechef, & la pierre rencontrée dans les fondemens, & sur quels garants il appuyé ces faits.*

Il me reste à prier les Antiquaires d'expliquer l'Enigme ; personne ne le peut mieux que M. l'Abbé le Beuf, & il en est très-humblement prié ; peut être le fera-t-elle revenir de la prévention où il a paru être, malheureusement pour notre Ville, qu'elle n'est pas le *Noviodunum Hedunorum*, dont il est parlé au septième Livre des Commentaires de César, auquel cas notre Inscription nous deviendra extrêmement précieuse. Je suis, &c.

~~~~~

*A M. de Bufon, Intendant du Jardin  
Royal des Plantes à Paris.*

C Et essai que Pégase apporta du Parnasse

Pour ce Jardin délicieux,

Chés vous s'il pouvoit trouver place ;

Peut-être exciteroit quelqu'un à faire mieux.

Inscription pour le Jardin Royal.

*Orbis & Artis opes locus hic en omnibus offert :*

*Hortum Flora sibi sumpsit, Apollo Domum.*

E iij

## 102 MERCURE DE FRANCE

### Inscription pour la Serre du Jardin.

*Forte Parisiacos fines dum Flora pererrat ,*

*Hic stetit , atque novas lata profudit opes.*

*Tristis hiems subito procul hinc , & frigus acutum ;*

*Diffugiunt , & Ver occupat ecce locum.*

### Inscription pour la Fontaine du Jardin.

*Quæ sterilis quondam Nimpha & male parca fluebat ,*

*Plantas blanda Parens nunc rigat , atque nutrit.*

*Quin flores pingit varios , succosque salubres*

*Suppeditat Medicis , & fugat omne malum.*

### A M. \* \* \* pour sa Maison de campagne.

*Bacchus & alma Ceres rus istud frugibus ornant ;*

*Scilicet ista famem sedat , & ille sitim.*

### Pour la Fontaine du Jardin.

*Canosum per iter qua quondam invita fluebat ,*

*Nunc puris , & ovans , Nimpha superbit aquis.*

*A M. l'Abbé Salier, Garde de la Bibliothèque  
du Roi.*

### Inscription pour cette Bibliothèque.

*Mendacem Parnassum ultra ne Gracia jactes ;*

*Hic verum intus inest, artis & omne genus.*

*Mortuus hic vivit, pandunt oracula muti.*

*Fons salit irrigans, qui sinit unde bibat.*



*LETTRE de Mademoiselle L. à M.*

**J**E vous envoie, Monsieur, les réflexions sur la société, que vous m'avez demandées, je ne sçais pas trop à quelle fin ; c'est si peu de chose, que je croyois qu'il devoit vous suffire d'en avoir entendu la lecture. Il est vrai que comme vous autres hommes n'attendez presque rien des personnes de mon sexe, il nous est facile de surprendre votre admiration, quand nous nous mêlons d'écrire. Aussi je ne regarde les éloges que vous me donnez, que comme un effet de cette politesse qui vous est naturelle, & comme une marque de l'étonnement où vous avez été de ne me pas trouver tout-à-fait aussi ignorante, que vous supposiez apparemment que je devois l'être.

J'écris, dites-vous, avec légèreté & avec agrément. Vous trouvez de la justesse & de la précision dans mes idées, & si je veux vous en croire, mon petit

E iiiij

ouvrage fait connoître que j'ai de la facilité dans l'esprit & des sentimens dans le cœur. Vous avez imaginé vrai-semblablement que j'avois besoin de ces louanges pour me soutenir, & qu'en me les donnant, elles deviendroient un engagement qui pourroit me les faire mériter. Au reste, je suis flatée de la justice que vous rendez au fond de mes sentimens. Je ne me pardonnerois pas d'avoir écrit, s'il m'étoit échappé une seule phrase que des personnes sages & raisonnables fussent en droit de me reprocher. A l'égard de l'esprit, j'en suis moins touchée; quand il seroit vrai que j'en aurois, il seroit toujours gêné par les usages, & je devrois le cacher sous le voile des bienséances.

Vous vous rappelez, Monsieur, l'occasion qui m'a fait devenir Auteur. J'avois à prouver que nous sommes tous faits pour la société. Un Philosophe auroit composé sur ce sujet une Dissertation en forme; pour moi, je me suis contentée des réflexions que voici.

L'homme ne peut se suffire à lui-même; tout lui annonce qu'il est fait pour la société. Les cris de l'enfant qui vient de naître, & les pleurs qu'il répand, sont autant d'invitations par lesquelles il sollicite

les secours dont sa foiblesse a besoin ; s'il  
*forme* dans la suite des sons qui devien-  
 nent les interprètes de ses pensées , ce n'est  
 que parce qu'il les a appris de ceux à qui  
 le soin de son enfance a été confié. Sa rai-  
 son ne se forme , son jugement ne se dé-  
 veloppe, & ses connoissances ne s'étendent,  
 qu'à l'aide des Maîtres qui sont chargés de  
 l'instruire. Il lui faut des modèles pour l'a-  
 nimer à bien faire , & des rivaux pour ex-  
 citer son émulation. Il est même quelque-  
 fois utile que la laideur du vice lui soit ren-  
 due sensible par des exemples , afin de lui  
 en inspirer plus d'horreur. La honte attri-  
 chée au crime est un frein capable de re-  
 tenir ceux qui se sentent le plus de pen-  
 chant à le commettre. Placez l'homme hors  
 de la société : quelle ressource a-t'il contre  
 l'ignorance qui l'environne , contre la tris-  
 tesse qui peut le saisir , contre la douleur  
 qui ne vient que trop souvent le tourmen-  
 ter , & enfin contre l'ennui auquel il se  
 trouvera sans cesse exposé ? Il n'aura ni Doc-  
 teurs pour l'éclairer, ni amis pour le conso-  
 ler, ni même des indifferens pour le distrai-  
 re. De noires réflexions s'empareront de  
 son esprit , & augmenteront ses chagrins ;  
 il se plongera dans une sombre mélancholie  
 qui le rongera insensiblement, & il suc-

E v

combera enfin , parce qu'il ne trouvera pas dans son propre fond les appuis qu'il auroit trouvés dans le commerce des autres hommes.

Que seroient les plaisirs les plus touchans , s'ils n'étoient partagés avec personne ? Dans quel affreux état tomberoient ceux qui commencent à sentir le poids des années, & qui voyent croître leurs infirmités avec leur âge, s'ils ne trouvoient dans la société les consolations, qui seules peuvent leur rendre la vie supportable ? Qui les exhorteroit à la patience ? Qui s'attendriroit sur leurs maux ? Qui s'entretenendroit avec eux des événemens auxquels ils ont eu part dans le tems passé , si on les réduisoit à vivre dans la solitude ?

Toutes les réflexions que je viens de proposer en peu de mots , n'ont pour objet que les besoins mutuels, qui rendent les hommes dépendans les uns des autres , & qui les forcent en quelque sorte de vivre ensemble. Les inclinations, qui leur sont naturelles, peuvent encore leur découvrir quelle est leur véritable destination. Que sert en effet à l'homme d'être né humain & compatissant , s'il n'a personne sur qui exercer sa compassion ? Pourquoi Dieu lui a-t'il donné un cœur généreux , si sa générosité est sans objet ? Pourquoi sent-il en

lui-même ce penchant si doux pour l'amitié, s'il ne devoit point avoir d'amis ?

Que devient cette industrie qui enfante & perfectionne les Arts ? Que deviennent ces talens qui élèvent si fort l'homme au-dessus de la bête, & qui sont la preuve la plus certaine de sa grandeur & de son excellence ? A quoi bon enfin ces organes où éclatent d'une manière si sensible la sagesse & la souveraine intelligence de celui qui les a créés, si l'homme est fait pour être solitaire ? C'est Dieu même qui a formé les liens de la société, & vouloir les rompre, ce seroit nous rendre également malheureux & criminels.

Mais faut-il donc condamner tant de personnages si célèbres, qui sont allés dans la retraite chercher une perfection qu'ils désespéroient de pouvoir acquérir dans le monde ? Peut-on dire qu'ils se soient rendus coupables envers l'Auteur de la Nature, parce qu'ils se sont dérobés à leur véritable destination ?

Pour répondre à cette difficulté, je dis en premier lieu, que la société est l'état commun auquel tous les hommes sont appelés, & qu'il ne sçauroit leur être permis d'en sortir, sans l'ordre exprès de celui qui les y a placés.

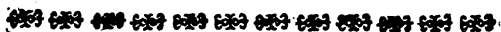
Je dis en second lieu qu'il faut bien dis-

E vj



tinguer la retraite de la solitude. Celui que l'Esprit de Dieu conduit dans la retraite, n'est pas un solitaire misantrope, qui refuse de prendre part & de concourir au bien commun, mais un Citoyen prudent, qui évite des périls plus forts que lui. L'un a éprouvé les impressions funestes du siècle; il en craint la contagion, & il s'en sépare pour se soustraire à une chute déplorable. L'autre fuit le tumulte qu'occasionne le commerce des hommes, & va se recueillir dans la retraite pour être moins distrait dans ses travaux, mais les uns & les autres ne perdent point de vûe leurs freres, & ils les aident & les soulagent en la maniere qu'ils le peuvent. Quiconque iroit se renfermer dans une solitude, pour s'affranchir des devoirs de la société, ne mériteroit le nom ni de Chrétien, ni même de Philosophe.

Vivons donc pour la société, puisque nous sommes créés pour elle. Travaillons au bonheur de nos semblables, en même-tems que nous travaillerons au nôtre. Excusons leurs foiblesses, supportons leurs défauts, soyons sensibles au plaisir de les obliger, & tâchons de mériter l'amitié de plusieurs & l'estime de tous.



# V E R S

*Présentés à Mlle \* \* \* , qui brodoit une robe ,  
par M. de Mon . . . à Andely.*

**C** Es bouquets séducteurs , par Minerve brodés,  
Par leurs vives couleurs effacent la Peinture ,  
Et de près même regardés ,

Pourroient tromper sans peine & Flore & la Na-  
ture.

Je serois de ces fleurs amoureux comme un fou ,  
Mais un clou chasse un autre clou.

Je ne vois plus l'ouvrage , ou le laisse en arriere ,  
Si-tôt que mes regards tombent sur l'Ouvriere ;  
Un objet si charmant , de tout autre vainqueur ,  
Occupe seul toute mon ame.

La surprise y fait naître une brûlante flâme ,  
Et le charme des yeux passe jusqu'à mon cœur.





DISCOURS\*.

*Le vrai bonheur consiste dans la Sagesse.*

L'Homme est le plus parfait ouvrage qui soit sorti des mains de Dieu ; il est l'abregé de toutes ses merveilles. Tout ce qui l'environne lui donne des idées de sa grandeur. Qu'il jette les yeux sur la terre, il y découvre les plus belles moissons pour servir à sa nourriture ; qu'il regarde dans les airs, les oiseaux n'y volent que pour lui ; qu'il entre dans les forêts, des animaux de toutes especes s'offrent à sa vûe, & viennent en quelque sorte le reconnoître pour leur Maître. Les fleuves & les rivières ne coulent que pour son utilité, la mer même n'applanit ses flots & ne lui ouvre son sein, que pour fournir à sa délicatesse & à sa somptuosité.

Tous ces prodiges lui font connoître sa supériorité sur tout ce qui est créé. Tout lui retrace la noblesse de son origine & l'idée de son Créateur.

Abandonné cependant à lui-même, & aveuglé par les biens séduifans dont il est

\* *L'Auteur de cet Essai étant extrêmement jeune, on ne doit pas le juger avec beaucoup de sévérité.*

le possesseur, sa félicité irrite ses passions. Il s'étourdit sur son état, & méconnoît quel est le principe de son être, & quelle en doit être la fin. Il veut établir son suprême bonheur dans la possession des richesses, mais qu'y trouve-t'il ? Le poids accablant des inquiétudes. La plus grande fortune est-elle autre chose que la plus grande servitude ? \*

Un mélange de bassesse & de grandeur occupe tout à tour l'esprit & le cœur de l'homme. La bassesse le retient vers la terre, & voudroit lui persuader qu'il y trouvera tout ce qui peut le rendre heureux. Sa grandeur l'élève vers le Ciel, elle lui fait mépriser tous les biens terrestres, & envisager confusément un bien infiniment plus durable & plus vrai.

Comment l'homme connoît-il ce bien si désirable ? Par la sagesse, qui fait elle seule son bonheur. C'est aussi Dieu seul qui peut nous la donner, & c'est un rayon de sa lumière, qui l'a imprimée au fond de nos âmes, pour en dissiper les ténèbres, & nous empêcher d'errer dans des sentiers opposés à la vertu. Oüi, il n'y a que la sagesse qui puisse nous faire jouir du véritable bonheur. Elle nous éclaire, elle dirige nos pas,

\* *Magna servitus est magna fortuna. Senec.*

elle est l'unique source de la paix du cœur & de l'esprit.

Que l'homme rejette donc ces idées fausses, qui le portent à faire ses délices des biens terrestres. Qu'il sçache que nous comptons pour rien les revers de fortune, & toutes les catastrophes auxquelles nous sommes exposés, quand nous avons la sagesse en partage. Qu'il apprenne que le plus sage de tous les Rois a dit que les biens & les honneurs du siècle n'étoient que vanité; qu'ils ne pouvoient satisfaire le cœur humain, qui malgré sa dépravation, se sent toujours de la grandeur de son origine. L'homme est fait pour connoître le vrai & pratiquer la vertu; il est porté naturellement à la chercher, & il n'est heureux que quand il l'a trouvée.

En effet, l'avare est-il tranquille au milieu de ses trésors? Non; la crainte & les sollicitudes ne lui permettent pas de goûter de repos. Ses yeux ne peuvent se fermer & s'abandonner aux douceurs du sommeil; il craint toujours qu'on ne lui enleve ce qui le rend malheureux.

Qu'on interroge un Guerrier, qui tout couvert de lauriers, cherche encore de nouveaux périls, & qui dépositaire des graces & des bienfaits de son Prince, les dispense à son gré; il répondra qu'un bonheur fondé

sur les caprices de la fortune , ne peut rendre un homme véritablement heureux.

Un Sçavant dans le fond de son cabinet jouit-il du parfait bonheur ? Son éloignement du tumulte du monde, & son occupation continuelle , nous engageroient à le croire. Il n'est cependant pas satisfait ; il a des rivaux contre qui sa vanité l'irrite ; il s'imagine que leurs talens diminuent en quelque sorte les siens, & les éloges qu'on donne à leurs ouvrages , il les regarde comme autant de laécins qu'on lui fait.

Dégageons donc notre cœur de ces passions qui l'attachent à la terre. Elevons-nous vers la sagesse , qui est seule capable de faire notre bonheur , & de remplir l'immensité de nos desirs. C'est dans elle que nous trouverons ces grands & généreux sentimens qui répondent à notre grandeur véritable. Notre esprit se perfectionnera par la connoissance des vérités qu'elle lui découvrira ; elle nous donnera des lumières pures, pour affermir nos idées & étendre nos connoissances. Elle nous apprendra que c'est pour Dieu que nous sommes faits ; que c'est pour le connoître qu'il nous a donné un entendement ; que c'est pour l'aimer qu'il nous a donné un cœur , & que c'est pour augmenter notre amour qu'il veut que nous puissions dans ses trésors la

véritable vie & la véritable félicité.

A quoi vous sert, hommes insensés, de connoître la sagesse, puisque vous ne la pratiquez pas ? Votre conduite est opposée à ses préceptes, & vous agissez dans tout le cours de votre vie, comme si vous ne l'aviez jamais connue.

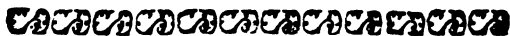
Et vous Philosophe orgueilleux, en faites-vous un meilleur usage ? Vous qui vous fabriquez une Religion sur les principes d'une raison corrompue, & qui la changez aussi souvent que vos différentes passions vous agitent ?

Vous seule, ô divine Sagesse, pouvez nous procurer la parfaite tranquillité. Vous seule pouvez nous faire goûter la vraie douceur. Efforçons nous donc de l'acquiescer, cette sagesse ; les routes qui y conduisent sont belles, agréables, & l'Ecriture nous assure que celui-la seul, qui marchera dans ses sentiers, jouira d'une paix parfaite & du vrai bonheur.

*Satiabor cum apparuerit gloria tua. Ps. 16. 17.*

*Par M<sup>e</sup> de S. F. de Vesoul, 1748.*

SEPTEMBRE. 1748. 115



V E R S.

*Présentés à M. D. B. pour la Fête  
de Saint Louis 1748.*

**U**N sage pour bouquet ne doit point vous  
offrir ,

Aminte , comme aux autres Belles ,  
Des fleurs qui se puissent flétrir ;  
Son cœur vous en doit d'immortelles.

Au pied du mont célèbre où les doctes pucelles  
Se plaisent à les voir fleurir ,  
J'ai cueilli cette bagatelle ;  
Si le tems ne la fait périr ,  
Qu'avec mon respect & mon zèle ;  
Aminte , vous avez une fleur éternelle.



*LETTRE écrite de Paris.*

**C**omme vous vous intéressez , Mon-  
sieur , à tout ce qui concerne la Ré-  
publique des Lettres , j'aurai l'honneur de  
vous apprendre , qu'on vient de donner  
au public le premier tome du Digeste , *in-  
folio* , rédigé en ordre par M. Pothier ,  
Conseiller au Présidial d'Orleans. Ce Ma-



gistrat qui est actuellement ici , y est venu exprès , pour avoir l'honneur de le présenter lui-même à M. le Chancelier , qui a eu part à la confection de l'ouvrage. Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir ce qui lui a donné le jour , & comment les choses se sont passées.

M. Pothier , qui a fait une étude particulière du Droit , fut choqué , comme l'ont été presque tous ceux qui l'ont étudié , de la confusion qui regne dans le Digeste , ouvrage d'ailleurs si important pour le bien & la tranquillité des Etats. C'étoit peu même que le Digeste fut confus , & qu'on eût peine quelquefois à tirer une décision claire de ce livre , & à la trouver au besoin ; il falloit encore accorder ensemble le Code & les Nouvelles , qui ajoutent , retranchent , & modifient en plusieurs manières beaucoup d'endroits du Digeste , & il y a grande apparence , que la difficulté d'ajuster ces trois ouvrages , & d'en faire un tout régulier , avoit épouvanté les plus courageux , & les avoit détournés d'entreprendre un si pénible travail. M. Pothier sentit la difficulté autant qu'un autre , mais comme il est homme à réfléchir , il se forma le plan d'un ordre méthodique , & choisit un titre du Droit ,

pour tâcher d'exécuter ce plan , sans autre dessein pour lors que de se satisfaire lui-même , & d'essayer s'il pourroit réussir. Ce fut comme la première tentation qu'il eut , & à laquelle il succomba si heureusement ; à cette première succéda une seconde , qui fut de montrer son essai à un de ses amis , Conseiller au même Présidial , & de plus Docteur & Professeur en Droit dans l'Université d'Orléans. Cet habile Jurisconsulte , qui possède parfaitement cette matière , loua beaucoup cet essai de M. Pothier , & l'exhorta à continuer , ce qu'il n'avoit guères envie de faire. Le travail en resta-là pendant quelque tems , jusqu'à ce que le Professeur , ayant eû affaire à M. le Chancelier , trahit en quelque façon son ami , & fit un rapport exact & avantageux du projet de l'ouvrage qu'il avoit lû. C'étoit une nouvelle qui méritoit d'être annoncée à l'illustre Chef de la Justice ; aussi ce grand Magistrat l'écouta avec d'autant plus de plaisir , que par une rencontre assés singulière , lui-même dans sa jeunesse avoit conçu à peu près le même dessein , & s'étoit formé le même plan , mais les grands emplois , par lesquels il avoit passé successivement , ne lui avoient pas permis de l'exécuter. M. le Chancelier

écrivit une lettre à M. Pothier , par laquelle lui donnant avis du rapport que le Professeur d'Orleans lui avoit fait , il le prioit en même tems de lui envoyer son cahier , afin qu'il en pût juger par lui-même. M. Pothier , fort surpris de recevoir cette lettre , ne pût se dispenser d'y répondre. L'ouvrage fut donc envoyé , & ne put être lû ni expédié si-tôt , à cause des grandes affaires qui survinrent en ce tems-là au Conseil. M. Pothier qui fut plusieurs mois sans recevoir de nouvelles , crût qu'il n'en recevrait aucunes. Le contraire arriva cependant , car M. le Chancelier ayant enfin trouvé le tems de lire le cahier , le goûta fort , & en conséquence récrivit à M. Pothier , que si ses affaires le permettoient, il voulût bien se donner la peine de venir à Paris , dans un tems qu'il lui marqua , & qu'alors ils pourroient conférer ensemble , & convenir de ce qu'il y auroit à faire. M. Pothier obéit. Il vint , & M. le Chancelier lui communiqua ses vûes.

Le bruit de cette entrevûe s'étant répandu , M. Gilbert de Voisins , Avocat Général en ce tems , & maintenant Conseiller d'Etat , voulut dans la suite être de la partie ; plusieurs des plus fameux Avocats

cats du Parlement s'intéresserent de leur côté. M. Pothier, ainsi encouragé, se mit sérieusement à l'ouvrage. Le Privilége pour l'impression fut accordé ; on forma le Prospectus ; le travail avança , & vint enfin au point où il est aujourd'hui. Le premier tome paroît , le second s'acheve d'imprimer , & le troisième ne tardera pas. Un des amis de l'Auteur lui fit présent des vers Latins suivans, qui font allusion à son nom.

*In Digestum meliùs ordinatum.*

*Molle lutum sicuti figulus premit , atque reformat ;*

*Sic jus ordinat iste liber , legesque disertus*

*Colligit errantes varietè , tenebrasque repellit ;*

*Informat mores , lites composcit ubique,*





*A Mlle Cleron sur le rôle de Didon qu'elle  
vient de remettre au Théâtre.*

**T** Andis que sur la scène , où nos vœux vous  
rappellent ,

Votre aspect , allumant de nouvelles ardeurs ,

Communique le feu dont vos yeux étincellent ,

Et se captive tous les cœurs :

Le mien , belle Didon , vous offre son hommage ,

Sur vos rares talens , sur vos divins appas ,

Le public & mes vers n'ont qu'un même langage ;

Tout vous applaudit , mais hélas !

Quel est votre sort & le nôtre ?

Certes , je le sçais mieux qu'un autre :

D'un Héros vertueux votre cœur est épris.

Par les nœuds les plus doux vos destins sont unis :

La gloire l'arrache à vos charmes ,

Vos accens enchanteurs nous arrachent des lar-  
mes.

Enfin par un contraste aussi triste que doux ,

Vous mourez pour Enée , & nous vivons pour  
vous.

*Par M. de la Louptiere,*

**LETTR E**



*LETTRE d'un Chirurgien de Province  
à un Médecin de Paris, sur la Garance,  
pour servir de réplique à la réponse de ce  
dernier, inserée dans le Mercure du mois  
de Février 1748.*

**J**E sçavois bien , Monsieur , qu'en vous  
adressant ma lettre , vous satisteriez à  
tout. Votre réponse est de main de maître.  
Vous y faites sentir , avec décence , la su-  
périorité de votre état sur le mien , & dans  
les circonstances présentes cet objet n'est  
point à négliger. Si vous pensez même  
que mon attachement pour votre illustre  
Corps soit un moyen de plus pour la Fa-  
culté , je vous laisse le maître d'en tirer le  
parti que vous jugerez à propos. Une  
chose qui me flatte infiniment , c'est la jus-  
tice que vous rendez à M. Duhamel. J'a-  
vouerai de bonne-foi , que la note de cer  
Académicien , inserée dans les Mémoires  
de l'Académie des Sciences , m'étoit écha-  
pée. Si elle me fût tombée sous les yeux ,  
je me serois bien gardé de relever ce dé-  
faut d'exactitude. Ce qui paroît extraor-  
dinaire , c'est que M. Guettard , Médecin

F

de votre Faculté, & Membre de l'Académie, nous annonce dans un livre d'observations sur les Plantes, imprimé en 1747, que » la propriété qu'ont les racines de la » Garance de rougir les os des animaux » vivans, n'est connue que depuis quelques années, & que le premier effet en » a été d'abord observé en Angleterre. « Si nous voyons jamais une nouvelle édition de cet ouvrage, j'espère qu'à l'exemple de M. Duhamel, & excité par le mien, l'Auteur voudra bien y insérer une note pour instruire ses lecteurs de l'erreur dans laquelle il a donné.

Vous pensez, Monsieur, que Mizauld est le premier qui ait parlé de la propriété de la Garance, dont il est question entre nous, & qu'il a écrit avant Charles Etienne, que j'ai cité. J'ai des raisons de croire que l'Auteur Latin où j'ai lû, *Erythrodonum ossa animalium rubefacit*, est plus ancien. Il est même probable que cette découverte est encore beaucoup plus reculée dans l'antiquité. D'ailleurs, Charles Etienne est pour le moins contemporain de Mizauld, s'il n'est pas plus ancien; le premier étoit Docteur de la Faculté de Paris en 1538, comme il patoit par un de ses ouvrages \*, donné au public dans

la même année ; & la première édition de la Maison Rustique , qu'il a publiée avec Jean Liebault , est de 1582. Ceci fait voir qu'il faut recourir à des siècles plus éloignés pour trouver l'Auteur de cette propriété de la Garance.

Vous avez raison , Monsieur , de souhaiter que M. Duhamel vérifie par ses expériences , si les tiges de cette plante ont la même propriété que les racines à l'égard de la coloration des os , aussi-bien que les autres propriétés que les anciens agriculteurs lui ont données. Il y a satisfait en partie , mais il reste encore quelque chose à désirer.

Souffrez que je remarque que M. Guetard , dans l'Épître Dédicatoire de son ouvrage , dit au Prince , à qui il le dédie :

» Que l'honneur que Son Altesse vient de  
 » lui faire de le nommer son Médecin  
 » Botaniste , est un des motifs qui font  
 » qu'il ose lui offrir cet ouvrage , qui regar-  
 » de les glandes des plantes & leurs vais-  
 » seaux excrétoires , comme des parties  
 » dignes d'être observées & qui l'avoient  
 » peu été jusqu'ici. «

\* *Sylva, frutetum, Collis, Parisiis*, 1538.

F ij



## 124 MÉRÇURE DE FRANCE.

Je vous prie , Monsieur , d'éclaircir mes doutes ; est-il bien vrai que les parties des plantes ont été peu observées ? Est-il encore vrai , qu'en supposant que M. Guettard en fût un des premiers Observateurs , il puisse employer ses remarques , comme des principes certains de distinction des plantes entre elles ? On peut , comme semble , conjecturer que les grands hommes qui l'ont précédé , ayant reconnu que cette Méthode ne conduisoit à rien , ont établi des règles qui pourront paroître plus lumineuses & plus sûres.

*A \*\*\*\*\* le 28 Mars 1748.*



**J**. E suis l'appanage ordinaire

F ii j

## 126 MERCURE DE FRANCE:

Autrefois un Héros insigne  
De ses robustes mains ne me crût pas indigne,  
Et si l'antiquité trouve encor quelque foi  
Dans l'esprit de l'humaine race,  
Tandis que de la terre on couvrira la face,  
Les grands & les petits releveront de moi.

### A U T R E.

**J**E ne suis ni chair ni poisson;  
Je ne fais, ni grand mal, ni grand bien, dans le  
monde;  
Je suis de la couleur de l'onde,  
Où Pharaon bûit plus que de raison.  
Comme le Nil je m'étends & resserre;  
Et laisse comme lui ma graisse sur la terre.  
Quiconque sçait rimer devinera mon nom.

Les deux Enigmes précédentes sont  
d'un de nos meilleurs Poètes Tragiques  
modernes, qui les fit à onze ans, étant  
alors en Seconde.



A U T R E.

**S**ans trembler ,  
 Je fais toujours en crainte ;  
 Sans crier ,  
 Toujours j'éclatte en plaintes ,  
 Sans brûler ,  
 Je me tiens dans les flammes ;  
 Sans aimer ,  
 On me voit chés les Dames.

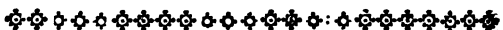
*M. D. F. de Bourg Argental-en-Forez.*

A U T R E.

**C**omme les Rois j'habite des Palais ,  
 Mais souvent la belle nature ,  
 Dans les miens que je ne quitte jamais ,  
 Fait briller sa seule parure.  
 Une petite escorte m'y deffend ;  
 J'y brille seule sans seconde ,  
 J'y fais la guerre à l'innocent .  
 Sur la terre commé sur l'onde ;  
 Souvent je fais du mal sans le sçavoir ,  
 Et contre moi par fois l'on gronde ;  
 Car je ne puis exercer mon pouvoir ,  
 Sans faire jazer le monde.

*Par M \*\* , d'Alençon.*

F i i i j



LOGOGRAPHIE.

**D**E six membres divers mon corps est composé.

S'il est également en trois lots divisé,

Un T joint au premier, dans des têtes peu saines,

Ajoute l'esperance aux plus ardens desirs,

Et, pour un seul mortel qu'il comble de plaisirs,

A cent tristes rivaux il cause mille peines.

Otez-moi le lot du milieu,

On peut faire du reste un mets digne d'un Dieu.

On rencontre chés moi mille & mille merveilles,

De ces sons enchanteurs qui charment les oreilles,

L'ame de nos ragoûts, l'agrément du discours,

Ce qu'aux Amans les plus fidelles

Accordent rarement les Belles,

Et que l'Epoux obtient toujours ;

Ce qui fait sous le joug plier les plus rebelles,

Et qui d'un sage Empire entretient l'heureux cours.

Ma puissance s'étend sur la terre & sur l'onde.

A travers les rochers, les sirtes & les mers,

Je ferois aux mortels faire le tour du monde,

Et le sombre trajet du fleuve des enfers.

A contribution je sçais mettre les airs.

Fuyant l'éclat trompeur des vanités mondaines ;

Aux profanes regards je cache mille attraits ;  
 Mais souvent , aiguifant leurs traits ,  
 Mes efforts n'ont servi qu'à former plus de charmes.

Avec l'aide d'un P chés le plus fier Berger  
 Ma premiere moitié fait naître des allarmes ;  
 Il ne la voit jamais fans courir un danger ,  
 Qui de mainte Bergere a fait couler les larmes :  
 C'est bien pis , quand au lieu de trois  
 On prend mes membres cinq ensemble ;  
 Il n'est point de Guerriers qui devant moi ne  
 tremble ,

Et qui ne soit pourtant flaté quand je le vois.  
 Me met-on au pluriel ? Mon pouvoir est fuprême ;  
 Plus que je ne puis dire, on me chérit , on m'aime ;  
 Mes appas tout-puiffans séduifent jufqu'aux Rois ,

Ils vont charmer l'Olympe même ;  
 L'Amour , le fier Amour , est fôûmis à mes loix ;  
 Mais fi j'ai tant d'attraits , fi tout me rend les ar-  
 mes ,

Lorsque j'ai feulemeut cinq membres à la fois ,  
 Quand je les ai tous fix , jugez quels font mes  
 charmes.



## L O G O G R Y P H U S.

**E**X pedibus mihi prisca novem dat fabula no-  
men.

Ex his tres anni gratissima tempora præstant ,  
Tresque locum ridet quo formosissimus annus  
In primis ; animal tres quo cum asperrima feles  
Bella gerunt ; charites quot sint , si scire lubebit ;  
Quæ sit pars arcûs stridens fugiente sagitta ;  
Quis fuit Æneæ quondam generosior hostis ;  
Quæ sit & artifice quæ machina longa rotatu  
Escas ante focum coquit , & quo nomine nati  
Sponsa vocetur , habes in me : sum denique donum.

---

*EXPLICATION des Enigmes &  
Logogryphes du Mercure de Juillet.*

A D A M I S.

*Air : du Vaudeville d'Epicure.*

**T**out cède aux attraits de Thémire ,  
Et tu crains pour ta liberté ,  
Mais pour en conserver l'Empire ,  
Fuis à jamais cette beauté.  
Si de ton cœur elle s'empare ,  
Tes efforts seront impuissans ;  
La raison se trouble , & s'égare ,  
Quand l'Amour a charmé les sens ;

*Air : Ton himeur est Catheraine.*

A juger par l'apparence ,  
On diroit que Clidamant  
Se voue à la pénitence ,  
Et qu'il jeûne assidûment ,  
Mais ce personnage blême  
Cache , ( on ne le croiroit pas )  
Sous les dehors du CARISME ;  
L'embonpoint du Mardi-gras.

*Air : De tous les Capucins du monde.*

C'est aujourd'hui la PENTECÔTE\* ,  
Et j'ai pour femme une dévote.  
Que j'entendrai de longs sermons ,  
Et de fatigantes harangues ,  
Si Dieu , la comblant de ses dons ,  
N'en excepte celui des langues !

L U C A S.

*Air : On ne parle que de bêquille.*

Bon pain , bon vin , & bonne chere ,  
Voilà tout ce que nous voulons ;

\* On trouve dans ce mot *Pentecôte* , peste , soc ;  
sep , Enée , tente , épée , nôce , côte , cône , son , Eté ,  
tête , Pô , os , Née.



## 132 MERCURE DE FRANCE.

Finis donc , notre ménagere ;  
Eh ! pourquoi toutes ces façons ?  
De ce dindon , dis-moi , Nannette ,  
Pour mettre une aîle sous la dent ,  
Nous faut-il une autre FOURCHETTE\* ;  
Que celle du bon pere Adam ?

*Air : Non , je ne ferai pas ce qu'on veut  
que je fasse.*

Le sage , dit Platon , & son illustre secte ,  
De sa félicité lui-même est l'ARCHITECTE\*\* ,  
Lorsque sur les débris des vices abattus ,  
Dans son cœur il prend soin d'élever les vertus.

\* La *fourchette* du pere Adam , expression populaire , pour signifier les cinq doigts.

On trouve dans ce mot *fourchette* , hêtre , chouette , Ur , cour , Ete , fer , roue , ruche , or.

\*\* On trouve dans ce mot *Architecte* , re , chaîne , Tacite , arc , arche , art , char , chat , échec , arête , Cithère , Théâtre , &c.

NAN.





# NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS, &c.

**M**EMOIRES sur differens sujets de Mathématiques , par M. *Diderot*.  
*A Paris*, chés *Durand*, rue Saint Jacques, au Griffon, & chés *Piffot*, Quai des Augustins, à la Sagesse, *in-octavo*, orné d'un fleuron & de cinq vignettes.

Les principes généraux de l'Acoustique, ou de la science du son, font la matiere du premier Mémoire. Sa briéveté n'a point empêché M. *Diderot* d'y examiner plusieurs questions intéressantes & difficiles. Telles sont celles qu'on peut faire sur l'origine de l'harmonie, sur la nature du plaisir musical, & en général de tout plaisir intellectuel ; sur le son, sa formation, sa vitesse, sa force, ses intervalles & ses espèces. Dans le second Mémoire, l'Auteur se propose d'introduire la développante du Cercle dans la Géométrie Elementaire. Pour peu qu'on soit instruit, on sçait que si une Courbe étant enveloppée d'un fil, on prend ce fil par une de ses extrêmités, & si on le développe en le tenant toujours tendu, le chemin tracé dans l'air ou sur un plan par l'extrêmité de ce fil, sera ce

qu'on appelle une développante. Le troisième Mémoire contient l'examen d'un principe de mécanique sur la tension des cordes. On demande si une corde, attachée par une de ses extrémités à un point fixe, & tirée de l'autre par un poids, n'est ni plus ni moins tendue que si l'on substituoit au point fixe un poids égal à celui qui la tend déjà. » Mettez, dit M. Diderot, cette corde à l'unisson avec une des touches du Clavecin. Substituez ensuite le poids au point fixe. Si l'unisson est conservé, la tension sera la même. Si l'unisson ne subsiste plus, la tension sera différente, & la différence des sons donnera toujours celle des tensions ». L'Auteur dans son premier Mémoire a renvoyé les Musiciens au Thermomètre & au Baromètre. Ici, il renvoie les Physiciens au Clavecin. Il s'agit, dans le quatrième Mémoire, du projet d'un Orgue, sur lequel on pourra exécuter toute Pièce de Musique à tel nombre de parties qu'on voudra, instrument également à l'usage de ceux qui sçavent la Musique, & de ceux qui l'ignorent totalement. Ce morceau avoit déjà paru dans le Mercure, & c'est autant l'ouvrage d'un homme de Lettres, que d'un Mécanicien. Selon M. Newton, les retardations, causées par l'air au mouvement

d'un Pendule, sont comme les arcs parcourus. L'objet de M. *Diderot* dans son cinquième Mémoire est de discuter si cette opinion doit être adoptée, & il trouve par le calcul que ces retardations sont, non comme les arcs en question, mais comme leurs quarrés. Voilà bien des vûes nouvelles dans un volume, qui avec la Table ne comprend pas plus de 250 pages. On connoissoit déjà l'Auteur pour un homme de beaucoup d'esprit. En lisant ces Mémoires, on reconnoîtra qu'il joint à cet avantage celui d'être sçavant Musicien, Mécanicien ingénieux, & profond Géomètre.

O D E s sur la Religion, par M. de *Claris*, Président en la Cour des Aides de Montpellier. *A Paris*, de l'Imprimerie de P. G. le *Mercier*, Imprimeur Libraire ordinaire de la Ville, rue Saint Jacques, au Livre d'or, *in-octavo*, de 22 pages.

On peut considérer la Religion sous la Loi de nature, sous la Loi écrite, & sous la Loi de grace. M. de *Claris*, saisissant ces trois aspects, a composé trois Odes, dans lesquelles il nous a paru qu'il y avoit diverses strophes très-dignes d'être applaudies. La première Ode commence par une imitation du fameux Prologue du Ballet des Elemens. L'Auteur décrit ensuite les

plaisirs pnts, dont Adam & Eve jouïssôient dans le Paradis Terrestre, & il apostrophe ainsi l'Ange rebelle, ennemi de leur félicité.

Esprit habitant des ténèbres,  
Où t'a précipité l'erreur !  
Tu vois de tes antres funébres  
Le spectacle de leur bonheur ;  
De ton origine céleste  
Le vain & déplorable reste  
Contre eux allume ton courroux.  
Moins grands que toi par leur essence,  
Et plus grands par leur innocence,  
Quels objets pour tes yeux jaloux !

Il y a dans la peinture que *M. de Claris* fait de la chute de notre premier pere, & des suites funestes qu'elle a eues pour le genre humain, plusieurs vers dont tout Poëte pourroit se faire honneur. Personne ne peut non plus refuser de justes éloges à la description du passage de la mer rouge.

Feu *M. de la Motte*, dans son Poëme des Apôtres, avoit dit :

*Le muet parle au sourd, étonné de l'entendre.*

*M. de Claris* paraphrase cette image dans son Ode de la Religion sous la Loi de Grace.

Au Sourd , étonné de l'entendre ,  
 Le Muet se hâte d'apprendre  
 Qu'un Paralytique les suit ,  
 Et l'Aveugle , ouvrant la paupiere ,  
 Voit se ranimer la poussiere  
 D'un Mort que les vers ont détruit.

Si en quelques occasions , comme celle-ci , M. de Claris imite des modèles , il montre en plusieurs autres endroits , qu'il n'a pas besoin des ailes d'autrui , pour soutenir le vol le plus élevé.

LETTRES du Baron de Busbec, Ambassadeur de *Ferdinand I*, Roi des Romains , de Hongrie , &c. auprès de *Soliman II*, & nommé ensuite Ambassadeur de l'Empereur *Rodolphe II*, à la Cour de France sous le Regne de *Henri III*. Traduites en François avec des Notes historiques & Géographiques , par M. l'Abbé de Foy, Chanoine de l'Eglise de Meaux. *A Paris*, chez Jean-Baptiste Bauche, fils, Quai des Augustins, à l'Image Sainte Geneviève, & Laurent d'Houry, fils, rue de la vieille Bouclerie, 1748, 3 vol.

Les deux premières de ces Lettres furent imprimées pour la première fois à Anvers en 1581, sous le titre d'*Itinera Constantinopolitanum & Amazianum*. En 1590, on en donna une seconde Edition, dans

## 138 MERCURE DE FRANCE.

laquelle on ajouta la troisième & la quatrième Lettre, & l'on changea le premier titre, en y substituant celui-ci, *Augerii Giflenii Turcica Legationes. Epistola Quatuor.* Il parut deux autres Editions en 1592 & en 1632. Dans cette dernière, on publia, avec les Lettres précédentes, celles que le Baron de Busbec avoit écrites à l'Empereur Rodolphe II. Les réimpressions fréquentes de ce Recueil annoncent suffisamment l'empressement avec lequel il a toujours été recherché. On sçait d'ailleurs que personne n'a plus étudié & mieux décrit que le Baron de Busbec, les maximes, les mœurs, & les usages des Turcs; que personne n'a mieux connu les avantages & les défauts de leur Gouvernement; que ses Lettres, écrites de France à Rodolphe II, sont d'excellents Mémoires sur plusieurs événemens du Regne de Henri III, & qu'en général tout ce qui est sorti de la plume de ce Ministre, peut être regardé comme un modèle pour les Ambassadeurs, qui veulent rendre compte à leur Maître de ce qui se passe dans les Cours où ils résident. Le mérite de ce Livre a engagé M. l'Abbé de Foy, à le traduire, & à y joindre plusieurs notes historiques & géographiques. On trouve dans le premier volume de la Traduction les deux premières

Lettres de Busbec ; dans le second , les deux Lettres suivantes , avec la harangue d'un Ambassadeur Ture à Ferdinand , & les Articles du Traité de Paix , proposés par Soliman ; dans le troisième , le projet de guerre contre les Turcs , & les Lettres composées par Busbec , pendant son Ambassade à la Cour de Henri III.

ENTRETIENS sur la cause de l'inclinaison des Orbites des Planettes , &c. par M. Bouguer , de l'Académie Royale des Sciences. *Seconde Edition* , dans laquelle on a saisi l'occasion d'examiner l'étendue du mécanisme ou des loix de Physique. A Paris , chés Jombert , Quai des Augustins , in-quarto de 138 pages , avec deux planches , 1748.

Dans la premiere Edition , l'ouvrage que nous annonçons consistoit en trois Entretiens , précédés d'une Préface raisonnée , qui en contenoit une espece de précis. M. Bouguer y introduisoit deux Cartésiens , qui s'entretenoient familièrement avec un Newtonien. Chacun de ces Philosophes faisoit valoir son sentiment , & y restoit attaché. Cependant le Cartésianisme étoit comme adopté provisionnellement , & on le faisoit servir à la décision de la question proposée sur le cours oblique des Planettes. Le fond de l'ouvrage est le même. M.



Bouguer n'y a point touché dans cette seconde Edition , si ce n'est pour étendre ou éclaircir quelques articles , mais il a ajouté à la fin de chaque Entretien plusieurs remarques , qui forment comme autant de Dissertations complètes , & qu'on peut regarder désormais comme la partie essentielle du Livre. L'Auteur y a presque toujours eu en vûe de comparer entre elles les deux Physiques regnantes de notre tems , de vérifier celle qui s'accorde le mieux avec les Phénomènes , & d'éclairer le choix qu'en doivent faire les Lecteurs. La difficulté se réduit à décider si le mécanisme général ne consiste que dans les seules loix du mouvement , ou s'il s'étend à quelque principe de plus , qui trouve également sa force , comme les autres loix de Physique , dans la volonté toute-puissante de l'Auteur de la Nature.

M. *Née* , de la Rochelle , Avocat au Parlement , a donné au Public un Commentaire sur la Coutume des Bailliage & Comté d'Auxerre , anciens Ressorts & Enclaves , rédigée en présence des trois Etats. Ce Livre se vend chés Jean-Baptiste *Bauche* , fils , Libraire , Quai des Augustins , à sainte Geneviève.

Il y a eu un ancien Commentaire de cette Coutume , fait par un nommé *Billon*.

M. Née n'a rien épargné pour rendre le sien exact & complet. On trouve à la fin le Procès verbal de la Coutume, une Table alphabétique des matieres, & une Table des Villes, Bourgs & Paroisses, qui sont du ressort du Bailliage d'Auxerre.

Il paroît une Brochure de 94 pages in-12. imprimée à la Haye, qui a pour titre *Réception du Docteur Hequet, aux Enfers*. Elle est dédiée à M. Chicoineau, Premier Médecin du Roi. Quoiqu'elle ne semble avoir pour objet qu'une Critique ingénieuse sur l'abus de la saignée, & de l'étude de la Géométrie & de la Musique, pour la guérison des maladies, l'Auteur entreprend de prouver que les Physiciens modernes ne connoissent la Nature que superficiellement, & qu'ils prennent l'ombre pour le corps; il met dans une même cathégorie, non Aristote, mais les Péripatéticiens, les Cartésiens, & même Newton, dont le systême, dit-il, est la maladie épidémique de notre siècle; il le considere comme un grand Géomètre, mais il nie qu'il ait été Philosophe; il ajoute que ce qu'il a écrit touchant les couleurs, n'est qu'une pure idée; qu'il n'y a pas de vuide, & que c'est une folie de vouloir généralement tout soumettre au calcul. L'Auteur distingue deux natures dans l'homme, l'une inaltérable &

qui ne périt jamais ; l'autre édiflée par un perpétuel concours d'addition & de soustraction de principes & de matiere , dont la proportion, réglée par la nature , entretient l'équilibre & la vie ; & c'est à l'étude des moyens que l'Auteur indique pour conserver long-tems cet équilibre , qu'il invite les Médecins de s'appliquer , au lieu de réduire leur doctrine à la saignée , aux aposemes & à des diettes outrées , mais il prétend que l'homme doit coopérer de sa part par la sobriété.

ESSAI *sur la Castrametation , ou sur la mesure & le tracé des Camps , &c.* par M. le Blond , Professeur de Mathématiques des Pages de la grande Ecurie du Roi , & des Pages de Madame la Dauphine. *A Paris ,* chés Charles-Antoine Jombert , Quai des Augustins.

Cet ouvrage est très-bien exécuté. L'Auteur traite d'abord de la formation ou de l'arrangement des troupes. Il établit ensuite les regles générales qui s'observent dans l'ordre de bataille. Cet ordre consiste à faire camper l'armée de la même manière que les troupes s'y trouvent placées. L'ouvrage est terminé par un précis des gardes qu'on employe à la sûreté du Camp. M. le Blond a traité cette matiere différemment de ce qu'elle l'a été jusqu'à pré-

sent, c'est-à-dire en exposant des règles & des maximes, dont la formation du Camp n'est plus que l'exécution. Il reconnoît qu'il a tiré beaucoup de secours d'un manuscrit de feu M. le Comte de Chastellux, qui lui a été confié, & du Livre de M. le Marquis de Puysegur. Un tel aveu ne peut qu'augmenter le mérite de son travail auprès des Militaires. Ils n'y trouveront rien de purement spéculatif, ni d'une théorie trop recherchée. L'Auteur n'y suppose que la connoissance des premières règles de l'Arithmétique & des premiers Problèmes de la Géométrie pratique. Cet ouvrage peut donner de grandes lumières à ceux qui voudront s'instruire par des principes sûrs & par des conséquences bien déduites.

LEÇONS Élémentaires d'Astronomie Géométrique & Physique, Volume in octavo de 348 pages & 9 planches. *A Paris, chez les Freres Guerin, rue S. Jacques.*

BIBLIOTHEQUE Française, ou Histoire de la Littérature Française, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts, &c. par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hô-

pital. XI & XII volumes *in-12*, le premier de 472 pages, le second de 478. *A Paris*, chés Pierre J. *Mariette*, & Hyppolite Louis *Guerin*, Libraires, rue Saint Jacques, 1747.

DIALOGUE sur l'expérience des remèdes indiqués dans le Mémoire sur la goutte, imprimé à Nantes chés André *Querrou* - Imprimeur de l'Université, 1746, dans lequel on explique les principales difficultés que peuvent proposer les Gouteux; les effets des remèdes, suivant les différentes conjonctures; leurs propriétés & la manière de les appliquer, avec le nom des drogues qui entrent dans leur composition. *A Nantes*, de l'Imprimerie de la veuve P. *Mareschal*, Imprimeur du Roi, vis-à-vis le Puits-Lory, à la vertu, 1747. Brochure *in-octavo* de 52 pages. Cette Brochure se trouve à *Paris*, chés *Briasson*, Libraire rue S. Jacques, à la Science.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne, par le Pere *Barre*, Chanoine Régulier de sainte Geneviève, & Chancelier de l'Université de Paris. Tome IV, qui comprend les régnes depuis l'an 1039, jusqu'en 1152, *in-quarto* de 708 pages, non compris la Table des matieres. *A Paris*, chés Ch. J. *Baptiste de Lepine*, & Jean-Thomas *Hérissant*, Libraires, rue S. Jacques, 1748.

BENE-

BENEDICTI XIV. Pont. Opt. Max. olim  
*Prosperi Cardinalis de Lambertinis , primùm  
 Anconitana Ecclesia Episcopi , deinde Bono-  
 niensis Archiepiscopi , de Servorum Dei bea-  
 tificatione & Beatorum Canonisatione Liber I  
 & II. Editio tertia auctior & castigatior , ad  
 usum Academia Liturgica Conimbricensis.  
 Roma , typis Nic. & Marc. Palearinorum ,  
 1747.*

PRINCIPES de la Perfection Chrétienne  
 & Religieuse , divisés en deux parties. La  
 premiere traite de la perfection Chrétien-  
 ne , la seconde de la perfection Religieuse.  
 On y a joint des Supplémens pour les Vier-  
 ges Chrétiennes qui servent Dieu dans le  
 monde. *A Paris , chés la veuve Rondet , &  
 Labottiere , Libraires , rue S. Jacques , &  
 J. Desaint , & C. Saillant , Libraires , rue  
 Saint Jean de Beauvais , 1748 ; in-12.*

LE COUP D'ŒIL des Dictionnaires Fran-  
 çois , où l'ortographe de chaque mot est  
 prouvée par règles , par M. Jacquier , se  
 trouve à Paris , chés le Gras , au Palais ; la  
 veuve Piffot , Quai de Conty ; Briasson , rue  
 S. Jacques , & Chaubert , Quai des Augus-  
 tins , du côté du Pont S. Michel , 1748 ,  
*in-12.*

LE CHRETIEN fidèle à sa vocation , ou  
 Reflexions sur les principaux devoirs du  
 Chrétien , distribuées pour chaque jour du

G

mois, & utiles pour les retraites. *A Paris*, chés *Lottin & Butard*, Libraires, rue saint Jacques; *Desaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais, & *la veuve Robinot*, Quai des Augustins, 1748, in-12.

LE TOME XV de l'Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c. par le R. P. Dom Remy Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes & de S. Hydulphe, paroît depuis peu chés Ph. Nic. *Lottin*, Imprimeur-Libraire, & *J. H. Butard*, rue S. Jacques, à la Vérité, & chés *la veuve Pierres*, aussi rue saint Jacques, & *Paulus du Mesnil*, au Palais, 1748, in-quarto.

DICTIONNAIRE des Proverbes François, & des façons de parler, comiques, burlesques & familières, avec l'explication, & les étymologies les plus averées. *A Paris*, de l'Imprimerie de *Giffey*, chés *Savoye*, Libraire, rue S. Jacques, à l'Espérance, 1748, in-quarto.

HISTOIRE Littéraire de la France par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. Tome VIII, qui comprend le reste du onzième siècle de l'Eglise. *A Paris*, chés *Huart*, & *Moreau*, fils, rue S. Jacques; *Chaubert*, Quai des Augustins; *la veuve Brocas & Aumont*, rue S. Jacques; *David*, fils aîné, rue S. Jac-

ques; *Piget*, Quai des Augustins, & *Durand*, rue S. Jacques, in-quarto de 733 pages, sans l'Avertissement, 1748.

L'ANNEE MERVEILLEUSE. Comédie en un Acte & en Vers. Par M. *Roussseau*. Représentée par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi. A Paris, chés *Cailleau*, rue S. Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, à S. André, 1748. On a porté de cette Pièce à la lecture le même jugement qu'on en avoit porté à la représentation.

Le même Libraire débite la Tragédie de *François II*, Venise sauvée, le Méchant, la Gouvernante, l'Amour Castillan, Amestris, Aphos, la Rivale Suivante, l'Ecole amoureuse, les Petits Maîtres, le Bacha de Smyrne, les Tableaux, le Miroir, le Préjugé vaincu, la Dispute, & plusieurs autres des Pièces nouvelles de Théâtre.

GRAMMAIRE GEOGRAPHIQUE, ou Analyse exacte & courte du Corps entier de la Géographie Moderne. Ouvrage traduit de l'Anglois de M. *Pat. Gordon*, sur la seizième Edition. A Paris, chés *Durand*, rue S. Jacques, & *Piffot*, Quai des Augustins.

Ces Libraires nous ont envoyé, au sujet de cette Traduction, l'Avertissement que nous allons insérer.

Quoiqu'il y ait déjà bien des Traités

G ij



différens de Géographie, on a lieu d'espérer que le public recevra favorablement celui-ci. L'Auteur Anglois sçavoit, aussi-bien que personne, qu'il y a fort peu de sciences sur lesquelles on ait tant écrit que sur la Géographie; cette connoissance ne l'a pas empêché de donner son Livre, persuadé qu'il étoit, qu'en ce genre comme en tout autre, il suffit pour réussir, qu'un Auteur donne du nouveau, corrige les anciens, ou présente ses matieres dans un ordre & avec une méthode plus naturelle & plus simple. Il avoit remarqué que de tous les Auteurs qui l'ont précédé dans ce genre d'écrire, il n'y en avoit aucun qui n'eût péché sensiblement dans l'un des trois points suivans, 1°. Ou leurs Livres sont trop volumineux, & par-là refroidissent l'ardeur des jeunes gens & les empêchent de se livrer à cette étude. 2°. Ou ils sont trop abrégés & ne donnent qu'une connoissance sèche & bien superficielle des matieres. 3°. Ou enfin ils sont diffus & écrits sans ordre & sans méthode, & ne font qu'embarasser l'esprit des jeunes gens, sans qu'ils s'en apperçoivent, & empêcher les progrès qu'ils auroient pû faire dans la Géographie. L'Auteur Anglois a eu pour but d'éviter dans ce Traité ces trois inconvéniens. On peut assurer qu'il a tenu pa-

role. La forme de son Livre fait voir qu'il  
 a évité le premier. C'est un *in-octavo* assés  
 gros à la vérité, mais dans lequel il n'a  
 rien fait entrer que ce qu'il est absolument  
 nécessaire & indispensable de sçavoir pour  
 acquérir quelque teinture de la Géogra-  
 phie. Il a mis son Livre à couvert du re-  
 proche de trop de briéveté, par le soin  
 qu'il a eu d'y insérer, dans chaque article,  
 des matieres qui sont en même-tems  
 instructives & très-amusantes. Enfin on  
 verra par la méthode qu'il a suivie, s'il  
 a trouvé moyen de remédier au troi-  
 sième inconvénient. Quinze éditions;  
 épuisées en assés peu de tems, ont été la  
 récompense de son travail. Il est vrai que  
 la multitude des éditions n'est pas toujours  
 un moyen infallible pour juger de la bon-  
 té d'un Livre, mais en fait de Livres de  
 sciences, elles prouvent du moins qu'un  
 ouvrage, qui jouit d'un pareil succès, méri-  
 te d'être préféré à tous les Livres du même  
 genre. C'est sur la seizième édition qu'on a  
 travaillé la Traduction qu'on donne au  
 Public. On a donc lieu d'esperer que pour  
 avoir changé de Langue, ce Livre ne sera  
 pas moins bien reçu en France qu'il l'a été  
 en Angleterre.

On ne croit pas pouvoir rendre un comp-

le plus exact de cet ouvrage , qu'en rapportant les propres termes dont l'Auteur s'est servi dans la Préface qu'il a mise à la tête de la seizième Edition de son Livre.

» Tout cet ouvrage , dit-il , est divisé en  
 » deux parties ; dans la première on considère le Globe terrestre en général ; la seconde contient une description particulière de ce même Globe.

» Partie première. Dans l'explication générale que je donne du Globe , j'ai renfermé quatre chefs , dont j'ai fait quatre Sections. 1°. J'ai expliqué par des définitions , des descriptions & des étymologies , tous les termes qui sont absolument nécessaires pour bien connoître le Globe , ainsi que les Tables Analitiques de ce Traité. 2°. J'ai exposé tous les Problèmes curieux qu'on peut résoudre au moyen du Globe. 3°. J'ai ajouté différens Théorèmes de Géographie , qui sont des propositions connues par elles-mêmes , ou qui se déduisent clairement des Problèmes précédens. 4°. Enfin j'ai parcouru , en passant , toute la surface du Globe terrestre , en tant qu'elle est composée de terre & d'eau , qui sont les seules parties qui la constituent ; on trouvera dans cette quatrième Section une énumération exacte.

» te de tous les Continens, Isles, presqu'Is-  
 » les, Isthmes, Promontoires, Montagnes,  
 » Océans, Mers, Golphes, Détroits, Lacs  
 » & Rivieres, qui couvrent la surface du  
 » Globe terrestre.

» Seconde partie, contenant un point  
 » de vûe détaillé de la surface du Globe.  
 » On entend par ce point de vûe une des-  
 » cription exacte de tous les Pays remar-  
 » quables qui se trouvent sur la surface de  
 » la terre, & des differens Peuples qui  
 » les habitent. Voici le détail dans le-  
 » quel on est entré à cet égard : on y parle  
 » de leur situation, étendue, division, sous-  
 » divisions, Villes principales, nom, air,  
 » qualité de terrain, marchandises, com-  
 » merce, raretés, Archevêchés, Evêchés  
 » & Universités, mœurs, langage, Gou-  
 » vernement, Armoiries & Religion.

Ce qu'on s'est proposé de dire sur chacun  
 de ces chefs paroît encore mieux par la Ta-  
 ble suivante.

|                                     |                                                      |                                              |                                                   |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Par rap-<br>port à la<br>situation. | son rappor-<br>te en peu<br>de mots les<br>degrés de | Longitu-<br>de<br>Latitude.                  | & entre quelles<br>contrées un<br>Pays est situé. |
| A l'éten-<br>due.                   | on y voit<br>ses vérita-<br>bles di-<br>mensions.    | de l'Est à<br>l'Ouest,<br>du Sud au<br>Nord. | réduites en<br>lieues d'une<br>heure.             |

G iiii

- Par rapport à la division. } Les cantons ou classes générales auxquelles un pays peut être rapporté.  
 La maniere de trouver ces cantons ou classes.
- A la sous-division. } Les Provinces particulieres qu'un pays contient, & la maniere de trouver promptement ces Provinces sur les Cartes.
- Aux Villes principales. } Les noms modernes de ces Villes, & la méthode pour trouver ces Villes promptement.
- Au nom. } Comment les Anciens les nommoient; les differens noms modernes & leur étymologie.
- A l'air. } Sa nature, s'il est froid ou chaud, &c. Les antipodes de cette partie du Globe.
- A la qualité du Sol. } Son véritable climat.  
 Ses productions naturelles.  
 L'étendue des jours & des nuits.
- Aux marchandises. } Celles en particulier que le pays produit.
- Au Commerce. } Quelles sont les marchandises de son crû, & celles qu'il tire d'ailleurs.

|                                                        |                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aux raretés.                                           | Les raretés naturelles : où<br>on les trouve certainement.<br>Celles qui viennent de l'art ,<br>& surtout les monumens de<br>l'Antiquité.        |
| Aux Arche-<br>vêchés, Evê-<br>chés & Uni-<br>versités. | Leurs noms & leur nom-<br>bre.                                                                                                                   |
| Aux mœurs.                                             | Le tempéramment naturel<br>& les Coûtumes les plus re-<br>marquables des habitans.                                                               |
| Au langage.                                            | Sa composition & ses pro-<br>priétés.                                                                                                            |
| Au Gouver-<br>nement.                                  | Sa nature ou sa véritable<br>constitution. Les Tribunaux<br>publics de Judicature.                                                               |
| Les Armoi-<br>ries.                                    | Son Ecuillon écartelé.<br>Sa devise.                                                                                                             |
| A la Reli-<br>gion.                                    | Ses principaux articles fon-<br>damentaux , quand & par<br>qui le Christianisme y a été<br>porté , supposé que cette<br>Religion y soit exercée. |

Tel est l'ordre particulier qu'on a suivi dans la description de chacune des contrées de la terre. Voici maintenant l'ordre général qui regne dans la seconde partie de cet ouvrage. Elle contient quatre Cha-

pitres, qui traitent de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. On trouve au commencement de chaque Chapitre une division qui a plusieurs branches & qui forme plusieurs Sections; on voit, avant que de passer à ces Sections particulières, des Tables analitiques qui désignent en abrégé tout ce qui doit être traité dans toute l'étendue du Chapitre; ensuite on passe aux Sections qui souvent sont encore subdivisées & forment différens Paragraphes. La dernière Section de chaque Chapitre traite des Isles qui sont situées dans la partie de la terre, dont il a été question dans ce Chapitre.

L'Auteur Anglois ajoûte, à la fin des deux parties qui composent son Livre, un Appendice où il donne un détail abrégé des plantations que les Nations Européennes ont établies en Asie, en Afrique & en Amérique, & il finit son ouvrage par une Table alphabétique de deux ou trois cens noms de Villes, avec leurs différens degrés de Latitude & de Longitude.

Telle est la méthode que M. Gordon a suivie dans sa Grammaire Géographique, & cette méthode a été si fort goûtée en Angleterre, que les Ecoles publiques ont adopté son ouvrage, & l'enseignent aux jeunes gens dans leurs exercices.

On a trouvé en France cette méthode si

naturelle & si claire, qu'on a crû devoir suivre pas à pas l'Auteur Anglois, sans s'en écarter aucunement. On a crû seulement devoir faire quelques changemens dont on va rendre compte, 1°. M. Gordon a écrit pour les Anglois, à qui il n'importoit pas d'avoir de la France une connoissance plus étendue que des autres Etats de l'Europe, ainsi il s'est renfermé à cet égard dans des bornes qui ont paru trop resserrées pour des François, entre les mains de qui on avoit dessein de faire passer cette Traduction. On a senti que si la connoissance un peu détaillée de la situation de tous les pays que renferme la surface du Globe, étoit d'une grande utilité, & devoit faire partie de l'éducation des jeunes gens, il étoit d'une nécessité indispensable pour des François, de connoître leur propre pays d'une manière plus étendue. On s'est donc crû obligé de suppléer à cet égard au défaut de l'Auteur Anglois. On a jugé à propos d'ajouter à la fin du Livre, par manière de supplément, une description de la France assez détaillée. On la considère sous la division la plus ordinaire & la plus commode, c'est-à-dire par Gouvernemens; on compte ordinairement douze grands Gouvernemens qui ont fourni la matière de douze Sections, auxquelles on en a ajouté une treizi-



## 156 MERCURE DE FRANCE.

zième, où il est parlé des païs nouvellement cōquis. Du reste on s'est attaché scrupuleusement, même dans ce Supplément, à la méthode qui a été gardée dans le reste de l'Ouvrage.

2°. La Table alphabétique des principales Villes du monde, qui se trouve dans l'original Anglois, a paru fort utile, en ce qu'elle donne aux jeunes gens la facilité de trouver tout d'un coup sur les Cartes Géographiques la véritable position d'un lieu quelconque par rapport aux autres Villes voisines; on a pensé que le vrai moyen d'en accroître l'utilité étoit de l'augmenter considérablement. Ainsi on a mis à la fin du Livre une Table alphabétique qui contient environ 3000 Villes avec leurs differens degrés de Longitude & de Latitude, qui ont été calculés avec soin sur des Cartes faites exprès, dont on a fait un Corps, qui se trouve chés le même Libraire, sous le titre de *Atlas portatif, Géographique & Militaire*.

On assure le public qu'on n'a épargné ni les soins, ni la dépense pour rendre cet Atlas utile & agréable au Public.

LETTRE de Madame de \* \* \* à Madame la Marquise de \* \*, sur la formation des Etres & la combinaison infinie des Principes. *A la Haye, 1748.*

SUPPLÉMENT pour prouver les vertus de la Poudre Royale fébrifuge du sieur de la Jutais. *À la Haye*, chés *Wendermeen*, dans le Grocester; 1748. Petit ouvrage par demandes & par réponses, dans lequel sont présentées plusieurs raisons solides touchant la mortalité causée par les fluxions de poitrine, pleuresies, pleurimonies & autres maladies, avec le moyen sûr d'y remédier, sans employer l'usage des saignées, réitérées.

LA PUISSANCE DE BACCHUS, Cantatille nouvelle pour une Basse-taille à voix seule, avec symphonie, mise en Musique par M. de Montgaultier. Prix en blanc 36 sols. Se vend à *Paris*, chés l'Auteur, rue des deux Ecus, dans la maison de M. Ranté, Brodent, & aux adresses ordinaires.

On trouve chés *David le jeune*, Libraire, Quai des Augustins, au S. Esprit, les Livres ci-après.

*Recueil d'Observations curieuses sur les Mœurs, les Coûtumes, les Usages, les différentes Langues, le Gouvernement, la Mythologie, la Chronologie, la Géographie ancienne & moderne, les Cérémonies, la Religion, les Mécaniques, l'Astronomie, la Médecine, la Physique particulière, l'Histoire naturelle, le Commerce, la Navigation, les Arts & les Sciences*

## 158 MERCURE DE FRANCE.

de differens Peuples de l'Afre , de l'Afrique  
& de l'Amérique. *in-12.* 4 vol. 10 liv.  
reliés.

*Les Principes du Droit naturel*, par Bur-  
lamaqui, *in-octavo*, 2 vol. brochés, 3 liv.

*Pratique de Médecine*, tirée des Ecrits d'Hy-  
pocrate & des plus célèbres Auteurs mo-  
dernes. *in-quarto*, 4 vol. 10 liv. reliés.

*Manuel Philosophique*, ou Précis univer-  
sel des Sciences, 2 vol. 4 liv. reliés.

L'ETAT DE LA FRANCE. Nouvelle Edi-  
tion. Six volumes *in-12*.

*Antoine Philibert*, Libraire à Genève,  
débite un livre nouveau, intitulé *l'Origine  
de l'Univers*, expliquée par un principe de  
la matiere, *in-12.* 1748, imprimé à Mont-  
pellier.

On imprime en Suisse les fameux Mé-  
moires de l'Abbé de *Montgon*, en 6 vol.  
*in-12*, dont les trois premiers se distribue-  
ront en Septembre ou Octobre.

---

## ESTAMPES NOUVELLES.

**L**E Sieur *Moyreau*, Graveur du Roi,  
rue Saint Jacques, à la vieille Poste,  
vis-à-vis la rue du Plâtre, a gravé *la Grotte  
du Maréchal*, d'après le tableau original  
de *Philippe Wouvermans*.

*EXPOSITION DES TABLEAUX.*

Cette exposition s'est faite à l'ordinaire le 25 du mois dernier dans le grand Salon du Louvre. Une maladie dangereuse ayant tenu long-tems M. Carlo Vanloo dans l'inaction, & plusieurs tableaux, envoyés de Rome par M. de Troy, n'étant arrivés que tard, la privation des ouvrages de ces grands Maîtres a fait paroître le Salon moins orné qu'il ne l'est quelquefois. Mais cette année comme les précédentes, on a senti quel service feu M. Orry a rendu à la Peinture, en établissant parmi les Peintres de l'Académie l'usage de soumettre leurs productions au jugement du Public. Dans ce combat d'émulation, le mérite est toujours certain d'être couronné par les mains de l'impartialité, & ceux des athlètes, qui sont obligés de céder la victoire, apprennent à la remporter à leur tour.

Entre les ouvrages exposés par les Académiciens, deux des tableaux, qui ont le plus attiré l'attention des Connoisseurs, sont un de cinq pieds deux pouces de haut sur trois pieds & demi de large, représentant la Décolation de Saint Jean, & un dans lequel Saint Mathieu est peint écri-

vant son Evangile. Ces deux morceaux sont de M. Dumont *le Romain*.

On a donné avec justice les plus grands éloges à une Nativité , composée par M. Boucher. Toutes les graces de l'imagination de ce Peintre charmant se sont fait remarquer dans un autre tableau , où il nous représente un Berger , qui montre à jouer de la flûte à sa Bergere.

M. Restout a dignement soutenu sa réputation par plusieurs grands morceaux d'histoire , surtout par un tableau qui a dix pieds de hauteur & sept de large. La vraie Croix ayant été prise en 614 par Chosroës , Siroës , fils de ce Monarque , la rendit quatre ans après à Heraclius , en signant la paix avec cet Empereur. Par le même Traité , tous les Captifs Chrétiens , entre autres Zacharie , Patriarche de Jérusalem , furent remis en liberté. Cet événement est le sujet du tableau que nous indiquons.

Tous les bons juges ont applaudi particulièrement à la partie du dessein dans le martyre de Saint Ferreol , par M. Natoire. On y voit le Saint , après avoir été délivré miraculeusement de la prison , où il avoit été enfermé par ordre du Prêtreur de Vienne en Dauphiné , être repris aux environs du Rhône par les soldats qui le

poursuivoient. Ils le lient, & dans le même moment un d'eux lui coupe la tête. Cet ouvrage est destiné pour Marseille, & doit être placé dans l'Eglise Paroissiale de Saint Ferreol. S'il nous convenoit de hazarder nos remarques sur un art qui ne paroît pas être de notre ressort, nous ajouterions ici, que pour les tableaux de grande machine, les grands effets, & ce qu'on appelle en Peinture les belles masses, sont ce qu'on souhaite principalement.

Il n'a pas été nécessaire d'être fort versé dans cet Art, pour reconnoître l'excellence d'un tableau, dans lequel M. Oudry a représenté une Lais avec ses Marçassins, attaquée par deux Dogues de la forte race. Un morceau si admirable a frappé également les connoisseurs & les ignorans par la fierté de la touche & par la vérité de l'imitation. On ne peut non plus trop louer deux petits tableaux peints sur cuivre par le même Auteur. Dans l'un, sont une Perdrix & un Lièvre, attachés à un arbre, & deux Chiens, dont l'un dort. L'autre est un Chien en arrêt sur des Faïsans qui sont dans des bleds. La multitude d'autres ouvrages de differens genres, dont M. Oudry a rempli le Salon, montre sa merveilleuse facilité.

Celle de M. Pierre ne mérite pas moins d'être admirée. Il a mis cette année au Salon un grand tableau, représentant le Martyre de Saint Thomas, Archevêque de Cantorbery ; deux autres ; qui représentent deux Bacchanales ; deux Bambochades , l'une de Payfans qui se baignent , l'autre d'une fête dans un camp ; une tête au Pastel, représentant la Poésie ; un dessus de porte pour l'Appartement de Monseigneur le Dauphin. Quelques personnes difficiles désireroient un peu plus d'intention dans certaines figures , mais les plus sévères ont rendu justice à la fermeté du pinceau de l'Auteur.

On a trouvé beaucoup de beautés , soit pour l'effet , soit pour la composition , dans une sainte Famille, & dans le Joseph, de M. Hallé. Il semble que dans le premier de ces ouvrages ce Peintre ait emprunté le pinceau du *Guide*.

En arrivant au Salon , tout le monde y cherche avec empressement les ouvrages de M. Chardin , & l'on est toujours fâché de n'y en pas rencontrer un plus grand nombre. Cette année , nous n'avons eu qu'un petit Tableau de ce Peintre rare , mais nous pouvons assurer que de célèbres Artistes nous ont dit que ce morceau étoit enchanteur. Ce témoignage est plus flatteur

pour M. Chardin que toutes les louanges que nous pourrions lui donner.

Les Peintres de Portraits ne se sont pas moins distingués dans leur genre , que les autres Académiciens. M. Tocqué a déployé tous ses talens dans le Portrait en pied de feuë Madame la Dauphine , dans celui de M. l'Abbé de Lowendalh , & dans celui de M. Sélon. Ceux des deux Dames de France qui sont à l'Abbaye de Fontevrault , peints par M. Nattier , ont captivé tous les suffrages par leur finesse & par leur agrément. Le prodigieux la Tour est si connu , que c'est presque une espèce de superfluité que de faire l'éloge des ouvrages qui sortent de ses mains. Nous nous contenterons de dire que son Portrait de la Reine , celui de M. le Maréchal Duc de Belle-Isle , & celui de M. Dumont *le Romain* , sont comparables à tout ce qu'il a fait de plus beau.

Il seroit injuste de parler seulement des productions de nos Peintres , & de garder le silence sur celles de nos habiles Sculpteurs. Plusieurs ouvrages de ces derniers ont paru avec avantage dans le Salon. On doit compter dans ce nombre les Bustes de l'illustre M. de Fontenelle & du fameux M. de Voltaire , par M. le Moine ; celui de Mlle \*\*, en terre cuite , par M. Vassé , &

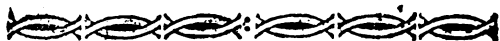


un modèle en plâtre de quatre pieds de hauteur, représentant la France qui embrasse le Buste du Roi. Ce morceau est de M. Falconnet, & il doit être exécuté en marbre de même grandeur pour Sa Majesté.

Nous ne devons pas non plus omettre dans cet article les empreintes de plusieurs pierres gravées par M. Guay, entr'autres de celle représentant une Leda dans l'eau, & de celle dans laquelle Apollon couronne les Génies de la Peinture & de la Sculpture; ouvrages vraiment dignes de l'antiquité.

La crainte d'être trop longs nous-a empêchés de faire mention de plusieurs autres morceaux, soit de Peinture, soit de Sculpture, ou de Gravure, auxquels on ne peut refuser de sincères applaudissemens. Si nous n'avons rien dit des Tableaux de M. Oudry le fils, & de ceux de M. Vernet, ce n'est pas que nous n'ayons remarqué que le premier marche sur les traces de son pere, & que le second promet d'atteindre un jour le Claude Lorrain.





## NOUVELLES ETRANGERES.

DE CONSTANTINOPLE le 1<sup>r</sup>. Juillet.

**Q**uelques précautions que le Grand Visir prenne pour maintenir la tranquillité dans cette Capitale, il a beaucoup de peine à y réussir, & le 21 du mois dernier une nouvelle sédition éclata. Plusieurs mutins, ayant à leur tête un Emir nommé Ali, s'assemblerent dans les environs de Bit Bazar, & demanderent qu'on changeât le Gouvernement. Bien-tôt toute la Ville fut en mouvement, & la Révolte auroit pû avoir des suites fâcheuses, mais aussi tôt que le Chorbagy du Quartier du Sultan Bajazet en fut averti, il sortit avec sa Compagnie, & chargea les Rebelles. Le Koulouck de Parmack Capy en fit de même, & une partie des habitans se joignit à ces Officiers. Pendant qu'ils s'opposoient aux mutins, le Grand Visir se rendit sur les lieux avec toute sa maison. Alors l'épouvante étoit générale, & on avoit fermé les boutiques. Ce Ministre ordonna qu'on les rouvrit. Un jeune Turc, animé par la présence du Grand Visir, fondit sur le Chef des Conjurés, & d'un coup de sabre lui trancha la tête. Il la porta sur le champ au Premier Ministre, qui outre un présent considérable qu'il lui a fait, lui a assigné une pension de cent cinquante aspres par jour. Les Rebelles ayant été enveloppés, on tua tous ceux qui continuèrent de se défendre, & on fit les autres prisonniers. Lorsque le calme fut rétabli, le Grand Visir parcourut les differens Quartiers, & doubla toutes les Gar-

**des.** Depuis , on a arrêté un grand nombre de complices de la rebellion , & après les avoir étranglés pendant la nuit, on a jeté leurs corps dans la mer. Cette révolte avoit été tramée à Scutari, & les Conjurés devoient attaquer en même-tems plusieurs endroits de Constantinople , mais heureusement quelques-uns d'eux précipiterent l'exécution du projet , & leur impatience l'a fait échouer. Quoique le désordre ait duré très-peu de tems , le Peuple en fut si effrayé qu'il courut enlever le pain chés tous les Boulangers, dans la crainte d'en manquer si la sédition devenoit plus considérable. Le Grand Seigneur a envoyé une Pelisse de Martre Zibeline au Grand Visir , pour témoigner sa satisfaction de la prudence & de la fermeté, avec lesquelles ce Ministre s'est conduit.

*De la même Ville , le 14 Juillet.*

La sédition dont on a fait mention il y a quelque tems , & qu'on croyoit apaisée , a eu des suites. Les mécontents se sont assemblés en si grand nombre , que le Grand Seigneur , ne se croyant pas en sûreté dans le Serail , en est sorti déguisé pour se mettre à la tête des Janissaires. Ces derniers ont attaqué les Rebelles , & il y a eu beaucoup de sang répandu de part & d'autre. Sa Hautesse est venue cependant à bout de calmer cette seconde révolte ; le Grand Musti , le Chiaoux Bachi , & le Janissaire Aga ont été déposés.

On a appris de Derbent , que les divers Prétendants à la Couronne de Perse se faisoient une guerre sanglante ; que tout étoit en combustion dans ce Royaume , & que cette fermentation étoit entretenue par les ressorts secrets que le Grand Mogol faisoit mouvoir pour se venger de la persécution

que Thamas Kouli Kam lui a fait éprouver. Le bruit court que le Schach, neveu de cet Usurpateur, a été massacré par le Parti d'un de ses Concurrans, mais cette nouvelle a besoin de confirmation.

DE PETERSBOURG, le 24 Août.

**I**L est arrivé de Hanover un courier, dépêché par le Comte de Czernichew, pour informer l'Impératrice, que l'ouvrage de la pacification générale étant près de sa conclusion, le Roi de la Grande Bretagne & la République des Provinces Unies avoient jugé qu'il n'étoit point nécessaire que les trente-sept mille Russiens, qu'ils ont pris à leur solde, continuassent leur marche vers les Pays-Bas. On a sçu par les mêmes lettres, que comme ces Puissances étoient convenues avec le Roi Très - Chrétien de faire retourner lesdites troupes en Russie, il avoit été résolu de profiter de la saison favorable pour les faire repasser par la Pologne avant le commencement de l'hyver. Le Lord Hindford, Ambassadeur de sa Majesté Britannique, ayant reçu un courier sur le même sujet, ce Ministre a eu à cette occasion une audience particulière de sa Majesté Impériale, qui lui a témoigné qu'elle voyoit avec joye que les Puissances Belligerentes fussent sur le point de terminer leurs differends, & de rendre la tranquillité à l'Europe. Le lendemain l'Impératrice a écrit aux Ministres qui résident de sa part auprès du Roi de la Grande Bretagne & des Etats Généraux des Provinces Unies, de les assurer de ses sentimens à cet égard, & de leur déclarer qu'elle acceptoit la proposition que ces Puissances lui faisoient par rapport au Corps auxiliaire de troupes qu'elle leur

avoit fourni. On compte que ce Corps pourra être de retour au commencement de Novembre, & qu'il sera mis en quartiers dans la Livonie & dans les Provinces voisines, où il sera distribué dans les mêmes endroits qu'il occupoit l'année dernière sur les frontieres de la Curlande. Les Etats de cette dernière Province ont envoyé une Députation à sa Majesté Impériale, pour lui donner part de la résolution qu'ils ont prise de demander à la prochaine Diette de Pologne de pouvoir élire un Souverain. On a appris par des dépêches du Gouverneur d'Astracan, que les Négocians Russiens & Anglois, qui sont à Derbent, l'avoient prié de leur envoyer des Navires, afin de charger les marchandises apportées par une Caravane de Perse, & de les transporter à leur destination.

#### DE WARSOVIE, le 30 Août.

**L**E Roi a nommé Chevaliers de l'Ordre de l'Aigle Blanc M. Dambowsky, Evêque de Plocko; M. Krerkowsky, Palatin de Culm; le Comte Sapieha, Palatin de Miezlavie; M. Garozinski, Castellan de Posnanie; M. Cossouki, Trésorier de la Cour; le Comte Sapieha, Grand Trésorier de Lithuanie; le Prince Radzivil, Grand Echanton de ce Duché; M. Humiecki, Porte Epée de la Couronne, & le Prince Lubomirski, Grand Ecuyer Tranchant. Les Députés de la Noblesse du territoire dépendant de cette Capitale ont élu quatre Candidats pour chacune des trois charges de Notaire, de Juge & de Subdélégué, & ils en ont remis la Liste au Roi, afin que sa Majesté choisît parmi ces sujets ceux auxquels elle jugeroit à propos de conférer ces emplois. Le Régiment de Cheval-Legers du Comte de Bruhl, Premier

mier Ministre du Roi, fit il y a quelques jours l'exercice en présence de ce Seigneur. Un courier extraordinaire a apporté la nouvelle que le Corps auxiliaire des troupes Russiennes, qui est au service du Roi de la Grande Bretagne & de la République des Provinces Unies, avoit reçu ordre de retourner en Russie, & qu'il devoit repasser par ce Royaume. Les lettres de Posnanie marquent que le Tribunal Assessorial de la Noblesse de ce Palatinat a suspendu ses séances jusqu'à la séparation de la Diette particuliere de la Province. Ces lettres ajoutent que la plupart des habitans du pays de la Podolie & de l'Ukraine se sont retirés dans les Provinces voisines, afin d'y chercher de la subsistance, les sauterelles ayant ravagé presque toutes leurs terres. Le Comte Radzeusky, Chambeellan de la Province, mourut le 4 de ce mois après une courte maladie.

DE STOCKHOLM, le 16 Août.

**P**our favoriser les progrès de la Pêche sur les côtes de ce Royaume, le Roi a accordé plusieurs privilèges aux personnes qui s'y emploieront. Sa Majesté a disposé du commandement de la Forteresse de Christianstadt en faveur de M. Chrestien de Bernekow. Le Prince Royal a établi une Académie, pour y faire élever à ses dépens vingt-quatre jeunes Gentilshommes. Ces jours derniers, un Indien, qui a embrassé le Christianisme, reçût le Baptême dans la principale Eglise de cette Ville, & il fut nommé Adolphe Louis. Le Prince Royal & le Prince Gustave, accompagnés d'un grand nombre de personnes de distinction, assisterent à cette cérémonie. Il y a eu depuis peu un incendie à Gessle, & plusieurs maisons ont été

H

réduites en cendres. On a reçu avis que l'Impératrice de Russie avoir ordonné de transporter de Revel & de Riga quantité de provisions, pour remplir les magasins de Wybouig & de quelques autres Places voisines. Les lettres de Warlovie marquent que le Grand Général de la Couronne de Pologne a contremandé les Députés de l'armée, qui devoient s'assembler le 5 du mois prochain dans la Ville de Koslow. Le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Gnesne a élu M. Iwansky, un de ses Capitulaires, pour Administrateur Général de l'Archevêché. Un incendiaire, qui a été arrêté dans le plat pays, a été conduit dans les prisons de Léopol.

Le Comte de Panin, Ministre de l'Impératrice de Russie, a remis au Comte de Tessin, Président du Collège de la Chancellerie, une lettre par laquelle cette Princesse mande au Roi que comme sur la réquisition de sa Majesté elle a rappelé le Baron de Korff, son Ministre en cette Cour, elle se flatte que le Roi voudra bien aussi rappeler M. de Wolfenstierna, qui réside de la part de sa Majesté à Pétersbourg. Sa Majesté a envoyé ordre au Gouverneur Général de la Finlande de distribuer les troupes dans les principaux endroits de la frontière, & de les y faire cantonner. Selon les avis reçus de Pétersbourg, l'Impératrice de Russie a déclaré qu'elle feroit un voyage à Moscou, aussi tôt que la saison permettroit de se servir de traîneaux. Cette Princesse a donné au Vice-Amiral Bars le commandement de l'Escadre qui croise dans la Mer Baltique. Outre le Corps de Cosaques, commandé par l'Atteman Krafnoschokoff, on attend deux autres Corps des mêmes troupes, lesquels ont pris leur route par Pleskow, & qui sont sous les ordres des Attemans Froloff & Jesse-

*now.* M. de Steveren , Conseiller d'Etat de sa Majesté Impériale de Russie ; le Major Général Soltikoff , Vice-Gouverneur de Moscou , & M. Annibal , aussi Major Général , ont été nommés par le Grand Duc de Russie Chevaliers de l'Ordre de Sainte Anne.

*De la même Ville , le 31 Août.*

**L**E Secrétaire d'Ambassade , chargé des affaires du Roi de la Grande Bretagne , se rendit le 13 à Carlsberg , & il y eut une audience particulière du Roi , à qui il annonça que sa Majesté Britannique se proposoit de nommer , après son retour à Londres , un Ministre pour venir ici travailler avec ceux de sa Majesté à accommoder l'affaire qui regarde le Colonel Guydikens , & à rétablir la bonne harmonie entre les deux Cours. On croit que le Baron de Hopken , qui doit aller résider à Pétersbourg en qualité de Ministre du Roi à la place de M. de Wolfenstierna , sera chargé de passer à Hanover , & d'y exécuter une commission relative à cette affaire. Les Vaisseaux qu'on a construits depuis peu à Carelskroon , ont mis à la voile pour la Norwege. Le Baron de Rosen , Gouverneur de la Province , a fait à Abo , au nom de sa Majesté , la cérémonie de revêtir des marques de l'ordre de l'Epee M. Daniel Zander , Lieutenant Général , & le Major Général Lantingshausen. Il a posé la première pierre du Fort que le Roi a ordonné de bâtir près de Helsingfors , & qui sera nommé Ulichsborg. M. Axel Patrice Thompson , Commandant de Warberg , y mourut le 4 de ce mois.

Il est arrivé de Pétersbourg un courier dépêché par M. de Wolfenstierna , pour informer sa Majesté que dans la dernière audience qu'il a eue de

H ij



L'Impératrice de Russie, cette Princesse lui avoit renouvelé les assurances de la disposition où elle étoit d'entretenir la plus parfaite amitié avec la Suède, & que le renfort de troupes, qu'elle avoit fait marcher du côté de la Finlande, ne devoit causer aucune inquiétude aux Suédois, puisqu'elle avoit ordonné que ses troupes n'entreprissent rien qui pût donner la moindre atteinte aux Traités entre les deux Puissances. Quoique cette nouvelle ait beaucoup tranquillisé cette Cour, on ne laisse pas de continuer de prendre à tout événement les précautions convenables pour ne pas être surpris par une attaque imprévue. Le Roi est toujours à Carlsberg, & comme sa santé chancelante ne lui permet pas de vacquer assidûment aux affaires du Gouvernement, il a été réglé que lorsque sa Majesté ne pourroit pas signer elle-même les expéditions, elles le seroient par un certain nombre de Sénateurs, & qu'elles seroient contresignées par un Secrétaire d'Etat. Le Baron de Hopken, Ministre du Roi à la Cour de Berlin, & nommé pour aller résider en la même qualité auprès de l'Impératrice de Russie, viendra ici avant que de se rendre à Pétersbourg. Il y a eu hier près de cette Ville un grand incendie, dans lequel la maison, où on prépare le goudron, a été entièrement réduite en cendres. Les lettres de Finlande marquent que les troupes, envoyées dans cette Province par l'Impératrice de Russie, y sont arrivées, & qu'il s'y trouve actuellement trente mille Russiens, en y comprenant les Régimens qui y étoient déjà en quartiers. Le Feldt-Maréchal Laszy doit venir en faire la revue, & il visitera ensuite les magasins de Wybourg & des Places voisines. Ces troupes ont ordre de se tenir tranquilles dans leurs quartiers, & de ne rien faire qui puisse donner le moindre ombrage aux Suédois.

*De Vienne, le 2 Septembre.*

**L**E Comte de Sintzheim, Ministre Plénipotentiaire de l'Electeur de Baviere, a eu à Schombrunn une audience patticuliere de leurs Majestés Impériales. Il conféra ensuite avec le Comte d'Uhesfeld, Chancelier de la Cour. Le Comte de Kvenhuller, Grand Chambellan de l'Impératrice Reine, fit le même jour, au nom de l'Empereur, la cérémonie de poser la premiere pierre de l'Eglise que les Religieux de l'Observance font construire en cette Ville. Selon les arrangemens pris par le Conseil de guerre pour la maniere dont les troupes seront distribuées après la Pacification générale, l'Impératrice Reine laissera dans les Pays-Bas les Régimens de Ligne, de Wirtemberg, de Giulay, de Los Rios, de Betlem, de Damnitz, de Baroon, de Vivari, de Stirum, de Benthem, de Salin, de Nadafti, de Bareith, d'Aremberg, de Platz, d'Arberg & de Prié. Ils seront commandés par le Comte de Chanclos, qui aura sous lui les Lieutenans Feldt - Maréchaux Tornaco, Dungen, Benthen & Bournonville; le Prince d'Aremberg, le Baron d'Arberg & le Comte d'Erberfeld, Majors Généraux. Quatre Régimens reviendront en Autriche sous les ordres des Majors Généraux Spada & Villana. Le Baron de Lutzen, Lieutenant Feldt-Maréchal, se rendra en Moravie avec les Majors Généraux Buckoy & Burckausen, & avec deux Régimens. Le Département des Lieutenans Feldt Maréchaux Philibert & Kollowrath, qui auront avec eux les Majors Généraux Walbrun, Siceri & Vivari, & quatre Régimens, sera en Bohême. On enverra en Hongrie quatre

H iij

Régimens, & toutes les troupes Nationales de ce Royaume, sous les ordres des Lieutenans Feldt-Maréchaux Grune, Merci & Marchall, & des Majors Généraux Haller, Winckelman, Dourlach & Radicati. Le second Bataillon du Régiment de Koilowrath prit le 3 la route de Transilvanie, & il sera remplacé ici par un Bataillon du Régiment de Molck.

Les Etats des Pays Héréditaires ne feront plus obligés de fournir les recrues pour compléter les troupes, & chaque Province sera taxée à une somme d'argent, proportionnée au nombre de soldats qu'elle donnoit. Les Députés des Etats de Bohême & de Moravie, qui étoient assemblés ici pour délibérer sur ces arrangemens, ont terminé leurs séances. Ceux de la Basse Autriche ont donné aussi leur consentement aux mêmes arrangemens. Il est arrivé des Députés de Carinthie, pour faire des représentations à la Cour sur l'impossibilité où se trouvent les habitans de cette Province de payer les subsides qu'on exige d'eux. Le courrier que le Gouvernement avoit expédié il y a quelque tems à Aix-la-Chapelle, en est revenu, & les dépêches, dont il étoit chargé, ont donné lieu à la tenue d'un Conseil extraordinaire. Le bruit court que le Comte de Chotek, qui est actuellement en Stirie pour y établir les nouveaux Reglemens touchant la Milice, se rendra à Munich pour exécuter une commission de l'Impératrice Reine. L'Empereur, accompagné du Prince Charles de Lorraine, partit le 4 de ce mois pour Reiding, d'où il revint le 8. Il s'est tenu un Conseil de guerre, dans lequel il a été résolu qu'à l'avenir tous les Régimens feroient l'exercice de la même manière. On a publié un Decret, par lequel l'Empereur confirme le jugement prononcé par le Con-

seil Aulique de l'Empire au sujet de l'affaire de Zwingenberg. Le Chevalier de Colloredo , frere du Vice-Chancelier , doit prendre le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire de l'Ordre de Malte , pour complimenter de la part de cet Ordre leurs Majestés Impériales sur leur avènement au Trône Impérial.

On parle de l'érection d'un nouveau Tribunal , pour juger de tout ce qui regarde les appointemens des Officiers de la Cour & de ceux de Judicature. Le Comte de Haugwitz en sera Président , & on n'y admettra que des Conseillers Privés. Ce Titre vient d'être donné à M. M. de Brandau & Toul-saint , ainsi qu'à M. de Moser, Vice-Maréchal d'Autriche , & le Comte de Herberstein a obtenu l'emploi de Commissaire Général des chemins en Moravie.

Les ordres sont donnés pour préparer avec toute la diligence possible les équipages du Prince Charles de Lorraine , & on fait d'autres dispositions qui annoncent que ce Prince se dispose à faire un voyage. Le bruit est général qu'il ira reprendre possession de son Gouvernement des Pays Bas , aussi tôt que les François les auront évacués.

La Cour a communiqué aux Comtes d'Erdody , de Krasselskowitz & de Palfy , les propositions qu'ils doivent faire de la part de l'Impératrice Reine aux Etats de Transilvanie, qui se tiennent cette année à Clausenbourg. Les Députés des Etats de la Haute Autriche ont fait à Lintz l'ouverture de leur assemblée. On ne doute pas que suivant l'exemple de la Basse Autriche, de la Bohême , de la Moravie, de la Stirie & de la Carinthie , ils ne donnent leur consentement au système proposé pour la levée des sommes destinées à l'entretien des troupes. L'Impératrice Reine a ordonné de

H iij

congédier une partie des Milices , & de n'en retenir que le nombre qu'on a coûtume de conserver en tems de paix. Plusieurs lettres d'Italie annoncent comme prochaine l'évacuation des Etats cédés à l'Infant Don Philippe. Le Comte de Choiseul est parti pour Berlin en qualité de Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice Reine auprès du Roi de Prusse.

DE BERLIN, le 4 Septembre.

**L** E Baron de Høpken , Envoyé Extraordinaire du Roi de Suède , eût le 24 du mois dernier son audience de congé du Roi , étant présenté par le Comte de Podewils , Ministre du Cabinet. Il eût ensuite l'honneur de dîner avec sa Majesté. Le même jour , le Baron d'Uxhul , Lieutenant Colonel des Gardes du Corps du Duc de Wirtemberg , remit au Roi & aux deux Reines les lettres que ce Prince a écrites à leurs Majestés , pour leur donner avis du jour auquel est fixée la célébration de son mariage avec la Princesse de Bareith. On attend aujourd'hui le Roi en cette Ville , & sa Majesté partira demain pour la Silésie , d'où elle compte être de retour le 21 ou le 22 du mois prochain. Les Princes Henri & Ferdinand allerent le 26 la joindre à Potsdam. Le Comte de Gronsfelt , Conseiller Privé du Prince Stathouder , & Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux des Provinces-Unies , se prépare à aller faire un voyage en Hollande , & M. Lobry , Secrétaire de Légation du Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie , prit le 25 la route de Pétersbourg. Il a passé ces jours-ci un Officier , qui porte des ordres aux troupes Russiennes que le Roi de la Grande Bretagne & la République des Provinces-Unies ont

à leur solde. M. de la Salle, qui a été détenu long-tems dans le Fort de Weichselmunde, arriva ici le 24.

### DE HANOVER, le 5 Septembre.

Ces jours derniers, le Roi tint à Herrenhausen un Conseil extraordinaire, pour délibérer sur quelques dépêches reçues d'Aix-la-Chapelle. Le 12 du mois d'Août, sa Majesté prit le deuil à l'occasion de la mort de la Princesse Eleonore-Charlotte de Curlande, veuve du Duc Ernest Ferdinand de Brunswick Beveren. Lorsque les troupes Hanoveriennes, qui sont dans les Pays-Bas, reviendront dans cet Electorat, les Gardes à pied & le Régiment d'Infanterie de Kielmans Egge seront mis en garnison dans cette Capitale, & l'on enverra ceux de Sommerfeld & de Brunke à Hamelen; ceux de Drutchleben & de Soubiron à Gottingen & à Lunebourg; ceux de Zastrow, de Klinkowstrom, de Boettelager, de Middagten, de Krough, de Block, de Freudman, de Sporken, de Bosch, de Hugo, de Hadenberg, de Cheusses, d'Oberg, de Horn & de Munchow, à Ratzebourg, Stade, Haya, Werden, Munden, Northeim, Wanstorff, Fellerleben, Stoltzenau, Celle, Ukzen, Boxtehode, Harbourg, Neinden & Nienbourg; deux Compagnies du Régiment de Hohorst à Winsen sur la Luhe, une à Bardowick, une à Neuhauss, deux à Lawenbourg, quatre à Lunebourg, & un pareil nombre dans le Meckelbourg.

Le Duc de Cumberland partit la nuit du 22 au 23 du mois dernier, pour retourner dans les Pays-Bas. Le 18 du même mois, M. Sabbatini, Ministre Plénipotentiaire du Duc de Modène, eut du

H v

Roi une audience particulière. Il arriva le 17 de Vienne un courier avec des dépêches importantes, à l'occasion desquelles M. Keith, qui va résider en qualité de Ministre de sa Majesté auprès de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, a reçu ordre de presser son départ. Le Baron de Steinberg ayant demandé la permission de se démettre de la place de Ministre & Secrétaire d'Etat de cet Electorat, le Roi a disposé de cette place en faveur du Baron de Munchausen, Conseiller Privé.

Par les dernières lettres d'Aix-la-Chapelle, le Roi a appris que le Comte de Saint Severin y étoit de retour de Paris, & que le Comte de Sandwich & le Chevalier Robinson avoient eû une longue conférence avec ce Ministre. Il paroît par les mêmes dépêches qu'il regne entre ces trois Ministres une parfaite intelligence. Comme les ordres, envoyés d'Angleterre pour l'évacuation de Louifbourg & de l'Isle Royale, ont été expédiés d'abord après la signature des Articles Préliminaires, on attend de jour à autre la nouvelle que cette évacuation a été effectuée. La commission de M. Sabbatini, Ministre du Duc de Modène, a pour objet les terres qui appartiennent en Hongrie, à la Maison d'Est, & que la Cour de Vienne a mises en sequestre à l'occasion de la guerre. Le Duc de Modène demande, non-seulement qu'on lui restitue ces terres, mais encore qu'on lui rende les revenus dont il n'a pas joui. La Princesse, épouse du Prince Frederic de Hesse Cassel, demeurera à Herrenhausen jusqu'au voyage que le Roi se propose de faire à Goerden. Depuis quelques jours, le Prince de Lobkowitz est en cette Ville, & on croit qu'il y fera quelque séjour. Le Comte de Stolberg Wernigrode est retourné à la Rési-

dence , fort satisfait de l'accueil que lui a fait la Majesté.

DE RATISBONNE , le 3 Septembre.

**L**E Ministre du Margrave de Brandebourg Onoltzbach a remis ces jours-ci au Directoire de Mayence ses Lettres de Créance , comme Ministre du Duc de Saxe Saalfeld , nommé par un Décret du Conseil Aulique , Tuteur du Duc de Saxe Weimar , & Administrateur des Etats de ce Prince. Ce Ministre a été reconnu en cette qualité par les Ministres de l'Empereur & par ceux de quelques autres Etats , mais les Ministres du Roi de Pologne , du Roi de Prusse , de l'Electeur de Cologne , de celui de Baviere , & de l'Electeur Palatin , ont pris l'affaire *ad referendum*. La lettre , écrite à l'Empereur par le Corps Evangélique , a été imprimée avec toutes les Pièces qui y ont rapport. Elle est fort étendue , & contient un détail des griefs des Protestans. Ils supplient sa Majesté Impériale de vouloir faire cesser au plutôt les sujets de leurs plaintes.

## ESPAGNE.

*De Madrid , le 28 Août.*

**I**L est arrivé de Cadix un courier extraordinaire , dépêché au Roi par le Président de la Contractation des Indes , pour informer sa Majesté que les Vaisseaux *la Notre-Dame de la Conception* & *la Notre-Dame du Rosaire* y étoient revenus de la Havane , & qu'ils avoient à bord deux cents trente mille piastres avec une grande quantité de sucre , de tabac & d'autres marchandises. Ces BA

H vj



rimens ont apporté des lettres de Don Alonso d'Arcos Moreno, Gouverneur de Cuba, par lesquelles le Roi a appris que le 8 du mois d'Avril dernier une Escadre Angloise, composée de deux Vaisseaux, de quatre-vingt canons; de deux autres, de soixante & dix; de quatre, de soixante, & de deux Frégates, chacune de quarante, s'étoit présentée vis-à-vis de ce Port; qu'elle avoit tenté le lendemain d'en forcer l'entrée, mais que s'étant avancée à la portée du fusil de Château de Morro, elle avoit essuyé un feu si vif d'artillerie, qu'elle avoit été obligée de se retirer, après avoir eû un de ses plus forts Vaisseaux coulé à fond; que le 10 elle avoit formé une nouvelle attaque, qui ne lui avoit pas mieux réussi que la première, & qu'elle avoit repris ensuite la route de la Jamaïque. Don Alonso d'Arcos Moreno a mandé aussi à sa Majesté que les Corsaires de Cuba s'étoient emparé d'un Bâtiment Anglois, armé en course; d'un Navire, sur lequel il y avoit des munitions de guerre; de deux Brigantins, chargés d'eau-de-vie & de café; d'un Pacquetbot, à bord duquel étoient cent-quatre-vingt cinq Negres; d'un autre Bâtiment, dont la cargaison consistoit principalement en sucre; d'une Frégate, qui transportoit des chevaux à Port Royal, & de trois Balandres, sur lesquelles on a trouvé des Negres, du sel, de la farine, du vin & de la toile. Le Roi a nommé à l'Evêché de Lugo le Pere François Yzquierdo, Dominicain, Professeur de Théologie dans le Collège de Saint Gregoire de Valladolid. Sa Majesté a accordé à Don Augustin Sanchez une place de Chapetain de la Chapelle Royale de Saint Isidore.

Don Diegue de Roxas y Contreras, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & ci-devant Auditeur de

la Chancellerie de Valladolid, ayant obtenu l'Evêché de Calahorra & de la Calzada, ce Prélat fut sacré le 11 dans l'Eglise Cathédrale de cette dernière Ville. Cette cérémonie, à laquelle assistèrent tous les Officiers de la Chancellerie, qui y avoient été invités par le Doyen des Auditeurs, fut faite par l'Evêque de Valladolid, assisté des Evêques de Palencia & de Barcelonne. Suivant les avis reçus de Lisbonne, le Roi de Portugal a accordé la Viceroyauté du Brésil au Comte d'Arrouguia, Gouverneur du Royaume des Algarves; le Gouvernement d'Angola, au Comte de Lavradio, Colonel du Régiment d'Infanterie d'Elvas; celui de Goyazes à Don Marc de Noronha, fils aîné du Comte d'Arcos, & Gouverneur de Fernambucq; le Gouvernement de Fernambucq à Don Louis-Joseph Correa de Sa, fils du Vicomte d'Assica: celui de Mato Grosso à Don Antoine Rolin de Moura, frere du Comte de Val de Reys, celui de l'Isle de Saint Thomas à Don Antoine Rodrigue de Neves, Quartier Maître Général des armées de sa Majesté Portugaise, & celui de la Colonie du Saint Sacrement à Don Louis Garcia de Bivar, Adjudant des troupes de la Province d'Estremadoure, & ayant brevet de Colonel.

Les mêmes lettres marquent que le Comte de Dehn, ci-devant Ministre du Roi de Dannemarck auprès de sa Majesté, est arrivé à Lisbonne. L'état fâcheux du Roi de Portugal n'a pas permis qu'on lui présentât ce Ministre, qui se dispose à s'embarquer incessamment pour aller à la Haye remplacer feu M. Greys, en qualité d'Envoyé Extraordinaire de sa Majesté Danoise auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Selon les mêmes lettres, M. Keene ne partira de Lisbonne, pour revenir ici, qu'après le rétablissement du

## 182 MERCURE DE FRANCE.

commerce entre l'Espagne & l'Angleterre. Ces lettres ajoutent que Don Joseph d'Azevedo, Secrétaire du Roi de Portugal est indisposé.

### ITALIE.

*De Naples, le 28 Août.*

**L**es Négocians de cette Capitale se sont engagés d'équiper & d'entretenir à leurs dépens deux Saïques, pour donner la chasse aux Corsaires qui troublent la navigation sur les côtes de ce Royaume, & ils ont demandé seulement que le Roi voulût bien fournir l'artillerie de ces Bâtimens, & les faire monter de quelques soldats de ses troupes. L'Eté étant le tems pendant lequel les Corsaires fréquentent le plus ces mers, ce sera aussi pendant cette saison que ces Saïques seront le plus employées.

Il est entré dans ce Port deux Ga'ères de Malte, commandées par le Chevalier Altieri, auquel on a remis les deux cens Malfaiscteurs condamnés aux Galères, dont le Roi fait présent au Grand Maître, pour qu'ils soient employés sur celles de la Religion. Deux Galionnes, que sa Majesté avoit envoyé porter de l'argent pour le payement des troupes qui sont en garnison dans l'Etat *degli Prosidii*, sont revenues il y a quelques jours. On a appris de Sicile qu'un Corsaire de Tunis y avoit fait une descente, & y avoit enlevé plusieurs habitans, mais que peu de jours après il avoit été pris par les Galères du Roi. Le bruit court que le Duc de Richelieu, Général des troupes Françaises qui sont dans l'Etat de Gènes, & le Marquis d'Ahumada, Commandant de celles que le Roi d'Espagne a fournies à la même République, viendront en

cette Capitale avant que de retourner à leurs Cours. Don Antoine Ramega , qui sous le précédent Gouvernement avoit occupé l'un des principaux emplois dans le Bureau de la Secrétaire d'Etat , a été arrêté , ainsi qu'un Négociant , nommé Cigualo , par ordre du Tribunal des Inconfidens. On n'est point encore instruit du sujet de leur détention , & l'on sçait seulement qu'ils ont déjà subi quelques interrogatoires. Plusieurs vols s'étant commis dans cette Ville pendant la nuit , le Roi a enjoint au Tribunal de la Vicairerie d'exécuter à la rigueur les Ordonnances contre les soldats qu'on trouveroit dans les rues après une certaine heure. En conséquence , on en a fait passer quelques-uns par les armes , & depuis on parle de beaucoup moins d'accidens nocturnes.

DE ROME , le 30 Août.

Ces jours derniers , l'Ambassadeur de la République de Venise eut une audience particulière du Pape , & il communiqua à Sa Sainteté quelques dépêches qu'il avoit reçues de cette République. Il se tint le 8 de ce mois une assemblée de la Congrégation des Rites chés le Cardinal Portocarrero. Douze Prélats Consultants y assisterent , & l'on y délibéra sur la Béatification du Cardinal Ximenes , laquelle a déjà été proposée plusieurs fois depuis l'an 1680 , & sur laquelle l'Espagne n'a point encore obtenu de décision. Quelques différends étant survenus entre les Chanoines du Chapitre *della Rotonda* , le Pape a nommé le Cardinal Sacripanti , pour examiner les griefs respectifs. La préconisation du nouvel Archevêque de Salzbourg se fera dans l'un des prochains Consistoires. Sa Sainteté a assigné un fond pour les réparations

## 184 MERCURE DE FRANCE.

du Port d'Anzo , auquel on doit ajouter diverses fortifications sur un plan donné par M. Marchal , Ingénieur François. Elle emprunte cinq cens mille écus Romains à trois pour cent d'intérêt , & elle se propose de distribuer cette somme aux habitans de divers Bourgs & Villages , qui ne sont pas en état de payer les dettes qu'ils ont contractées , à l'occasion du passage des troupes étrangères. Don Ignace Tatzani , un des prisonniers de guerre , faits par les troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême sur celles que commande l'Infant Don Philippe , a passé ici le même jour , en allant à Naples.

### DE SAVONE le 31 Août.

L'Amiral-Bing a fait voile de Vado avec onze Vaisseaux de son Escadre , pour retourner en Angleterre , & à son départ il a été salué d'une décharge générale de l'artillerie du Château. Il ne reste plus ici que cinq Fregates Angloises , sous les ordres du Contre-Amiral Forbes , qui selon les apparences y continuera sa station jusqu'à la conclusion du Traité Définitif de paix. Par un Bâtiment venu de San Fiorenzo , on a reçu avis que les Génois , ayant pratiqué une intelligence dans la Tour de la Paludella , cette Forteresse leur avoit été remise par la Garnison , pendant un voyage que M. Battisti , qui y commandoit pour les Rebelles , étoit allé faire au camp du Chevalier Cumiana. L'équipage du même Navire a rapporté qu'un Détachement de Corfès , aussi-tôt qu'il avoit appris cette nouvelle , avoit marché pour tâcher de recouvrer ce Poste , mais qu'il n'avoit pu réussir dans son entreprise. On ajoute que le nommé Matra , un des principaux Chefs des Re-

belles, tient actuellement la Tour investie. Les lettres de Sardaigne marquent que les Bandits, qui infestent cette Isle, continuent d'y commettre beaucoup de brigandages ; qu'ils ont été joints par plusieurs personnes mécontentes du Gouvernement, & qu'ils sont abondamment pourvus d'armes & de munitions, sans qu'on sçache à qui ils doivent ces secours. Le Roi de Sardaigne, pour arrêter les progrès de ce désordre, a résolu d'envoyer dans cette Isle un renfort de six Bataillons.

## GRANDE BRETAGNE.

*De Londres, le 6 Septembre.*

Divers changemens ont été faits dans la répartition des troupes en Ecosse ; on a envoyé celles qui étoient à Stirling & dans les environs, prendre de nouveaux cantonnemens à Leyth, à Masselbourg, à Preston Pans & à Dumbars ; un Bataillon du Régiment Royal Ecossois a marché à Inverness, & l'on a renforcé d'une Compagnie la Garnison de Linlightow. On fit le 20 de ce mois à Dublin l'épreuve de plusieurs canons & mortiers en présence du Lord Molesworth, Grand Maître de l'Artillerie, & ce Seigneur fit distribuer de l'argent aux Canoniers & aux Bombardiers. Les lettres de Philadelphie, de la Caroline & de quelques autres de nos Colonies, marquent que les François & les Espagnols ont enlevé depuis peu plus d'un vingtaine de nos Bâtimens. D'un autre côté, on a appris que le Corsaire *l'Antelope* a conduit à la nouvelle Yorck quelques Navires, qui étoient partis de la Martinique pour revenir en France, & que deux Corsaires de cette Isle ont été pris par le Corsaire *la Revanche*. Le bruit

court aussi que le Vaisseau de guerre *le Salisbury* est entré dans le Port de Lisbonne avec un Bâtiment Espagnol , richement chargé. Les Commissaires de l'Amirauté ont donné au Chevalier Edouard Hawke le commandement des Vaisseaux de guerre, qui doivent être en station à Portsmouth ; au Capitaine Scott, celui des Vaisseaux du Buoy du Nord , & au Capitaine Hamilton, celui des Vaisseaux du Département de Plymouth. Le Vaisseau de guerre *l'Invincible* doit être remis en commission , & employé avec les autres destinés à la garde des côtes , aussi tôt qu'il y aura un Capitaine nommé pour le commander. On continue de désarmer tous les Vaisseaux , dont on ne compte point faire usage pendant la paix. Il vient d'être publié en Ecoſſe une Ordonnance , pour empêcher la contrebande qui s'y fait en un grand nombre d'endroits. Plusieurs Commis de la Douane ont été convaincus d'avoir favorisé ce commerce illicite , & les plus coupables doivent être examinés par les Commissaires de la Trésorerie. On a présenté ces jours-ci au Prince de Galles la Relation d'un voyage que M. Ellis a fait pour découvrir un passage aux Indes Orientales par la Baye de Hudson. Le Comte de Chesterfield , ci-devant Secrétaire d'Etat , qui étoit allé passer quelque tems à sa terre près de Scarborough , est de retour en cette Ville , & il y a apparence , qu'après la conclusion de la paix il ira en qualité d'Ambassadeur du Roi dans quelque Cour Etrangère.

- L'équipage du Vaisseau de guerre *le Nottingham*, qui est rentré depuis peu dans le Port de Falmouth , a rapporté qu'il a appris par des Navires Hollandois , venans de Batavie , que le 3 du mois d'Avril dernier , ils avoient rencontré au Cap de

Bonne-Esperance l'Amiral Boscawen avec son  
 Escadre. On a donné ordre de payer incessam-  
 ment les gages dës aux équipages des Vaisseaux  
 de guerre *le Windsor & l'Avis*, qui doivent être  
 mis cette semaine hors de commission. La Com-  
 pagnie des Indes Orientales a reçu avis que le Na-  
 vire *le Porshed* est revenu de Mocha à la Rade de  
 Deal le 31 du mois dernier, & qu'un autre de ses  
 Bâtimens, nommé *l'Ilcheffer*, est arrivé le 2 du  
 même mois dans le Tage. On a été aussi informé  
 qu'une Flotte Marchande de cent cinquante voi-  
 les étoit partie de l'Isle de Sainte Catherine pour  
 se rendre en Angleterre. Plusieurs personnes de  
 distinction, du nombre desquelles est le Comte  
 de Londondery, se sont embarquées ces jours-ci  
 pour passer en France. Quelques autres, qui  
 étoient allées à Douvres dans le même dessein, &  
 qui n'avoient point eu la précaution de se munir  
 de passeports, ont été obligées de revenir en pren-  
 dre aux Bureaux de la Secreteriaire d'Etat. L'Impé-  
 ratrice Reine de Hongrie & de Boheme a envoyé  
 le Comte de Tuasse exécuter une commission au-  
 près des Lords Régens de la Grande Bretagne.  
 Aussi-tôt que la Lotterie Royale sera tirée, on en  
 établira une nouvelle, dans laquelle seront plu-  
 sieurs Lots en Rentes viageres. Depuis peu, les  
 deux Partis, qui subsistent en Irlande, l'un sous le  
 nom de Parti d'Ormond, l'autre sous celui de la  
 Liberté, en sont venus plusieurs fois aux mains à  
 Dublin, & il y a eu beaucoup de sang répandu de  
 part & d'autre,





*De la Haye , le 6 Septembre.*

**L**E 29 du mois dernier , les Députés des Magistrats de la Ville de Nimegue furent admis à l'audience du Prince Stathouder , & ils le remercièrent du nouvel ordre qu'il a établi pour la Régence de leur Ville. La Députation étoit composée de Messieurs de Benthem , de Beyer , Verschoot , Vander Steen , de Man , Smith , Vanden Berg & Josseler. Le Prince Stathouder assista le 31 à l'assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise. Il n'a point reçu le premier de ce mois les complimens à l'occasion de l'Anniversaire de sa naissance , & il a témoigné qu'on lui feroit plaisir de différer les réjouissances qu'on se proposoit de faire à ce sujet. Ce même jour , il alla avec la Princesse de Nassau dîner à Teylingen , ma son de campagne de M. Vander Dayn de s'Gravemoer , & de-là il se rendit à Swanenbourg , d'où il partit le lendemain pour Amsterdam. La Princesse de Nassau l'a accompagné jusqu'au passage du Rhin , & le premier au soir elle retourna à la Maison du Bois. Les Députés , que les Etats de Frise ont envoyés ici , ont reçu de pleins pouvoirs pour examiner les plaintes des habitans de la Province , & pour réformer les abus. Le Prince Stathouder a nommé le Comte de Hompesch Colonel Commandant du Régiment de Schack , & M. Henri François de Bergeyck a obtenu la place de Major du Régiment de Malprade. Les Gardes du Corps de ce Prince , qui étoient campés dans les environs de la Maison du Bois , sont retournés dans leurs quartiers. M. Charles de Bentinck arriva le 3 d'Eindhoven où il a passé plusieurs jours auprès du Duc

de Cumberland. Avant-hier, M. Gerard de Normandie, Seigneur de Wissekerke, Fiscal des Recherches des Revenus de la Province de Hollande, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie, en revenant de sa maison de Sassenheim. Il étoit dans la cinquantième année de son âge.

*D'Amsterdam, le 7 Septembre.*

**L**E 2 de ce mois vers les onze heures du matin le Prince Stathouder arriva ici de la Haye, & il fut reçu au bruit de plusieurs salves d'artillerie, & des acclamations des habitans. Il étoit accompagné du Comte de Bentinck, Seigneur de Rhoon & de Pendrecht; de M. Fagel, Greffier des Etats Généraux, & de M. de Back, & il descendit au Oude Heere, où il fut complimenté par les Bourguemeîtres Régens, par les Echevins, & par les Membres du Grand Conseil. Le Vice Amiral Schrywer revint le 30 du mois dernier au Texel avec les Vaisseaux de guerre *le Harlem*, *le Teilingen*, *le Maarsen* & *le Middelbourg*. Il mouilla le lendemain dans la même Rade huit Navires de la Compagnie des Indes Orientales, sçavoir *le Diemen*, *le Harlem*, *le Hoop*, *l'Akerdam*, *l'Overnes*, *le t'Huys te Mannepad*, *le Sparenvoud* & *le Sparenwick*. Les trois premiers reviennent de Batavia, le quatrième & le cinquième de la Chine, les deux suivans de Bengale, & le dernier de Ceylon. *Le Hoop* & *l'Overnes* sont pour le compte de la Chambre de Horn, & les autres appartiennent à celle d'Amsterdam. Ces Bâtimens ont apporté quatre cens soixante-quatorze mille vingt sept livres de poivre, deux cens vingt mille de clous de geroffe, deux millions six cens trente & un mille neuf cens de café de Java, deux mille de noix de muscade

confites , deux cens quatre-vingt-dix-sept mille sept cens de thé , cent trente-neuf mille cinq cens de soye de Bengale , trente-trois mille six cens soixante pièces de toile de coton de Guinée , & une grande quantité d'autres marchandises.



## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 14 du mois dernier , la Reine entendit la Messe dans l'Eglise du Monastère des Carmelites de Compiègne , & Sa Majesté communia par les mains de l'Archevêque de Rouen , son Grand Aumônier.

Le lendemain , jour de la Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge , le Roi se rendit à l'Eglise du Monastère des Religieuses de la Congrégation , où Sa Majesté entendit la Messe. La Reine l'entendit dans l'Eglise des Carmelites.

L'après-midi , le Roi & la Reine , accompagnés de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine & de Mesdames de France , assistèrent dans l'Eglise de Saint Corneille aux Vêpres , & ensuite à la Procession.

Le 19 , la Reine partit de Compiègne , pour retourner à Versailles , où Monsei-

gneur le Dauphin & Madame la Dauphine retournerent le 21.

M. de la Porte du Theil, Secretaire du Cabinet du Roi, & des Commandemens de Monseigneur le Dauphin, a été nommé second Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté aux Conférences pour la Paix.

Dans l'assemblée tenue le 16 du mois dernier par le Corps-de-Ville de Paris, M. de Bernage a été continué dans la place de Prevôt des Marchands, & Messieurs de Santeuil & Cochin ont été élus Echevins.

Le Roi, qui étoit parti de Compiègne le 22 du mois dernier, arriva à Versailles le 24.

Les Députés des Etats de la Province de Languedoc eurent le 26 audience du Roi, étant présentés à Sa Majesté par le Prince de Dombes, Gouverneur de la Province, & par le Comte de Saint Florentin, Secretaire d'Etat, & conduits en la maniere accoutumée par le Marquis de Creux, Grand Maître des Cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Archevêque d'Alby, qui porta la parole; du Marquis de Villeneuve, pour la Noblesse; de Mrs d'Helliot, Lieutenant de Maire de Toulouse, & Belliol, Maire de Lodeve, Députés du Tiers-Etat, & de M. de Montferrier, Syndic Général de la Province.

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine vinrent à Paris le 28 du mois dernier après-midi, & assistèrent au Salut & à la Bénédiction du Saint Sacrement dans l'Eglise de Saint Sulpice. Ce Prince & cette Princesse allerent ensuite voir les appartemens & les jardins du Palais du Luxembourg, & le soir sur les sept heures & demie retournerent à Versailles.

Le 26, le Corps-de-Ville se rendit à Versailles, & le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, étant à la tête, il eut audience du Roi. Il fut présenté à Sa Majesté par le Comte de Maurepas, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduit par le Grand Maître des Cérémonies, M. de Bernage, qui a été continué dans la place de Prevôt des Marchands, & les deux nouveaux Echevins, prêterent entre les mains du Roi le serment de fidélité, dont le Comte de Maurepas fit la lecture, ainsi que du Scrutin, qui fut présenté à Sa Majesté par M. de Boullongne, Conseiller au Parlement.

Le 25, Fête de Saint Louis, la Procession des Carmes du Grand Convent, à laquelle le Corps-de-Ville assista, alla suivant la coutume à la Chapelle des Thuilleries, où les Religieux chanterent la Messe.

Le

Le 3 de ce mois, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique, pour l'Anniversaire de Louis XIV, Bénéficiaire de Sa Majesté.

Le Bailli de Froullay, Ambassadeur ordinaire de la Religion de Malte, eût le même jour une audience particulière du Roi, & il y fut conduit par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs.

On célébra le 2 de ce mois avec les cérémonies accoutumées, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Denis, le service solennel qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'ame du feu Roi, & l'Evêque de Castres y officia pontificalement. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, & le Duc de Penthièvre, y assisterent, ainsi que plusieurs personnes de distinction.

Le 8, Fête de la Nativité de la Sainte Vierge, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique. Leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, assisterent l'après-midi aux Vêpres dans la même Chapelle.

Le même jour, la Reine communia par

les mains de l'Archevêque de Rouen , son Grand'Aumônier.

Le Roi , qui avoit pris le deuil le 7 pour la mort de la Duchesse Doüairiere de Brunswik Wolfenbuttel , le quitta le 10.

---

### BENEFICES DONNÉS.

**L**E Roi a nommé à l'Evêché de Dol l'Abbé Dondel , Vicaire Général de l'Evêché de Vannes , & Sa Majesté a accordé l'Abbaye de Froidmont , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Beauvais , à M. l'Archevêque de Bordeaux.

L'Abbaye sécularisée de Saint Sernin , Diocèse de Toulouse , à l'Abbé de Fleury , Chancelier de l'Eglise de Bourges.

Celle d'Obazine , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Limoges , à l'Abbé du Sers.

Celle de l'Aumône , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Blois , à l'Abbé d'Entragues , Grand Vicaire de Bordeaux.

Celle d'Olivet , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Bourges , à l'Abbé d'Argentré , Grand Vicaire de Limoges.

Celle d'Andres , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Boulogne , à l'Abbé de Montagu de Beaune.

Celle de Chalivoy , Ordre de Cîteaux ,  
Diocèse de Bourges , à l'Abbé Baudron ,  
Grand Vicaire du Mans.

Celle de Saint Paul-lès-Sens , Ordre de  
Prémontré , à l'Abbé Soucelyer , Doyen du  
Chapitre de Bray-sur-Seine.

L'Abbaye Régulière d'Auchy-les Moines , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de  
Boulogne , à Dom Frévier , Religieux du  
même Ordre.

Celle de Ham , Ordre de Saint Benoît ;  
Diocèse de Saint Omer , à Dom Rogeau ,  
Religieux du même Ordre.

Celle d'Eaucourt , Ordre de S. Augustin,  
Diocèse d'Arras , à Dom Muler , Reli-  
gieux du même Ordre.

Celle de Beaupré-sur-la-Lys , Ordre de  
Cîteaux , Diocèse de S. Omer , à la Dame  
Behague , Religieuse du même Ordre.

Celle de Notre-Dame de Refuge à Arth,  
Ordre de S. Bernard , Diocèse de Cambrai ,  
à la Dame Delfosse , Religieuse du même  
Ordre.

Le Prieuré sécularisé de Romette , Dio-  
cèse de Gap , à l'Abbé de Bardounauche.

Celui d'Andrezy , Ordre de S. Benoît ;  
Diocèse de Sens , à l'Abbé Fencel , de l'Aca-  
démie des Inscriptions & Belles-Lettres.



*CELEBRATION de la Fête de Saint  
Louis, par l'Académie Française, par l'A-  
cadémie Royale des Sciences, & par celle  
des Inscriptions & Belles-Lettres.*

**L**E jour de cette Fête , l'Académie Française entendit dans la Chapelle du Louvre la Messe , à laquelle l'Evêque de Bayeux , un des Quarante de l'Académie , officia pontificalement , & pendant laquelle on chanta un Pseaume en Musique. M. Poulle , Prédicateur du Roi , prononça ensuite le Panégyrique du Saint. Nous n'avons garde de laisser en cette occasion dans l'oubli un fait également honorable pour l'Académie Française , pour M. l'ancien Evêque de Mirepoix , & pour M. Poulle. L'éloquence du Discours de cet Orateur ayant engagé l'Académie à s'intéresser pour lui , elle l'a recommandé à M. l'ancien Evêque de Mirepoix. Ce Prélat à son premier travail avec le Roi a proposé M. Poulle à Sa Majesté pour l'Abbaye de Nogent-sous-Coucy , & le Roi y a nommé ce célèbre Prédicateur. Dans une pareille circonstance , l'Académie avoit fait le même honneur à M. l'Abbé Seguy , pour lequel elle a obtenu , il y a plusieurs années, l'Abbaye de Genlis.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, & celle des Sciences, ont célébré aussi la Fête de Saint Louis dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, où le Panégyrique du Saint fut prononcé par M. Bruté, Curé de Saint Benoît.

*Séance publique de l'Académie Française.*

L'Académie Française tint le même jour une assemblée publique. Après que M. de Moncrif, Directeur, eût annoncé que le Prix de Poésie avoit été remis à l'année prochaine, on fit la lecture du Discours, qui a remporté le Prix d'Eloquence, fondé par feu M. Gaudron, & dont le sujet étoit : *Les hommes ne sentent point assez combien il leur seroit avantageux de concourir au bonheur les uns des autres.* Ce Discours, qui est de M. Sauret, ne devant être imprimé que dans le Recueil de l'Académie, & ne nous ayant point été communiqué, nous ne sommes pas en état d'en donner l'extrait, & nous pouvons seulement rendre témoignage qu'il a été unanimement applaudi de toutes les personnes qui l'ont entendu.

M. de Crebillon recita ensuite le quatrième Acte de sa Tragédie de Catilina, & l'on y a remarqué, de même que dans les précédens, tout le feu, tout le génie &

toute l'élevation , de l'Auteur d'Astrée ; d'Electre & de Rhadamiste. Depuis longtemps le public montre trop d'impatience de voir cette Tragédie , pour ne pas apprendre avec plaisir qu'elle est entièrement achevée , & que les Comédiens François se préparent à en donner la première Représentation aussi-tôt après le retour du voyage de Fontainebleau.



*LETTRE de M. Daviel , Conseiller , Chirurgien ordinaire du Roi en survivance par quartier , à M. de Joyeuse , Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier , Aggrégé au Collège des Médecins de Marseille , & Médecin des Hôpitaux des Galères.*

**V**ous êtes en droit , Monsieur , de vous plaindre de mon silence ; je suis répréhensible , je l'avoue , de ne vous avoir pas marqué exactement , comme je vous l'avois promis , le détail de mes opérations ; je vous prie cependant de croire que ce n'a point été tout-à-fait par négligence. Les occupations que j'ai eues dans ce pays-ci depuis mon arrivée , ne me l'ont gueres permis ; aujourd'hui que je commence à respirer , je vais satisfaire à mon obligation , en vous faisant part de plusieurs opérations que j'ai faites sur les yeux depuis le 7 Novembre de l'année 1746 , jour de mon arrivée

à Paris ; je vous exposerai avec la même fidélité celles qui m'ont réussi & celles dont le succès n'a pas répondu à mes vœux ; je ne prétends point m'en faire accroire, ni me donner la réputation d'un Chirurgien infallible ; bien au contraire , j'ai avoué de bonne-foi à toutes les personnes qui m'ont fait l'honneur de me consulter, que mes opérations n'avoient pas toujours eu tout le succès désiré. Le mauvais tempérament du malade, son indocilité, sa répugnance pour les remèdes, & le plus souvent un défaut de confiance sur la fin de la maladie, sont de puissans obstacles à la réussite des opérations, qui se font sur l'organe de la vue, le plus délicat de tous & le plus aisé à s'irriter & à s'enflâmer.

L'opération de la cataracte, surtout, m'a paru toujours très-douteuse, quoique le public ait voulu s'imaginer qu'aujourd'hui ce doit être de toutes les opérations la plus sûre, & qui ne peut manquer que par la maladresse ou l'ignorance de celui qui la fait ; il est même des Chirurgiens qui sont encore de cet avis. Quant à moi je pense tout différemment, & ce n'est qu'après beaucoup d'expériences faites sur les yeux des cadavres, & un grand nombre d'opérations sur ceux des vivans, dans la vue de perfectionner la méthode d'abaisser la cataracte, que j'ai appris tous les dangers & tous les sujets de doute qu'on peut avoir dans cette matière.

En multipliant les expériences & les opérations, j'ai été forcé de reconnoître à la fin qu'il s'en faut beaucoup que celle-ci soit aussi certaine & aussi facile que bien des gens l'ont crû, & que je l'ai crû moi-même, quand j'ai commencé à la pratiquer. Je dois cet aveu à la vérité, quoiqu'il semble d'abord faire quelque tort à l'art auquel je me suis entièrement livré depuis environ 18 ans,

I iij

& que j'ai résolu de professer uniquement tout le reste de ma vie.

Quelque bonne que soit la cataracte , même dans un sujet bien constitué , & quelqu'habile que soit le Chirurgien qui en fait l'opération , il survient souvent des symptômes que les Oculistes les plus expérimentés seroient très-embarrassés d'expliquer ; tantôt la cataracte remonte après l'opération la mieux faite , tantôt il survient des larmoyemens , d'autres fois des vomissemens peu de tems après , quelquefois des gonflemens à la conjonctive & à l'œil , & des douleurs cruelles dans tout le globe , qui portent à la tête , & enfin des suppurations totales de cet organe , sans que les soins du plus habile Chirurgien puissent souvent les prévenir , ni même les arrêter ; ce sont-là des observations que j'ai faites à la suite de mes opérations , & à la suite de celles que j'ai vû faire à de fameux Oculistes que je ne dois pas nommer.

La difficulté de surmonter les accidens extraordinaires , qui arrivent dans l'opération de la cataracte , & qui en rendent le succès incertain , m'a obligé de chercher depuis long-tems des moyens plus doux , plus faciles , & plus sûrs en même-tems , pour les prévenir

Je vous ai dit à Marseille , Monsieur , ce qui m'arriva le 8 Avril 1745 , en faisant l'opération de la cataracte au Frere Félix , Hermite d'Aiguille en Provence proche la Ville d'Aix. Je vous ai exposé , dis-je , combien j'eus de peine pour abattre cette cataracte avec l'aiguille tranchante ; la grande difficulté que j'y trouvai , me fit imaginer l'aiguille dont je me sers aujour d'hui sans pointe ni tranchant , à quelque addition près , au moyen de laquelle je vins à bout d'abattre la cataracte de ce pauvre Hermite , à laquelle j'avois déjà travaillé près d'une demie heure inutilement. Ce malade

distingua parfaitement tous les objets que je lui présentai d'abord après l'opération, mais comme son œil avoit été fatigué par la première, la seconde devint infructueuse, & fut suivie de la suppuration de l'œil, que je crus ne devoir attribuer qu'au peu de repos que je lui avois donné. Mais le mauvais succès de cette opération ne m'empêcha cependant pas de poursuivre mon idée, & de continuer à faire des expériences journalières sur les yeux des cadavres, pour porter ma nouvelle méthode au point de sûreté où je la crois aujourd'hui. Vous m'avez vous-même encouragé plusieurs fois, Monsieur, par votre approbation, & secouru par vos lumières; vous m'avez vu faire plusieurs expériences sur des cadavres de vos Hôpitaux, & opérer sur des vivans, avec autant de succès qu'on en pouvoit attendre d'une méthode qui ne faisoit que de naître; j'ose même avancer que ma nouvelle façon d'opérer fut si heureuse, que j'abattis sept cataractes tout de suite avec tout le succès possible, & sans aucun accident.

Vous connoissez le septième malade dont la guérison m'a tant fait d'honneur à Marseille, où il me vint trouver de Paris dans le mois de Septembre 1745, pour lui faire l'opération de la cataracte qu'il avoit à l'œil droit depuis neuf ans. Ce malade ne balança pas de se livrer entre mes mains, après le témoignage que lui avoient rendu sur mon compte des personnes d'un rang distingué sur les Galères du Roi, & d'autres personnes dont le malade connoissoit la probité & les lumières, pour être à toute épreuve.

Lorsqu'il fut arrivé à Marseille, je lui fis l'exposition de l'ancienne méthode d'opérer la cataracte, & de celle dont je crois être l'inventeur. Je

lui fis examiner en même tems les instrumens propres aux deux méthodes , mais sur-tout , je ne lui laissai pas ignorer que je n'avois encore que six exemples à lui citer de celles qui m'étoient particulières , & je le priai de vouloir bien décider dans sa propre cause , il se fixa à ma nouvelle méthode. Je lui fis donc l'opération le 18 Octobre 1745 , & il vit l'instant d'après tous les objets que je lui présentai , mais comme on les voit en pareil cas , c'est à-dire avec une espèce de confusion , il ne ressentit pas la moindre douleur à la suite de l'opération , qu'il tint avec toute la fermeté & tout le sang froid possibles.

Je puis me flater même que ce malade m'honora de sa confiance au point de ne vouloir l'avis d'aucun autre que de celui que je vous ai déjà nommé , quoiqu'on eût pressé ce malade de consulter d'autres personnes que moi à Marseille. Vous m'avouerez , Monsieur , que cette façon de penser est fort rare , car il est très-ordinaire aux malades de consulter indistinctement tous les Oculistes qui leur sont indiqués : aussi arrive-t-il souvent que ces malades séduits par le rapport qu'on leur a fait du mauvais succès de quelques-unes des opérations d'un Chirurgien expérimenté , à qui ils avoient donné leur confiance , s'adressent à d'autres , qui n'ont le plus souvent qu'une routine aveugle , dont le malade est presque toujours la victime ; heureusement pour moi , celui-ci a été bien éloigné de cette façon de penser , & il en a donné des preuves sans exemple , à ce que je crois.

La veille même du jour qu'il avoit choisi pour l'opération , une pauvre femme de notre Arcenal des Galères , à qui sept années auparavant j'avois

fait l'opération de la cataracte fort heureusement d'abord , mais qui devint infructueuse par sa faute ; ( car elle vit fort bien pendant quarante jours ) eût l'imprudence de lui tenir ce langage : Je vous souhaite , Monsieur , un plus heureux succès que je n'ai eû , car je suis aveugle. Ce discours si propre à renverser la tête d'un malade , non-seulement n'ébranla pas le nôtre , mais il eût encore la sagesse de ne m'en rien dire que long-tems après.

Que les Chirurgiens seroient heureux , s'ils avoient toujours affaire à des malades aussi fermes & aussi raisonnables !

Les malades croient communément que dès qu'on leur a ôté l'appareil après les neuf jours de l'opération pour leur mettre le bandeau noir , ils doivent voir aussi clair , que s'ils n'avoient jamais eû de cataracte ; c'est une erreur dont il faut se débarrasser. Comment seroit-il possible de voir aussi distinctement qu'on voyoit avant la formation de la cataracte ? La Providence n'a rien fait d'inutile ; elle a donné le crystallin à l'œil pour la parfaite réunion des rayons de lumieres , qui sans ce secours indispensable ne font que diverger , & sans lequel l'œil ne fait ses opérations que d'une façon vague , incertaine & ; pour ainsi dire , indéterminée ; pour voir les objets distinctement après l'opération , on supplée , comme vous le sçavez , Monsieur , au crystallin qu'on a baissé , par le secours d'un verre qui fait en quelque façon au-dehors la fonction que le crystallin faisoit au-dedans , mais ce secours , tout utile qu'il est , ne supplée qu'imparfaitement à l'organe qu'on a reçu de la nature , & dont une des parties intégrantes n'est plus à la même place ; ajoutons que ceux à qui ce secours est le plus utile , ne sont pas souvent



dans le cas d'en faire usage pour les opérations les plus déliées de la vûë , pour lire , par exemple , que long-tems après l'opération. Je dois dire encore que ce même malade étoit trop instruit , pour prendre à cet égard de fausses esperances ; il ne vit pas d'abord les objets distinctement , mais il sçût attendre , avec toute la tranquillité possible , que son œil eût repris des forces , étant persuadé qu'il est moralement impossible qu'un organe affoibli par une opération , & destitué d'une de ses parties aussi essentielles que le crystallin , fasse parfaitement les fonctions auxquels il est destiné ; il est vrai aussi que ce malade a lieu de se louer de mon opération , puisqu'il distingue fort bien aujourd'hui tous les objets , & qu'il lit dans le Colombat avec une lunette à cataracte.

Cette opération s'est faite sous vos yeux , Monsieur , & en présence de tout ce qu'il y a de plus respectable dans le Corps des Galées ; le bon succès qu'elle a eû , s'est répandu dans bien des endroits , & il est même parvenu jusqu'à Paris , où j'ai été mandé , comme vous le sçavez , par un Seigneur des plus distingués à la Cour , à l'occasion d'une cataracte , à laquelle , de concert avec *M. Morand*, célèbre Chirurgien, je n'ai pas encore jugé à propos de toucher.

Depuis mon arrivée à Paris , j'ai été consulté par près de quatre cens malades , & j'ai fait plus de deux cens opérations , tant de cataractes , qu'autres affections des yeux , avec tout le succès qu'on peut attendre dans des maladies aussi délicates , que celles qui attaquent cette partie.

Le succès dont la Providence a favorisé ma nouvelle méthode , & l'approbation de plusieurs grands Médecin & Chirurgiens , ont surpassé mes esperances. De 75 opérations que j'ai faites pour

la cataracte à Paris , la plupart à des malades de mauvais tempérament , avec des yeux peu favorables pour l'opération , d'un état qui ignore le régime & d'une pauvreté à ne pouvoir que difficilement le pratiquer , j'ai eû le bonheur de réussir à soixante & une ; je ne crois pas qu'il soit possible d'attendre un plus grand succès d'une méthode nouvelle , & dont la nouveauté même recule nécessairement la perfection.

Je suis donc aujourd'hui parfaitement confirmé dans l'opinion , que rien n'est plus dangereux que de porter une aiguille pointue & tranchante dans l'œil ; les accidens que peut causer l'ancienne aiguille , sont sans nombre & souvent sans remède ; puisqu'il n'est pas possible au Chirurgien , même le plus adroit , de diriger la pointe de cette aiguille dans une partie aussi délicate que l'œil , sans risquer de toucher assés souvent la partie postérieure de l'iris , les proces ciliaires , ou la prunelle , & de déchirer par conséquent des vaisseaux qui occasionnent ordinairement des épanchemens de sang dans la chambre antérieure de l'œil , pour peu que la cataracte soit molle ou adhérente ; cet accident ne m'est jamais arrivé , depuis que je fais usage de ma nouvelle aiguille, *sans pointe ni tranchant* ; je puis la tourner à mon gré dans l'œil , sans craindre de le blesser. J'avoue que je me suis souvent étonné que les grands Maîtres de l'Art n'aient pas été frappés du danger manifeste qu'il y avoit à porter une aiguille pointue & tranchante dans l'œil , & qu'ils n'aient pas songé à chercher une méthode , moins propre à faire trembler le malade & le Chirurgien.

Enfin , pour prouver invinciblement que ma méthode d'abattre la cataracte est entièrement préférable à l'ancienne , je crois qu'il me suffit de

rapporter le grand nombre d'opérations qui m'ont réussi , au lieu que par l'ancienne méthode on est souvent fort heureux , lorsque sur dix opérations on réussit à 5 ou 6 , & quelquefois à moins , quoique les cataractes soient bonnes & sur des sujets bien constitués,

Qu'on ne s'imagine cependant pas que je prétende annoncer ma méthode comme invariable & infaillible , ni que je la croie exempte de tout danger ; elle a ses défauts , comme la première , mais je suis très-fondé à croire qu'ils sont infiniment moindres , & j'ai lieu d'espérer même que je pourrai la porter dans la suite à un plus haut point de perfection ; j'ose vous assurer , Monsieur , avec la plus grande vérité , que je le souhaite , encore plus pour l'utilité publique , que pour mon utilité particulière.

Si j'ai été assés heureux de réussir dans l'opération de la cataracte , je puis me flater que je n'ai pas eû moins de succès dans plusieurs autres opérations de toutes espèces , que j'ai faites sur les yeux des malades , traités assés long-tems sans fruit , & dont quelques-uns avoient passé pour incurables ; je citerai à la fin de cette lettre quelques opérations des plus considérables concernant la cataracte , & les autres maladies des yeux ; j'y joindrai en même tems trois Certificats authentiques des malades que j'ai traités.

J'ai ouvert plus de soixante fois la cornée transparente , & porté l'instrument dans la chambre antérieure de l'œil , pour en tirer du sang & du pûs , qui s'y étoient épanchés ; j'ai détruit des callosités de la même cornée , qui entretenoient depuis un très long-tems des abscess fistuleux & des fistules dans ces parties, que je n'ai non plus ménagées que la moindre du corps humain , sans qu'il en soit résulté le plus petit accident.

J'ai fait l'extraction de la cataracte située encore dans la chambre postérieure de l'œil droit de M. Garion , Maître Perruquier , rue Dauphine , près la rue Contrescarpe , dont je parlerai ci-après. Les observations que j'ai faites sur cette heureuse opération , m'ont donné de grandes idées pour l'extraction de la cataracte.

J'ai fait plusieurs fois l'opération de la fistule lacrymale avec autant de succès qu'on peut en attendre d'une maladie que les plus habiles Maîtres regardent encore comme fort douteuse; j'ai eu l'honneur de faire plusieurs opérations à l'Hôpital Royal des Invalides, en présence d'un des plus grands Chirurgiens de l'Europe , dont le nom seul fait l'éloge \* , & de M. Bouquot, Chirurgien-Major du même Hôpital , de qui je fais gloire d'avoir été l'élève, comme aussi en présence de M. Faget , Chirurgien-Major de l'Hôpital de la Charité , dont je compte l'approbation dans le rang des événemens les plus flatteurs qui me soient arrivés dans le cours de ma vie.

J'ai consulté plusieurs fois & opéré sur les yeux à l'occasion des maladies qui les attaquent , avec plusieurs des plus habiles , tant en Médecine qu'en Chirurgie, à Paris.

M. de la Martinière , Premier Chirurgien du Roi , voulut bien prendre la peine de venir le 22 Décembre dernier chés moi , pour y visiter environ 50 malades que j'avois opérés pour diverses maladies des yeux , parmi lesquels il y en avoit d'âgés de 75 & 80 ans , qui avoient été aveugles , pendant 10 , 12 , 18 , 25 , 30 , & même jusqu'à 40 ans, les uns par des cataractes, & les autres par d'autres maladies ; j'ai eu l'honneur de faire le même jour en présence de ce Chef de la

\* *M. Merand.*

Chirurgie , une opération sur l'œil gauche du nommé Jean-François Laleu , Soldat Invalide , âgé de 72 ans , qui avoit un ulcère très-considérable sur la cornée transparente qu'il recouvroit presque à moitié , de même que la pruhelle , & dont il est fort bien guéri aujourd'hui. M. Faget , dont j'ai déjà parlé , se trouva aussi présent à cette opération , & vit tous les malades dont je viens de faire mention.

De toutes les opérations que j'ai faites à Paris , & que je ne puis citer qu'avec une sorte d'amour-propre , c'est l'opération de M. le Marquis de Forbin , dont j'ai joint ici le Certificat , qu'il a eû la bonté de me donner.

Passons maintenant au détail de quelques-unes des opérations que j'ai faites à Paris , surtout de celles qui m'ont paru les plus essentielles ; je commencerai par celle de M. Garion , dont j'ai parlé ci-devant.

Ayant déjà fait mon possible pour abbatre la cataracte à ce malade , sans avoir pû y réussir d'aucune maniere , je me déterminai à ouvrir la partie inférieure de la cornée transparente , & afin de porter plus sûrement mon aiguille dans la chambre postérieure de l'œil , je tins un assés long espace de tems la cornée écartée au moyen d'une petite pincette , & je fis sortir le crystallin à la faveur de l'ouverture que je venois de faire , quoique l'humeur aqueuse se fût tout à-fait écoulée , de même qu'une petite portion de l'humeur vitrée , ce qui n'empêcha pas le malade de voir tous les objets qu'on lui présenta , & de connoître sur le champ plusieurs personnes qu'on lui montra. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire attention à l'importance de cette opération, puisqu'il s'agit d'une cataracte tirée de la chambre postérieure de l'œil, & non pas de l'antérieure; il y a sur cette dernière plusieurs

observations rapportées par feu M. de St. Ives ; dans son nouveau Traité des maladies des yeux , page 304 , 305 , 306 & 307 , mais cet Auteur célèbre ne fait aucune mention des cataractes tirées de la chambre postérieure de l'œil.

Cette opération est d'autant plus digne de remarque , qu'outre que je la crois sans exemple , c'est qu'elle m'a offert de très-grandes difficultés , puisqu'il m'a fallu ouvrir une cornée très-relâchée , & presque toute affaîlée par l'effusion de l'humeur aqueuse , qui étoit sortie à moitié par la première ponction que j'avois déjà faite pour abatture la cataracte.

L'opération dont je viens de parler , a eût un si grand succès , que le malade n'a pas ressenti la moindre douleur ; il voit à lire aujourd'hui fort distinctement , au moyen d'une lunette à cataracte , l'œil a repris sa figure naturelle ; la playe de la cornée est parfaitement cicatrisée , & il n'y reste d'autre difformité que la prunelle un peu oblongue , ce qui est néanmoins imperceptible , si ce n'est aux yeux des personnes de l'Art.

Voici une opération singulière , qui intéresse trop le public , pour la passer sous silence.

Madame de Moncel , femme du Garde des Marbres du Roi , près le Pont-Tournant des Thuilleries , vint me trouver au sujet d'une maladie qu'elle avoit à la paupière supérieure de l'œil gauche ; cette malade étoit tombée sur une bouteille de verre , dont les éclats lui avoient fendu la paupière supérieure de cet œil , de même que l'inférieure , & en avoient coupé , par conséquent , les cartilages & les muscles. On y avoit pratiqué vainement des points de suture. Lorsque cette malade eût recours à moi deux mois après , l'un & l'autre bord de la playe étoient cicatrisés , & formoient un bec-de-lièvre parfait , accompagné d'un gonfle-

ment considérable à chaque angle de l'œil ; cette playe étoit horrible à voir ; l'œil sortoit par le milieu du bec-de-lièvre.

Quoique feu M. de Saint Ives ait voulu assurer dans son traité des maladies des yeux , Chap. X. de l'érailement des paupieres , pages 114 & 115 , quoique ce grand Oculiste, dis-je, ait voulu assurer que cette opération étoit toujours sans succès, parce qu'il n'avoit pas réussi à une de ce genre , je ne fus pas rebuté d'entreprendre la malade dont je viens de parler. Je commençai d'abord par emporter les bords calleux de la paupiere , & i'y passai ensuite deux petites épingles d'argent à deux têtes , telles que les a imaginées M. *Petit*, célèbre Chirurgien de Paris , à la faveur d'une petite aiguille à lardoire , de l'invention de cet *homme illustre* ; en un mot je pratiquai la suture entortillée , telle qu'on a coutume de la faire au bec-de-lièvre , qui arrive aux lèvres , ce qui m'a réussi avec tant de succès que la malade fut guérie quinze jours après mon opération ; cette paupiere fait les mouvemens , comme l'autre , & il n'y est resté aucune difformité qu'une légère cicatrice qui se cache dans les plis de la paupiere , lorsqu'elle se leve.

Madame de Moncel a été fort heureuse que je n'aye pas suivi le sentiment de M. de St. Ives , qui s'est déclaré hautement contre cette opération , & qui l'a regardée , ainsi que je l'ai déjà dit , comme fort inutile. Cet événement prouve évidemment qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter à l'avis d'une seule personne, quelque éclairée qu'elle soit , surtout lorsqu'il s'agit d'une opération qui n'est point absolument difficile ni dangereuse , telle que celle dont il est ici question , puisque la malade n'a pas seulement eû les yeux rouges pendant les quinze jours que je l'ai pansée.

M. de St. Ives n'a pas été plus fondé à dire que

Le cartilage des paupieres ne pouvoit s'allonger, puisque la paupiere supérieure de cette malade est aussi souple, & qu'elle fait aussi-bien ses mouvemens que celle de son autre œil. M. *Guatany*, célèbre Chirurgien de l'Hôpital du Saint Esprit à Rome, & Associé de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, étoit présent à cette opération, & il a vu peu de tems après la malade très-bien guérie.

2°. J'ai guéri Mad. Dutrolot, ou autrement dit, Chaudelier, âgée de 75 ans, aveugle par deux cataractes depuis 25 ans, demeurante fauxbourg Saint Martin, vis-à-vis le grand Monarque, à la maison brûlée, & à l'enseigne du Nom de Jesus.

3°. M. Oui, âgé de 80 ans, aveugle depuis six ans par deux cataractes qu'on lui avoit opérées sans succès à Paris le 15 Mai 1745, j'ai abbatu la droite, & le malade voit parfaitement aujourd'hui tous les objets; il demeure sous les grands pilliers des Halles, à l'enseigne des trois Poissons. M. *Guatany*, déjà cité, étoit présent à cette opération, & a vu ensuite le malade guéri.

4°. M. Perilleux, Maître Menuisier, Contr des Suisses, aux Thuilleries, aveugle depuis près de six ans, d'une cataracte à l'œil droit, très-molle & adhérente à l'iris, dont la gauche avoit été abbatuë à Paris par un habile Oculiste sans aucun succès, puisque le malade n'avoit rien vu; après l'opération l'œil suppura.

5°. M. Christina, Suisse de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans, à Bagnolet, qui étoit aveugle depuis près de deux ans, par deux cataractes, dont la gauche avoit déjà été abbatuë sans succès par un très-habile Oculiste des environs de Paris, il y a environ trois ans; ce malade voit fort bien à la suite des deux opérations que je lui ai faites.



6°. M. Olivier, rue des Petits Augustins, à l'Hôtel de Luxembourg, âgé d'environ 72 ans, auquel j'ai abbatu une cataracte adhérente à la circonference interne de la prunelle de l'œil droit, dont ce malade ne voyoit pas depuis près de deux ans, & quoique j'aie été obligé de rabattre cette cataracte deux fois, le crystallin ayant remonté la première, le malade n'en a pas souffert la moindre incommodité, & voit très-bien aujourd'hui. Messieurs Sabattier, Brocard & Battu, Maîtres Chirurgiens Jurés de Saint Côme, étoient présens à ces deux opérations.

7°. Mad. Gayot, Chanoinesse de Chaillot, âgée d'environ 72 ans, aveugle par deux cataractes adhérentes à l'iris & à la prunelle depuis près de cinq ans, a été très-bien guérie sans aucun accident. M. Morand a vû cette guérison.

8°. Aux Invalides, M. Manzin, Officier, âgé de 65 ans, aveugle par deux cataractes depuis 9 ans.

9°. M. Thibouët, dit la Vigueur, Officier, âgé de 77 ans, aveugle depuis 8 ans par deux cataractes; ces deux maladies ont été présentées deux mois après leur guérison à M. le Comte d'Argenson, *Ministre de la guerre*, voyant fort bien les objets, mais il est survenu quelque tems après un larmoyement fort considérable à l'œil gauche de M. la Vigueur. Ce larmoyement l'a empêché de voir comme auparavant pendant fort long-tems, sans cependant qu'on puisse en accuser mon opération, puisque ce larmoyement n'a été occasionné que par un vice scorbutique, dont le malade avoit déjà été atteint précédemment, car ce même malade étoit sorti de la salle des scorbutiques quelque tems avant que je lui fisse l'opération, & c'est ce même vice scorbutique qui a obligé ce malade de retourner à l'Hôpital, dont il est sorti depuis quelque tems, & il voit fort bien aujourd'hui.

10°. Mlle Beauroux, ruë du Hazard, aveugle depuis 5 ans par deux cataractes molles, barrées & très-adhérentes à la circonférence interne de l'iris & de la prunelle, & dont l'opération a été fort laborieuse. La malade voit fort bien aujourd'hui ; M. Fournier, Chirurgien, gagnant maîtrise à Bicêtre, étoit présent à cette opération, & a vû la malade guérie.

11°. M. Gouget, Bourgeois, aveugle depuis très-long tems, & qui avoit perdu l'œil gauche depuis 18 ans par une cataracte fort mauvaise, & même pierreuse dans son milieu, a été fort bien guéri, quoique cette cataracte fût aussi adhérente à la circonférence interne de l'iris de la prunelle. Ce malade demeure ruë S. Jacques, au coin de la ruë des Poixées chés M. Droüet.

12°. Mlle Provin, Femme de chambre de Mad. la Comtesse de Chamillard, ruë de Richelieu, vis-à-vis les Ecuries de Mad. la Duchesse d'Orléans, aveugle par deux cataractes depuis environ deux ans ; ces cataractes étoient très-molles, partagées en quatre portions sous la membrane du crystallin ; indépendamment de cela elles étoient barrées : j'ai abattu ces deux cataractes à une année de distance l'une de l'autre ; la premiere le 18 Mai 1747, & la seconde le 2 Juin 1748, avec un très-heureux succès.

13°. M. Sauvegrain, Maître Boulanger, ruë Galande, près la Place Maubert ; ce malade, âgé de 63 ans, étoit aveugle depuis près de cinq ans par deux cataractes molles & très-adhérentes à la circonférence postérieure de l'iris, dont il a fort bien guéri.

14°. Mad. Avril, loueuse de carosses de remise, âgée d'environ 68 ans, ruë Charenton, près les Mousquetaires noirs, qui me fut adressée le 2 Juin 1747 par M. Puzos, célèbre Chirurgien de Paris, & Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie. Cette malade étoit aveugle depuis environ deux

ans & demi par deux cataractes très-molles & adhérentes à la circonférence postérieure de la prunelle de chaque œil, qui étoient très-petits & fort enfoncés; tous ces obstacles ne m'ont pas empêché de réussir.

15°. Le nommé Roland, ancien Postillon de feuë la Reine d'Espagne, au Luxembourg, dans la rue d'Enfer, au-dessus de l'appartement de Mad. d'Andrezel, aveugle depuis 5 ans par deux cataractes, dont la droite étoit très-molle, pierreuse & fort adhérente à la partie postérieure de la prunelle. M. *Pibrac*, Chirurgien de la même Reine, a vû le malade devant & après l'opération.

16°. Le Sr Geoffroy, âgé de 74 ans, aveugle par deux cataractes depuis 5 ans, fort adhérentes à la partie postérieure de l'iris de chaque œil. Ce malade demeure rue S. Martin, près S. Nicolas des Champs, chés M. Marteau, Chairecuitier.

17°. Jacques Sorieau, de Chartres en Beauce, âgé de 60 ans, qui me fut adressé par M. Bouquot, Chirurgien Major des Invalides, le 4 Janvier dernier. Il avoit deux cataractes fort adhérentes à l'iris & à la prunelle de chaque œil; l'opération a cependant fort bien réussi, malgré la rigueur de la saison; plusieurs personnes de considération ont vû ce malade avant & après sa guérison chés moi. Il a même été assisté des charités de Mlle Beauger, qui demeure dans la même maison, Quai Malaquais, près l'Hôtel de Bouillon, ledit malade est sorti de chés moi parfaitement guéri.

18°. Leger Ciclet, âgé de 12 ans (demeurant quartier S. Victor, rue des Boulangers, vis-à-vis les Dames Angloises.) Ce malade avoit perdu l'œil gauche par une cataracte depuis près de deux ans, à la suite d'un accident qui lui arriva par une fusée, laquelle creva vis-à-vis son œil, dont il resta borgne dans l'instant, & quoique dans l'opération

que j'ai faite, la cataracte se soit partagée en plus de trente morceaux, & que le malade ait resté plus de six semaines sans rien voir de son œil, il en voit très-bien aujourd'hui.

19°. M. Siffet, Marchand de Bois, rue de Charenton, près la rue Traversière, à l'enseigne de la fleur de lys, fauxbourg S. Antoine, âgé d'environ 62 ans, auquel j'ai abbattu une cataracte à l'œil droit, adhérente à la circonférence interne de la prunelle; la vivacité de ce malade lui a bien occasionné de la peine, quoique l'opération eût bien réussi, cependant malgré son peu de ménagement il voit assez bien aujourd'hui de cet œil. Ce malade m'a jamais démenti sa confiance à mon égard.

20°. Mad. de Vandeuil, femme de M. de Vandeuil, de Châlons en Champagne, demeurante à Paris, rue de Tournon, vis à vis l'Hôtel des Ambassadeurs. Cette malade avoit perdu l'œil gauche depuis près de 6 ans d'une cataracte occasionnée par un coup que la malade avoit reçu au-dessus de l'œil affecté; cette cataracte étoit platte, fort molle & adhérente à la partie postérieure de l'iris & de la prunelle; il est survenu un larmoyement des plus considérables à la suite de cette opération, qui m'a donné bien de la peine, quoique la malade se soit prêtée volontiers à faire généralement tout ce que j'ai pu lui ordonner, avec une confiance & une constance rares dans les personnes de son sexe, & j'ose dire, si peu ordinaire, que peu de malades auroient été capables de soutenir tout ce que je lui ai fait.

21°. M. Roussel, Rotisseur, chés M. Rouillé, Conseiller d'Etat, rue des Poulies, cataracte depuis cinq ans par un coup.

22°. Le nommé le Comte, au grand Caillon, cataracte depuis deux ans.

23°. M. Nancy, au Bourget, près Paris,

cataracte depuis un an & demi.

24°. La nommée Chevalier, femme de Jacques Chevalier, laquais de M. Rougeaut, Gentilhomme Servant chés le Roi, cataracte depuis 2 ans, très-molle & partagée en plusieurs parties, surtout la gauche qui passe presque toute entière dans la chambre antérieure de l'œil; cette malade demeure rue Montmartre, entre la rue Plâtrière & celle de la Jussienne, vis-à-vis un Horloger, chés un Potier de terre.

25°. La nommée Aubry, devenue aveugle depuis 5 ans; cette malade demeure à la Villette, en allant au Bourget, la pénultième maison à gauche. M. le Duc de Villars Brancas a vû cette malade chés moi, & l'a assisté de ses charités.

26°. Mad. Bigaud, femme de Simon Bigaud, employé à l'armée, aveugle par deux cataractes depuis deux ans, fort molles & adhérentes, demeurante rue Ste Marguerite, chés M. Darvillier, Epinglier, avec Jeanne Germain, sa tante.

27°. M. Neveu, Valet de Chambre Tapissier de M. le Duc de Moitte-mar, rue S. André des Arcs, vis-à-vis la rue des Augustins.

28°. Simonne Leguer, femme de Noël Morand, aveugle par deux cataractes depuis cinq ans; cette malade demeure à S. Oüen de Mancelles, près la Barre en haute Normandie.

Tous les malades dont je viens de parler, étoient réellement aveugles, & la plupart avoient de fort mauvais tempéramens, cependant ils voyent fort bien aujourd'hui. En voila assés, ce me semble, pour la cataracte; présentement je vous donnerai quelques exemples des inflammations & autres maladies des yeux, que j'ai traitées.

M. du May, Chevalier de S. Louis, Ecuyer de M. le Prince de Pons, avoit une violente ophtalmie

nie à l'œil gauche & un grand ulcère sur la cornée transparente & sur la paupière inférieure, que j'ai guéris par une opération sur cet œil.

M. de Latour, à l'Académie de Dugard, rue de l'Université, étoit dans le même état.

M. Cornette, Trésorier général des Galeries, Place des Victoires, avoit un abcès dans la chambre antérieure de l'œil gauche, avec un grand ulcère sur la cornée transparente du même œil, dont il ne voyoit pas depuis trois mois, & souffroit des douleurs cruelles; il a été guéri par une opération de cette nature.

M. Goulé, Maître Maçon, rue Brisemiche, avoit son fils aîné attaqué d'une ophthalmie considérable sur les deux yeux depuis sept ans, avec des ulcères qui pénétoient l'intérieur de la cornée transparente jusques dans la chambre antérieure de l'œil gauche; ce malade avoit perdu le droit, long-tems avant de me consulter, & il auroit même perdu le gauche, si je n'avois fait une opération, qui l'a sauvé.

J'ai fait une infinité d'autres opérations de toutes especes, depuis mon arrivée à Paris, dont je ne vous parlerai pas, de crainte de vous ennuyer. Vous pouvez voir par le détail que je viens de faire, que j'ai été assez heureux, à quelques accidens près, qui me sont arrivés dans quelques unes, & que je me flatte cependant n'avoir pas été occasionnés par ma faute; après tout à qui n'en arrive-t'il pas? Les plus grands Maîtres n'en sont pas exempts. J'ose me flater néanmoins que les malades que j'ai opérés sans succès, me rendront assez de justice, (du moins je l'espère) pour ne pas m'imputer leur malheureux sort, puisque le mauvais tempérament en a été la cause chés les uns; chés les autres, la mauvaise nature des caractères ou autres maladies, & chés plusieurs enfin, leur

K

indocilité & leur défaut de confiance sur la fin de leur traitement , lequel empêche presque toujours le plus habile Chirurgien de parvenir à son but , je veux dire la guérison.

Que le Chirurgien , même le plus expérimenté , est malheureux , lorsqu'il n'est pas secondé par la nature & par le malade !

Il faut compter , autant que je le fais , sur votre amitié , Monsieur , & sur l'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui me regarde , pour être entré dans un détail aussi long , & qui seroit sans doute ennuyeux pour une personne , qui auroit moins d'amitié pour moi.

Daignez , je vous en prie , attribuer la longueur fatigante de cette lettre à l'obéissance que je vous ai vouée , puisque vous avez exigé de moi de vous faire une relation complete de mon séjour à Paris. D'ailleurs , en vous faisant connoître le succès que le Ciel a accordé à mes opérations , je n'ai fait que vous rendre compte du fruit de vos conseils éclairés , & des sages avis que j'ai reçus de vous , depuis que j'ai le bonheur de vous connoître. Permettez que je vous fasse part de vive voix de l'honneur que le Roi m'a fait , en m'accordant la survivance de la Charge de l'un de ses Chirurgiens ordinaires par quartier , mais dans quelques endroits que je sois , ne doutez jamais de ma tendre reconnoissance & du parfait attachement avec lequel je serai toute ma vie , Monsieur , votre très-humble & très-obéissant serviteur ,

DAVIEL.

*A Paris le 30 Septembre 1748.*

*Copie du Certificat de Messieurs Morand  
& Bouquet.*

Nous soussignés certifions que le sieur Daviel , Chirurgien du Roi sur les Galeres , & Professeur

Royal en Chirurgie à Marseille, étant venu à Paris avec la permission de M. le Comte de Maurepas, pour traiter M. le Duc de Villars Brancas de deux cataractes, & M. le Comte d'Argenson, Ministre de la Guerre, ayant permis audit sieur David d'opérer à l'Hôtel Royal des Invalides en notre présence; il a réellement fait devant nous le 7 Juin de la présente année quatre opérations, dont voici le détail.

Il a abattu au sieur Mansin, Officier, âgé de 65 ans, une cataracte à l'œil gauche, qui l'incommodoit depuis 9 ans; le malade a vû sur le champ & continué de voir.

Il a abattu au sieur Thiboüet, Officier, âgé de 77 ans, une cataracte à l'œil gauche, qu'il avoit depuis 8 ans; ce malade a vû sur le champ & continué de voir.

Il a attaqué au nommé Louis Bessac, âgé de 60 ans, une cataracte à l'œil droit, qu'il avoit depuis 30 ans; il l'avoit annoncée d'une mauvaise espee, elle s'est trouvée telle, & il ne l'a pû abatre avec succès.

Enfin il a extirpé au nommé Jacques Bourgeois, dit Belle-rose, âgé de 56 ans, une petite tumeur épaisse, étendue en aîle de Chauve-fouris, sur la conjonctive & la cornée transparente aux deux yeux.

Il nous a paru opérer avec beaucoup d'adresse & de fermeté dans la main, & suivant la meilleure méthode qui puisse être mise en usage dans tous les cas dont est question, en foi de quoi & pour rendre témoignage à la vérité, nous lui avons donné le présent Certificat. Fait à Paris ce 24 Juin 1747, Signé, MORAND, Chirurgien Major & Inspecteur des Hôpitaux Militaires; BOUQUOT, Chirurgien Major en chef de l'Hôtel Royal des Invalides. Vû BAUYN.



*Copie du Certificat de M. Fagot, Chirurgien  
Major de la Charité.*

Nous soussigné Maître en Chirurgie & Major de l'Hôpital de la Charité, certifions que M. Daviel, Chirurgien du Roi sur les Galeries à Marseille, a fait le 7 Juin de la présente année quatre opérations à l'Hôtel Royal des Invalides, dont voici le détail, ayant eu l'honneur d'y être présent.

Il a abattu au sieur Manzin, Officier, âgé de 65 ans, une cataracte à l'œil gauche, qui l'incommodoit depuis 9 ans; le malade a vû sur le champ & continue de voir.

Il a pareillement abattu au Sr Thibouet, Officier, âgé de 77 ans, une cataracte à l'œil gauche, qu'il avoit depuis 8 ans, avec le même succès.

Il a opéré au nommé Louis Bessac, Soldat, âgé de 60 ans, une cataracte à l'œil droit, qu'il avoit depuis 30 ans, qu'il nous avoit dit être d'une mauvaise espece, & elle s'est trouvée telle.

De plus il a extirpé au nommé Jacques Bourgeois, dit Belle rose, âgé de 56 ans, une petite tumeur épaisse, étendue en aîle de Chauve-souris, sur la conjonctive & la cornée transparente aux deux yeux.

Il nous a paru opérer avec beaucoup d'intelligence, de dextérité, & suivant la bonne méthode, en foi de quoi nous avons donné le présent Certificat. Fait à Paris le 26 Juin 1747. Signé, FAGOT.

*Copie du Certificat de M. le Marquis  
de Forbin.*

Je certifie que le sieur Daviel, Maître ès Arts & en Chirurgie, Chirurgien du Roi sur les Galeries, de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Associé correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Toulouse, Membre de l'Académie des

Sciences de l'Institut de Bologne, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie à Marseille, Conseiller Chirurgien ordinaire du Roi, m'a traité d'une maladie de paupière, laquelle consistoit en six ulcères, restes de la petite vérole, irrités de telle sorte par une lecture assidue devant le feu & à la lumière, que j'ai été pendant deux ans dans l'impuissance de lire même trois secondes de suite, il a eu un succès tel, que j'ai lu le sur-lendemain de la première opération une heure de suite, 35 pages in-8°. deux ou trois jours après la deuxième opération, & que je lis maintenant aussi long-temps que je veux; succès qui me paroît d'autant plus surprenant, que l'usage fréquent de plusieurs collistes, & l'exécution scrupuleuse de l'ordonnance de la partie la plus saine de la Médecine & de la Chirurgie, m'a été moins salutaire. A Paris ce 22 Août 1748. Le Marquis DE FORBIN.



## SPECTACLES.

LE Mardi, 10 de ce mois, l'Académie Royale de Musique a donné la première représentation de trois Actes, tirés de trois anciens Ballets. Le premier, intitulé *les Soirées de l'Été*, est pris du Ballet des Fêtes de l'Été; les paroles sont de M. l'Abbé Pellegrin, qui a fait tant de vers sacrés & profanes; la Musique est de la composition de M. de Montéclair, Auteur estimé de la Tragedie de Jephthé.

L'intrigue de cet Acte est un modèle ou une copie de la Provençale du gracieux Moutet. Le Théâtre représente les rives de la Seine, éclairées par un Soleil couchant. Argante, tuteur & amant jaloux d'Horrense, a conçu le dessein de l'enlever

K iij

dans un des petits Bâteaux de la Porte S. Bernard, voiture très-peu usitée pour les enlevemens; Lubin, valet d'Argante, est gagné par Doris, Suivante & Confidente de la jeune Hortense, & le petit Bateau préparé pour servir les projets du jaloux, les renverse, & est employé contre lui pour Lifis, l'amant aimé. La maniere, dont cette comique catastrophe s'amene, est une Enigme à deviner.

La deuxième Entrée est intitulée *l'Estime*, troisième Acte du Ballet des Amours déguisés, dont les paroles sont de Monsieur Fuzelier, un des Auteurs du Mercure, & la Musique est de M. Bourgeois, Auteur d'autres ouvrages connus & débités. Ce Ballet, plein d'une métaphysique galante & qui a toujours été fort applaudi au Théâtre Lirique, contient trois déguisemens de l'amour sous les apparences de la haine, de l'amitié & de l'estime. Nous ne donnerons point d'extrait de la Scène d'Ovide & de Julie; cela ne se peut exécuter qu'en la gâtant. Elle a été parfaitement exécutée par Mlle Fel & M. de Chaffé.

Voici un événement nouveau sur le Parnasse. Le goût, la raison & la justice, espèrent qu'il ne sera point imité. Le dernier Acte des Fragmens n'est fragment au plus que pour un quart. La Musique est nouvelle & de M. Rameau, destiné pour la réformation du stile harmonique, mais nous doutons que le Public convienne que le correcteur des paroles de M. de la Motte ait la même vocation. On n'a point mis de nom d'Auteur des paroles à la place qu'il occupe ordinairement, & on a bien fait, car beaucoup de personnes trouveront que le Pigmalion de M. de la Motte est plus mutilé que le Pasquin de Rome. Le divertissement est gai & varié; le Statuaire & sa charmante petite Statue sont inimitables.

Le Prologue, qui précède ces trois Actes, est le Prologue des Amours de Vénus, Ballet de M<sup>rs</sup> Danchet & Campa.

Les Comédiens Italiens ont donné une petite Pièce intitulée *la Bouche de Vérité*, qui n'a pas réussi. Il y a dans l'ancien Théâtre de Gherardi une Bouche de Vérité, Lazi de la Comédie de Dufreny, intitulée *la Foire S. Germain*.

Le Mercredi 28 Août, les mêmes Comédiens ont représenté *Arlequin Amant malgré lui*, Comédie d'un Acte, qui a eu du succès.

Ils ont remis sur leur Théâtre *la Mere Confidente*, très-bonne Comédie, en trois Actes, de M. de Marivaux. Cette Pièce est infiniment estimable par la décence de son intrigue & par la beauté de ses caractères. C'est une école de vertu, tout-à fait intéressante. Les Auteurs ne devroient donner que de pareilles leçons sur le Théâtre : on dira que nous en bannirions bien des ouvrages.

Les Artificiers ultramontains, qui se reposoient depuis trois mois, ont donné un Feu nouveau, intitulé *la Terrasse*, qui a bien dédommagé de leur inaction.

### CONCERTS de la Cour.

Le Lundi 26, le Mercredi 28, & le Samedi 31 Août, on exécuta en Concert chés la Reine le Ballet de la Paix, de M<sup>rs</sup> Rebel & Francœur. Les rôles furent chantés par M<sup>lles</sup> Chevalier, Fel, Mathieu & de Selle, ainsi que par M<sup>rs</sup> Jéliotte, Poirier, Benoît, de Chassé & Dangerville.

Le Mercredi 4 Septembre, le Mercredi 11, le Samedi 14 & le Lundi 16, on exécuta le Prologue & les quatre Actes du Ballet des Fêtes Grecques & Romaines de M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi. M<sup>lles</sup> Lalande, Romainville, Fel, de Selle & Mathieu; M<sup>rs</sup> Bo-

noir, Poirier, de Chassé, Dubourg, le Page & Godonnesche, en ont chanté les rôles.

## ARTICLE

### *Sur la nouvelle Tragédie de Semiramis.*

**L**A Tragédie de Semiramis, de M. de Voltaire, fut représentée pour la première fois le 29 du mois dernier par les Comédiens François, & jamais le Public ne montra tant d'empressement de voir une Pièce nouvelle. Toutes les Loges, même les secondes, avoient été retenues six semaines d'avance. Le jour de la Représentation, la rue de la Comédie dès une heure après midi fut remplie de Curieux, qui se présentèrent pour être témoins du triomphe ou de la chute de l'Auteur. En un quart d'heure les billets furent tous distribués, & l'on fut même obligé de refuser plusieurs personnes, qui ne pouvant trouver place ailleurs, demandèrent d'être admises au Parterre, en payant le même prix qu'au Théâtre. Ce qui est encore plus extraordinaire, la plupart de celles, à qui l'entrée du Spectacle fut interdite, ne quitterent point, pendant que la Représentation dura, les avenues des portes, afin d'être à portée de sçavoir par les Spectateurs, qui de tems en tems sortoient pour respirer, le succès qu'avoit eu chaque Acte.

Il étoit difficile à M. de Voltaire de choisir pour premier personnage d'une Pièce Tragique une Héroïne plus célèbre que Semiramis. Lorsque les Historiens veulent louer l'esprit & le courage de quelque Princesse, ils croient ne pouvoir nous en donner une plus haute idée, qu'en la comparant à cette Reine de l'Orient, également connue & par l'éclat des qualités qu'elle fit briller sur le trône, & par la grandeur du crime qui l'y plaça,

On ſçait que pour regner, elle fit périr ſon époux, & que Ninias ſon fils, pour venger la mort de ce Monarque, la fit périr à ſon tour. Les Poètes ayant le privilège d'ajouter des circonſtances à l'hiſtoire, pourvu qu'ils n'alterent pas les principaux faits, M. de Voltaire ſuppoſe qu'Affur, ſorti du ſang des Rois de Babilone, a été complice de la mort de Ninus, & a même attenté à la vie de Ninias, en lui faiſant prendre, à l'inſçu de Semiramis, une partie du poiſon qui a mis Niaus au tombeau; qu'un Courtiſan nommé Phradate a ſauvé les jours du fils du Roi, & l'a élevé comme ſon fils ſous le nom d'Arſace; que le jeune Prince, après la mort de Phradate, lui a ſuccédé dans le commandement des armées, & que la Reine, qui ne le connoît pas, forme le deſſein de partager avec lui ſon trône & ſon lit.

Une partie de ces détails eſt expoſée ou préparée dans le premier Acte. Ninias, ou le faux Arſace, ouvre la Scène avec Mitrane, ancien ami de Phradate, & après avoir annoncé qu'il a été mandé à la Cour par Semiramis, il déclare qu'il a un dépôt important à remettre au Grand Prêtre Oſroës. Le Souverain Pontife paroît, & le Prince lui préſente un Diadème & une Epée, qu'Oſroës reconnoît pour le Diadème & pour l'épée de Ninus. Pendant que Ninias réfléchit ſeul ſur les diſcours énigmatiques que lui a tenus le Grand Prêtre, Affur vient lui demander raiſon de ſon arrivée à Babilone. Cet ambitieux, après que le faux Arſace, qui répond avec toute la fierté que lui inſpirent ſes exploits, s'eſt retiré, fait entrevoir qu'il touche au moment d'enlever le Sceptre à Semiramis, & d'épouſer Azema. Il fait place à la Reine, qui informe les Spectateurs, qu'importunée par ſes remords & par les apparitions fréquentes de l'Ombre de Ninus, elle a envoyé conſulter

K v

Jupiter Ammon. Sur l'avis qu'un Prêtre de ce Dieu demande à lui parler, elle rentre pour être instruite des moyens d'apaiser les mânes de son époux.

Azema aime Ninias & en est aimée. Le second Acte commence par les protestations qu'ils se font d'une constance à toute épreuve. Ils sont interrompus par Assur. Le faux Arsace, ajoutant une nouvelle marque de mépris à celles qu'il lui a déjà données, le laisse avec la Princesse. Assur fait part à Azema de ses desseins sur elle, & n'en est pas mieux traité que de Ninias. Cette Scène est suivie d'une entre Assur & Semiramis, qui l'avertit qu'elle est dans la résolution de prendre un second époux. Le silence qu'elle garde sur le choix auquel elle se détermine, & la défense qu'elle lui fait de songer à Azema, le laisse dans l'incertitude s'il n'est pas ce-lui auquel la Reine destine sa main.

Dans le troisième Acte, Semiramis convoque tous les Ordres de l'Etat, & après leur avoir fait jurer de reconnoître le Souverain qu'elle va leur donner, elle nomme Arsace. Ne s'occupant plus qu'à terminer cette grande journée par la célébration de son mariage, elle ordonne au Grand Prêtre de s'y disposer, mais au même instant le tonnerre gronde, l'Ombre de Ninus sort de son tombeau; ce Roi demande que sa mort soit vengée, & qu'elle le soit par le prétendu fils de Phradate.

La volonté des Dieux acheve de se manifester au quatrième Acte par le Ministère d'Oracles. Il dévoile au faux Arsace sa naissance; il lui découvre que Semiramis & Assur ont empoisonné Ninus, & que pour satisfaire aux ordres du Destin, il doit aller chercher dans le tombeau du feu Roi les victimes dévouées à sa vengeance; il lui rend en même-tems le Diadème & l'épée dont Ninias l'avoit fait dépositaire, & il lui fait lire une lettre, par la-

quelle Ninus désigne les auteurs de sa mort, & confirme que son fils a été sauvé sous le nom d'Arface. Cet Acte est terminé par la reconnoissance de Semiramis & de Ninias. Effrayée du trouble où elle le surprend, elle s'empresse d'en sçavoir la cause; elle jette les yeux sur la lettre, elle l'arrache au faux Arface, & son désespoir, en apprenant qu'elle est la mere de ce Prince, & qu'il est instruit du forfait par lequel elle a usurpé le trône, est le plus cruel supplice que lui réservât l'Ombre vengeresse de Ninus.

La seconde Scène du cinquième Acte se passe entre Ninias & Azema. Cette jeune Princesse fait des efforts inutiles pour dissuader le fils de Semiramis de descendre dans le tombeau. Elle l'assûre que son Rival en a profané l'asile, & qu'il médite sans doute quelque nouveau crime. Ninias exécute l'ordre qu'il a reçu des Dieux par la bouche d'Osroës. Bien-tôt il revient: il annonce à son Amante qu'il a vengé Ninus, & qu'il a puni le coupable Assur. Cependant je ne sçais quelle horreur secrète l'agite. Cette horreur redouble à la vûe de son ennemi, qui plein de vie fond sur lui. Elle parvient à son comble, lorsqu'il apperçoit Semiramis expirante, qui sort de la tombe, où, avertie par Azema du danger que couroit Ninias, elle étoit allée pour le défendre, & où ce jeune Prince, la prenant pour Assur, lui a porté le coup mortel.

Si aucun ouvrage Dramatique n'a plus excité que celui-ci la curiosité, aucun aussi n'a peut-être plus excité de disputes. Quelques Spectateurs le regardent comme la Tragédie la mieux conduite de M. de Voltaire. D'autres prétendent qu'on a beaucoup de peine à reconnoître Semiramis dans une Princesse toujours occupée de la crainte d'un Phantôme, & assés imprudente pour avoir pris sans nécessité un complice du meurtre de Ninus. Ils ne

K vj



comprennent pas comment cette Reine, non contente d'avoir associé Assur à son crime, révèle de telles horreurs à un Confident subalterne, & comment Assur tombe dans la même faute. Ce dernier Personnage leur paroît n'être introduit dans la Pièce, que pour faire des sottises, ou s'en entendre dire \*. Selon eux Azema est un personnage absolument épisodique, & tout-à-fait inutile à la Tragédie. Il ne peut, disent-ils, y avoir aucun intérêt dans le Poème, parce que dans les quatre premiers Actes Ninias n'est nulle part en un véritable danger, & que dans le cinquième le projet imaginé par Assur, pour se défaire de ce jeune Héros, est si extraordinaire & si peu vrai-semblable qu'on est plus frappé du peu de jugement d'Assur, que du danger de Ninias. D'ailleurs, ajoutent les Critiques, la catastrophe est trop prévue par le Spectateur pour qu'il ait la moindre inquiétude sur la manière dont la Tragédie se terminera. L'événement qui amène cette catastrophe, est surtout un des principaux objets de la censure. Plusieurs personnes refusent de se prêter à la supposition que Semiramis, conduite au tombeau de Ninus par le désir de sauver son fils, y entre sans se faire accompagner.

C'est au Public à décider si ces objections sont raisonnables. Jusqu'à présent il a paru qu'elles ne faisoient sur lui qu'une légère impression, & à la dixième Représentation de la nouvelle Tragédie, l'Assemblée étoit encore très-nombreuse. Le grand nombre de Partisans d'un Auteur, leurs cabales & son manège, peuvent pendant quelque jours attirer l'affluente à une Pièce, mais il est rare qu'un Poème Dramatique se soutienne long-tems s'il n'a de véritables beautés. Aussi celui de M. de Voltaire

\* *Lettre critique sur la Tragédie de Semiramis.*

en a-t'il beaucoup. Ses Adversaires les plus obstinés sont forcés d'en convenir. Semiramis étant honorée d'un succès brillant , ils ne peuvent la déprimer, sans relever extrêmement les autres ouvrages sortis de la même plume. Dire que celui-ci ne mérite point sa réussite , ce seroit avouer que le nom de M. de Voltaire en impose aux Spectateurs, & peut faire passer pour bonnes ses productions les plus imparfaites. Peut-être certains Poètes seroient-ils plus flatés d'exercer ce despotisme sur les esprits, que d'avoir fait une excellente Tragédie ?

---

*MEMOIRE sur la vie & les ouvrages  
de feu M. Germain.*

**T** Homas Germain naquit à Paris le 19 Août 1674. Son pere étoit Orfèvre du Roi , & l'un des plus habiles Artistes de son tems. Il fut logé aux Galleries du Louvre , pour avoir fait en or les couvertures du livre des Conquêtes de Louis XIV. Tous les b.s. reliefs représentoient les differens avantages remportés par les troupes de ce Prince. Ils sont traités avec toute la correction , la délicatesse & la netteté , imaginables. Il mourut à trente-cinq ans , & laissa son fils âgé de sept à huit ans. Cet enfant dès sa plus tendre jeunesse marqua un amour décidé pour le desseing. Sa mere , ne voulant point gêner son inclination , l'envoya à l'Ecole de M. Boulongne l'aîné, où il dessina jusqu'à son départ pour Rome,

Il partit pour l'Italie en 1688 , sous la protection de M. de Louvois , mais il eut le malheur à son arrivée , d'apprendre la mort de son Protecteur. N'étant pas en état de gagner sa vie , & n'ayant qu'un peu de desseing & un commencement de cizelait, il se mit chés un Orfèvre en apprentissage pour six

ans, à condition qu'on lui donneroit deux heures par jour pour aller dessiner au Vatican, ce qu'il fit avec tant d'application, qu'au bout de quelques années, s'étant présenté un ouvrage considérable à faire aux Jésuites, il fit des desseings, qui furent agréés, & qu'il exécuta à la satisfaction du public. Entre ces morceaux, sont un S. Ignace de neuf ou dix pieds de haut, & un devant d'Autel en argent. M. Germain étoit extrêmement lié avec M. le Gros, & il a beaucoup travaillé de sculpture avec lui. Il a fait pendant son séjour à Rome plusieurs grands bassins d'argent, ornés de bas reliefs, représentant l'histoire des Médicis. Ces bassins sont à Florence dans le Palais des Grands Ducs.

Après douze années consécutives de séjour à Rome, M. Germain parcourut pendant trois ans differens endroits de l'Italie, & par tout où il passa, il laissa de ses ouvrages. On voit à Livourne une Eglise qui est bâtie sur ses desseings, & dont il a conduit l'exécution; elle est admirée des connoisseurs.

Revenu en France en 1704, il y a composé une infinité de morceaux, tant d'orfèvrerie que de sculpture. A son arrivée à Paris, il fut chargé d'un des trophées, qui sont sur les piliers du Chœur de Notre-Dame. Il fit en 1722 le Soleil que le Roi a donné à l'Eglise de Reims le jour de son Sacre, & dont Sa Majesté fut si satisfaite qu'elle lui donna un logement aux Galeries du Louvre; en 1726, la Toilette de la Reine; en 1729, la Toilette de la Reine d'Espagne; en 1732, celle de la Princesse du Bréfil; en 1738, les Toiletttes du Roi & de la Reine de Naples, avec des cadenats d'or & autres ouvrages d'or; en 1742, une table d'argent avec une grande cuvette accompagnée d'un grand vase, & autres pièces, pour les présens que le Roi a faits au Grand Seigneur; en 1739 & 1741, la vaisselle

complete du Roi de Dannemarck. Il a fait aussi pour le Roi de Portugal plusieurs ouvrages considérables, tant en or qu'en argent. L'année 1738 il fut élu Echevin comme Notable.

Dans la même année, ayant eû occasion de parler à M. le Cardinal de Fleury du Bâtiment de l'Eglise de S. Thomas, il reçût ordre de ce Ministre de faire exécuter le dessein qu'il lui fit voir, & on le choisit pour la conduite de cet Edifice.

La Toilette de Madame la Dauphine est un des ouvrages de ce célèbre Artiste les plus estimés. Les derniers morceaux, qu'il a livrés à Sa Majesté au commencement de cette année, sont deux Girandoles d'or à cinq branches, de dix-huit pouces de haut, pesant soixante-cinq marcs chacune, dont la composition, le fini, & le détail, sont au-dessus de la critique la plus sévère.

Le 10 du mois dernier, M. Germain fut attaqué d'une fièvre violente mêlée de malignité, & il fut dans un assoupissement continuel jusqu'au 12, que la connoissance lui revint. On profita du moment pour lui faire recevoir le Viatique. A peine l'eût-il reçu qu'il retomba dans son assoupissement, & il mourut le 14, universellement regretté. Son corps fut porté à S. Germain l'Auxerrois, & de-là transporté à S. Louis-du-Louvre, lieu de sa sépulture.

Le Roi a accordé à son fils sa survivance & toutes ses places.

### *ADDITION à l'article de l'exposition des Tableaux.*

**D**epuis l'impression de l'article sur les differens ouvrages de Peinture, de Sculpture & de Gravure, exposés au Salon du Louvre, les sept

## 232 MERCURE DE FRANCE.

Tableaux , que M. de Troy a envoyés de Rome, ont été placés dans la Galerie d'Apollon. Ils représentent l'histoire de Jason & de Medée & dans tous on a admiré le feu , la fécondité & la facilité du pinceau de l'Auteur. On auroit cependant désiré qu'il eût donné à Jason un air plus noble & une taille plus avantageuse.

Nous profitons de l'occasion de cette addition , pour payer un juste tribut de louanges aux deux Groupes de la Chasse & de la Pêche , composés par M. Adam l'aîné, & à deux statues de Venus & de Mercure , de M. Pigalle. Le Mercure , surtout, auroit pû donner de la jalousie aux Sculpteurs les plus renommés de l'ancienne Grèce. Ces ouvrages sont destinés pour le Roi de Prusse. On les voit au Louvre dans les ateliers de M. Pigalle & de M. Adam.

---

### M O R T S.

**L**ouis, Comte de Mailli , mort à Paris le 30 Juillet , & sur lequel nous avons promis un article plus étendu que celui donné dans le dernier Mercure , n'a point laissé de postérité. Il eût pour freres 1°. N. de Mailli , Comte de Rubempré, Maréchal des Camps & armées du Roi , & Premier Ecuyer de Madame la Dauphine , à qui passe aujourd'hui le titre de Comte de Mailli ; 2°. François de Mailli , Commandeur de l'Ordre de Malte , ci devant Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons ; & pour sœurs , 1°. Françoisse de Mailli , mariée en premières nûces le premier Septembre 1700 à Louis Phelyppeaux , Marquis de la Vrieliere , Commandeur des Ordres du Roi, Ministre & Secrétaire d'Etat , dont elle a eu Louis Phelyppeaux , Comte de Saint Florentin , Commandeur

des Ordres du Roi, Chancelier de la Reine, Secrétaire d'Etat ; Marie - Jeanne Phelypeaux, mariée à Jean-Frédéric Phelypeaux de Pontchartrain, Comte de Maurepas, Commandeur des Ordres du Roi, Ministre & Secrétaire d'Etat, & Louise-Françoise Phelypeaux, mariée à Louis Robert Hippolyte de Bechaud, Comte de Plélo, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, puis Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandres, & Ambassadeur du Roi en Danemarck, tué à Dantzick à l'attaque des retranchemens des Russiens le 27 Mai 1734 ; & en secondes noces le 14 Juin 1731 à Paul-Jules de la Porte Mazarini, Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, & fut honorée de la Charge de Dame d'Atour de la Reine le 19 Août de la même année sur la démission de sa mere ; 2°. Françoise-Louise de Mailli, mariée le 11 Janvier 1706, à N. de Beauffremont, Marquis de Listenois, Chevalier de la Toison d'or, & Maréchal des Camps & Armées du Roi. 3°. Françoise de Mailli, mariée en Juillet 1709, à Scipion Armand, Vicomte de Polignac, Gouverneur du Puy-en-Velay & de Chalançon. *Louis de Mailli*, épousa le 30 Juin 1726 Louise de Mailli, fille de Louis de Mailli, Marquis de Nesle, ci-devant Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecois, Commandant de la Gendarmerie, & Brigadier des Armées du Roi. Il étoit fils de Louis, Comte de Mailli, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Mestre-de-Camp Général des Dragons, & de Marie-Françoise de Sainte Hermine, Dame d'Atour de Madame la Dauphine, mere du Roi, & ensuite de la Reine ; petit-fils de Louis-Charles de Mailli, Marquis de Nesle, qui se trouva aux batailles de Rocroi, de Fribourg & de Nortlingue, où il reçut trois grandes blessures ; accompagna Louis XIV.

## 234 MERCURE DE FRANCE.

aux guerres de Flandres, de Hollande, & aux expéditions de la Franche-Comté, & releva la grandeur de sa Maison par sa prudence, sa bonne conduite, & son mariage contracté le 4 Décembre 1648 avec Jeanne de Monchi, fille de Bertrand de Monchi, Marquis de Montcarvel, & de Marguerite aux Epaulles, dite de Laval, Marquise de Nesle. Ce Louis-Charles, Tige des Mailli de Nesle, étoit troisième fils de René III, Seigneur & Baron de Mailli, qui eût pour ayeul René I, Baron de Mailli, Chevalier de l'Ordre du Roi, à qui François Premier, dans des Lettres Patentes, par lesquelles il lui accorda les Droits Seigneuriaux de la Terre de Mailli, donna le titre de Cousin, parce que, dit-il, il appartient de près & par lignage à la Reine Claude, son épouse, fille de Louis XII. René I descendoit en ligne directe de Gilles I, Baron de Mailli, qui vers le milieu du treizième siècle, faisant le voyage de la Terre-Sainte, mena avec lui neuf Chevaliers, & avoit trois mille livres de pension. Moreri, qui commence par ce Seigneur la généalogie de cette illustre Maison, remarque que les Auteurs font mention d'un Anselme de Mailli, tué à la prise de Lille en 1070, lequel gouvernoit la Flandre sous la Comtesse Richilde, & cela suffit pour faire juger à ceux qui connoissent les anciens usages, quelle peut être l'ancienneté d'une famille qui dans des tems si reculés possédoit auprès des Princes les premiers emplois. Il est fâcheux que les ravages des guerres, se joignant à l'ignorance qui pendant près de quatre siècles a dominé souverainement en France, ayent répandu des ténèbres impénétrables sur l'origine de ces grandes & illustres Maisons qui font la gloire de l'Etat, & qui en sont dans les tems orageux la ressource la plus ordinaire & la plus assurée.

Le 14 Août, *Jerôme-Louis de Foudras de Courcenai*, Evêque de Poitiers, & Abbé de l'Abbaye de Saint Liguire, Diocèse de Xaintes, mourut dans son Diocèse, âgé de soixante-dix ans. Il avoit été nommé Coadjuteur de Poitiers en 1720. La famille de Foudras est très-ancienne dans le Laudunois; elle étoit connue avant 1300, & dans ces derniers temps elle a donné des Chanoines Comtes de Lyon.

Le 15, *Louis d'Argouges, Marquis de Rannes*, mourut en son Château de Rannes dans la quatre-vingtième année de son âge. Il avoit été Mestre-de-Camp de Dragons, & Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne en 1690, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Maréchal de Camp le 12 Novembre 1708. Il épousa N... d'Hernoton, fille de François-Joseph d'Hernoton, Baron de l'ancienne Baronnie du Pont en Bretagne, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de Marie-Renée de Fresnoi, dont il a eu plusieurs enfans. Charles-Louis d'Argouges, Marquis de Rannes, l'un d'eux, fut nommé Mestre-de-Camp du Régiment de Dragons de Languedoc le 15 Avril 1738, & a épousé le 29 Mars 1742 Marie-Angelique-Claudine-Henriette de Bec-de-Lièvre, âgée de vingt ans, fille de Louis Bec-de-Lièvre, Marquis de Cani, Seigneur de Nettanville & de Crespeville, & de défunte Jeanne-Henriette-Catherine Tourtain d'Harbeville, sa troisième femme.

Le premier Septembre, *Marie de Nettancour de Vaubecourt*, veuve de *François Comte d'Estaing*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & Gouverneur de Douai, du Fort de l'Escarpe, & de Châlons-sur-Marne, mourut à S. Mandé-lès-Paris, âgée d'environ quatre-vingt-cinq ans. Elle étoit fille de *Nicolas de Nettancour d'Haussonville*, Comte de Vaubecourt.



## 236 MERCURE DE FRANCE.

court , Lieutenant Général des Armées du Roi , & du Gouvernement des Ville & Evêché de Metz , & Gouverneur de Châlons , & de Claire Guillemine de Chavaudon , la seconde femme. Elle avoit épousé le Comte d'Esteing le 30 Avril 1692. . . . .  
Voyez *Du Tourni T. 9. p. 274.*

Le même jour , *Marie Magdeleine le Prevost du Four* , veuve de Paul Comte de Fiennes , mourut à Paris.

Le 2, *Catherine-Eulalie Hamard* , épouse de M. le Marquis du Perrier , mourut à Paris sur la Paroisse de Saint Sulpice.

Le 7 Août , mourut à Marseille , *Paul de Felix de Greffet* , Chevalier Comte de Villarfouchard , Seigneur de la Ferratiere , dans la quatre vingt-septième année de son âge , étant né au mois de Juin 1662. Il laisse un fils de son mariage avec Dame Venture de Sebolin.

Le défunt étoit fils de Henri de Felix , Chevalier , Comte de Villarfouchard , Seigneur de la Ferratiere , Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi Louis XIII , qui l'honora de son estime , & à qui le Roi Louis XIV fit l'honneur d'être Pairein de son fils aîné , frere du défunt , pour laquelle cérémonie fut député en 1644 Charles de Schonrberg , Chevalier des Ordres du Roi , Duc d'Alluyn , Pair & Maréchal de France , & Gouverneur du Languedoc , qui tint ledit enfant au nom du Roi sur les Fonts Baptismaux.

L'ayeul du défunt étoit Jean de Felix , Chevalier , Comte de Villarfouchard , Seigneur de la Ferratiere , qui fut Gentilhomme de la Reine Marguerite de Valois , premiere femme du Roi Henri IV.

Le lustre & l'ancienneté de la Noblesse de la Maison de Felix sont mentionnés dans plusieurs Auteurs Italiens , comme Philibert Pingon , la

Chieza , &c. Carigliani , dans ses *Investigationes Historica & Genealogica Familiarum illustrium Italia* , rapporte l'origine de cette Maison aux anciens Comtes de Tusculane , d'où descend la Maison Conti , de Rome.

La Maison de Felix a produit un Cardinal en la personne de Jean Felix , qui fut élevé à la Pourpre par le Pape Clement III en 1188. Il étoit fils d'Odon Felix , qui fut envoyé en Ambassade en 1120 , au Pape Caliste II , par Amedée III , Comte de Piémont.

Cette Maison de Felix se termina en 1266 en une fille Marguerite Felix , qui joignoit à la naissance de très-grands biens , & qui épousa Sorleo Grimaldy , à condition que lui & ses descendans porteroient uniquement le nom & les armes de Felix ; & c'est ainsi que la Maison de Felix , divisée aujourd'hui en plusieurs branches , tire son origine d'estoc paternel de l'illustre Maison de Grimaldy. Voyez Charles de Granpré , dans la seconde édition de son Armorial.

## A V I S.

**L** Es Maîtres de la Pension d'Alfort ont transporté leur établissement à Paris à l'Hôtel de Vauvrai , rue de Seine Saint Victor. Ils prennent les enfans fort jeunes , & ils leur montrent à lire par le Bureau Typographique. A l'égard du Latin , ils insistent toujours plus sur l'explication & la traduction des Auteurs , que sur les divers genres de composition , méthode qui est constamment plus utile au grand nombre , & qui ne manque presque jamais de réussir avec le tems. A cette étude principale ils joignent l'Ecriture , l'Arithmétique ,

le Dessin , l'Histoire & la Géographie. De plus ils fournissent des Maîtres pour montrer les Elémens de Géométrie , la Musique & la Danse.

---

### *AVIS des Auteurs du Mercure.*

**L** Es personnes , qui doivent des Mer-  
cures , sont instamment priées de  
s'acquitter incessamment.

---

### *A P P R O B A T I O N.*

**J**'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chance-  
lier le *Mercure de France* du mois de Septem-  
bre 1748. A Paris le premier Octobre 1748.

BONAMY.

---

### T A B L E.

|                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------|----|
| <b>P</b> I E C E S F U G I T I V E S en Vers & en Prose.             |    |
| Poème sur la Paix ,                                                  | 3  |
| <i>In Ludovicum Regem</i> ,                                          | 6  |
| Questions à l'occasion du Projet d'une mesure<br>universelle ,       | 7  |
| Ode tirée du Pseaume XLV , <i>Jubilate Deo omnis<br/>terra</i> , &c. | 10 |
| Seconde Lettre sur le Solitaire ,                                    | 13 |
| Vers à Mad. J. M. pour le jour de sa Fête , &c.                      | 20 |
| L'Amour Peintre , à Mlle * * ,                                       | 21 |
| Madrigal à Mlle de * ,                                               | 22 |
| Pensées Morales ,                                                    | 23 |
| Épître écrite le premier Janvier ;                                   | 25 |

|                                                                                    |              |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Lettre d'un Sçavant de Hollande ;                                                  | 29           |
| Traduction de l'Epitre de M. de Voltaire au Roi<br>de Prusse ,                     | 33           |
| Epitaphe de Mad. la Maréchale de Noailles ,                                        | 36           |
| Remarques du P. Texte , Dominicain ,                                               | 37           |
| Cantate ,                                                                          | 41           |
| Lettre de M. Michault ;                                                            | 43           |
| Epitre à M. de la Bruere ,                                                         | 47           |
| Epigramme ,                                                                        | 48           |
| Autre ,                                                                            | 49           |
| Discours sur quelques Médailles ;                                                  | 50           |
| Ode sur les vanités du monde ,                                                     | 51           |
| Etablissement des Ecoles de Mathématiques dans<br>la Ville de Reims ,              | 59           |
| Mémoire de M. Ferrand de Monthelon ,                                               | 71           |
| Vers à M. de R * * , en lui envoyant un Serin de<br>Canarie ,                      | 74           |
| Autres à M. de B * * * , qui vouloit se marier à<br>soixante ans, sur deux rimes , | 78           |
| Réponse de M. de la Font de Saint Yenne à la<br>lettre de M. l'Abbé Rainal ,       | 80           |
| Epitre de M. de la Soriniere à M. Corvaisier ,                                     | 83           |
| Conjectures sur la mécanique employée pour<br>électriser les corps ,               | 85           |
| Le mourant & les Médecins , Fable ,                                                | 95           |
| Lettre écrite de Nevers ,                                                          | 96           |
| Vers à M. de Bufon , &c.                                                           | 101          |
| Lettre de Mlle L. à M.                                                             | 103          |
| Vers présentés à Mlle * * * ,                                                      | 109          |
| Discours sur le vrai bonheur ,                                                     | 110          |
| Vers à M. D. B.                                                                    | 115          |
| Lettre écrite de Paris ,                                                           | <i>ibid.</i> |
| Vers à Mlle Cleron ,                                                               | 120          |
| Lettre sur la Garance ,                                                            | 122          |
| Mots des Logogryphes & des Enigmes du Mer-<br>cure d'Août ,                        | 125          |
| Enigmes & Logogryphes ,                                                            | <i>ibid.</i> |

|                                                                                                                          |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Explication de ceux de Juillet ,                                                                                         | 130 |
| Nouvelles Littéraires , des Beaux Arts , &c.                                                                             | 133 |
| Eftampes nouvelles ,                                                                                                     | 138 |
| Exposition des Tableaux au Salon du Louvre ,                                                                             | 159 |
| Nouvelles Étrangères, de Constantinople, &c.                                                                             | 165 |
| France , nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                                                           | 190 |
| Bénéfices donnés ,                                                                                                       | 194 |
| Célébration de la Fête de S. Louis par l'Académie<br>Françoise , par l'Académie Royale & celle des<br>Inscriptions , &c. | 196 |
| Séance publique de l'Académie Françoise ,                                                                                | 197 |
| Lettre de M. Daviel , &c. sur les cataractes ,                                                                           | 198 |
| Spectacles , Concerts de la Cour , & Extrait de<br><i>Sémiramis</i> , nouvelle Tragédie ,                                | 221 |
| Mémoire sur la vie & les ouvrages de feu M. Ger-<br>main ,                                                               | 229 |
| Addition à l'article de l'exposition des Tableaux ,                                                                      | 231 |
| Morts ,                                                                                                                  | 234 |

---

*Fautes à corriger dans le Mercure du mois  
de Juillet , à l'Extrait du Mémoire de  
M. de la Condamine sur une Mesure uni-  
verselle.*

**P** Age 18 , l. 17 , Ses oscillations sont isochro-  
nes , c'est-à-dire se font toutes dans des tems  
égaux. *Lisez*, ses oscillations sont presque isochro-  
nes, c'est-à-dire , se font toutes dans des tems  
presque égaux.

P. 22 , l. 9 plus d'oscillations qu'à Paris. *Lisez* ,  
moins d'oscillations qu'à Paris.

*La Chançon notée doit regarder la page* 229

---

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉE AU ROI.  
OCTOBRE. 1748.



A PARIS,

Chés { ANDRE' CAILLEAU, rue Saint  
Jacques, à S. André.  
La Veave PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.  
JACQUES BARROIS, Quai  
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLVIII.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

---

## A V I S.

840.6

M 558

1748

Cet.

**L'**ADRESSE générale du *Mercur* est  
à M. DE CLEVES D'ARNICOURT,  
rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint  
Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions  
très - instamment ceux qui nous adresseront  
des Paquets par la Poste, d'en affranchir le  
Port, pour nous épargner le déplaisir de les  
rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître  
leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays  
Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*  
de France de la première main, & plus promp-  
tement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus  
indiquée ; on se conformera très-exactement à  
leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M.  
de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur*  
de France, rue des Mauvais Garçons, pour  
remettre à M. Remond de Sainte Albine.

P R I X X X X . S O L S .



# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE. 1748.



PIECES FUGITIVES,

*en Vers & en Prose.*

---

SEANCE PUBLIQUE,

*tenue le 13 Août par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, de Rouën.*



N distribua aux Eleves de l'Ecole gratuite de Dessëing les quatre Prix , dont les deux premiers ont été fondés par Madame de Marle, pour la Classe du Modèle , & les deux autres par Madame le Cat, pour celles du Dessëing & de la Bosse.

L'Académie avoit proposé pour le Prix

A ij



#### 4 MERCURE DE FRANCE.

d'Histoire de cette année, l'état de la Normandie, ou nouvelle Neustrie, en 912, tant par rapport à sa situation topographique, que par rapport à la Religion. Ce dernier objet n'ayant point été suffisamment rempli dans les Mémoires qui ont été présentés à cette Compagnie, M. de Premagny, Secrétaire pour les Belles-Lettres, annonça qu'elle s'étoit déterminée à remettre le Prix à l'année prochaine. Les Auteurs pourront faire les recherches nécessaires pour l'éclaircissement de ce point d'Histoire, & leurs Mémoires seront de nouveau admis au concours, pourvû qu'on les envoie avant le premier Juin 1749, sous la forme ordinaire, à l'adresse de M. de Premagny.

M. Guérin, Secrétaire pour les Sciences, déclara le Mémoire auquel l'Académie avoit adjugé le Prix de Physique. Il y a deux ans qu'elle proposa pour sujet de ce prix, *la cause de l'ascension & de la suspension des liqueurs dans les tuyaux capillaires, & l'application de cette cause aux phénomènes de la nature, qui en dépendent.* Ayant jugé qu'on n'avoit point satisfait aux conditions qu'elle avoit imposées, elle a proposé une seconde fois le même sujet pour cette année, & elle a donné le Prix au Mémoire qui a pour devise, *Fortis est veritas*

*O pravalet*, dont l'Auteur est M. l'Abbé Sigergue, Licencié de Sorbonne, & Professeur de Philosophie au Collège du Pleffis.

Parmi les Mémoires qui ont concouru avec le précédent, celui qui en a le plus approché, est le Mémoire qui a pour devise.

*Miraturquè novos semine non suo*

*Arbor crescere surculos.*

L'Auteur est M. Maillet du Boullay, de cette Ville, âgé de dix-neuf ans.

Après avoir annoncé le sujet que l'Académie propose pour le Prix de 1749, *sçavoir, les différences essentielles du Fœtus comparé à l'Adulte, & les usages particuliers de ces différences \**, M. Guerin lût les Eloges de M. l'Abbé de Saint Hilaire, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Rouën, Vicaire Général du Diocèse, & Membre Honoraire de l'Académie, & de M. le Rat, Directeur des Pompes de la Ville, Membre de la Société des Arts de Paris, & de l'Académie de Rouën.

\* Les Auteurs adresseront leurs Mémoires, sous la forme universellement usitée, à M. Guerin, Secrétaire de l'Académie, rue S. Romain, avant le premier Juin 1749, & le Prix, qui consiste en une Médaille d'or de 300 liv. sera distribué le premier Mardi d'Août, dans la Séance publique.

## 6 MERCURE DE FRANCE.

M. l'Abbé de Saint Hilaire est peint dans son Eloge, comme un de ces hommes privilégiés, à qui la Nature a donné un goût général pour tout ce qui est beau. Ces dispositions furent soutenues par une éducation digne de sa naissance, & dans la suite de sa vie, par des situations avantageuses qui développerent les précieux germes de science & de vertu que la Nature avoit mis dans son ame.

La passion dominante de M. le Rat étoit l'amour de la Méchanique. Quelques circonstances le fixerent à la construction des Pompes. C'est lui qui a donné, au moins à celles de Rouën, le degré de perfection qu'elles ont. Avant lui, les pièces des Pompes n'étoient unies ensemble que par des cuirs & des cordes poissées. M. le Rat, à la place de ces cordes & de ces cuirs, a mis sur un des tuyaux un écrou mobile, & sur l'autre une vis. On sent aisément dans l'usage la différence de l'une & de l'autre pratique. L'eau qui sortoit d'une Pompe n'étoit conduite que par un boyau. Pour éviter l'embarras de la direction de cette espece de tuyau, & réparer son peu de solidité, M. le Rat inventa un genoüil, qu'il ajusta au tuyau de sortie. Par ce moyen, la conduite de l'eau se dirige aisément en tous sens, & se fixe suffisamment.

Il n'y a point de partie que M. le Rat n'ait perfectionnée dans les Pompes, parce qu'il y en avoit peu de son tems qui n'eussent des défauts.

La lecture de ces deux Eloges fut suivie de celle d'un Mémoire de M. Guérin, sur une Carrière singulière, trouvée dans la vallée de Bondeville à une lieue de Rouën. Cette Carrière n'a nulle ressemblance avec les autres Carrieres. Elle est un amas confus de différentes sortes de matieres que le hazard semble avoir rassemblées dans ce lieu; elle n'a qu'un seul lit de quatre pieds de profondeur, au-dessous de deux pieds environ de terre ordinaire, & elle s'étend jusqu'au bord de la Seine. Au-dessous de ce lit unique est un borbier dont on ne sçauroit trouver le fond....

M. Guérin, après avoir décrit l'espece de pierre qu'on tire de cette Carrière, en assigne les usages, & il expose ses conjectures sur sa formation. Cela lui donne occasion d'expliquer comment le mécanisme établi dans notre Globe, & qui s'y perpétue depuis l'origine des tems, répare les désordres accidentels qui y arrivent.

M. le Cat lut ensuite un Mémoire sur la cause des variations du Baromètre. Ce Physicien ne veut pas qu'on attribue la suspension du mercure dans cet instrument

A iiii

## 8 MERCURE DE FRANCE.

à la pèsanteur de l'air , mais à la compression de ce fluide. Il a long-tems soupçonné que la principale cause des variations du Baromètre étoit une certaine communication entre le vuide de la partie supérieure du Baromètre , & un air subtil , mais il s'est assuré par des expériences très-curieuses , faites avec des Baromètres, dont quelques-uns avoient des boules considérables ou des bouteilles à leur partie supérieure , que ce vuide & sa communication avec l'air subtil n'ont aucune part à ces variations. Il les attribue donc à l'air des differens climats apporté par les vents. Les vents, qui apportent un air de l'Equateur , font baisser le Baromètre , parce que l'air de l'Equateur est rare , sans consistance , & incapable d'une forte compression sur le mercure. Les vents , qui apportent un air du Nord , font hausser le mercure , parce ce vent est dense & capable d'une forte compression. M. le Car remarque que c'est le vent Sud-Sud Ouest , & non pas le vent Sud , qui apporte l'air de l'Equateur , & le vent Est Nord-Est , & non pas le vent Nord , qui apporte l'air du Nord , & il en rend raison. Il a observé que ces vents Sud-Sud Ouest & Est-Nord-Est ne produisent pas toujours les mêmes effets , parce que souvent il regne dans l'Atmosphère

re plusieurs vents à la fois, & l'état du Baromètre dépend alors de la combinaison de ces vents ou de la température qui résulte de la combinaison des différens airs qu'ils apportent. Cet Académicien a donné ces conjectures d'après un grand nombre d'observations. Les Baromètres de différens calibres, dont M. le Cat s'est servi, lui ont aussi fourni l'occasion de découvrir que dans ceux d'un grand calibre le mercure se soutient plusieurs lignes plus haut que dans ceux d'un petit calibre & qu'ainsi les observations faites par cet instrument ne sçauroient être comparables, que le calibre des Baromètres ne soit désigné.

Il rapporte ensuite les observations météorologiques de l'année.

La quantité d'eau de pluie, tombée à Rouën, est par ces observations de 23 pouces 3 lignes, ce qui est 4 pouces de plus que ne donne l'année commune à Paris.

Le jour le plus froid de l'année a été à Rouën le 15 Janvier, le Thermomètre de M. de Réaumur y étant à 7° un tiers au-dessous du terme de la glace.

Le jour le plus chaud a été le 23 Juin, le Thermomètre y étant à 29°.

Nous passons les autres observations du Baromètre, de l'Hygromètre, & des maladies de chaque saison, qui font partie de

A v

## 10 MERCURE DE FRANCE.

ces observations , & nous finirons cet Extrait, comme l'Auteur, par l'observation du *Parhelie* , arrivé le 20 Juillet à 6 heures 37 minutes du soir , & qui a été vû pendant 7 minutes , à environ 24 degrés au Nord Est du Soleil , dans une portion de Couronne Solaire , que les Physiciens appellent *Halo*.

Plusieurs Philosophes pensent que ce Phénomene est causé par des vapeurs glacées , qui réfléchissent l'image du Soleil. L'observation de M. le Cat semble convertir cette conjecture en fait. Des gens qui n'ont point vû le *Parhelie* , & qui n'en ont pas même entendu parler , ont rapporté à cet Académicien , qu'il étoit tombé à Caën & à quelques lieux de Rouën , une grêle qui avoit cela de singulier , qu'elle n'avoit point la figure arrondie de la grêle ordinaire , mais qu'elle paroissoit être des débris d'une glace brisée.

A la lecture du Mémoire de M. le Cat succéda celle d'un Discours dans lequel M. l'Abbé Yart prouva que le sentiment est le principe & l'effet de la Poësie. Il fit voir dans la première partie , que les Poètes n'ont été originaux, qu'à proportion qu'ils ont eu une ame plus susceptible des passions convenables aux genres qu'ils ont traités ; il montra dans la seconde , que le

Lecteur n'a de plaisir qu'autant qu'il est ému de la passion qui anime le Poëte.

M. de la Roche lût une Dissertation sur l'origine & le progrès de la Poudre à canon en Europe , & principalement en France. Il fait d'abord observer par le témoignage de nos propres Archives & par celui de plusieurs Historiens , que la Poudre & les canons étoient en usage en France au commencement du quatorzième siècle ; que conséquemment c'est une erreur dans l'opinion vulgaire , de fixer l'époque de l'invention de la Poudre au milieu ou à la fin de ce même siècle , & de l'attribuer à Bertholde Schowart, Moine de Fribourg en Allemagne. Selon M. de la Roche , quoiqu'une foule d'Historiens rapportent que ce Moine fût le premier qui en enseigna l'usage aux Vénitiens dans la bataille qu'ils gagnèrent contre les Génois à Fossa Claudia en 1380 , ce ne peut être tout au plus que quelque raffinement dans le mélange ou dans la proportion de ses ingrédiens , puisque dès le tems de Roger Bacon , qui mourut à Orford' en 1280 , elle consistoit précisément, comme aujourd'hui , en nitre , en soufre & en charbon. La description positive que cet Auteur Anglois en donne dans son Livre de *Artis & natura miraculis* , a pû faire croire à quel-

A vj



## 12 MERCURE DE FRANCE.

ques Historiens de la Nation , qu'il en étoit effectivement l'inventeur , ( sentiment plus vrai-semblable que celui des Allemands à l'égard de Schowart ) , mais Roger Bacon parle de la composition en question , comme de chose connue de son tems.

» On imite par art , dit-il , les Eclairs &  
» le Tonnerre , car le souffre, le nitre & le  
» charbon , qui séparés ne produisent au-  
» cun effet sensible , éclatent avec grand  
» bruit , lorsqu'on les mêle dans une pro-  
» portion convenable , qu'on les enferme  
» dans un lieu étroit & qu'on y met le feu.  
Le silence que les Historiens antérieurs au quatorzième siècle gardent sur le tems de l'invention de la Poudre ; les compositions différentes qu'on en trouve dans les ouvrages d'Elie, de Valturius, des Empereurs Léon & Constantin Porphyrogenete, & dans Jules l'Africain, qui vivoit au troisième siècle de l'Ere Chrétienne , sont, ajoute M. de la Roche, une preuve qu'il en a été de l'invention de la Poudre à canon , comme de la plupart des autres inventions humaines ; qu'elle a eu un commencement foible & inconnu , & que ce n'a été que par succession de tems & par degrés , qu'elle est parvenue au point de fulmination qu'elle possède aujourd'hui.

M. le Cat lût un second Mémoire sur les Polypes d'eau douce, dans lequel en rassemblant sous un même point de vûe tous les prodiges observés jusqu'ici dans ce reptile, il les accompagne de réflexions qui avoient parû manquer aux ouvrages donnés sur cette matiere.

La premiere singularité du Polype d'eau douce est l'extrême simplicité de sa structure. Le Polype, dit M. le Cat, n'est qu'un canal creux d'un bout à l'autre, tant dans le corps que dans les bras... Il n'y a nul viscere, nul vaisseau; une simple peau forme ces tuyaux, & ces tuyaux font l'animal... Cette peau contient pourtant tous les principes de l'animalité réduite à la plus simple expression, elle doit donc exciter la curiosité des Physiciens, & les engager à tâcher de découvrir en quoi consiste cette animalité. C'est l'objet des efforts de M. le Cat, qui prétend que tout son mécanisme consiste essentiellement en trois choses qu'il trouve dans le Polype, sçavoir... des grains glanduleux qui y font l'office de cerveau, de poulmons, de glandes, de visceres; une matiere gommeuse, ou un suc nerveux, qui est le siége du fluide animal & moteur, & enfin des fibres qui sont les ressorts des fonctions de l'animal. M. le Cat

## 14 MERCURE DE FRANCE.

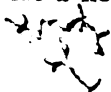
explique ensuite comment cet animal puise ces esprits moteurs dans les fluides de l'univers. On sçait que depuis douze ans il enseigne que tous les animaux prennent par la respiration ce fluide infiniment plus subtil que l'air , mais il prétend qu'il n'est pas besoin d'avoir des poulmons pour le recevoir , ni un cerveau pour le filtrer ; qu'il ne faut qu'avoir un suc analogue à notre suc nerveux , avec lequel ce fluide se lie , comme la matiere gommeuse trouvée dans les Polypes & dans les autres animaux , dans les plantes mêmes , où , selon lui , les gommés , les mucilages , les résines , sont leur suc nerveux & le siège de leur fluide vital.

Une autre singularité remarquée dans les Polypes , c'est la maniere de se perpétuer. Ce reptile possède seul toutes les façons de se multiplier des animaux & des végétaux , car il vient de boutures & de rejettons , comme les plantes ; il est ovipare & vivipare , comme les animaux , & cependant il n'y a chés lui aucun sexe , ni séparés ni réunis. Toutes ces exceptions aux règles générales fournissent une ample matiere aux raisonnemens physiologiques de M. le Cañ.

Tout le monde sçait qu'on a beau couper un Polype en deux , en quatre , en

vingt morceaux; que non-seulement il n'en meurt pas, mais que chaque morceau devient un Polype parfait. Pourquoi mourroit-il, dit M. le Cat, puisqu'il n'a ni vaisseau, ni viscere, dont ces divisions rompent la continuité; que tout ce qui établit ses principes de vie, se retrouve aussi complètement dans la moindre parcelle du reptile, que dans le reptile entier? Je suis donc moins étonné, ajoute-t'il, de cette belle prérogative des Polypes, que je n'en suis jaloux. Quelle moisson de lauriers pour la Chirurgie, si nos opérations sur le corps humain avoient les succès brillans, que ceux de M. Tremblay ont eû sur les Polypes!

M. le Cat tâche d'expliquer ces reproductions merveilleuses des Polypes coupés, hachés à menus morceaux, lesquelles achevent de mettre ce reptile au rang des phénomènes les plus extraordinaires. Ne semble-t'il pas, dit M. le Cat, que la nature ait épuisé pour lui tous ses dons, tous ses secrets, tous ses miracles, & que nous, qui nous flatons d'être ses fils aînés, ne sommes presque que des enfans deshérités du côté des facultés corporelles. N'accusons cependant point, ajoute M. le Cat, cette bonne nature d'être une marâtre à notre égard; il faut qu'elle n'ait pû



## 16 MERCURE DE FRANCE.

mieux faire en notre faveur. L'Être suprême a tout disposé pour le mieux. Il faut que le mécanisme qui concourt avec la substance immortelle qui nous distingue des autres animaux, pour produire la supériorité des facultés de notre ame, ait exigé le sacrifice de ces rares facultés corporelles du Polype. Ce feu d'imagination qui porte l'homme au-delà des bornes de l'univers, n'a pû sans doute s'établir dans notre machine qu'aux dépens de ces torrens de liqueurs pourprées, qui roulent & préparent dans leurs ondes les souphres qui doivent lui servir d'alimens. Ces réflexions si vastes & si profondes, qui forcent à reconnoître dans l'homme une portion de la science & de la sagesse divine, ont exigé, du côté de la machine, ces poulmons amples, & sans cesse en action, ce cerveau immense, comparé à celui des animaux de même poids que nous. Ces sensations si fines & si variées, ces sentimens délicats & réfléchis qui distinguent notre espèce, & caractérisent l'homme, vraiment digne de ce nom, pouvoit-on nous en décorer, sans nous munir auparavant de tout l'attirail du système des nerfs, de ses dépendances, & de ses liaisons avec les organes précédens?

Tout est donc bien, selon M. le Cat,

& ne peut apparemment être mieux. Cependant, ajoute-t'il, l'homme n'ayant obtenu le génie supérieur dont il jouit, que par la perte de ces privilèges admirables du Polype, il faut convenir qu'il l'a payé bien cher.

La séance fut terminée par la lecture d'une Ode de M. de Rougeville, sur la Paix.

Le Parnasse François de M. Titon du Tillet ; le Buste du Roi, & celui de M. de Fontenelle, par M. le Moyne, fils; trois nouvelles Estampes de M. le Bas, Graveur de Sa Majesté, ouvrages donnés à l'Académie par ces trois Associés, furent exposés pendant la séance dans la salle de l'Hôtel-de-Ville où l'Académie tient ses assemblées.



## LA NONETTE \*

*A Son Altesse Sérénissime M. le Prince de Condé, arrivant pour la première fois à Chantilly.*

**J**Eune & beau rejetton du souverain des Dieux ;  
Regarde-moi ; je suis ta Nayade Nonette :

C'est le plus grand de tes yeux ,

\* *Rivière de Chantilly.*

## 18 MERCURE DE FRANCE.

Qui m'appella dans sa belle retraite ,  
Lorsque las de la guerre , il voulut dans la paix  
M'avoir pour témoin de sa gloire.  
Il m'attacha par ses bienfaits ,  
Comme il venoit d'enchaîner la Victoire ;  
Je tiens de lui mon Urne, & ces bords enchantés,  
Où se plaît mon crystal liquide ,  
Sont des bosquets que cet Alcide  
De sa main immortelle a lui-même plantés.  
Je n'en fus point ingrate , & fille de Protée  
Qui m'instruisit dans ses leçons ,  
Pour plaire à mon Héros par mon cœur excitée :  
Je me changeois en cent façons.  
Tantôt Torrent , Cascade , ou Nymphé non-cha-  
lante ,  
Je paroissais dormir aux yeux ;  
Mais reprenant bientôt mon ardeur pétulante ;  
Nouveau Titan , j'escaladois les Cieux.  
Digne héritier de mon Achille,  
Sois le de mon respect , sois le de mon amour :  
Mon onde impatiente en ce riant azile  
Brûle de te faire ma cour.  
Mais je possède encor d'autres talens de plaire ;  
Je lis dans l'avenir , & cet art tout divin  
M'est un don transmis par mon pere.  
A tes oncles jadis j'annonçai leur destin :  
Au-devant d'eux je vins sur mon rivage ;

Pour promettre à leurs jeunes ans  
 Ces moissons de lauriers qu'ouvroit à leur courage  
 La Gloire au milieu de ses champs.  
 Je les y vis voler dès leur premier printems.  
 Sois, comme eux, un Héros au sortir de l'en-  
 fance ;  
 Mais que tes mœurs, toujours dignes du siècle d'or,  
 Fassent honneur au cœur, à l'espérance  
 Du Prince, ton premier Mentor.  
 Suis toujours les conseils que dicte la prudence ;  
 Ecoute les Neuf-Sœurs dans tes bois révérez ;  
 Elles y sont dans l'ombre & le silence.,  
 Que le Dieu de Rocroy leur avoit consacrés.

*L'Abbé d'Alainval.*



## LES FRUITS DE LA PAIX.

**E**Nfin l'aimable paix, si long-tems attenduë,  
 De son trône céleste est vers nous descenduë.  
 Déjà des malheureux elle sèche les pleurs,  
 Et partout sous ses pas fait éclore les fleurs.  
 D'un tranquille avenir ô flatteuse espérance,  
 Tu charmes tous nos maux, tu ranimes la France !  
 On voit couler chés nous mille ruisseaux de vin ;  
 Nos foudris sont noyés dans ce nectar divin.  
 Les bergers, à l'envi, dans leurs danses légères,



## 10 MERCURE DE FRANCE.

Aux plaisirs renaissans invitent les bergeres.  
Tout respire la joye , & des plus tendres sons  
Chacun dans ce beau jour anime les chansons.  
Qu'un rimeur, à son gré, renverse des murailles,  
Qu'échauffé de sa verve il livre des batailles ;  
Qu'entraînant aux combats nos rapides guerriers,  
Il se couvre avec eux de sang & de lauriers ;  
Pour moi, divine Paix, plus sensible à tes charmes  
Qu'à l'immortel éclat qui signale nos armes ,  
Je veux , de ta présence exaltant les effets ,  
Sur l'empire des Lys annoncer tes bienfaits.  
Ton regne , de tout tems aux humains favorable ;  
Deviendra chaque jour plus doux & plus durable,  
Et bien-tôt de Louis secondant le grand cœur ,  
De cent monstres affreux tu le rendras vainqueur.  
O prodige ! A mes sens l'avenir se découvre ;  
Je lis dans les destins, je perce au fond du Louvre.  
J'apperçois un Monarque humain pour ses sujets ,  
Et pour eux méditant les plus nobles projets ;  
Monarque , qui gémit des malheurs de la guerre ,  
Qui voudroit, s'il se peut, en préserver la terre ,  
Plus content de régir ses paisibles Etats ,  
Que d'effrayer chés eux tant de fiers Potentats.  
J'admire un Général chéri de la victoire ,  
Que l'on ne vit jamais enyvré de sa gloire ,  
Invincible Guerrier , dont les brillants exploits  
Ont fixé de nos jours les intérêts des Rois.

Près du trône placés paroissent des Ministres ,  
Eternels ennemis de tous conseils sinistres ,  
De l'estime publique uniquement rivaux ;  
Au seul bien de l'Etat consacrant leurs travaux.  
Je vois un ordre sage introduit aux finances ,  
Allégeant le fardeau des subsides immenses ;  
Les peuples pour toujours délivrés des Traîtres ,  
Et les impôts rendus plus simples, plus constants.  
Je trouve en nos Cités une exacte police ,  
Qui protège les bons, en poursuivant le vice ;  
Les abus par ses soins en tous lieux réformés ;  
Les Citoyens pervers , flétris & réprimés.  
Tremble aujourd'hui pour toi , tremble , chicanne  
                horrible ,  
Plus que la guerre même au Royaume nuisible.  
Dans tes replis en vain tu prétends te cacher ;  
Je vois à ta ruine un Héros s'attacher.  
Pour vous qui cultivez & Phébus & Minerve ,  
Que ces Dieux de leurs dons ont comblés sans  
                réserve ,  
Vostre dans la paix par le Prince excités ,  
Vont produire au grand jour mille ouvrages  
                vantis.  
Le commerce & les Arts, plus libres, plus faciles,  
Augmenteront bien-tôt la splendeur de nos Villes,  
Et dans peu , revenus de cent climats divers ,  
Nos Vaisseaux répandront les richesses des mers.  
Pour mieux nous assurer l'espoir de l'abondance,

## 22 MERCURE DE FRANCE.

Du Prince & des Prélats l'heureuse intelligence  
Va retrancher partout tant de jours mal fêtés ,  
Et rendre à leurs travaux les Peuples enchantés.  
Vous , hélas ! qu'aujourd'hui la misère accom-  
pagne ,  
Habitans désolés de la triste campagne ,  
Consolez-vous , Louis instruit de vos malheurs ,  
Touché de votre sort, va calmer vos douleurs ,  
Et vous aurez enfin , que ce trait vous suffise ,  
L'aïssance que Henri vous avoit tant promise.

*Faignet , M. de P.*



### A I P H I S E ,

*En lui envoyant un Bouquet le jour de sa Fête.*

**J**E vous le disois hier , adorable Iphise ;  
la Divinité qui préside aux songes me  
favorise quelquefois , mais jamais ses fa-  
veurs ne m'ont été aussi agréables que la  
nuit dernière. Je me suis crû transporté  
dans un bois charmant , où souvent je vais  
promener mes rêveries , mais cette nuit il  
étoit bien plus charmant encore. Le jour  
étoit des plus beaux , le Ciel sans nuage , &  
le Soleil brilloit de tout son éclat. Ses  
rayons , qui perçoient à peine l'épaisseur du

bois , ne donnoient de lumiere qu'autant qu'il en falloit pour contempler la verdure & admirer l'agréable obscurité qui re-  
 gnoit presque partout. Des Zéphirs badins, qui jouoient entre les feuillages , répandoient une douce fraîcheur qu'on auroit eu peine à trouver ailleurs ; l'herbe tendre & touffue présentoit plus d'un. siège com-  
 mode , dont la mollesse le disputoit à ceux de l'art ; les oiseaux par la variété de leurs ramages donnoient un Concert agréable qu'on ne se lassoit point d'entendre. Les jeux & les plaisirs , dispersés dans le bois , offroient mille amusemens.

Dans un endroit un peu écarté , sous l'ombrage d'un berceau de verdure , que la nature avoit elle-même formé , la Déesse de la Danse tenoit ses assises ; des Nymphes si belles qu'elles ne l'auroient cédé qu'à vous , ornées de guirlandes de fleurs , avec de jeunes garçons aussi beaux que l'Amour , dansoient d'une legereté admirable ; à peine leurs pieds touchoient la terre , & l'herbe foulée par ces Divinités champêtres n'en paroissoit que plus fleurie ; leur oreille délicate se prêtoit au doux son de cet instrument gracieux dont Pan fut l'inventeur. Les jeunes garçons dansoient avec une noblesse qui ne pouvoit être sur-

## 24 MERCURE DE FRANCE.

passée que par les graces & la modestie des Nymphes ; certainement elles avoient appris de la Déesse même.

Plus loin , & dans un bosquet où la tendre Echo contoit ses peines aux habitans des bois , des Bergeres , qui ne devoient qu'à la Nature tout leur éclat , mêloient leurs voix à l'agréable son d'une Musette ; le silence regnoit partout , les Zéphirs plus tranquilles retenoient leurs douces haleines ; les Bergers prêtoient une oreille attentive , & les oiseaux écoutoient avec plaisir des airs qui leur servoient de leçon ;

Non loin de là , plus d'un Berger aux pieds de sa bergere se plaignoit de son martire ; au-dessus d'eux , voltigeans de feuillage en feuillage , les tendres oiseaux soupiroient leurs amours , mais comme le mauvais exemple entraîne toujours , la Fauvette badinoit les feux du passionné Moineau , & la Bergere se rioit des soupirs de son Berger.

Bacchus avoit plus d'un Autel ; d'aimables Sacrificateurs offroient à cette Divinité de fréquentes libations ; plus d'une victime succomba sous le couteau sacré , & plus d'un Sacrificateur se ressentit de sa trop fervente dévotion.

Diane , la seule Diane fut oubliée : elle  
voulut

Voulut en prendre vengeance ; c'est le nectar le plus doux pour les Déeses. Un jeune Fan s'élança avec vivacité au milieu des danses ; les Nymphes troublées, tomberent évanouïes , mais un nuage officieux les cacha aussi-tôt , & déroba aux yeux des mortels leur chûte & leur foiblesse.

Dans un lieu assés obscur, quelques Courtisâns du Parnasse , peu favorisés d'Apollon , se mettoient à la torture pour produire des vers dignes de leurs Iris, mais Phébus , derriere eux sans en être appercû, effaçoit aussi-tôt les productions informes de leur génie. Je m'approche de ce Dieu , & lui demande d'un air de curiosité , quel est le sujet de la Fête. Ignores-tu , m'a-t'il dit , qu'on célèbre aujourd'hui la naissance de la charmante & vertueuse Iphise ? Jugez de ma surprise & de ma joye ; impatient de satisfaire mon respect & mon amour , j'implore le secours d'Apollon , mais plus sincère qu'on ne pense ; nous autres Poëtes , m'a-t'il dit , on nous accuse de dire rarement la vérité ; pour exprimer tes sentimens employe le langage de la Nature.

On ne se trompe gueres en suivant le conseil des Dieux. Adorable Iphise , mon cœur sincere & sans fard vous présente respectueusement ces Heurs ; mon amour sera aussi constant que leur éclat

B

## 26. MERCURE DE FRANCE.

est peu durable. Quel sera leur destin, si elles meurent sous vos yeux ! Quel sera mon bonheur , si vous daignez les accepter !



V E R S.

*D'une Sylphide à M. L. A. du M.*

**V**ous, que le goût éclaire & guide ;  
Vous , dont l'impartialité  
Enhardit un Auteur timide ,  
Et confond la témérité ,  
Recevez avec vérité  
Cet éloge mal apprêté ,  
Que vous présente une Sylphide ,  
Qui sur toute autre qualité  
Donne avec vous la primauté  
Au cœur droit , à l'esprit solide.

Autrefois de foibles mortels  
Ne portoient aux secrets Autels  
Des habitans élémentaires ,  
Que des offrandes mercenaires ;  
Et leur creuset infructueux  
Eût décrédité nos mystères ,  
Si les mœurs crédules d'entr'eux  
N'eussent transmis à leurs neveux

Des notions plus salutaires.

Il est de vrais sages encor ,  
 Qui placent au-dessus de l'or  
 L'avantage de nous connoître ;  
 Qui d'eux mêmes prenant l'essor ,  
 Par notre entremise font naître ,  
 Se jouant parfois sur un rien ,  
 Ce charme , ce suprême bien  
 Dont l'esprit aime à se repaître ;  
 Où l'Automate ne sent rien.

Dans mon séjour aérien ,  
 Ce fut moi , qu'on daigne m'en croire ;  
 Qui sans talisman , sans grimoire ,  
 Transportai par un doux lien  
 Des champs un tendre Citoyen ,  
 Amant de la paisible gloire ,  
 Dont on a fait plus d'une histoire ,  
 Où le diable n'entendrait rien.

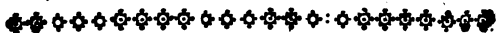
Laslé d'endurer sans se plaindre ,  
 Dans plus d'un emblème il sçut peindre  
 Le caquet frivole , odieux ,  
 D'un petit nombre d'envieux ;  
 Engeance de tout tems proscrite ,  
 Qui se reproduit en tous lieux ,  
 Fait baisser les yeux au mérite ,  
 Et leve son front orgueilleux :  
 C'est-là le prix injurieux ,

B ij



## 28 MERCURE DE FRANCE:

C'est la récompense maudite  
Qu'un vain talent traîne à sa suite.  
Si sur l'Autel des demi-Dieux,  
D'une voix foible, mais sincère,  
Il ne porta qu'un encens ordinaire;  
Le respect le rend digne d'eux,  
Ou délarne du moins la vengeance sévère;  
Les Dieux sont toujours généreux;  
S'ils tonnent, ils ne frappent guere.



*MEMORIÆ Incliti Præsulis*

EPITAPHIUM.

HIC JACET

Omnium hominum simili sorte tumulatus;  
Reverendus in Deo Pater

Hieronymus - Ludovicus DE FODRAS DE  
COURCENAY,

Nobilis Lugduni Comes,

In celeberrimâ Pictonum Universitate Doctor  
emeritus,

A sanctissimo Antecessore & Consanguineo Præsule  
Coadjutor expetitus,

Deinde Thloanensis Episcopus consecratus,

Ac demum Pictaviensis factus Antistes,

Abbatîâ Sancti Leodegarii insuper donatus à Rege.

O C T O B R E. 1748. 29

In eo maximè effulserunt  
Verus Dei Timor, candor morum,  
In Sactis celebrandis attenta pietas.  
Is fuit ardens zelo, corde bono,  
In pauperes præsertim occultos misericors,  
Romanæ Sedi devotus, Disciplinæ Ecclesiasticæ  
Conservator,  
Vastissimæ Diocesis Lustrator providus,  
Per sexdecim annos Gubernator indefessus,  
Domui suæ benè Præpositus.

Dirâ nece præventus occubuit  
Die decimâ - tertiâ mensis Augusti, anno  
M. DCC. XLVIII.

Ætatis suæ L X I I I.

Ad aquas Rupi-Pozæas in regulari domo de Misericordia Dei,  
Ubi cor & viscera hujus almi Patris humi data sunt,  
Corpus verò ad justâ vota suorum,  
Consuetæ Episcopali redditum Sepulturæ,  
Die decimâ-nonâ prædicti mensis:  
Anima pia, faxit Deus, Beatorum in gaudio  
quiescat.



B ii)



*MEMOIRE présentée aux Etats de  
Bretagne, tenus à Rennes en 1746.*

NOS SEIGNEURS,

L'Auteur de ce Mémoire, de l'Ordre de la Noblesse, & en cette qualité, l'un des Membres ordinaires de vos Assemblées, estime qu'on ne s'est pas encore avisé de vous en présenter aucun d'une aussi considérable importance.

Quelle que puisse être votre décision, Nosseigneurs, à l'égard des trois Projets qu'il a l'honneur d'y soumettre, elle sera sûrement à l'avantage d'un cœur toujours pénétré d'un amour invariable pour le bien de la Patrie; amour dont il ose espérer qu'on regardera cet écrit comme un nouveau témoignage.

---

## ARTICLE I.

### *Projet I.*

Ce premier Projet tend, 1°. à faire entreprendre un Canal, lequel établira la correspondance perpétuelle d'une Transnavigation réciproque entre les *Rivieres de Rence & de Vilaine*; 2°. à rendre la *Rence*

navigable , depuis l'embranchement de ce Canal dans cette *Riviere* , jusqu'à la Mer.

## PARTIE PREMIERE

### DE L'ARTICLE PREMIER.

*Reflexions sur quelques avantages résultans de l'exécution du Projet premier.*

Les avantages qui résultent de l'exécution de ce Projet sont nombreux, sensibles, importans; en voici quelques-uns , tant immédiats que médiats.

I. La Ville de *Rennes* est l'une des principales Villes du Royaume, la Capitale de la Bretagne, le Siège fixe de son Parlement, & le lieu le plus ordinaire de vos Assemblées.

Située bien avant dans les Terres , & privée jusqu'à présent par cette raison , de la plus grande partie des commodités que procurent à plusieurs Villes de cette Province leurs situations maritimes, elle attend l'exécution de ce Projet, non-seulement pour pouvoir jouir de ces commodités , mais encore pour devenir le centre du Commerce mutuel des plus considérables de ces Villes, & de quelques autres auxquelles leurs situations méditerranées ont été jusqu'à présent très-désavantageuses du côté du Commerce.

B iiii

### 35 MERCURE DE FRANCE.

La suite de ce Mémoire mettra cette vérité dans tout son jour.

II. Les Villes de *Rhedon* & de *S. Malo* mettront à profit leur nouvelle correspondance, l'une pour sortir de l'état d'inaction, qui semble mal-à-propos lui être naturel, & l'autre pour revenir à celui d'activité, qu'elle ne paroît avoir perdu que du côté du Commerce.

Ces deux Villes sont dignes d'une considération spéciale. L'une, malgré la léthargie présente des Commerçans qui l'habitent, est l'unique porte ouverte pour tout le Commerce de Rennes, & a produit autrefois des Négocians célèbres; tel étoit M. *Meurier*, que consultoit souvent M. le Cardinal de Richelieu. Les Habitans de l'autre ont souvent rendu & rendent encore de grands services à l'Etat, & elle a l'honneur d'être le lieu où sont nés Messieurs *Jacques Cartier*, le Typhis des Argonautes Bretons qui ont découvert & conquis la nouvelle France; du *Gué-Trouin*, le fléau de l'orgueil Anglois; *Moreau de Maupertuis*, le démonstrateur de la vraie figure de la Terre.

III. L'établissement de cette nouvelle Navigation à travers le milieu de la partie supérieure, & par conséquent la plus large & la plus grande, & cependant la moins

commerçante de Bretagne, excitera & réveillera, sous diverses formes toutes utiles, l'industrie de tous les habitans intérieurs de cette partie.

IV. Les Habitans des Côtes Septentrionale & Méridionale de la Haute-Bretagne commerceront ensemble, en tout tems, en toute saison, de tout vent, à l'aide d'une Navigation tranquille, sûre pour tout le monde en général, & très-profitable en particulier pour tous les voisins, soit à l'*Est*, soit à l'*Ouest*, tant de ces deux *Rivieres* que du *Canal* qui aura établi leur communication réciproque.

Il est de remarque qu'à présent les Habitans des Côtes Septentrionale & Méridionale de la Haute-Bretagne, & ceux des Provinces Limitrophes, ont besoin d'autant de differens vents, & ont même souvent autant de risques à courir du côté de la Mer en tout tems, & du côté de l'Ennemi en tems de guerre, pour établir & entretenir d'une Côte à l'autre une correspondance active & continuelle, que pour entreprendre des voyages de long cours & porter au loin leur Commerce.

V. Il est évident que ce *Canal* sera pour la Bretagne & pour les Provinces voisines, par rapport à la *Manche* & à l'*Océan*, ce qu'est le *Canal* de *Riquet* pour le *Languedoc*.

B v

### 34 MERCURE DE FRANCE:

*doc* & pour les Provinces voisines de celle-ci , par rapport à l'*Océan* & à la *Méditerranée*.

VI. Ce Canal sera encore une nouvelle route & un nouvel entrepôt en faveur du Commerce , tant né qu'à naître , non-seulement entre les autres Provinces de France , situées sur la Manche & sur l'*Océan* , mais même entre plusieurs Négocians des Pays étrangers , qui sont établis & domiciliés , ou qui envoient ordinairement des Navires , les uns au Nord , les autres au Sud des deux embranchemens de ce Canal.

Aucun de vous , Nosseigneurs , n'ignore que le seul passage de la *Manche* dans l'*Océan* , ou de l'*Océan* dans la *Manche* , est souvent sujet à plus de contretems , de risques & d'accidens , que ne l'est un voyage de *Cadix* à *Nantes* , ou de *Hambo*urg à *S. Malo*.

VII. Les denrées , les meubles , & en un mot toutes les marchandises de toutes especes, qu'on ne vend, & qu'on n'échange à présent que de proche en proche & à force de frais , & même en courant les risques de plusieurs avaries , fractures & autres accidens ordinaires , tant sur mer que sur terre , se pourront échanger , vendre & livrer de loin à loin & d'une Mer à l'autre , à très-grand compte & sans aucune sorte de danger.

VIII. Cette Transnavigation méditerranée & réciproque du Nord au Sud , & du Sud au Nord de la Haute Bretagne , rendra inutiles une infinité de chariots , fourgons , &c. & enfin toutes les voitures lourdes & pesantes par leurs propres poids & par leurs charges , comme aussi plusieurs bêtes de tirage & de somme.

IX. Ces bêtes , & plus des trois quarts des hommes qu'elles détournent de toutes autres occupations , feront des restitutions d'un prix inestimable , faites en particulier à l'Agriculture & à tous les Arts & Métiers en général.

X. De l'éclipse éternelle de ces voitures lourdes & pesantes sur les grands chemins , il arrivera qu'ils ne seront plus effondrés & rendus impraticables d'une année à l'autre , comme ils le sont présentement , & que moyennant une légère réparation ils auront le tems de devenir solides & durables.

XI. Cette nouvelle Méthode d'exportation & de voiture rendra un grand nombre de services à tout le monde , & surtout aux Négocians , en ce que dans leurs entreprises & commissions , ils ne se trouveront plus à la merci des Rouliers & Voituriers par terre. Les sommes excessives que ces derniers exigent de ceux qui ont besoin de



les employer , & les inconvéniens innombrables des voitures par terre , augmentent d'environ un tiers le prix de la plupart des choses qui entrent dans le Commerce , & ils diminuent en même proportion le gain que sans cet obstacle on pourroit en attendre de *cabinet à cabinet*.

XII. Les anciens Ponts de la Province, dont les réparations & réédifications sont si fréquentes & si ruineuses , deviendront durables , & ceux qui seront établis sur ce nouveau Canal, augmenteront les commodités anciennes & en procureront de nouvelles à l'égard des chemins , tant Royaux que Vicinaux. L'exposition des deux Projets contenus dans les deux Articles *sui-vans* , sera la démonstration parfaite de tout ce qu'on vient d'avancer ici. •

---

## PARTIE SECONDE

### DE L'ARTICLE PREMIER.

*Réflexions sur la possibilité des deux opérations que l'Auteur propose.*

\* I. Quant à la possibilité d'établir une communication entre la Rence & la Vilaine par le moyen d'un Canal , elle est connue depuis plus d'un siècle.

Cependant l'Auteur offre de la faire voir

de plus d'une maniere, sur les lieux, aux Commissaires qu'il vous supplie, Nosseigneurs, de nommer pour examiner les moyens qu'il juge les plus expédiens touchant l'exécution de cette premiere partie de ce premier Projet.

II. Quant à la *seconde* & dernière opération proposée dans ce premier Article, l'Auteur croit que la possibilité de rendre la *Rence* navigable, depuis sa communication avec le Canal proposé jusqu'à la Mer, est à l'abri de toute contradiction, parce que, 1°. En conséquence d'un ménagement presque arbitraire & périodique, cette *Riviere* s'accroîtra de toute l'eau qu'elle recevra de ce Canal; 2°. le lit de cette *Riviere*, laquelle a été autrefois navigable en la remontant depuis son embouchure jusqu'à deux lieues au-dessus de Dinan, n'a presque besoin que d'être des- encombré pour être rétabli dans son premier état, 3°. on pourra étrécir & creuser ce lit, & placer dans les distances convenables quelques Ecluses entre l'embranchement de ce Canal dans la *Rence*, & l'endroit où cette *Riviere* commence, suivant son état actuel, d'être navigable. Cela suffira pour faire disparoître toutes les difficultés imaginables.

N B. 1°. Au sujet de l'entreprise ici

projetée & de toutes autres pareilles, le même Auteur offre d'indiquer des moyens simples de préserver de tous sédimens, engorgemens & encombrements, les *Canaux* & les *Rivieres* qui ont besoin d'Ecluses, & de rendre *continue*, tant en montant qu'en descendant, & d'exempter de la multiplication des Ecluses & du changement de Bâteaux, toute *navigation fluviale*, qui n'est interrompue que par quelques *sauts* ou cataractes. 2°. Ce Canal peut aussi être exécuté, de façon qu'on n'ait pas besoin d'entreprendre cette *seconde opération*.

---

## ARTICLE SECOND.

### *Projet II.*

Ce Projet tend à procurer une communication réciproque, &, depuis cette communication jusqu'à la Mer, une *navigabilité* continuelle aux *Rivieres d'Ould* & de *Blaved*. Rien ne s'oppose à ce Projet, si ce n'est la supposition de l'inutilité ou de l'impossibilité de son exécution.

## PARTIE PREMIERE

## DE L'ARTICLE SECOND.

*Réflexions sur l'importance du sujet qu'il présente.*

I. Les parties méditerranées des Evêchés de *Cornouaille*, de *S. Brioux*, & de *S. Malo*, qui sont voisines, soit de la *Rivière de Blaved*, soit de celle d'*Ould*, participeront aux commodités de cette nouvelle correspondance dans toute son étendue.

II. L'Evêché de *Vannes*, dont toute la partie intérieure & la lisière méditerranée sont si languissantes, tant par rapport à la nécessité & à l'appas ruineux des *Charrois*, qui privent plusieurs champs de leurs *Cultivateurs*, qu'à cause de la difficulté de toutes sortes de débouchés, se ressentira ( dans toute sa circonférence méditerranée & de là jusques dans ses parties intérieures ) de tous les effets de cette nouvelle Navigation, qui fera circuler avec avantage & presque sans frais les productions des terrains auxquels elle restituera ses *Colons*, quand elle succédera aux *Charrois*.

III. Les Villes du *Port-Louis*, de l'*Orient* & de *Hennebont*, auront une com-

## 40 MERCURE DE FRANCE.

munication nouvelle , intérieure , sûre & commode , non-seulement avec la Ville de *Pontivy* , moyennant quelques Ecluses qui seront placées entr'elle & l'embranchement de ce Canal dans *Blaved* , mais encore avec celle de *Joffelin* , *Malestroit* , *Rhedon* , *Rennes* , *Dinan* & *S. Malo*..

I V. L'exécution du projet second lui communiquera les commodités & utilités du projet premier , & en même tems le projet premier prendra part aux utilités & commodités qui résulteront de l'exécution du projet second.

Après cette communication établie entre toutes ces Villes , pour étendre celle de toutes ces Villes , & l'établir avec les plus considérables du Royaume , il suffit d'exécuter le projet dont on parlera à l'Article troisième.

---

## PARTIE SECONDE

### DE L'ARTICLE II.

*Réflexions sur la possibilité de l'entreprise qu'il présente.*

I. La *Riviere de Blaved* , depuis qu'elle coule auprès de *Bienzy* , jusqu'à son embouchûre , n'est interrompue par aucun *saut* considérable , & joint ( pendant plusieurs

portions de son cours ) d'une *pente-de-dérivation* , ordinairement assés douce , & quelquefois presque imperceptible.

II. On peut dire à peu près la même chose de la *Riviere d'Ould* , depuis le Pont de *Boquenenc* , qui est situé à une lieue au-dessus de *Josselin* , jusqu'à son embouchure dans la *Vilaine*.

III. Après qu'on aura nettoyé , & par la même opération , creusé & étreci en quelques endroits les lits des *Rivieres de Blaved & d'Ould* , elles se trouveront devenues continuellement navigables , au moyen , 1°. du concours des eaux que les embranchemens du Canal intermédiaire leur adresseront , 2°. des Escluses , lesquelles , excepté dans trois ou quatre endroits , seront placées de loin à loin , pour soutenir & conserver ces eaux dans leurs descentes.

IV. Pour ménager en faveur de ce *Canal-de-jonction* , 1°. les niveaux de pente , qui conviennent à ses embranchemens ; 2°. les rigoles qui rempliront & tiendront plein son réservoir ou bassin de provision ; 3°. un *Canal-de-dérivation* , toujours prêt à vüider en tems requis les eaux de ce bassin dans le *Canal-de-distribution* , il faut que la ligne que parcourera , de l'Ouest à l'Est , le *Canal-de-jonction* , évite , sçavoir ,

## 41 MERCURE DE FRANCE.

à son *Nord*, le Bourg de Naizin , la Chapelle de la Villetual en Pleugriffet , & , à son *Sud*, les Bourgs de Pleumelliau , Rumengol , Moreac , Buleon , & Lentillac , de telle façon que les deux embranchemens de ce Canal aboutiront , l'un , à peu-près vis-à-vis de *Bienzy* , dans *Blaved* , & l'autre , par *Canfroud* au Pont de *Boquenenc* dans *Ould* , après quoi il ne restera que de rendre la *Riviere d'Ould* navigable depuis *Boquenenc* jusqu'à *Malestroit* , puisqu'elle se trouve dès-à-présent navigable depuis *Malestroit* jusqu'à son embouchure dans la *Vilaine*.

V. L'Auteur de cet écrit ne croit pas , qu'en donnant une autre route à ce *Canal* , on puisse ménager & conserver , en faveur du Canal de distribution , le volume d'eau nécessaire & requis pour entretenir , sans discontinuation , & la *transnavigation* réciproque & la *navigabilité* de ces deux *Rivieres*.

---

### ARTICLE III.

#### *Projet III.*

Ce projet tend à faire entreprendre la *cavation* d'un *Canal* , qui établira une communication mutuelle entre les *Rivieres de Loire & de Vilaine*.

## PARTIE PREMIERE.

## DE L'ARTICLE III.

*Réflexions sur l'importance du projet  
qu'il présente.*

I. Tout le monde voit, sans qu'on ait besoin de les montrer, les grands & divers avantages que l'exécution du projet troisième peut procurer par elle-même, étant considérée séparément de celle des deux autres projets; un de ces avantages sera l'établissement d'une correspondance continue, commode & sûre entre les Villes de *Rennes* & de *Nantes*.

II. Observation très-sérieuse en faveur du Commerce. L'exécution des projets 1 & 2, étant préalablement supposée, par le moyen de celle du troisième, une navigation exempte des avaries & des risques de la mer, & même de tous les accidens, tant des chemins que des voitures & transports par terre, communiquera & aux Villes de *Rennes*, *Port-Louis*, *l'Orient*, *Hennebont*, *Pontivy*, *Josselin*, *Malestroit*, *Rhedon*, *Dinan*, *Saint Malo* & *Nantes*, & à celles d'*Orleans* & de *Paris*, de même qu'à toutes celles qui sont situées, tant sur la *Loire* que sur toutes les Rivières navigables, qui ont ou qui auront une communi-



#### 44 MERCURE DE FRANCE.

cation immédiate ou médiate avec ce fleuve , non-seulement toutes les denrées & marchandises différentes , qui sont les productions des terriroires , & les produits des différentes Manufactures de toutes ces différentes Villes , mais encore toutes les Marchandises étrangères , dont chacune de ces Villes fait un commerce spécial.

III. Il est donc évident que , par le moyen de cette nouvelle navigation , presque toutes les Villes du Royaume verront aborder chés elles , sans risques , sans accidens , & avec beaucoup moins de frais qu'auparavant , les différentes & précieuses Marchandises que la Compagnie des Indes fait venir & vendre à l'*Orient* , de même que toutes celles qu'on peut tirer de *San Malo*.

Il est d'observation qu'on ne peut imaginer aucuns autres projets aussi avantageux pour la Compagnie des Indes , que le sont les trois ci-dessus mentionnés , & que toutes les espèces de Marchandises , que les Négocians de la Ville de *S. Malo* tirent , ou pourront tirer de toutes les parties du monde , au lieu qu'elles s'y trouvent à présent emmenées comme dans un *cul-de-sac* , d'où ces Négocians se trouvent obligés , à leur grand dommage & à celui de leurs compatriotes , de les faire *refiner* chés

*l'Etranger*, se répandront avec une sûreté, une facilité & une utilité, générales & réciproques, sur la *surface* de la *Province*, pendant que leurs *Vaisseaux* feront des voyages plus utiles & plus glorieux pour eux & pour l'Etat.

IV. Cette nouvelle navigation fera valoir les *Manufactures* établies, & en fera établir plusieurs dans la *Province*, en même tems qu'elle servira au rétablissement & à l'entretien de notre *Marine*. En effet, par le moyen de ces trois *Canaux*, & de la communication qu'ils procureront aux *Villes* de *l'Orient*, & de *S. Malo* avec la *Loire*, & que la *Loire* leur procurera avec les *Villes* les plus méditerranées & les plus éloignées du *Royaume*, ces deux *Villes* tireront, avec sûreté, & presque sans frais, des endroits les plus écartés & des lieux les plus intérieurs de la *France*, les bois de construction, & tous les autres matériaux propres à la *Marine*, dont on a & dont on aura besoin dans ces deux *Ports* & dans celui de *Brest*. La *Marine* pourvûe de plusieurs bons *Vaisseaux* & de toutes les choses nécessaires pour en augmenter le nombre, selon que l'exigeront le bien de l'Etat, l'honneur de la Nation, & la gloire du *Regne* de NOTRE BIEN-AIMÉ MONARQUE, le rendra seul & irréfuga-

ble Arbitre de toutes les querelles , qui divisent ou tendront à diviser les différentes Puissances de l'Europe , & contraindra les différentes Nations , & à plus forte raison les Membres particuliers de ces Nations , de ne pas inquiéter , que dis-je ? de respecter & de regarder comme privilégiés & sacrés les divers genres de Commerce établis ou à établir entre ce Royaume & toutes les autres parties du Monde. C'est une vérité politique , aussi facile à démontrer qu'un Théorème de Géométrie.

V. De cette nouvelle navigation proviendront encore plusieurs autres avantages , entr'autres , ceux-ci. 1°. Les Marchands & Commerçans , tant *Etrangers* que *Regnicoles* , qui se rendent actuellement à l'*Orient* dans le tems de la *Vente* , seront invités , plus qu'auparavant , de fréquenter cette Ville , par la diminution & par la sûreté que cette navigation apportera aux frais de transport & d'exportations de leurs emplettes. 2°. Ces nouveaux avantages détermineront plusieurs personnes de tous pays , états & métiers , qui n'ont pas encore été à la *Vente* , d'y venir. 3°. De l'inutilité , & par conséquent de la suppression d'une grande quantité de voitures pesantes , & par leurs charges

& par leurs poids , & de bêtes de tirage & de somme , il s'ensuivra que tous les grands chemins du Royaume deviendront aisés & praticables aux Voitures légères & aux chevaux de selle , tant de ces Marchands & Commerçans , que de tous les autres voyageurs , &c. 4°. La Ville de *Nantes* , l'une des principales Villes de cette Province , deviendra l'une des principales Villes du Royaume , en devenant l'entrepôt général.

V I. Autres avantages résultans évidemment de cette nouvelle Navigation. 1°. Les Négocians & autres particuliers étrangers , qui , en conséquence du *Franc-transit* , font voiturier à travers le Royaume les emplettes qu'ils font à l'*Orient* , trouveront un profit clair , sûr , considérable , exempt de tous dangers & accidens , à faire voiturier ces emplettes par ces Canaux & par les Rivières , dont ils établiront les communications réciproques , tant immédiates que médiates. 2°. De cette manière les Étrangers payeront à perpétuité une grande partie des sommes qu'auront coûté & que coûteront la confection & l'entretien de toutes les entreprises ci-dessus proposées. 3°. Il est aisé de prouver que ces entreprises importantes pour l'Etat , seront encore avantageuses pour les Fermes du

## 48 MERCURE DE FRANCE.

Roi, & ne feront même aucun tort, mais au contraire feront plaisir aux particuliers, sur les fonds desquels elles seront exécutées.

VII. Ajoûtez à toutes les considérations précédentes, Nosseigneurs, celle de la multiplication des Matelots d'eau douce, que produira & dans cette Province & dans les autres cette nouvelle navigation méditerranée. Ils seront plus propres que des hommes de labour & de métier, pour être *Classés* & pour devenir dès la première Campagne de bons Matelots de Mer, & cette nouvelle espèce de Matelots d'eau douce ne proviendra, ni de la classe des Laboureurs, ni de celle des Artisans, mais bien de la classe nouvelle des Voituriers, Rouliers, Muletiers, &c. devenue presque toute inutile, au moyen de l'établissement de cette nouvelle navigation.

VIII. Ajoûtez à cette dernière considération que l'éclipse des Matelots, qu'on prendra en tems de guerre sur les Rivières pour la Mer, ne fera aucun tort à la navigation intérieure & *fluviale* du Royaume, parce qu'alors cette navigation n'aura presque lieu qu'entre les habitans du Royaume, & n'aura par conséquent besoin que d'environ la moitié des Matelots qu'elle  
aura

aura occupés & qu'elle occupera en tems de paix.

IX. La France fera toujours la Puissance dominante de l'Europe, pendant qu'elle aura en Mer durant la Paix, autant de Vaisseaux de guerre que l'Angleterre, & qu'à chaque commencement de guerre elle pourra promptement augmenter le nombre de ces Vaisseaux, & les armer tous d'une façon avantageuse.

Toutes ces raisons promettent les éloges unanimes de la postérité la plus reculée aux personnes puissantes, qui par leur crédit & leurs représentations pressantes faciliteront l'exécution de ces entreprises. De telles propositions n'ont besoin que d'être présentées à S. A. S. M. le Duc de Penthièvre, pour se trouver très-justement recommandées à l'élevation de l'ame & à la bonté du cœur de l'*Amiral*, & du *Gouverneur* de cette *Province*. Ces propositions se trouveront encore (pour toutes ces raisons) très-spécialement recommandées à la sagacité bienfaisante & courageuse de *Messieurs les Ministres d'État*, des *Finances* & du *Commerce*.

C

## PARTIE SECONDE

## DE L'ARTICLE III.

*Reflexions sur la possibilité du Projet  
qu'il présente.*

I. Cette exécution est possible, en établissant un *Canal*, qui, pour aboutir de *Vilaine* en *Loire* & de *Loire* en *Vilaine*, contournera à mi-côteau quelques terrains montueux, enjambra le cours de la petite Riviere, appelée *Izak*, & lequel, outre l'amas d'eau pluviale, qu'il exigera de son bassin de provision supérieur, recevra de plus dans son *Canal* de distribution, par le moyen d'un *Réservoir* inférieur, le tribut de quelques sources, avec un volume d'eau qui y sera rendu par une *Rigole* tortueuse & longue, tirée de la partie supérieure de la même Riviere, & à laquelle viendra même se joindre, si l'on veut, une autre *Rigole*, tirée aussi de la partie supérieure du *Dôn*, &c. La route, que donneroit ce *Canal*, seroit la plus courte de toutes celles qu'un *Canal* peut ménager entre *Rennes* & *Nantes*, mais ce ne seroit pas la moins chere quant à la dépense qu'il faudroit faire pour l'établir.

II. On peut encore exécuter ce projet, en creusant un *Canal*, dont l'un des deux embranchemens entreroit en *Vilaine* au-dessus de l'embouchûre d'*Izak*, & l'autre se rendroit sous *Nort* en *Erdre*. Ce *Canal* enjambreroit la Riviere d'*Izak*, & par le moyen de deux Rigoles amenées des parties supérieures de cette Riviere & de celle du *Dôn*, auroit au-dessus de ses deux points de partage un bassin de provision, lequel assembleroit, avec ces eaux, celles de quelques ruisseaux & de quelques torrens, & pourroit, en tous tems, fournir à ce *Canal* toute l'eau nécessaire depuis sa partie la plus élevée inclusivement, jusqu'à ses deux embranchemens.

La route que donneroit ce *Canal* seroit plus longue, mais moins chere, quant à l'exécution, que celle qu'on vient d'indiquer au nombre précédent.

III. Enfin la jonction de ces deux plus grandes Rivieres de *Bretagne* peut aisément être établie par un *Canal*, qui, pour aboutir de *Vilaine* en *Loire* par la petite Riviere de *Pont-Château*, parcoureroit une ligne tirée d'auprès de *Cran* à *Pont-Château*. Ce *Canal*, par le moyen d'un bassin de provision oblong & voisin de sa partie la plus élevée, recevrait entre ses deux points de partage, par un petit *Canal* de

C ij



## 52 MERCURE DE FRANCE.

*dérivation* les eaux de deux ruisseaux qui ne tarissent guères ; celles qui par une rigole y pourroient être conduites de la partie supérieure de la Riviere d'Izak, & enfin tout l'amas d'eaux , tant pluviales qu'autres , que deux rigoles , plus élevées que celle-là , ameneroient dans ce bassin de provision , lequel fourniroit , en tous tems , au Canal de distribution un volume d'eau suffisant , pour procurer non-seulement à ce Canal , mais encore à la Riviere de *Pont-Château* une *navigabilité* continuelle , moyennant quelques écluses , quelques légères opérations faites à son lit , & la *réduction* de ses deux embouchûres en une.

La route que ce Canal ouvriroit , seroit plus longue , mais moins chere qu'aucune des deux autres quant à l'exécution , & plus utile qu'aucune autre , à la Ville de *Nantes* , & aux autres Villes qui prennent ou prendront part au Commerce *maritime* de celle-ci.

*On donnera la suite de ce Mémoire dans le Mercure de Novembre.*



*ESSAI d'un Ecolier du Collège  
de Louis le Grand \*.*

Pour charmer son inquiétude ;  
Et se plaindre à loisir du Destin rigoureux ,  
Qui l'éloignoit de l'objet de ses vœux ;  
Le Berger Aléxis cherchoit la solitude ;

Lorsque l'Amour parût ; l'Amour , ce Dieu char-  
mant ,

( Non celui , que le crime honore. )  
Me voici , lui dit-il : au feu qui te dévore ,  
J'apporte du soulagement.

Malgré la fatale distance ,  
Qui sépare vos deux cœurs ,  
L'objet dont tu pleures l'absence ;  
Peut être témoin de tes pleurs.

Pour adoucir les maux de ton ame inquiète ;  
Ecoute l'avis que je prête  
A ceux qui vivent sous mes loix :

*\* Le titre ne doit pas détourner de lire cette Pièce.  
Peut-être aucun des plus grands Poètes ne s'est-il an-  
noncé par des commencemens plus heureux.*

C iij

## 74 MERCURE DE FRANCE.

*Que ta main soit ton interprète ,  
Et que cette toile muette  
Fasse l'office de ta voix.*

Voulant récompenser le zèle  
De cet Amant rendre & constant ,  
L'Amour dit , & de son aîle  
Il tire une plume à l'instant ;  
Par sa flèche il la divise ;  
Avec sa pointe il l'aiguise ,  
Le sacrifice étoit beau.  
Il fait plus ; sa main déchire ;  
Et lui présente , pour écrire ,  
La moitié de son bandeau.

Le sensible Aléxis comprenant sa pensée ,  
La lettre de mon sang , dit-il , sera tracée ;  
Le sang coule en effet , & l'Amour applaudit ;  
Il y trempe la plume , il la prend , il écrit ,  
Et ses doigts , parcourant cette bande légère ,  
Tracent de son amour le sanglant caractère.  
La lettre part ; l'Amour en est le messager ,  
Rapporte la réponse au fidèle Berger ;  
Va , revient plusieurs fois , par un bienfait suprême.

Entre ce couple absent , qui s'aime ,  
Et dont l'Amour resserra les liens ,  
Ainsi l'Amour voulut lui-même  
Nourrir les tendres entretiens.



## L'ABEILLE ET L'ECOLIER.

## F A B L E.

*Par le même.*

**D**Es fleurs nouvellement écloses,  
 Pour composer un nectar précieux,  
 Une Abeille cueilloit le suc délicieux ;  
 Elle erroit sur le thim, l'amarante, les roses,  
 Le serpolet, le myrthe, ami des Dieux.  
 Un jeune adolescent qui parcouroit ces lieux,  
 Immobile, craignant de lui porter obstacle,  
 Jettoit sur son travail un regard curieux.  
 Il s'avance surpris, mais quel nouveau spectacle  
 Vient encor étonner son esprit & ses yeux !

Dans une ruche transparente,  
 Il voit une grande cité,  
 Cité nombreuse, où de chaque habitant  
 Il admire l'activité,  
 L'ardeur, la force & la dextérité.  
 Là troupe toujours agissante  
 Ignore l'art d'user d'un secours emprunté,  
 Elle travaille & se tourmente  
 Pour les divers besoins de la société.  
 Chacune a sa tâche. Elle augmente  
 Selon l'âge, le tems & la nécessité.  
 L'une forme la cire, & l'autre la cimente,

C iij

## 36 MERCURE DE FRANCE

Pour bâtir des maisons à la communauté.

Dans un réservoir apprêté ,  
L'autre met en dépôt cette liqueur charmante ,  
Dont on nourrit un jeune enfant gâté.

Un Roi , disons mieux , une Reine  
Leur dicte un ordre respecté.

Elle parle , & l'on suit avec docilité  
Les décrets de la Souveraine ;  
L'Ecolier étoit enchanté.

Dieux , disoit-il , quelle merveille !  
Filles du Ciel , quelle est votre sagacité !

Que j'aime à voir dans mon oisiveté  
Cette sagesse sans pareille ,  
Ce bel ordre , cet art , cette vivacité

Et cette ardeur qui me reveille !  
Il louoit tout , lorsqu'une jeune Abeille ,  
Après l'avoir bien écouté ,  
D'une voix bourdonnante & sans obscurité ,  
Lui siffa ces mots à l'oreille.

Dans cet ouvrage si vanté  
'Adore & reconnois plutôt la Providence .  
Son doigt nous a tracé le plan & l'ordonnance  
Des cases que nous bâtissons.

Il a marqué les fleurs , & nous les choisissons ;  
Sa voix parle dans nous , & nous obéissons.

Soumises au Très-haut , à ses décrets suprêmes ,  
Notre mérite est de suivre sa loi ,

Si nous formons le miel , ce n'est pas pour nous-  
mêmes ,

C'est pour les hommes , c'est pour toi.

Ainsi , jeune mortel , qui que tu puisses être ,

Remplis comme nous ton emploi ,

Et sçache qu'ici bas le Ciel ne t'a fait naître

Que pour servir les Dieux , ta Patrie , & ton Roi.



*LETTRE à l'Auteur de celle insérée dans  
le Mercure de Juillet 1748 , page 147 ,  
sur le projet d'une Place pour la statue du  
Roi.*

**O**N ne peut , Monsieur , trop louer  
votre amour pour notre Nation , &  
votre zèle pour tout ce qui intéresse sa  
gloire. Ce sentiment est d'autant plus esti-  
mable , que bien des gens veulent se don-  
ner le bon air de s'en écarter. On croit  
qu'il y a du courage à s'affranchir des  
vieux préjugés , & que celui de l'amour  
national doit être sacrifié comme les au-  
tres. On imagine que tout ce qui est pris  
sur le sentiment , est autant de gagné pour  
la raison , & l'on s'interdiroit volontiers  
la faculté de sentir , comme si elle ne fai-  
soit pas la plus heureuse partie de notre  
existence.

C v

## 58 MERCURE DE FRANCE.

J'aime bien mieux ce *Philosophe* \* aimable , le modèle des sages de notre siècle , qui dit que la Philosophie commence par détacher de tout , mais qu'ensuite elle nous ramene à tout , c'est-à-dire , que les demi Philosophes veulent se rendre indifférens pour tout , mais que ceux qui ont porté plus loin leurs réflexions , voyent la nécessité de s'attacher à tout.

Si les heureux préjugés de l'amour pour la Patrie & pour ses parens , de l'amour pour la gloire & pour tout ce qui fait le devoir , ainsi que le bonheur de la société , ont été pros crits par nos esprits forts , à titre de préjugés vulgaires , du moins avons nous la satisfaction de voir que rien n'a pû encore altérer dans le cœur des François l'amour qu'ils ont pour notre Monarque. Graces à des vertus qui intéressent tous les hommes également , nos prétendus Philosophes ne peuvent lui refuser leurs hommages.

Outre cet amour pour le Roi , & l'amour que vous faites voir , Monsieur , pour notre Nation , j'ajoute encore un amour particulier pour notre siècle , dont j'espère que vous ne me dedirez point , puisqu'il est une suite de l'un & de l'autre.

\* M. de Fontenelle.

Où, j'aime encore notre siècle; & c'est ce triple intérêt qui me fait désirer quelque chose de plus dans votre projet, pour faire une Place devant la Colonnade du Louvre. Je voudrois que cette Place, dont vous avez fait valoir les avantages, fut ornée d'une ou de deux colonnes, faites sur le modèle des colonnes Trajane & Antonine. Que de ressources nos Sçavans n'ont-ils pas trouvées pour la connoissance des usages Romains, & pour l'Histoire des Empereurs Trajan & Antonin, dans ces deux colonnes antiques? Quelles ressources ne trouveroit pas également pour l'Histoire du Roi notre postérité la plus reculée? Car il faut vous l'avouer, je m'affectionne encore pour cette postérité que je ne verrai jamais. C'est-là qu'elle contemplerait les exploits de notre Monarque à Fontenoy & à Lawfeld, les sièges mémorables de Fribourg, d'Ypres, de Menin, de Tournai, &c. qu'il fit en personne. On y représenteroit les exemples de courage & de fermeté de nos Princes, de nos Généraux, de nos Officiers, & les actions d'intrepidité & de constance de nos Grenadiers. On pourroit y faire considérer aux siècles à venir le bon ordre de nos Camps, de nos Gardes, de nos fourages, de nos subsistances, de nos marches, &



## MERCURE DE FRANCE.

de nos convois ; la discipline militaire ; l'industrie de nos Ingénieurs & de nos Artilleurs , nos machines de guerre , notre sçavoir dans l'attaque & la défense des Places , &c. ce seroit un livre toujours ouvert pour les siècles futurs. Ils y liroient la gloire du Monarque de , la Nation , & du siècle où nous vivons , & verroient jusqu'où notre génie a porté les Arts , dont la tradition se perpétueroit encore par le même moyen. On pourroit y faire entrer quelques-uns de nos édifices & de nos usages , en représentant les fêtes & les entrées que la reconnoissance publique a faites à notre Souverain , & le spectacle seroit couronné par celui des fêtes que l'on prépare pour la publication de la Paix. Ces colonnes seroient le bouclier d'Achille , si précieux pour la connoissance de l'Antiquité Grecque.

Que l'on ne soit point effrayé par la difficulté de placer tant de sujets differens sur deux colonnes , & que pour cette raison l'on n'en rejette pas le projet comme chimérique. Les bas reliefs de quelques-uns de nos Rois à Saint Denis nous offrent les batailles qu'ils ont données , & les plus éclatantes actions de leurs Regnes , dans un très-petit espace. Le Sculpteur , qui dans la Cathédrale de Sens a repré-

senté sur quelques tablettes de marbre d'une petite étendue toute l'histoire du Cardinal du Prat, son entrée en qualité de Légat avec toute sa suite à cheval, la tenue d'un Concile, une foule de peuple en procession, l'assemblée nombreuse qui se tint au sujet de la Pragmatique Sanction, &c. Ce Sculpteur n'avoit pas un champ comparable, à beaucoup près, au champ de nos deux colonnes proposées.

Si ces colonnes sont doriques, si on leur suppose à chacune douze pieds de diamètre, conséquemment il leur faut donner quatre-vingt-quatre pieds de hauteur de fust sans la baze, le chapiteau & le piedestal ou socle; le pourtour ou la circonference sera de trente-sept pieds huit pouces, les fractions abandonnées, suivant la règle d'Archimède, ce qui fait en superficie 3164 pieds.

Jamais peut-être il n'y eût de tems plus favorable que celui-ci pour l'exécution d'un tel dessein. Si nous avons un grand nombre de beaux faits à représenter, nous avons aussi un grand nombre d'excellens Sculpteurs, capables de les tracer sur le marbre & sur le bronze. On diroit que le règne de leur Art est transporté en France, & que les autres Nations ne peuvent plus avoir en ce genre que les ouvrages qui

## 62. MERCURE DE FRANCE.

sortent des ateliers de nos célèbres Artistes. Le zèle, avec lequel ils se sont portés à perfectionner la sculpture, mérite d'être immortalisé par des monumens, qui en prouvant leur habileté, leur servent aussi de récompense & d'encouragement. Comme plusieurs Sculpteurs differens pourroient y être employés, on exciteroit entre eux une émulation qui mettroit le comble à leurs talens, & par-là, si j'ose me mettre en ligne de compte, je verrois sans cesse dans le même édifice, l'objet de tous les sentimens qui m'animent; mon attachement pour notre auguste Monarque, mon amour pour ma Patrie & pour mon siècle, & même mon goût pour les Arts.

Je suis, Monsieur, &c.





*AUTRE Lettre adressée au même Auteur.*

**V**ous avez raison , Monsieur , de regarder la belle façade du Louvre comme le plus noble côté déjà trouvé d'une Place digne de contenir la Statue de Louis XV. Le Public , que vous dites avoir saisi avant vous le projet que vous proposez , mérite des éloges , pour avoir reconnu le tort du siècle de laisser dans l'obscurité le chef-d'œuvre d'Architecture de Paris , que les Maîtres de l'art ont souvent comparé aux exécutions les plus hardies des Grecs & des Romains , & la Ville Capitale ne sçauroit mieux marquer son amour pour le Roi , qu'en s'empressant de démasquer un si grand trophée de l'Art , pour le consacrer à l'immortalité de Sa Majesté.

Mais en vain laissez-vous aux gens du métier le soin de donner des projets pour les deux côtés qui sont à faire ; il me paroît ( & si vous n'affectiez de flater l'opinion publique , vous en tomberiez d'accord vous même ) qu'il est impossible de les trouver plausiblement , tant qu'on laissera vuide le côté gauche sur la rivière. Quel vis-à-vis , quel ordre , quelle propor-

#### 64 MERCURE DE FRANCE.

tion , quelle régularité voudriez - vous qu'on pût imaginer dans cette hypothèse ? Si la Colonnade étoit parallèle au Quai & à la Rivière, le Projet seroit de belle & facile exécution. On n'auroit point de peine à trouver les deux autres parallèles.

Donnez quatre côtés à votre Place , dont la Colonnade feroit le principal. Alors nos habiles Architectes se feront un plaisir de fournir à l'envi leurs Plans des trois côtés à faire , & ils s'efforceront d'approcher de la sublimité du génie qui créa ce chef-d'œuvre. Ou bien faites devant la Colonnade une Demie-Lune, percée proportionnellement dans le centre & les deux côtés, demie-lune qui pourroit être exécutée en Portique. Je ne conçois point d'autres moyens de pouvoir faire entrer cette superbe Colonnade dans la construction de la Place qu'on médite.

L'idée du Public, que vous appelez inspiration , a deux objets. Le premier est de voir bâtir une Place à la gloire du Roi ; le second , de produire dans tout son jour l'incomparable morceau d'Architecture de la façade du Louvre.

Mais il me semble qu'on pourroit satisfaire à la fois le zèle & le bon goût du Public par un autre système , peut-être plus convenable à la mémoire d'un Roi très-

Chrétien , & à la décoration de sa Capitale. Ce seroit de découvrir la Colonade, en abattant les bâtimens qui l'offusquent , & de se borner à former une spacieuse rue entre elle & des Edifices réguliers qu'on construiroit vis-à-vis. Cette Colonade ne demande point d'accompagnement. Au contraire la simplicité de ce qui en approcheroit , en rehausseroit le prix & le mérite. Elle est une pièce unique , qui seule feroit éternellement l'admiration publique.

J'y trouve cet avantage, qu'alors on transporterait la Place destinée à Louis XV. dans un autre Quartier de la Ville , ce qui multiplieroit sa magnificence. Est-ce bien entrer dans vos vûes , Monsieur ? Nous n'avons de belles Places que d'un côté de la rivière. Placez celle-ci de l'autre ; le lieu qu'on doit choisir s'offre naturellement à l'esprit ; l'Eglise de S. Sulpice n'est-elle point l'ouvrage de la libéralité & du règne de ce Roi ? Son Portail n'est il point assez majestueux pour former le côté principal d'une belle Place , où les plus nobles habitans de Paris , sortant de rendre leur culte au Tout-Puissant , seroient avertis par la représentation du Roi qu'ils verroient en face au milieu de cette Place , de ce qu'ils doivent , après Dieu , à leur Prince ?

Je dois vous déclarer, Monsieur, qu'il que vous soy-z, afin que vous supportiez avec bonté la hardiesse que je prends de vous communiquer mon sentiment, que je n'ai (comme vous le dites de vous-même) d'autre connoissance en Architecture que celle que j'ai tirée d'un goût naturel. Quelques jugemens que j'ai formés sur differens ouvrages de cet Art, ont paru justes aux gens habiles, avec lesquels j'ai quelquefois conversé sur cette matiere. La curiosité m'a, comme vous, toujours porté à voir & à m'arrêter devant les beaux morceaux qui se sont trouvés en mon chemin dans les voyages que j'ai faits, soit en France, soit en Italie, où j'ai demeuré quatre ans, & je crois avoir retiré, des belles choses que j'ai vues & lûes en ce genre, l'avantage d'être en état d'en juger raisonnablement par comparaison.

Je finis en vous assurant que cette réponse, que je fais à votre lettre, est purement l'effet du zèle que j'ai pour la gloire du nom François que vous portez dans le cœur. Je suis, &c.





## DISPUTE de l'Art &amp; de la Nature.

**J**E suis plus habile que vous,  
 Dit un jour l'Art à la Nature ;  
 De vos plus beaux objets je ne suis point jaloux ;  
 La plus parfaite Créature  
 Laisse toujours à désirer ,  
 Mais je ferois bien la gageure  
 De vous forcer de m'admirer ,  
 En faisant une mignature  
 Qu'à Vénus elle-même on pourroit comparer.  
 Encor je crois que la Déesse  
 En craindroit la comparaison ,  
 Si l'amour propre & la mollesse  
 Permettoient à Vénus d'avoir de la raison.  
 La vanité de l'Art offensa la Nature.  
 Tous tes traits sont à moi , dit-elle , & la Peinture  
 N'est qu'une heureuse fiction ,  
 Une agréable expression  
 Des Etres que mon sein produit à l'aventure.  
 J'accepte ton défi , mais je prétens aussi  
 Te montrer un de mes ouvrages.  
 Celui qui de nous deux aura mieux réussi ,  
 Des Mortels & des Dieux recevra les hommages.  
 Plein d'émulation l'Art invoque l'Amour ,  
 Et prend le pinceau de la Tour.



## 68 MERCURE DE FRANCE.

Pour exciter encor sa verve ,  
Il invoque à la fois Apollon & Minerve.  
Il fit un chef-d'œuvre nouveau.  
La Nature avoua n'avoir rien de plus beau :  
L'Art triomphoit déjà de sa noble entreprise.  
La Nature le mene à la Cour de Boreith ,  
Il aperçût Sophie ; oh Dieux ! quelle surprise ;  
Quand il reconnut trait pour trait  
L'original de son Portrait !

*De Bonneval.*



### E L O G E

*De M. de Fontenelle.*

**J**E connois un Mortel qui ne devoit point l'être ;  
Tant il a de rapport avec vos attributs ;  
Dieu , c'est par vous qu'il sçait tout ce qu'on peut  
connoître.

Son esprit à l'erreur ne doit point de tributs.  
Philosophe éclairé , naturel & sublime ,  
Il exposa, si bien l'aimable vérité ,  
Que le moins pénétrant , avec facilité ,  
De la Terre & du Ciel développa l'énigme.  
Il ennoblit chés nous les chansons des bergers ;  
Poète délicat , Rival de Théocrite ,

\* *La pluralité des Mondes.*

\* *Les Eglogues.*

Et l'Echo distingua dans nos rians vergers  
 Les sons d'Amarillis de ceux de Margueritte.  
 Sans blesser le respect que l'on doit aux Autels, (a)  
 Des Prêtres des faux Dieux il connut l'artifice ;  
 Il fit plus , il osa montrer le préjudice  
 Qu'en souffroit la raison des timides mortels,  
 De ce riche dépôt de tant de connoissances (b)  
 Il arrangea si bien tous les matériaux ,  
 Qu'on le prend pour l'Auteur de ces expériences ;  
 Fruit du travail constant de plus de cent rivaux.  
 Il fit parler les morts avec tant de finesse (c)  
 Qu'on croit que Lucien , de jalousie épris ,  
 Voulut , sans Apollon, qui plaignit sa foiblesse ;  
 Effacer de dépit son nom & ses écrits.  
 Du fameux l'Hôpital annonçant l'analyse, (d)  
 Ce projet étonna Londres, Rome & Paris ,  
 Mais dès lors qu'on connut l'Auteur de l'entreprise,  
 Newton & Bernoulli n'en furent point surpris.  
 . . . . .  
 Imaginons un cœur digne de cet esprit,  
 Qu'aucune passion n'a jamais contredit,  
 Noble , compatissant , généreux & sincère ;  
 C'est celui dont le Ciel le fit dépositaire,

(a) *Les Oracles.*(b) *Les Mémoires de l'Académie.*(c) *Dialogue des Morts.*(d) *Les infiniment petits.*

## 70 MERCURE DE FRANCE.

Dieu , qui pour nous former ce prodige du tems ,  
Daignâtes l'affranchir des routes ordinaires ,  
Achevez le miracle , & prolongez les ans  
Jusqu'au terme où jadis vivoient nos premiers  
Pères.

Il est de la raison l'ornement & l'appui ;  
L'Univers a besoin d'un sage tel que lui.

*Par le même.*



### SEANCE PUBLIQUE de l'Académie Royale des Belles-Lettres , Sciences & Arts , de Bordeaux.

L'Académie célébra le 25 Août la fête de S. Louis. Le Panégyrique du Saint fut prononcé le matin dans la Chapelle du Collège de Guyenne par M. l'Abbé Gouez, jeune Ecclésiastique , qui s'en acquitta avec beaucoup d'applaudissemens. Pendant une Messe basse , on chanta le *Te Deum*, de Bernier , avec un nombreux corps de Musique , & on finit par un Motet, de la composition de M. Sarrau , Secrétaire Perpétuel de l'Académie pour les Belles Lettres & Arts.

L'après-midi , on s'assembla en public. M. de Secondat , fils de M. le Président de Montesquieu , présida à la Séance. Il fit un

discours sçavant sur l'origine & le progrès des connoissances que nous avons du Magnétisme & de l'Electricité.

Le Pere Lambert lût un Mémoire sur l'Amiante & sur l'Albeste ; il y rapporta les observations qu'il a faites sur les lieux où l'on trouve cette Pierre & cette Plante incombustibles.

Le Pere Bonin , Jésuite , lût ensuite une Dissertation , où il fixe la vraie époque de l'exil d'Ovide , prouvée par des recherches & des calculs Astronomiques ; cet ouvrage peut servir de modèle pour corriger bien des erreurs de Chronologie.

A la fin de la Séance on fit la lecture d'un Mémoire de M. du Fau , Médecin de Dax , Correspondant de l'Académie , sur les Eaux Acidules de Villefranche près Bayonne. Ce sçavant Observateur avoit déjà donné à l'Académie d'autres Mémoires très-curieux sur les Eaux Thermales de Dax & de Tursis.





*LETTRE écrite de Province à un Bénédictin de l'Ordre de Clugny, pour être communiquée aux Auteurs de la nouvelle Edition du Gallia Christiana.*

**C**omme je ne doute pas, Mon Révérend Pere, que vous n'alliez quelquefois à Saint Germain des Prés, j'aurois une grace à vous demander, qui seroit d'obtenir des sçavans Religieux, qui y travaillent à la nouvelle *Gaule Chrétienne*, un petit éclaircissement touchant les doutes suivans.

On lit dans leur second Tome, en parlant des Archevêques de Bourges, & en particulier de Jacques le Roi, décédé en 1572, que cet Archevêque fut enterré à Paris dans l'Eglise de S. Landry, & qu'il y repose. Cependant l'on voit son tombeau, sur lequel il est représenté de toute sa longueur, dans l'Eglise de l'Abbaye de Villeloin, au Diocèse de Tours, de laquelle il fut Abbé. Son corps auroit-il été divisé en deux ? Et s'il n'y a que son cœur à Villeloin, pourquoi auroit-on fait la dépense d'un tombeau si bien marqué ?

Je fais la même difficulté par rapport à la sépulture de Foulques de Chanac, Evêque

que de Paris , que le septième Tome du *Gallia Christiana* , imprimé depuis quatre ans , marque être mort à Paris le 25 Juillet 1349 , & avoir été enterré à l'Abbaye de S. Victor , fauxbourg de Paris , proche son oncle & son prédécesseur Guillaume de Chanac. En effet , comment cela peut-il s'accorder avec le Nécrologe d'une Collégiale du Berry , qu'une personne y a vû en passant ? C'est celui de N. D. de Gracay , dans lequel il est marqué au 31 Juillet : *Reverendus Pater Dominus Fulco de Canaco, insignis Ecclesie Parisiensis olim Pontifex, transitum per hoc oppidum faciens, vitâ functus, apud hanc Basilicam sepelitur sub tumbâ marmoreâ Pontificali representatione decoratâ. Pro cuius anniversario, viginti solidos super furno possidemus, quos debet Capitulum.*

La Théologie a , dit-on , ses incommodités , mais il faut avouer que l'Histoire a aussi les siennes ; comment un même homme peut-il avoir été inhumé en deux lieux differens ? Je ne suis pas à portée d'aller vérifier ce qui est marqué sur la sépulture prétendue de Foulques de Chanac à Saint Victor. Il me paroît que les Réverends Pères de S. Germain ne peuvent guères se dispenser de donner au Public dans un supplément ce qui est écrit sur sa tombe dans cette Eglise. L'objection que je prends la

D

## 74 MERCURE DE FRANCE.

liberté de leur faire par votre canal, me paroît assés forte, pour mériter leur attention. Je ne sçais pourquoi ils ne donnent plus de supplément pour les derniers tomes précédens. Une personne de Clermont m'a assuré que ces sortes de supplémens lui avoient fort servi pour ne laisser rien à désirer touchant la sépulture de Guy de la Tour, Evêque de cette Ville, qui se trouvoit aussi avoir été faite en deux Eglises différentes. Pressez-les, je vous prie, de s'expliquer sur Foulques de Chanac, pour la satisfaction d'un sçavant qui travaille à l'Histoire du Limosin & des Illustres de cette Province.

A l'égard de Jacques le Roi, comme son article a été rédigé probablement par feu Dom Denis de Sainte Marthe, ou au moins de son vivant & sous ses yeux, je ne puis attendre ni espérer avec tant de fondement, des continuateurs du *Gallia Christiana*, l'éclaircissement à souhaiter sur ce qui se trouve dès le commencement du second tome, Peut-être donnera-t'on une solution commune à mes deux doutes. En tout cas, il faudra se contenter du vrai-semblable, si l'on ne peut pas atteindre au vrai.

Je suis, &c.

*A S. Martin de la Montagne, ce premier Août 1748.*



## O D E

*Sur les routes de l'immortalité.*

Quelle est, ô Dieux, cette fumée,  
 Dont se repaissent les mortels ?  
 Ce foible éclair de Renommée  
 Aura-t'il toujours des Autels ?  
 Quel est ce faste de mémoire,  
 Le Temple brillant de la Gloire,  
 Séjour de l'Immortalité ?  
 Un vain phantôme, une chimère,  
 Que pour voiler notre misère,  
 Enfants notre vanité.



Pour arriver à cet azile,  
 Quels sont ces bizarres chemins ?  
 Avides d'un néant stérile,  
 J'y vois s'égarer les humains  
 Esclave né de qui le loue,  
 L'homme que toujours l'homme joue ;  
 De son orgueil suit les accès.  
 Au sein du blâme qu'il évire,  
 Tout l'entraîne, le précipite,  
 Et ses chûtes & ses succès.

D ij



## 76 MERCURE DE FRANCE

De l'esprit fort erreur prisee ,  
Ton éclat doit-il m'éblouir ?  
Du cœur lâcheté déguisée ,  
D'un nom fameux crois-tu jouir ?  
Surpris , frappé de ta bassesse ,  
Mon œil découvre ta foiblesse  
Sous le masque de la fierté.  
Le désespoir fait ton audace  
Et tu pâlis de la menace ,  
Quand tu promets l'impunité.



Mais que vois-je ? Rien ne t'arrête ;  
En tous lieux coule ton venin ;  
Levant une superbe tête ,  
L'impiété naît de ton sein.  
Non moins aveugle que farouche ,  
Le blasphème sort de ta bouche.  
Quel est le but de tes efforts ?  
Vil esclave de la licence ,  
Crois-tu donc fuir la dépendance ,  
Etouffant le cri du remords ?



Une Euménide plus cruelle  
Vient encor frapper mes regards ;  
La Discorde marche avec elle ;  
A ses côtés sont les Hazards,

Affise sur des debris d'armes,  
 Elle s'abreuve de nos larmes ;  
 Arrêtez , féroces guerriers ;  
 Sortez d'une aveugle manie ;  
 Ne prodiguez pas votre vie  
 Pour d'imaginaires lauriers.



Moins braves que cruels, peut-être  
 N'êtes-vous grands qu'en vos fureurs ?  
 Quoi ! ne vous ferez-vous connoître  
 Que par d'immortelles horreurs ?  
 Quel est le démon qui vous presse ?  
 Quelle est cette sanglante yvresse ?  
 Quel est le prix de vos hauts faits ?  
 La haine & l'effroi de la Terre.  
 Qu'y laissez-vous après la guerre ?  
 Le souvenir de vos forfaits.



L'intérêt ou la jalousie  
 Sont l'ame de tous vos travaux ;  
 En combattant pour la Patrie ,  
 Vous ne voyez que vos rivaux.  
 Dans le péril , dans les allarmes ,  
 Leurs regards soutiennent vos armes ;  
 Vous cédez , loin d'être vainqueurs.  
 La crainte vous rend intrépides ;

D iij

## 78 MERCURE DE FRANCE

Héros, que vous êtes timides,  
S'il faut mourir sans spectateurs.



Le Philosophe au front levé  
Du sort brave la dureté,  
Et peu touché de sa misère,  
Ne voit que la postérité.  
'Affranchi de la loi commune,  
Des caprices de la fortune  
Il se venge par ses dédains.  
Fierté fautive ; vaine rudesse.  
Il est encor moins de foiblesse  
Dans ma douleur qu'en ses chagrins.



Fier d'une fortune rapide,  
L'homme encor à peine ennoblit ;  
Fidèle à l'orgueil qui le guide,  
Cherche à triompher de l'oubli.  
Sa main prodigue les largesses,  
De son faste, de ses richesses,  
De ses bienfaits quel est le prix ?  
A son obscurité première,  
Qu'ajoute l'opulence altière ?  
Quelques flatteurs & des mépris.



OCTOBRE. 1748. 79

Cherchons une gloire durable ;  
Domptons les âges & le sort ;  
Mortel , sans devenir coupable ,  
Ose être vainqueur de la mort.  
La vertu généreuse , utile ,  
Contre l'oubli t'offre un asile ;  
Qu'elle préside à tes projets.  
L'unique sentier de la gloire  
Est moins d'étonner dans l'histoire ,  
Que de mériter des regrets.



Loin ces noms acquis par le crime ,  
Ces noms, le prix des grands travers,  
Que jamais ne suivit l'estime ;  
Ces noms , horreur de l'Univers.  
Caligula , tu vis encore ;  
Néron tu vis ; & Rome abhorre  
Vos noms fameux par ses malheurs.  
Qui peut sans frémir les entendre ?  
Vivons , mais que sur notre cendre  
Nos neveux répandent des pleurs.

*J. Lacoste, fils.*

*A Dijon ce 23 Août 1748.*

D iij



EPIGRAMME.

**P**hilis, qui jusqu'ici ne fut jamais cruelle,  
Dédaigne mes soupirs & méprise mes feux ;  
Philis veut qu'on dise d'elle ,  
Au moins fit-elle un malheureux.

*Par le même.*



*OBSERVATIONS sur les Corbeaux,  
en réponse à une Lettre écrite aux Auteurs  
du Mercure, insérée dans le mois de Juil-  
let dernier.*

**L**'Auteur d'une Lettre, datée du Mans,  
regarde comme un Phénomene sur-  
prenant, que des Corbeaux nichent sur  
l'Eglise de S. Julien de la même Ville, &  
il demande des raisons plausibles de cet  
événement.

Il n'est pas difficile de répondre à cette  
observation, si l'on fait attention que de  
tems immémorial on a fait cette remarque.  
Aristote, dans son Histoire des Animaux,  
dit que les Corbeaux nichent dans les lieux  
les plus escarpés\*.

\* *Arist. de Hist. Animalium, lib. IX. cap. 31.*

Jonston, Naturaliste Allemand, observe après plusieurs Auteurs, que ces sortes d'oiseaux font leur séjour dans les Tours & les hauts Edifices, *Turribus & celsis Edificiis morari compertum* \*. Qu'il me soit permis de joindre aux observations de ces grands hommes les miennes propres. J'ai vu au haut des Clochers de la Cathédrale de Senlis des Corbeaux y nicher. ( Ces Corbeaux sont ce que le vulgaire appelle Corneilles, qui est une espèce plus petite que le Corbeau proprement dit, lequel se loge rarement dans les bâtimens. ) Le haut des Tours du Château de Vincennes-lès-Paris est garni de nids de ces sortes de Corbeaux. La Tour d'Issoudun en Berry, aussi-bien qu'un Château délabré du Village de Paudis, à deux lieues de-là, en renferment beaucoup, & dans les creux des Rochers qui environnent la Ville de Bussy-Rabutin en Bourgogne, il y a souvent des Corbeaux qui y font leur couvée. Ces mêmes oiseaux, qui font leurs nids dans des Bâtimens ou des Rochers, les font quelquefois sur les plus hauts arbres, semblables en cela à quelques oiseaux de proie qui nichent tantôt sur les arbres, tantôt dans les trous de montagnes, ce qui se remarque en Tourainè, où l'on voit différentes es-

\* Jonst. sit. VI. cap. 1. de avibus.

## 82 MERCURE DE FRANCE.

pees d'Eperviers , qui nichent quelque-fois sur les arbres , faire leurs nids dans le haut des roches près de l'Abbaye de Marmoutier.

De ces autorités & observations , qu'il me seroit aisé de multiplier , il résulte qu'on ne doit pas être étonné de voir des Corbeaux faire leurs nids sur le haut de l'Eglise de S. Julien du Mans. Ce qu'il faut remarquer , c'est que ces sortes d'animaux , en nichant sur les arbres ou sur les Edifices élevés , ne changent point de position respectivement à la superficie de la Terre. Un cas , qui pourroit embarrasser les Physiciens , seroit , si ces sortes d'oiseaux , qui nichent dans les lieux élevés , venoient à déposer leurs œufs sur la terre , comme le Crapeau volant , mais on n'a pas encore vu cela , & vrai-semblablement on ne le verra jamais , les usages établis entre les animaux dans chaque espee étant constans & invariables. Les Corbeaux de la Suède , dans la même espee , nichent dans les endroits les plus élevés , comme ceux de France , & la même chose s'observe dans tous les genres d'oiseaux ; on peut vérifier ce que j'avance ici , par la lecture de l'admirable Traité de M. Linnœus , sçavant Suédois , intitulé , *Fauna Suecica*.

Je finis par cette réflexion. La pratique

constante des oiseaux à faire leur nid chacun dans leur espèce , toujours à la même élévation relativement à l'horison , ne pourroit-elle pas passer pour un argument péremptoire en faveur des deffenseurs du Dogme des Automates ?

*A Paris ce 25 Août 1748.*



*A Mlle Cleron , sur deux rôles de Vénus , l'un qu'elle a chanté dans l'Opéra d'Hésione en 1743 , & l'autre qu'elle a joué l'année dernière dans la Comédie des Graces.*

**S**ouffrez, belle Cleron, que votre Tributaire  
Vous apprenne à quel titre il reconnoit vos loix.

Vénus, ayant entendu votre voix,

En fut jalouse, & voulut, pour nous plaire,

Qu'au milieu des jeux & des ris,

Sous l'aimable nom de Cypris,

Vous parûssiez en Reine de Cythere.

L'imprudente ne voyoit pas

Qu'en voulant ajoûter à ses divins appas

De vos sons la grace légère,

Elle risquoit assurément

De perdre pour jamais son cortège brillant.

Aussi depuis cette journée,

D vj



## 84 MERCURE DE FRANCE.

Les Graces, les Amours, les charmes séducteurs,

Qui de nos sens se rendent les vainqueurs,

Et qui pour vous l'avoient abandonnée,

A vous quitter ne purent consentir.

De tous les Dieux elle devint la fable ;

Mais d'un état si déplorable,

Elle essaya n'a guère de sortir.

A \* des maux, dont la Scène est encore frappée,

Ma rivale, dit-elle, est à peine échappée :

Je veux qu'elle paroisse une seconde fois.

Ma Cour ingrate & fugitive,

La voyant moins fraîche & moins vive,

Connoitra son erreur, rentrera sous mes loix,

Et mon fils pénétré de douleur & de honte,

Dans Paphos, Cythere, Amathonte,

Viendra relever mes Autels.

Foible projet qui devint inutile !

Ce Dieu, pour échapper aux regards maternels,

Dans mon cœur se fit un azile.

*\* Il n'y avoit pas long-tems que la santé de Mlle Cleron étoit rétablie, quand elle a joué ce dernier rôle.*



## ÉPI TRE

*De Madame des Forges Mailland,  
à M. Titon du Tillet.*

**T**iton, charmant ami, tel qu'on seroit en peine  
(Pour en trouver jusqu'au nombre de trois,  
Les cherchât-on de Rome au pays des Chinois;)  
Titon, qui des bords de la Seine,  
Voulez bien m'envoyer une seconde fois  
Quelques gentils paquets de laine,  
Je devrois bien rougir en vérité,  
De ma double importunité.

Mais comme on m'a donné pour nouvelle cer-  
taine,

Que vous aviez souvent commerce avec les Dieux,  
(Et je l'avois pensé des talens précieux,  
Dont votre belle ame est parée, )  
De-là j'ai crû qu'Iris, que l'on voit dans les Cieux,  
A l'abri de son arc, richement colorée,  
Pour vous faire un plaisir que je recueille tout,  
D'un certain air galant vous éfiloit un bout  
De son écharpe bigarée.

Si mon idée est juste, assurez-la, Titon,  
Qu'en revanche un beau Papillon,  
Dont l'aile portera sa diverse livrée,

## 86 MERCURE DE FRANCE.

Lui sera sous un mirthe , où renaît le bouton ,  
Dans la tunique demi close ,  
Immolé de ma main sur un Autel de rose ,  
Prémices de cette saison.  
Pour vous , dont mes vers ni ma prose  
Ne peuvent exprimer la noble affection ;  
Au lieu d'une libation ,  
Vous recevrez , ami , la pure effusion  
Des sentimens d'un cœur sincère entr'autres choses,  
Et mon mari fera ma caution.

\*\*\*

*R E P O N S E de la même Dame, au Com-  
pliment de M. de la Sorinière , imprimé  
dans le second volume du Mercure de Juin,  
page 110.*

**J**E devrois vous répondre en style d'Apollon,  
Mais vous qui possédez tous les dons du Parnasse ,  
Mais je me tais avec raison.  
Vous écrivez mieux que Phaon ,  
Et je n'ai de Sapho ni l'esprit ni la grace ,  
Si ce n'est dans vos vers dignes d'Anacréon.





*LETTRE de M. de Montcarville, Lecteur & Professeur Royal en Mathématique, à M. Remond de Sainte Albine.*

MONSIEUR,

L'Auteur de l'Essai sur la Marine des Anciens vient de faire paroître un Ecrit satyrique, qui attaque la personne & la réputation d'un des Membres les plus illustres de l'Académie Françoise & de l'Académie des Sciences. Dans ce Libelle, qui attire l'indignation de tous les honnêtes gens, M. de Mairan est désigné comme l'Auteur d'un Extrait inféré dans le Journal des Sçavans au mois d'Août dernier. Il s'agissoit dans cet Extrait de rendre compte de l'ouvrage que je viens de citer; on a eu le malheur de déplaire à M. Deslandes, qui en est l'Auteur, parce qu'on ne l'a pas assez loué, & qu'on a relevé plusieurs fautes grossières de Géométrie. Jugez, Monsieur, quelle douleur doit ressentir un homme qui veut à toute force passer pour Géomètre, Mécanicien & Physicien.

La colere de M. Deslandes m'auroit peu inquiéré, & j'aurois laissé le Public, excellent juge du vrai mérite, décider de la ca-

pacité de M. Deslandes en Mathématique, mais j'avoue que j'ai vû avec grande peine que M. de Mairan soit accusé d'être l'Auteur d'un Extrait auquel il n'a eu aucune part. Il est dans l'ordre que M. Deslandes publie & écrive que cet Extrait est mal fait, mal écrit, mal digéré, rempli de fautes, &c. je ne puis vous en dire trop de mal, puisque c'est moi qui l'ai fait, & je n'ai garde de louer mes ouvrages, suivant la bonne coutume de M. Deslandes; oui, Monsieur, c'est moi qui suis l'Auteur d'une pièce si foible, si médiocre. Je n'en rougis point; tout ce que je puis me reprocher sur cet Extrait, c'est d'y avoir passé sous silence plusieurs autres erreurs sur la Mécanique & l'Hydrostatique, & dont j'aurois dû avertir le Public.

Je ne puis, Monsieur, réparer en entier l'offense qu'on vient de faire à un de mes intimes amis (M. de Mairan;) je ne puis empêcher qu'on ne l'ait traité indignement; jamais Ecrivain en fureur & le mieux convaincu de ses erreurs & de ses torts, ne se lâcha d'une manière plus indécente contre un homme si respectable. Comment accorder de pareils excès avec l'estime & le respect que M. Deslandes avoit il y a quelques mois pour M. de Mairan, & dont il a donné des témoignages authen-

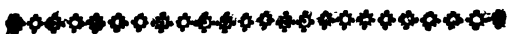
riques. \* Vous me direz, Monsieur, que ce problème est difficile à résoudre : aussi je laisse à M. Deslandes à en donner la solution. Quant à moi, il me suffit d'avoir désabusé le Public sur cette étrange méprise ; je prends sur mon compte tout le mal que M. Deslandes a dit de mon Extrait ; je suis seulement très-mortifié de ne pouvoir réparer qu'en partie l'injure que l'on a faite à un Sçavant du premier ordre, & qui n'a jamais parlé des autres qu'avec toute la politesse possible.

Je vous prie cependant, Monsieur, d'être persuadé que les fautes que j'ai reprises sont très-réelles, quoiqu'en dise notre Auteur dans sa Brochure ; j'aurai quelque jour occasion de le faire voir. En attendant, j'ai l'honneur de vous renvoyer à mon Extrait & à l'ouvrage même ; personne n'en peut mieux juger que vous, & je m'en rapporterai avec plaisir à quelqu'un qui a autant de connoissance dans les Beaux-Arts, que de goût pour bien écrire. Je suis, &c.

*Montcarville.*

*A Paris ce 25 Septembre 1748.*

\* Voyez les Mémoires pour les Sciences & les Beaux-Arts, de l'année 1748, mois de Juillet, page 1361.



## STANCES.

*A. M. L. B. pour l'engager à quitter la campagne, & à venir passer le reste de l'Automne en Ville.*

**T** Out languit dans notre contrée ;  
 Flore a perdu son cher Amant ;  
 Déjà l'impétueux Borée  
 Fait sentir son souffle bruyant.

Les jeux ont quitté nos prairies ;  
 Les plaisirs ont fui nos côteaux ,  
 Et déjà les Nymphes tristes  
 Vont se cacher au fond des eaux :

Le Vendangeur sous sa chaumière ;  
 Près du foyer de ses ayeux ,  
 Du Dieu , que couronne le liere ,  
 Boit le nectar délicieux.

Pour quitter ce lieu solitaire ;  
 Ces deserts , ces tristes climats ;  
 N'attends point que le Sagittaire  
 Ait ramené les noirs frimats.

Laisse , sans toi , regner Pomone ;  
 Pour cueillir ses tardifs présens ,  
 A la rigueur des froids d'automne  
 N'expose point tes jeunes ans.

On ne voit que trop-tôt les ombres  
 Trembler à l'aspect de Minos ,  
 Et la mort sous ses voiles sombres  
 Ensévelir notre repos.

Des jours, que le Ciel se réserve ,  
 Sçais ménager les doux instans ,  
 Et dans le salon de Minerve \*  
 Viens présider à nos talens

Viens , par ton aimable présence ;  
 De tes amis combler les vœux ;  
 Fais leur oublier ton absence ;  
 Hâte-toi , viens les rendre heureux.

Dans notre séjour agréable ,  
 Où regne un éternel plaisir ,  
 Avec un soin inimitable  
 Nous varierons notre loisir.

*\* Pièce nouvellement ajoutée au bâtiment de  
 M. le C. D. D. à qui l'on a donné le nom de Salon de  
 Minerve.*



## 11 MERCURE DE FRANCE.

Tantôt de la douce harmonie  
Subissant les aimables loix ,  
Au goût brillant de l'Ausonie  
Nous unirons l'art des François.

Tantôt l'agile Téthyscore ,  
Ranimant nos tendres chansons ,  
Viendra nous redonner encore  
De son art les vives leçons.

Amince d'un guerrier farouche \*  
Nous peindra les amours vainqueurs ,  
Les graces conduiront sa touche ,  
Venus mêlera ses couleurs.

Pour moi , fuyant le vain délire  
Des fougueux Chantres d'Apollon ,  
Vous me verrez chanter & rire  
Avec le tendre Anacréon.

Vous me verrez convive aimable ,  
Etendu sur un lit de fleurs ,  
D'une félicité durable  
Avec vous goûter les douceurs.

\* Tableau déjà commencé par M. D. P. représentant Hercule aux pieds d'Omphale.

Par quelque tendre chansonnette

Egayer vos plaisirs , vos jeux :

Au son de ma foible musette

Vanter vos transports amoureux,

Dans ces voluptueuses fêtes ,

Loin des bruyans fracas de Cour ,

De myrtes nous ceindrons nos têtes ;

Nous louerons Bacchus & l'Amour.

Parmi les Muses & les Graces ,

Au sein des vrais-amusemens ,

Nous trouverons , malgré les glaces ;

Des plaisirs , des jours de printems,

*Robillard , d'Orleans.*



*D'UNE part , sécurité dangereuse , ou de  
l'autre , allarmes mal fondées.*

**T**Andis qu'un des plus-ſçavans & des plus illustres Médecins de Montpellier s'éleve avec force contre l'usage d'inhumer dans les Eglises ; tandis que les Etats de Languedoc prennent les précautions les plus efficaces pour faire enfin cesser chés eux cet abus meurtrier, on peut rapporter un fait qui doit rassurer Messieurs

#### 24 MERCURE DE FRANCE.

du Languedoc contre l'allarme générale qui a suivi le Discours du célèbre Académicien , ou répandre dans la Ville de Troyes une terreur générale, si les craintes de Messieurs du Languedoc sont bien fondées.

Dans le centre de la Ville de Troyes, au milieu du quartier le plus peuplé, est une Eglise Paroissiale, plus grande que celle de Saint Gervais à Paris ; cette Eglise resserrée de toutes parts par des maisons n'a point de Cimetière. Les Paroissiens les plus zélés voyoient depuis long-tems avec douleur leur Eglise, comme un champ que les enterremens fréquens mettoient continuellement en labour. Pour supprimer un spectacle contraire à la propreté, voici le parti que l'on a pris, sans s'embarasser s'il seroit du goût de l'Académie de Montpellier. On a fait une grande cave voûtée, ou catacombe, qui regne sous toute l'étendue de l'Eglise, & qui est destinée, comme une voirie générale, à recevoir pêle-mêle tous les morts de la Paroisse la plus étendue de cette Ville. Au milieu de l'opération, la ruine, qui menaçoit plusieurs des principaux pilliers de l'Eglise, auroit pû faire abandonner ce projet, mais les pilliers ont été soutenus, la cave a été achevée, & ceux qui avoient

imaginé ce projet ont eû la satisfaction de rendre une Eglise, où l'on enterre tous les jours, aussi propre qu'une Eglise où l'on n'enterre jamais.

On ne nous consulta point sur cette entreprise; quelques personnes crurent que nous devions donner notre avis sans en être priés; elles nous accusèrent même de regarder cette cave, de l'œil dont on nous accuse faussement de voir les nouveaux fruits. Quoiqu'il en soit, depuis trois ou quatre ans, on jette presque tous les jours des cadavres dans cette cave. L'odeur infecte qu'elle répandit dès les commencemens dans l'Eglise, lorsqu'on l'ouvroit, fit penser à lui donner de l'air par des tuyaux ou espèces de cheminées, qui ont leur issue hors de l'Eglise. Cet expédient n'a point diminué l'odeur qu'elle exhale, mais quand le vent où le soleil rabat la fumée des cheminées, les exhalaisons de la cave prennent le même cours, & se répandent dans la Ville aussi loin qu'il plaît au vent de les porter. Dans les principes de l'Académicien de Montpellier, il semble que l'on pourroit en partie faire honneur à cette cave, des maladies qui depuis deux ans ont enlevé dans cette Ville presque autant de monde qu'il en est

## 36 MERCURE DE FRANCE.

mort dans les dix années antérieures. Si suivant les mêmes principes, nous portons nos vûes sur l'avenir, quel ravage en doit-on attendre, lorsqu'elle sera entièrement remplie ? Comment la vuidier ? Comment approcher d'un lieu sur lequel les oiseaux même en volant ne passeront pas impunément ?

Je reviens donc à mon premier raisonnement. Si avec une telle cave au centre de notre Ville, nous pouvons être sans allarmes & sans crainte, rien de plus frivole, rien de plus déraisonnable que les craintes de Montpellier, mais si les allarmes de M. du Languedoc sont bien fondées. . . .

Il ne me conviendrait pas d'ajouter aux preuves du sçavant Académicien de Montpellier. Cependant, pour servir d'avis à mes compatriotes, qui ne sont pas à portée de lire la Dissertation, voici ce que dit sur cette matiere notre Boerhaave François : après avoir parlé dans son *Traité de Morborum causis* l. 1. cap. 4. du ravage que l'air fait dans les corps en certaines saisons & sous certains climats, il ajoute : *Vitiata æris substantia gignendorum Morborum multò-majorem vim obtinet. . . . cadaverum putrescentium expiratione gravi inquinatur, polluitur*

*polluitur, labefactatur, ut pestilentia seminibus, vel cœlitus immixtis, vel in se genitis.*

Monuisse fat est. .

*Chappu, Medic.*



## EGLOGUE.

*A M. M. S. qui avoit récité à l'Auteur la neuvième Eglogue de M. de Fontenelle.*

**T**U voulois l'autre jour, pour m'éprouver sans doute,

Me faire de l'Amour appréhender les feux :

Tu te trompois : un cœur qui n'est pas amoureux,  
Ignore des plaisirs la véritable route.

Non, Isménè, l'Amour n'est pas trop dangereux ;

Quel plaisir plus parfait de pouvoir sans contrainte  
Dans les prés, dans les bois, aux accens des oiseaux

Mêler ses doux soupirs, & répéter sa plainte,

Ou chanter ses amours au rivage des eaux !

Tout trace de l'Amour les agréables charmes ;

Sur l'écorce des bois galamment compassés,

Les chiffres des amans, l'un dans l'autre lassés ;

Excitent des passans les amoureuses larmes,

Et l'on entend des monts les échos langoureux

Redire que l'Amour n'est pas trop dangereux ;

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

Aldidor , languissant aux genoux de sa belle ,  
N'osoit lui céder ber une foible faveur ,  
Quand Amynte lui dit , je ne suis pas cruelle .  
Hélas ! Crains-tu , Berger , de m'engager ton  
cœur ?

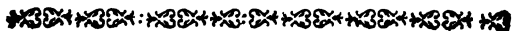
Va , je vois à travers ton silence amoureux ,  
Que l'Amour pour ton cœur n'est pas trop dange-  
reux .

Les leçons en Amour ont beaucoup de puissance .  
Le Berger s'en voulut de sa timidité ,  
Mais bientôt son amour , qui rompit le silence ,  
Fit le premier essai de sa docilité .  
Il devient plus hardi ; dans un transport charmant  
Il embrasse le sein de sa jeune bergere ,  
Et lui jure qu'il est son plus fidèle amant .  
Il alloit le prouver , lorsque toute en colère  
Amynte repoussa son air audacieux .  
Eh quoi ! dit le Berger devenu téméraire ,  
L'Amour , m'avez vous dit , n'est pas trop dange-  
reux ,

Il avoit bien raison . Pourquoi dans le bel âge ,  
Quand on peut s'accorder des innocens plaisirs ,  
Redoute-t'on si fort de l'Amour l'esclavage ,  
Et le refuse-t'on aux amoureux soupirs ?  
Oùi , tout est ravissant dans les loix de Cythere ,  
Et malgré qu'on y perd la fade liberté ,

On s'aime , & la vertu, qui devient moins austère,  
 Trouve dans ses liens une félicité ,  
 Qui fait sentir aux cœurs , même aux plus dédai-  
 gneux ,  
 Ismène , que l'Amour n'est pas trop dangereux.

Quel seroit ce danger ? Est-il faux , véritable ?  
 Ah ! si je m'en rapporte à mes penchans secrets ;  
 Si j'écoute l'ardeur qu'inspirent tes attraits ;  
 Non , je ne trouve rien dans l'Amour que d'aima-  
 ble.  
 Près de toi qu'il est doux ! On chérit sa foiblesse ;  
 Et la vivacité , qui perce tes beaux yeux ,  
 Dans le cœur d'un amant fait redire sans cesse ,  
 Ismène , que l'Amour n'est pas trop dangereux.



## A LA MESME.

*Pour un jour qu'elle avoit quêté.*

**S**I nous eussions vécu dans les tems déplorables ;  
 Où les hommes trompés adoroient leurs sembla-  
 bles ,  
 Moi-même le premier , vous dressant des Autels ,  
 Je vous eusse invoqué par des vœux solennels.  
 D'une Déesse en vous j'ai vû la vraie image.  
 Non , sans doute , Utanie au printems de son âge ,  
 N'étoit dans Paphos les charmes précieux,  
 E ij



200 MERCURE DE FRANCE.

Que la nature en vous presentoit à nos yeux ,  
Lorsque des indigens vous quêtiez la substance !  
Qu'on se plaisoit à voir votre douce éloquence !  
Un geste , qui parloit , attendrissoit les cœurs :  
Et l'éclat de vos yeux , par leurs charmes vain-  
queurs ,

Bien mieux que le desir d'assister l'indigence ,  
Vous donnoit près de nous une sûre audience.

*Par M. A. M. D. C.*

*De Châlons-sur-Marne , le 31 Août 1748.*



LETTRE de M\*\*\*. à M. Nicole , de  
l'Académie des Sciences. Du 18 Septem-  
bre 1748.

**V**Os conseils, Monsieur, & ceux de  
mes amis, viennent de déterminer  
mon amour-propre , à faire part au public  
de mes idées sur le choix d'un endroit  
pour placer la statue du Roi , mais le même  
motif m'engage à vous prier de ne me point  
nommer.

De quatorze emplacemens que j'ai exa-  
minés, je n'ai trouvé de convenables à la  
dignité de l'objet à remplir, que ceux qui  
aboutissent à la Riviere, parmi lesquels  
j'ai crû que le préférable étoit de former

une Place en espèce de demi cercle ou entonnoir, aboutissant pour la face sur le Quai de Gesvres, dans toute l'étendue d'environ soixante & douze toises qui se trouvent entre le Pont Notre-Dame & le Pont au Change; par derrière proche l'Eglise S. Jacques; d'un côté à la rue des Arcis, & de l'autre à la rue de la vieille Joûaillerie, proche le Grand-Châtelet.

Je ne vous parle point de la composition, ni de l'Architecture de cette Place, sur laquelle on ne doit attendre que du beau de Messieurs des Bâtimens & de l'Académie d'Architecture, sur un objet si digne de leur émulation. Le mien est de sçavoir si cet emplacement sera approuvé du Public, & des Supérieurs chargés de la décision. Ainsi je ne ferai que quelques observations sur l'ornement, la commodité, & les points de vûe de cette Place, dont, selon moi, le principal & le plus décent, feroit un Hôtel-de-Ville, sur lequel j'entrerais dans un plus grand détail.

On peut donner à cette Place environ soixante toises d'ouverture du côté de la Riviere, sur environ quarante-cinq ou cinquante de profondeur; le fond seroit plus étroit, & terminé par un Arc-de-Triomphe, qui déboucheroit du côté de l'Eglise Saint Jacques de la Boucherie. On

E iiij

pourroit même ouvrir une rue depuis cet Arc-de-Triomphe jusques sur la rue des Lombards, dans la partie aboutissante proche la rue des Cinq Diamans.

J'avois d'abord destiné le côté de cette Place, qui fait face au Pont au Change, à construire un Hôtel pour le Gouverneur de Paris, & l'autre pour les Bâtimens du Roi, mais on préférera peut-être d'autres édifices, ou même d'entourer cette Place de boutiques, pour caractériser par un monument célèbre l'amour du Roi pour son peuple.

Quant à l'Hôtel-de-Ville, je crois que pour en construire un bien placé, il faut prendre tout le terrain qui est entre la Riviere & la rue de la vieille Draperie, aboutissant par les deux bouts au Pont Notre-Dame & au Pont au Change, construire d'un Pont à l'autre un Quai parallèle à celui de Gesvres, & sur la même parallèle la face de l'Hôtel-de-Ville d'environ soixante-douze toises de longueur sur quarante-sept de profondeur, y compris les cours & le passage du Quai. Tout cet emplacement contient environ trois mille toises de superficie à acheter, ainsi que celui ci-dessus proposé pour la Place du Roi.

Je me propose de présenter des plans

de distribution & de construction pour cet Hôtel-de-Ville, mais je me réserve de ne le faire qu'après avoir vérifié si les emplacements que j'indique seront approuvés, ou s'il n'y a point de détermination prise pour d'autres.

J'ai pour la masse des bâtimens deux projets differens, dont l'un coûteroit bien moins que l'autre, parce qu'il logeroit beaucoup moins de monde, que je crois convenable de rassembler dans l'Hôtel-de-Ville, & surtout le Prévôt des Marchands & ses Bureaux, mais dans l'un & l'autre je destine la face sur la Riviere pour les Fêtes, avec un salon accompagné de ce qui convient pour la commodité & la sûreté du Roi, quand il jugera à propos d'y venir.

Il se trouve des salles séparées pour les differens usages, & surtout pour les Payeurs des Rentes, qui ne se trouveront plus dérangés, ou plutôt le public, par la suspension de payement qu'occasionnent les échaffaudages & préparatifs pour les réjouissances que donne la Ville.

Il y aura des débouchés sur quatre rues & presque tout sera voûté, ce qui rendra cet édifice d'une construction plus coûteuse, mais plus durable, & hors des risques des bâtimens ordinaires.

E iiiij

En face de la porte de derriere , du côté de la ruë de la vieille Draperie , il conviendra d'ouvrir une ruë neuve aboutissante sur le Marché-Neuf, & par un tour d'équiere, à la ruë qui conduit à Notre-Dame.

On pourroit par la suite former de la Place du Roi , du canal de la Riviere , & de l'Hôtel-de-Ville , un ensemble , dont la magnificence feroit l'admiration des Etrangers. Ce seroit en supprimant toutes les maisons qui sont sur le Pont Notre-Dame & le Pont au-Change; & en construisant à la place des trottoirs une Colonnade aboutissante d'un bout à la Place du Roi , & de l'autre à l'Hôtel-de-Ville. Les projets ci-dessus sont susceptibles de réduction de moitié de dépense , sans cesser d'être très-béaux.

Je crois remplir plusieurs objets.

Je place le Roi au milieu de son peuple , & d'une maniere qui répond , ce me semble , à sa magnificence & à sa bonté.

De cette Place partiront les Feux d'artifice, qui se verront de l'Hôtel-de-Ville d'une façon plus agréable & moins dangereuse que par le passé.

Des débouchés partout , qui garantiront du désordre ; & la commodité au peuple de voir les fêtes sans courir de risques.

L'Hôtel-de-Ville rentre dans l'ancienne

Cité de Paris , dont on décore par ce moyen les deux plus vilains quartiers.

Les réunions ou translations de trois petites Eglises , qui se trouvent proche la rue de la Pelleterie , causeront moins de dommage que tous les autres projets.

Il est aussi à observer que pour les deux beaux ateliers que je propose , on peut faire par la Riviere les approches de tous les matériaux , & les enlevemens des terres & gravas, ce qui, par beaucoup de raisons, doit encore entrer en considération , ainsi que la commodité complete pour les niveaux de pente.

Je laisse , à ceux qui nous succéderont , l'exécution du projet de rétablir le Port S. Landry dans toute l'étendue depuis le Pont Notre-Dame, jusques proche le Pont-Rouge , qui peut-être sera remplacé par un pont de pierre, aussi inutile , à mon avis , que le courant de Riviere , qui y aboutit , & que je supprimerois par la jonction des Quais & des deux Isles , qui n'en feroient plus qu'une.

Je suis , &c.





## O D E

**CONTRE** *l'Auteur anonyme de plusieurs libelles diffamatoires, affichés pendant la nuit dans les rues de la Ville de de Vienne, en Dauphiné.*

**I**mpitoyables Eumenides \* .  
 Vous , noires filles de la nuit ,  
 Dont d'ardens flambeaux sont les guides ;  
 Et que l'horreur sans cesse suit ,  
 Sortez des gouffres du Tartare.  
 Une main , cent fois plus barbare  
 Que celle qui conduit vos coups ,  
 Répand l'effroi dessus la terre ,  
 Et bravant l'effet du tonnerre ,  
 Devient plus à craindre que vous.



Cessez dans les Royaumes sombres  
 De tourmenter les malheureux.  
 D'un mortel , pire que vos ombres,  
 Venez punir le crime affreux ;  
 Il ose tout , le téméraire !

\* *Les furies occupées dans les enfers à tourmenter les criminels.*

Rien ne l'arrête en sa colère,  
 Et sans respecter aucun lieu,  
 On lit les effets de sa rage  
 Aux portes de l'Aréopage \*,  
 Et jusques aux Temples de Dieu.



Toute épouse se livre au crime,  
 Suivant ses infâmes éerits,  
 Aucune n'est digne d'estime.  
 Arthémise est une Cypris.  
 Des femmes, dont le caractère  
 Est d'être sages, mais de plaire,  
 Se prostituent, selon lui;  
 Il le dira dans un libelle,  
 Tracé d'une main criminelle,  
 Qui l'affiche pendant la nuit.



Monstre, d'autant plus homicide,  
 Qu'il vit inconnu parmi nous,  
 Et que l'innocence timide  
 Se prête peut-être à ses coups !  
 Peut-être, en frappant, il console ?  
 Peut-être, en flatant, il immole ?  
 Car enfin, n'étant point connu,  
 Qui sçait, si notre domicile

\* On a trouvé des affiches sur les portes du Palais  
 & sur celles des Eglises.

E vj



## 108 MERCURE DE FRANCE.

Ne lui sert pas souvent d'azile ,  
Venant d'attaquer la vertu :



Pourquoi sur le front d'un infâme  
Ne pas découvrir la noirceur ,  
Que le traître au fond de son ame  
Porte & recèle dans le cœur ?  
Défaut honteux à la nature ,  
De permettre que l'imposture  
Se déguise aux yeux des mortels :  
La main du coupable est cachée ,  
Et l'innocence est accusée  
Des projets les plus criminels.



Pour qui réservez-vous la foudre ;  
Puissant Maître de l'Univers ?  
Que ne réduisez-vous en poudre  
L'Auteur de la prose & des vers ;  
Qui causent nos justes allarmes ?  
Nos femmes , nos filles en larmes ,  
Se prosternent à vos genoux.  
Objets d'une injuste colère ,  
L'une frémit aux yeux d'un pere ,  
L'autre tremble à ceux d'un époux.



De tant d'innocentes victimes

Daignez terminer la douleur ;  
 Précipitez dans les abîmes  
 Ce lâche calomniateur.  
 Punissez sa noire malice  
 D'un nouveau genre de supplice ;  
 Qu'on n'ait point vû dans les enfers,  
 Et que son nom soit une injure ,  
 Qui serve à la race future ,  
 Pour désigner les cœurs pervers.

*N. .... à Vienne en Dauphiné.*



**LETTRE** à *M. Remond de Sainte Albine,*  
*sur les accidens extraordinaires*  
*d'une grossesse.*

**V** Oici , Monsieur , une observation  
 Chirurgicale , que je lûs derniere-  
 ment dans une de nos Séances Académi-  
 ques de Rouen , & dont je crois que le  
 public a intérêt d'être instruit. C'est dans  
 cette confiance que je vous l'adresse , la  
 voie du Mercure étant la plus sûre pour les  
 Auteurs & les Curieux.

Une Dame de cette Ville , âgée d'envi-  
 ron trente-trois ans , a eu en différentes  
 années cinq accouchemens , qui se sont très-  
 bien terminés , Depuis cela , elle est restée

## SIGMERCURE DE FRANCE:

trois ans sans aucun dérangement , après lesquels ce qui est périodique à son sexe , se trouva supprimé l'espace de trois mois , mais une ample évacuation lui fit recouvrer son premier état. Un an après , elle est devenue enceinte. Sa grossesse lui ayant paru différente des autres , dès qu'elle fut parvenue au terme de quatre mois , elle me fit appeller le 27 de Juin dernier , & me déclara que dès la sixième semaine elle avoit senti les mouvemens de son enfant , ajoutant qu'elle avoit le ventre si particulièrement élevé , qu'elle ne connoissoit rien à son état. Ce qui l'inquiétoit davantage , c'est qu'elle avoit près de la hanche droite une tumeur dure & tendue , qui lui étoit douloureuse , surtout quand elle y posoit la main , ou qu'elle élevoit le bras droit. Comme toutes les questions qu'elle me faisoit sur son état étoient embarrassantes , je touchai les tumeurs , & je remarquai qu'elle avoit la partie moyenne de l'hypogastre , élevée , tendue & dure , & à côté , en tirant vers la hanche droite , une autre tumeur du volume d'un gros œuf de poule des Indes. Ces deux tumeurs étoient séparées par une ligne , large d'environ un demi doigt , & longue d'environ trois pouces. J'appuyai un peu sur ces tumeurs , pour sçavoir laquelle des deux

étoit la plus douloureuse. La Dame ne se plaignit, que quand je touchai celle qui étoit du côté de la hanche. Je m'informai si elle n'y sentoit pas quelques élancemens, & si la couleur de la peau n'étoit point changée; elle me dit que non. Après cet examen, je pensai que le diagnostic que j'avois à établir de cette grossesse, étoit plus aisé à faire, qu'il ne l'étoit de corriger les accidens qui l'accompagnoient. Le danger étoit évident, mais sans faire connoître à la malade l'état fâcheux où je la trouvois, je lui proposai la saignée du bras, ce qui fut exécuté le lendemain. Je me flatai que cette saignée lui pourroit apporter du soulagement, en relâchant les vaisseaux utérins qui étoient trop engorgés, mais avant de faire la saignée, j'avois eu la précaution d'exposer au mari le danger que couroit la malade, non-seulement parce que j'avois remarqué que le fond de la matrice contenoit un enfant, mais parce que je soupçonnois encore quelque corps étranger dans la corne droite de la matrice, & que je concevois ce corps, ou comme un *fœtus*, ou comme le *placenta* de celui qui étoit descendu dans le fond de la matrice, ou enfin comme un faux germe. Le mari me demanda ce qu'il convenoit de faire dans une pa-

reille circonstance. Je lui dis que l'expérience nous apprenoit que les saignées du bras provoquoient souvent le détachement des faux germes, & le relâchement des paries trop tendues : que si nous étions allés heureux pour que la saignée produisît l'effet que j'en attendois, il y avoit tout lieu de se flatter que la malade se rétablirait en peu de tems.

Le succès répondit à mon pronostic, car la nuit suivante, la malade fut prise d'une violente perte de sang, & mit au monde un enfant d'environ quatre mois ; il fut ondoyé, & vécut plus d'une demi-heure. Je m'y transportai sur le champ, mais je fus fort surpris de trouver la malade dans des foiblesses si grandes, & si souvent répétées, que je craignis pour sa vie. J'essayai cependant d'avoir le *placenta*, mais il ne me fut pas possible d'introduire deux doigts dans la matrice, parce que du côté droit, je la trouvai squirreuse, depuis son fond jusqu'à son orifice.

Heureusement pour la malade, j'étois instruit de son état. Je portai donc la main sur son ventre, & je remarquai que la matrice étoit bien diminuée ; mais que la seconde tumeur étoit telle, que je l'avois trouvée le jour précédent, ce qui m'obligea de rompre le cordon ombilical,

& voici la raison qui m'y détermina. Si (disois-je en moi-même) l'arrière-faix est dans la corne de la matrice, il est impossible de l'avoir présentement; si au contraire il est dans le fond de l'*uterus*, par son séjour il en écartera les parois, & à la faveur, tant de cet écartement, que de la suppuration qui doit se faire de l'arrière-faix, le corps étranger qui se trouve dans la corne de la matrice, suppurera aussi, diminuera de volume, & par la suite tombera dans le fond de la matrice: ainsi on aura lieu de les avoir tous deux.

Quoique toutes ces espérances fussent légères, & qu'il y eût tout à craindre pour la vie de la malade, je pris toutes les mesures possibles pour conduire l'événement au point où je le désirois. J'exposai mes craintes & mes vûes au Médecin ordinaire de la Maison, & il pensa comme moi.

Après donc qu'on eût fait prendre à la malade quelques cordiaux proportionnés à son état de foiblesse, & qu'on lui eût appliqué des catapâmes émolliens & fondans, continués pendant sept jours, la sortie de l'arrière-faix arriva, & deux jours après, celle d'un faux germe de la longueur de quatre travers de doigt sur environ trois de large, & épais de deux; il avoit à chaque extrémité une languette,

## 214 MERCURE DE FRANCE.

longue d'environ deux pouces. Par l'examen que nous en fîmes, nous remarquâmes qu'il portoit l'empreinte de la cavité d'une des cornes de l'*uterus*, & que la tumeur étoit dissipée.

La malade par cet heureux événement a recouvré assés promptement un état de santé, aussi bon qu'on pouvoit le desirer, malgré le squirre dont quelques parties de la matrice sont encore attaquées.

Telle est, Monsieur, la conduite que j'ai tenuë, & quoique la résidence de l'arrière-faix dans la matrice, sept jours après la sortie du *fœtus*, doive paroître à bien des personnes d'une dangereuse conséquence, la réussite prouve qu'il est de la prudence d'un Chirurgien de faire servir à ses vûës, jusqu'aux choses qui paroissent répugner à la pratique ordinaire, dans les cas sur-tout. où il n'a que sa raison pour le conduire. Je suis, &c.

*Thibault.*

*A Rouen ce 2 Septembre 1748.*





BOUQUET

*Pour le jour de Saint Louis , à M. le Chevalier d'Andigné , Capitaine au Régiment de Piémont , par M. P....*

**Q**ue peut t'offrir mon cœur, LOUIS, pour ton Bouquet ?

Flore dans ses jardins , dans ses plus beaux parterres ,

N'étale rien d'assés parfait :

Hélas ! que ces fleurs passagères

Flatent peu ton ambition !

Je connois ta dévotion ,

Ta ferveur , & ton zèle en ce grand jour de Fêtes

De ton pieux Patron , du plus saint de nos Rois

Tu desires porter la Croix ;

Cher ami , je te la souhaite.





## INSCRIPTION pour le Cadran Solaire du Jardin d'une pension.

**O** *Tia Ruris & Urbis opem locus exhibet iste ,  
Ludorum & studii dirigit hora rices.*

Les mots des Enigmes & des Logogryphes du Mercure de Septembre, sont *la Quenouille, le Limaçon, la Lettre A, la Langue, Louise & Vertumnus*. On trouve dans le premier Logogryphe, en ajoutant les lettres désignées par l'Auteur, *Lot, Sole, Sol, Si, sel, oui, Lois, Voile de Navire, Voile de Religieuse, Loup, Louis, Roi de France, des Louis*. Dans le second, *ver, rus, mus, tres, nervus, Turnus, vern, nurus & munus*.



## LOGOGYPHE.

**J**E suis un enfant du génie ,  
De la Nature un noble effort ,  
Qui bien souvent après sa mort  
Fais revivre celui qui me donne la vie.  
Sans cœur , du Dieu de l'harmonie  
Je suis le plus cher instrument.

OCTOBRE. 1748. 117

Chés moi , par plus d'un changement ,

Une Cité de Normandie ,

Des plus Normandes qu'il y ait ,

Se trouve avec ce que pas un ne hait.

. Item. Un saint que l'Eglise couronne.

Ce qu'au fond du tonneau la liqueur abandonne.

Ote ma tête , aussi-tôt sous tes yeux

Un fou plus effronté que le Dieu des batailles ,

Va le verre à la main , & sans quitter ses Dieux ;

Foudroyer des remparts , renverser des murailles ;

Et meubler les Palais qu'il bâtit en tous lieux.

D'en dire davantage ,

Ami Lecteur , il seroit superflu ,

Car je crois qu'à ton âge

Plus d'une fois tu me vois , tu m'as vu

### A U T R E.

**J**E paroïs chaque mois pour plaire aux curieux ;

On me trouve amusant , quelquefois ennuyeux.

Voilà , Lecteur , ce que je suis au juste,

Pour découvrir mon nom , si tu veux cependant

Un plus grand éclaircissement ,

Je vais te contenter. Sorti d'un sang auguste ,

On me connoît parmi les Dieux ;

J'y tiens un rang même affés glorieux.

Prends mes trois premiers pieds ; je suis épouvan-  
table ,

## 118 MERCURE DE FRANCE.

Pour ma grandeur on ne vit rien de tel ;  
C'est de moi qu'on tire le sel.  
De mes quatre derniers l'effet est admirable ,  
Aux maux les plus grands je mets fin ;  
Dans la Ville mon nom te désigne un chemin ;  
Je suis un mets qu'on sert à table ;  
Le canal d'un petit ruisseau ;  
Une crasse qui vient sur l'eau ;  
Une plante médicinale ;  
Un Bouclier , ou bien une pièce d'argent ;  
La Musique , ce beau talent ,  
Sans moi seroit imparfaite , inégale .  
Je suis encore une Planette ,  
Mais n'allons pas chercher si loin ,  
D'en dire tant qu'est-il besoin ?  
Ma langue , soyez donc discrète ;  
Toi , pour me deviner , n'implore pas les Dieux ;  
Car tu me tiens , ou tu m'as sous tes yeux .

J. F. Guichard.

### A U T R E.

Suis-je un bien ? Suis-je un mal ? Consultez l'Univers ,  
Vous trouverez partout des sentimens divers ,  
Je fais souvent votre misère ,  
Et ce cas par malheur ,  
Hélas ! n'est que trop ordinaire .

Souvent aussi je fais votre plus grand bonheur.

Faisons-nous encor mieux connoître.

Sept membres font mon tout, qui pris diversement,

Pourront bien-tôt peut-être

Me dévoiler entièrement.

Offre d'abord un nom & saint & respectable;

Ce que dans ce moment vous touchez de la main,

Un mets utile & convenable

A Manon, Lisette & Catin,

Ainsi qu'à bien d'autres femmes,

Ce que chacune d'elles

Voudroit avoir, & dès demain,

Un grand & sçavant personnage,

Connu jadis dans l'Orient.

Un Roi riche, sçavant & sage;

Un amas d'eau; meurtrier instrument;

Ce que voudroit cacher l'aimable Célimène,

Servante allés connue; un nom doux, gracieux;

Mais dont l'espèce est rare, & qu'on trouve avec  
peine;

Ce qu'un Rimeur fait de son mieux,

Et cependant qui bien fort l'embarrasse;

Le principe de certain Art;

Ce qui de nous est la plus noble part;

Élément, tantôt chaud, & tantôt plein de glace;

Le contraire du doux; mal horrible & cruel;

Un poison; péché mortel;

## 120 MERCURE DE FRANCE.

A certain âge récompense ,  
Dont parfois un Pédant fait libéralité ;  
Dans la Turquie Officier respecté ;  
Ville ancienne en lieu loin de la France,  
Instrument de supplice. Arrêtons, car je croi  
Que plus d'un Lecteur jure & peste contre moi.

### LOGOGRYPHUS.

**P** Ars hominum sublimior, aut nemorum decus.  
Aufer  
Collum, mox saliens Cerealia curro per arva.  
Collum & ventrem junte pedi, datur altera forma,  
Et noctis fio tranquillæ argenteus humor.  
Denique si ventrem postremo cum pede jungas,  
Durior en hominis pars sum, seu gloria vultus.

### ALTER.

**M** Embris quinq̃ue, dolis instructus & arte  
malignâ  
Venator sum. Scinde pedes, liquor extat amarus.  
Si caput & collum refeces, tunc inter amicos  
Persæpe ambiguas damnosâsque excito rixas.

---

### ENIGME.

**J** E suis un tyran redoutable,  
Qui porte avec lui la terreur,  
Mais une ennemie implacable

Pes

Peut seule arrêter ma fureur.

Quelquefois cependant je méprise sa rage,

Et, malgré ses efforts, j'en fais plus de ravage.

Mais qui me donne l'être ? hélas souvent un rien

Prudent Lecteur, pensez-y bien,

Ce rien, si l'on n'y remédie,

En un moment excite ma furie,

Pour lors, qui peut appaiser mon courroux ?

Je suis pourtant d'un usage bien doux ;

Il est des tems où je suis nécessaire,

Et que je fais l'objet de vos desirs ;

Même souvent on me préfère

A tous autres plaisirs.

### A U T R E.

**M**ou art est, dit-on, fort antique ;

Et quoiqu'en dise la critique,

Je suis un des plus beaux de tous ;

Lecteur, je m'en rapporte à vous.

A la Ville, à la Cour, je suis toujours d'usage ;

C'est moi qui produis les curieux ouvrages ;

Je suis utile en guerre, en amour, en procès.

J'ai souvent mis au jour les plus affreux forfaits ;

Vérités, faussetés, sont pour moi même chose ;

Je fournis aux Censeurs des sujets à leur glose.

Je suis dans l'Univers stablement établi.

Quelque habile & sçavant que devienne un Auteur ;

F

## 122 MERCURE DE FRANCE.

Fût il beau Profateur, fut-il maître rimeur ,  
Sans mon secours , hélas ! il reste dans l'oubli.  
Je donne des ouanges & je dis des injures ;  
J'ai l'art de peindre du vrai , d'imiter la Nature.  
Artisans, Roturiers, Marchands & grands Seigneurs,  
Prélats, Maltotiers , ressentent mes faveurs ;  
Aux petits , comme aux grands , je suis très-né-  
cessaire ;  
Sans moi je ne crois pas qu'on puisse faire affaire ;  
C'est moi qui dévoilai les Mysteres des Dieux.  
A ces traits aisément tu pourras me connoître ,  
Je voudrois me cacher pour ne jamais paroître ,  
Mais cependant, Lecteur, tu me vois sous tes yeux.

*Par M. de la Grée , le fils.*



## RECIT DE BASSE.

**V**Ents déchainés , Aquilons furieux ;  
Vous ravagez toute la terre ;  
Foudres bruyans , redoutable tonnerre ,  
Vous remplissez d'effroi les plus aimables lieux ;  
Tout tremble à votre abord , tout frémit , & mon  
ame  
Croit tomber pour jamais dans l'éternelle nuit ;  
Vous faites, il est vrai , grand fracas & grand bruit ,  
Vous en faites moins que ma femme.

*L'air & les paroles sont de M. de Launoy.*









# NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS, &c.

**L** EÇONS de Physique expérimentale.  
Par M. l'Abbé *Nollet*, de l'Académie  
Royale des Sciences, de la Société Royale  
de Londres, & Maître de Physique de  
MONSIEUR LE DAUPHIN. Tome  
IV. *A Paris*, chés les freres *Guerin*,  
ruë Saint Jacques vis-à-vis les Mathurins,  
à Saint Thomas d'Aquin. 1748. pages  
528, sans y comprendre la Table des Ma-  
tieres.

Ce quatrième Tome contient les prin-  
cipales expériences qu'on peut faire sur  
l'eau & le feu, & qui servent à faire con-  
noître la nature & les propriétés de ces  
deux élémens. M. l'Abbé *Nollet*, considé-  
rant d'abord l'eau dans l'état de liquidité,  
donne les moyens de la purifier, & spé-  
cialement de dessaler l'eau de la mer; il  
compare la pesanteur spécifique de l'eau,  
la moins chargée de corps étrangers, à celle  
de l'or, du mercure, &c; il détermine  
le degré de dilatation & de chaleur que  
l'eau reçoit dans le vuide; il fait voir que  
l'eau s'échauffe, d'autant plus qu'elle a  
moins la liberté de se dilater; qu'elle ne

F ij

## 124 MERCURE DE FRANCE.

dissout pas également tous les sels , & qu'elle dissout plus du même sel , lorsqu'elle est chaude , que lorsqu'elle est froide. Après avoir examiné l'eau comme liquide , il la suppose réduite en vapeur , & il montre que dans ce second état elle remplit un volume , quatorze mille fois plus considérable que celui qu'elle occupoit. • Il explique par les effets de l'éolypile le recul des armes à feu. De-là , il passe à la description des pompes à feu , dont on doit la première invention à M. Papin , & dont cet ancien Professeur de l'Université de Marbourg publia la construction en 1695. Par les expériences qui regardent la congélation , M. l'Abbé Nollet montre qu'elle est plus prompte & plus complète , lorsque l'eau est pure , que lorsqu'elle renferme quelque substance huileuse , & il prouve que la glace devient plus froide par le mélange des sels. Il discute en même tems quelles sont les vraies causes de la congélation de l'eau ; pourquoi l'eau est moins légère que la glace ; d'où vient à la glace cette force expansive , qui lui fait briser les vaisseaux dans lesquels elle est contenue ; par quels accidens la congélation des rivières diffère de celle des eaux dormantes , & quels sont les effets de la gelée sur les animaux , sur

les fruits & sur les liqueurs mixtes. Aux expériences sur l'eau succèdent dans ce volume celles sur le feu. L'Auteur fait passer sous les yeux de ses lecteurs tous les phénomènes les plus intéressans, qui ont rapport à cette matière. De ce nombre sont la chaleur excitée par la fomentation de l'eau avec l'esprit de vin, l'inflammation de l'esprit de térébenthine par un fort acide nitreux, la composition & les effets du Phosphore de M. Homberg, les prodiges opérés par la réunion des rayons du Soleil à l'aide des miroirs plans ou concaves & des grands verres lenticulaires, la dilatation du verre & des liqueurs, & l'allongement du pendule par la chaleur. M. l'Abbé *Nollet* dans ses leçons sur le feu suit la même méthode que dans celle sur l'eau. Chés lui, le raisonnement accompagne toujours l'expérience. Cet Académicien ne se contente pas d'étonner l'imagination; il tâche, autant qu'il lui est possible, d'éclairer le jugement des personnes qui ne sont pas encore initiées dans les mystères de la Physique. Toutes celles qui ont besoin de s'instruire, liront ce volume avec la même satisfaction qu'elles ont éprouvée dans la lecture des précédens.

RECUEIL de plusieurs Pièces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Acadé-

F iij

mie des Jeux Floraux en l'année 1748, avec les Discours prononcés dans les assemblées publiques de l'Académie. *A Toulouse*, chés *Claude-Gilles le Camus*, & à *Paris*, chés *Delagnette*, rue S Jacques.

Le Discours, qui a remporté cette année le prix d'Eloquence au jugement de l'Académie des Jeux Floraux, & dont le sujet est *les Avantages du Travail*, est un des plus beaux qui ayent jamais été présentés à cette Académie. Il est de M. l'Abbé *Forest*, de Toulouse, Bachelier en Théologie, résidant à Paris dans la Maison des Prêtres de Saint Benoît.

Parmi les Auteurs qui se sont proposés de nous engager au travail, les uns nous l'ont représenté comme un arrêr qu'il falloit subir, & les autres comme un devoir de société dont nous ne pouvions nous dispenser. Les uns & les autres n'ont fait au travail qu'un petit nombre de partisans. M. l'Abbé *Forest* remarque judicieusement que les hommes ne se rendent qu'à regret à ces invitations rigoureuses, *Il le faut, on le doit*. Qu'on impose, dit-il, aux vrais Chrétiens le travail comme un joug; ils le porteront. Que les vrais Philosophes l'envisagent comme un moyen d'être utiles à leurs semblables; c'en est assez pour eux, ils l'aimeront. Mais présentons au

Commun des hommes , & les travaux du corps , & ceux de l'esprit , comme la source de mille avantages personnels , c'est part-là seulement qu'on peut les leur rendre aimables.

Dans la premiere Partie du Discours , l'Orateur expose avec autant de force que de sagacité tous les avantages qui résultent des travaux du corps. Il seroit à souhaiter, pour la consolation & l'encouragement des pauvres qui sont condamnés à des fatigues presque continuelles , qu'ils pussent lire le parallele qu'on fait ici de leur santé mâle & vigoureuse à la foiblesse & aux maladies , qui sont les effets ordinaires de la mollesse & de l'oïveté. Le tableau qu'à la suite de ce parallele M. l'Abbé *Forest* nous offre de la vie des anciens Romains , est un de ses morceaux les plus éloquens. Il n'en est pas ainsi de vous , s'écrie-il, en adressant la parole aux François. Votre valeur , il est vrai , votre zèle pour la Patrie , votre amour pour la gloire , vous suivent par tout , mais vos forces vous abandonnent sur des bords étrangers , & la foiblesse de votre tempéramment succombe aux périls que brave la grandeur de votre ame. N'en cherchons la cause que dans votre éducation... Que ne s'applique-t'on à former en vous des corps ro-

F iiij

bustes, comme on prend soin d'y former des cœurs magnanimes? Un préjugé fatal avilit parmi vous la plûpart de ces exercices, qui ont mis Hercule, Castor & Pollux, au rang des Dieux. Ainsi, par un prodige qui étonne l'univers, les plaisirs & le luxe où vous vivez énervent votre tempéramment, sans amollir votre courage, & vos mœurs sont les seules barrières que vos ennemis puissent opposer à vos conquêtes.

La seconde Partie, destinée à montrer les avantages des travaux de l'esprit, n'est ni moins brillante, ni moins philosophique que la première. M. l'Abbé Forest prouve d'une façon triomphante, que la probité n'est point solide, si elle n'est réfléchie; que c'est un édifice qu'il faut élever dans son cœur sur des fondemens à l'abri des orages; que la Religion & la Nature doivent en fournir les matériaux, mais que la Raison doit en être l'Architecte, & que ce n'est qu'à force d'application & d'étude qu'elle parvient à perfectionner son ouvrage: Il va plus loin, & il entreprend de faire voir que le travail de l'esprit influe, non-seulement sur les mœurs, mais encore souvent sur la fortune. Il convient qu'il est certains genres d'étude, qui occupent toute la capacité de l'esprit, &

qui nous éloignant des affaires , peuvent nous éloigner de la route des richesses & des dignités , mais , demande-t'il , quelle est la véritable grandeur , celle des Puissans , ou celle des Sages ? Les hommages qu'on obtient par le mérite , ne sont-ils pas de beaucoup préférables à ceux qui ne sont rendus qu'à l'autorité ? Ici , l'Orateur employe les traits les plus vifs de l'éloquence , pour nous peindre la gloire dont jouissent ces génies rares , nés pour honorer leur Patrie par leurs lumieres ou par leurs talens. Il termine son Discours , en félicitant les François de vivre sous un Monarque , dont le Trône est l'asile des Beaux Arts , & qui les couronne de la même main dont il terrasse ses ennemis.

L'Académie a adjugé le Prix de l'Ode au Pere Arcere , Prêtre de l'Oratoire , Associé de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle ; celui du Poëme à M. d'Ichy de Sabatery , Maire de Villefranche du Lauragnais ; celui de l'Eglogue , au même , & l'un des Prix réservés du Poëme , à M. de Vignier de Segadennes.

*Caroli Noceti* , è Societate Jesu , de Iride & Aurorâ Boreali CARMINA , Illust. ac Reverend. Præsuli *Bernardino Giraudio* Dicata. Cùm notis *Josephi Rogerii Boscovich* , ex eâdem Societate. Roma , 1748.

F v



## 130 MERCURE DE FRANCE.

Ex Typographiâ *Palladis*, in-4°. pp. 127.  
Se vend à Paris, chés *Guerin*, rue Saint Jacques, à Saint Thomas d'Aquin.

Perfuadés que les Rapins, les Cornmires & les Santeuils, ne feroient pas eux-mêmes juges compétens, pour décider si un Moderne parle correctement la Langue de Virgile & d'Horace, nous ne prononcerons point sur la pureté du style des deux Poèmes que nous annonçons. Nous assurerons seulement, que si les Belles Lettres Latines étoient plus cultivées, le Pere Noceti auroit un grand nombre de lecteurs, & que tous rendroient justice à la beauté de son génie, & à l'art avec lequel il prête à la Physique les ornemens de la Poësie la plus sublime.

Ce Jesuite Italien étant en même tems un Poète distingué & un Sçavant du premier ordre, il auroit été surprenant qu'il ne connût pas l'excellent Traité de M. de Mairan sur l'Aurore Boréale, & il ne pouvoit l'avoir lû, sans en sentir tout le mérite. Pour montrer qu'on n'a là-dessus aucun reproche à lui faire, il adresse, en commençant son second Poème, une espèce d'invocation à cet Académicien, comme à la Muse par laquelle il désire le plus d'être inspiré.

Les notes que le Pere Boscovich a join-

tes à cet ouvrage & au Poëme sur l'Arc-en-Ciel , sont également instructives & agréables , & avec le secours du Commentateur le Poëte doit être entendu , même des lecteurs les moins versés dans les manières qu'il traite.

TRANSLATION des modèles de Latinité , tirés des meilleurs Ecrivains. Second Recueil de Prose. *A Paris* , chés Louis-François de la Tour , rue Saint Jacques vis-à-vis les Mathurins , à S. Thomas d'Aquin. 1748. In-8°. pp. 433.

On a été informé par un des précédens Mercurus \* , que M. Chompré a fait paroître un nouveau Tome de son Recueil intitulé , *Latini Sermonis Exemplaria*. Il donne aujourd'hui la Traduction de ce second volume , en avertissant qu'il aspire moins à la gloire de passer pour élégant Ecrivain , qu'à l'avantage d'être utile à la jeunesse. En plusieurs endroits , il n'a point fait difficulté de profiter du travail des Traducteurs qui l'ont précédé , & , autant qu'il a pû , il a rapproché de la lettre les versions qui lui ont paru trop hardies. Moyennant le soin qu'il prend de publier en François les fragmens qu'il propose pour modèles à ceux qui veulent

\* Second volume de Juin 1748 , p. 133.

écrire purement en Latin , non-seulement les commençans pourront juger , en comparant leurs Traductions à celle-ci , s'ils ont saisi le véritable sens de l'Auteur , mais une mere de famille , & toute autre personne sans littérature , seront en état , le livre à la main , de se faire traduire ces fragmens par un enfant , & de s'assurer si son explication est fidelle.

LETTRE sur la Peinture , Sculpture & Architecture, A M. \*\*\*. 1748.

A la seule inspection du titre , on doit s'attendre à ne pas trouver dans l'ouvrage un style absolument correct , mais en récompense on peut compter d'y puiser beaucoup de connoissances. Cette Lettre est divisée en trois Parties, dont la première sert de réponse aux *Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la Peinture en France* ; la seconde contient des Notes critiques sur la Lettre publiée l'année dernière par M. l'Abbé le B. , & la troisième renferme l'examen des principaux ouvrages de Peinture , de Sculpture & de Gravûre , exposés cette année au Salon du Louvre. En lisant cette Brochure , nous avons soupçonné que plusieurs personnes y avoient part. Nous avons été depuis confirmés dans notre conjecture. On ne peut trop exhorter des Juges , aussi capa-

bles que les Auteurs de cette Critique, de remarquer les défauts & les beautés des productions des Artistes, à continuer chaque année de communiquer au public leurs observations.

SATYRE contre les Déistes. *A Paris*, au Palais, chés de Nully, Libraire, Grande Salle, à l'Ecu de France, 1748.

HISTOIRE du Théâtre François, depuis son origine jusqu'à présent. Tome XII. *A Paris*, chés P. G. le Mercier, Imprimeur Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'or, & Saillant, Libraire, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collège, 1748.

CONFÉRENCES Ecclésiastiques du Diocèse d'Angers sur les cas réservés. Tome second. *A Angers*, chés Pierre-Louis Dubé, Imprimeur de M. l'Evêque, 1748. Volume in-12. de 493 pages.

HISTOIRE générale d'Allemagne par le P. Barre, Chanoine Régulier de Sainte Geneviève, & Chancelier de l'Université de Paris. Tome III, qui comprend les Regnes depuis 840 jusqu'en 1039. *A Paris*, chés Delespine, Thiboust & Herissant, de 684 pages.

FABLES NOUVELLES, mises en vers, avec la vie d'Esopé, tirée de Plutarque & d'autres Auteurs, par M. Richer.

## 134 MERCURE DE FRANCE.

Nouvelle Edition corrigée & augmentée d'environ 30 Fables. *A Paris*, chés *Barrois*, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

DISSERTATION sur la Chronologie des Rois Mérovingiens, depuis la mort de Dagobert I. jusqu'au Sacre de Pepin, qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Soissons pour l'année 1746, avec des réponses aux Critiques de quelques articles de deux autres Dissertations de l'Auteur, couronnées par la même Académie en 1743 & 1744, & des éclaircissemens sur le Roi des Ribauds, par M. *Gouye de Longuemare*, Avocat au Parlement & Greffier du Bailliage de Versailles. *A Paris*, chés *Chaubert*, à l'entrée du Quai des Augustins, 1748, in-12. de 206 pages.

MEMORIAL de Paris & de ses environs, à l'usage des Voyageurs, par M. l'Abbé *Antonini*. Nouvelle Edition in-12. Chés *Banche*, Quai des Augustins, à l'Image Sainte Geneviève.

BIBLIOTHEQUE des jeunes Négocians, par M. *de la Rue*, chés le même Libraire.

PRATICIEN UNIVERSEL, de *Couchot*, chés le même.

HISTOIRE du Royaume de Suède,

Premier volume. *A Stockholm*, chés *Salvius*, Imprimeur Libraire de cette Ville, 1747, in-4°.

DISSERTATION sur les usages & les mœurs des Lapons, par M. Pierre *Hoegstroem*, Pasteur en Laponie. Dans la même Ville.

On imprime actuellement à *Copenhague* les Mémoires du Comte de Greiffenfeld, ci-devant Grand Chancelier de *Dannematch*, & ceux de l'Amiral *Adeler*, & du Vice-Amiral *Tordenskiold*. Cet ouvrage sera in-4°. avec de belles figures.

PORTRAITS historiques des Hommes illustres de *Dannemarck*, remarquables par leur mérite, leurs Charges & leur Noblesse, avec leurs Tables Généalogiques, 1747, in-4°. par M. *Tycho Hoffmann*, Membre de la Société Royale de *Londres*, *Ibidem*.

DE FORO DIVINO *Commentatio Philosophica*. Auctore *Godofr. Profé*, Prof. Ph. & Math. *Hamburgi*, 1747, in-4°. *Hamburgi*.

JOANNIS VOGT *Catalogus Historico criticus librorum rariorum*, jam curis tertiis recognitus, & copiosa accessione ex symbolis & collatione Bibliopolorum per Germaniam doctissimorum adauctus. *Ibidem*. *Herol*. 1747. in-8°.

CHRISTIANI *Gottlieb Buder*... *Opuscula, quibus selectiora Juris publici, Feudalis, Ecclesiastici, Germanici, & Historia patriæ ac literaria, argumenta exhibentur. Jenæ, apud Christ. Henricum Cuno, 1746, in-8°.*

On va publier à Londres la Description historique de la Hollande, sous ce titre, *Notice impartiale des Provinces-Unies*. L'Auteur y décrit l'origine & les accroissemens de la République, l'étendue de ses Provinces & la nature de son terroir, les mœurs & le caractère des habitans de ces Pays, & les avantages dont ils peuvent profiter, l'Etat Ecclésiastique, l'administration de la puissance suprême, la forme du Gouvernement qui est aristocratique, la raison d'état, *Ragione di Stato*. Il décrit les armes & les titres des sept Provinces; il parle des Hommes illustres qui ont fait honneur à la République, & des principaux Auteurs qui ont écrit de ce même Pays.

Dans la même Ville, on travaille à une sixième Edition du *Dictionnaire Anglois & François de Boyer*, & à une Edition nouvelle des *ouvrages de Cicéron*. Cette dernière contiendra onze volumes in-12. portatifs & commodes.

On a réimprimé dans la même Ville

depuis quelque tems *les Voyages d'Edouard Pocock en Egypte & aux environs , en deux volumes in-fol. & les voyages de M. Shaw , in-4°.*

ŒUVRES posthumes de Thomas Chubb , contenant 1°. des remarques sur l'Ecriture , 2°. des observations sur le Livre de la Mission divine de M. Warburton , 3°. divers Traités sur les sujets les plus importans de la Religion , 4°. un postcrit à ses quatre dernieres Dissertations , & en particulier à celle qui roule sur Melchisedech , 1748 , *in-8°.* Deux volumes. *A Londres.* L'ouvrage est en Anglois.

COLLECTION de trente Traités du même Auteur , laquelle forme aussi deux volumes *in-8°.* *Ibidem.*

APPENDIX *ad Thesaurum Linguae Graecae ab Henrico Stephano constructum , & ad Lexica Constantini , & Scapulae , studio & labore Danielis Scott , 1747 , in-fol.* Deux volumes. *Ibidem.*

NOUVELLE VERSION en Anglois , par le même Auteur , de l'Evangile de Saint Mathieu , avec des notes pour justifier la maniere dont on l'a traduit , & pour éclaircir par les meilleures autorités le sens & la pureté des expressions de l'original. On y a ajouté un examen des notes du



## 138 MERCURE DE FRANCE.

Docteur Mill, sur cet Evangéliste. *Ibidem.*

TRAITE' sur le Sénat Romain, en deux Parties, par M. Conyers Middleton, Docteur en Théologie, & Premier Bibliothécaire de l'Université de Cambridge. in-8°. *Ibidem.* L'ouvrage est en Anglois.

CAAL BEN ZOHAI'R *carmen* Panegyricum in laudem Muhammedis; Anralkesî Moallakach, cum Scholiis Arabicis, & versione Latina Levini Warneri. Accedunt Sententia Imperatoris Ali & nonnulla ex Hamasa & Divan Hudeilitarum. Omnia ex Manuscripto Bibliotheca Batava edidit, vertit, notisque illustravit Gerardus Joannes Lette. Premissa est laudatio celeberrimi viri Abb. Schultens. Lugduni Batavorum, apud Corn. Haak, 1748, in-4°.

LA NOUVELLE Edition des ouvrages de Jean-Guillaume Hoffmann est actuellement sous presse à Leyde, chés Combaak. Cette Collection contient les pièces suivantes. 1°. *Commentarius ad legem Juliam de Adulteriis*, 2°. *Meletemata ad Pandectas*, 3°. *Historia Triumviratus*, 4°. *Dissertatio ad legem Oppiam de Matronarum cultu*, 5°. *Prefatio Menagii Amœnitatibus Juris premissa.*

SEBALDI RAVII.... *Diatriba de Epulâ funebri Gentibus dandâ ad Isa. c. 23.*

v. 6. 7. 8. cum præfatione Davidis Millii, Trajecti ad Rhenum, apud Paddæburgios, 1747, in-8°.

INDEX verborum ac phrasium Luciani; sive Lexicon Lucianæum, ad editiones omnes, maxime novissimam Westlenianam, concinnatum à Cn. Conrado Reitzio. Ibidem. Ex Typographia Hermannii Besseling, 1747, in-4°. Ce Lexicon est Grec seulement.

NOUVELLE DISSERTATION sur l'électricité des corps, dans laquelle on découvre le vrai mécanisme des plus surprenans phénomènes qui ont paru jusqu'à présent, & d'une infinité d'expériences nouvelles de l'invention de l'Auteur. Par M. Morin, Professeur de Philosophie au Collège Royal de Chartres. A Chartres, chés la veuve Roux, Imprimeur Libraire, 1748, in-12, & à Paris, chés la veuve Etienne & fils, Libraires, rue S. Jacques.

DEFENSE des principaux articles de la Foi Catholique, contre M. Elms, Ministre de l'Eglise Anglicane, par M. Tilly, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré de l'Abbaye de Valsery, Docteur en Théologie; avec ces paroles de l'Ecriture à l'inscription du livre. *Soyez toujours prêts de répondre pour votre défense, à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espé-*

## 140 MERCURE DE FRANCE.

*rance que vous avez.* 1. P. 3. v. 15. A Soissons, chés P. Nic. Waroquier, Imprimeur Libraire, 1748, in-12. & à Paris, chés Antoine Boudet, rue S. Jacques, à la Bible d'or.

CODEx MEDICAMENTARIUS, seu Pharmacopœa ex Mandato Facultatis Medicinæ Parisiensis edita à Joanne-Baptista Thoma Martineng, Decano. Editio auctior & emendatior. Parisiis, apud Guillelmum Cavelier, patrem, Bibliopolam, viâ Jacobæâ, 1748, in-4°.

ON DELIVRE présentement aux Souscripteurs les trois premiers volumes de la Bible en Latin & en François, avec des notes littérales, critiques & historiques, des Préfaces & des Dissertations tirées du Commentaire de Dom Augustin Calmet, &c. chés G. Martin; J. B. Coignard & Ant. Boudet; P. J. Mariette & Hyp. L. Guerin, Libraires, rue S. Jacques, in-quarto.

NOUVEAU TRAITE' des Criées, ventes des Immeubles & des Offices par Décret, avec des Observations sur les Décrets volontaires, les Directions, la vente des rentes foncières & constituées, & un Recueil d'Edits, Déclarations du Roi, Coûtumes, Reglemens, Certificats d'usages & Formules sur cette matière, par M<sup>e</sup> Jean-Alexis Thibault, Procureur au Parlement de Di-

jon. *A Paris*, chés *Mesnier*, Imprimeur Libraire, rue S. Severin, 1748. Deux volumes *in-quarto*.

TRADUCTION Italienne de la pluralité des Mondes de M. de Fontenelle. *A Paris*, chés *Brunet*, Libraire au Palais, 1748, *in-12*.

LE VOLUME VI. de l'Histoire générale des voyages paroît chés *Didot*, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or, 1748, *in-quarto*.

TRACTATUS mechanicus de non naturalibus, qui est brevis explicatio mutationum, quas in humano corpore produciunt aër, diætæ &c. Simul cum inquisitione in naturam usus balneorum, quibus præfixa est Doctrina Secretionis, pluribus in propositionibus, à Domino Josepho de Marco, Doctore Medico, in Linguam Latinam ex Anglicâ conversus. Avenione, apud Franciscum Girard, in Plateâ Sancti Desiderii, *in-12*.

LE TRIOMPHE de la vérité, ou Mémoires de M. de la Villette, par Madame le Prince D. B. *A Nancy*, chés *Henri Thomas*, & se trouve à *Paris*, chés *Damonville & Bordelet*, rue S. Jacques. Deux petits volumes *in-12*, brochés, l'un de 130 pages, & l'autre de 139, 1748.

- RELATION HISTORIQUE du voyage fait à l'Amérique Méridionale par ordre du

## 142 MERCURE DE FRANCE.

Roi d'Espagne, pour mesurer quelques degrés du Méridien terrestre, & tirer de là des connoissances pour déterminer la vraie figure & grandeur de la terre, &c. par D. Georges Juan & D. Antoine Ulloa, Capitaines de Frégates, &c. Première Partie, deux tomes *in-quarto*, de 682 pages, imprimée à *Madrid*, par l'ordre de S. M. chés Antoine Marin, 1748. L'ouvrage est en Espagnol.

OBSERVATIONS Astronomiques & Physiques, faites aux Royaumes du Pérou par les mêmes Capitaines, imprimées à *Madrid*, chés Jean de Zufiga, volume *in-quarto* de 396 pages, 1748.

PIECES FUGITIVES pour servir à l'Histoire de France, dont la plupart n'avoient point encore été publiées, & dont quelques-unes, quoiqu'imprimées, ne se trouvent plus. Avec des notes historiques & géographiques, par M. Menard, Conseiller au Présidial de Nîmes, Académicien honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles-Lettres de Lyon, & Associé à celle des Belles-Lettres de Marseille. *A Paris*, chés Chaubert, Libraire, à l'entrée du Quai des Augustins, *in-quarto*.

LETTRES de Sainte Thérèse, traduites de l'Espagnol en François par feu la Révérende Mere Marie Marguerite de Man-

peon, dite Therese de S. Joseph, Religieuse & Prieure du Convent des Carmélites de S. Denis en France, & ensuite Prieure des Carmélites de Pont-aux-Dames. Tome second. *A Paris*, chés *Garnier*, rue saint Jacques, à la Providence.

LA LOTERIE, Fête galante, par M \*\*, à *Paris*, chés *Babuty*, rue S. Jacques, à S. Chrysostôme, Brochure in-12.

DISSERTATION sur l'utilité de la Soye des Araignées, en Latin & en François, à laquelle on a joint l'analyse chymique de cette Soye, avec quelques autres pièces qui ont été faites à ce sujet, par M. *Bon*, Premier Président Honoraire en la Chambre des Comptes, Aides & Finances, de Montpellier; imprimée à *Avignon*, chés *Girard*, & se vend à *Paris*, chés *Huari & Moreau*, fils, Libraires, rue S. Jacques, in-12.

HISTOIRE UNIVERSELLE, traduite du Latin du P. Turcellin, Jésuite, avec des notes sur l'Histoire, la Fable & la Géographie. Deux volumes in-12, chés le même,

ORAISONS FUNEBRES, prononcées par feu M. *Maboul*, Evêque d'Alet, in-12, *A Paris*, chés Ph. *Vincent*, fils, rue S. Severin, à l'Ange.

L'ALPHABET NOUVEAU & amusant, avec figures, pour instruire facilement les

enfans, dédié à M. le Duc de Montpensier. *A Paris*, chés *Langlois*, Libraire, rue S. Jacques.

LES AIDES de France & leur Régie, suivant les Ordonnances des mois de Juin 1680, & de Juillet 1681, & les Edits, Déclarations, Arrêts & Reglemens rendus en interprétation d'icelle, par M. de *Roquemont*. Seconde Edition, in-12. *A Paris*, chés *Delaguette*, Imprimeur Libraire, rue S. Jacques, à l'Olivier.

COMMENTAIRE sur le fait des Aides. Abregé méthodique dont on peut tirer un éclaircissement solide pour régir & administrer avec succès la Ferme générale des Aides. Ouvrage utile & nécessaire à tous les Fermiers, Sous-Fermiers, Employés, & à tous les Redevables des droits de la Ferme des Aides, par M. Jean Henri *Dubois*, Commis à la Régie de la même Ferme. Troisième Edition, augmentée des principaux Reglemens depuis l'Ordonnance jusqu'à présent, in-12. *A Paris*, chés le même.

TRAITE' des Aides, contenant les abus qui s'y glissent, les fraudes qui s'y commettent, tant par les Redevables que par les Employés; l'instruction pour y remédier par l'exercice; conformément à l'Ordonnance du mois de Juin 1680; tous les  
Actes

Actes concernant les Droits de leurs formalités , un Traité de l'inscription de faux , & la maniere de les éviter. Ouvrage utile & nécessaire à tous les Employés , pour apprendre en peu de tems l'exercice des Aides , & à bien régir ; & aux Sous-Fermiers à conserver leurs droits. Par M<sup>e</sup> Pierre Affe , ci-devant Employé dans les Aides. Seconde Edition in-12. A Paris , chés le même.

Dominique Seguin, Imprimeur Libraire, près la Place S. Didier , à Avignon , vient d'imprimer & vend avec succès un Livre nouveau. Cet ouvrage a pour titre , *la Cosmographie divisée en cinq parties* , qui comprennent l'Astronomie , la Géographie , l'Histoire Ecclésiastique & la Chronologie. On y trouve un Traité de la Sphère, des Tables Astronomiques pour l'heure du lever & du coucher du Soleil aux principaux lieux de l'Univers , les principales mesures de la Terre , la description de tous les Pays du monde , les routes & les distances des Villes Capitales , le cours des Rivières , les Ports de Mer ; les Hérésies , les Saints Peres , & autres Ecrivains Ecclésiastiques de chaque siècle , les Conciles généraux , les Patriarchats , Evêchés & Universités de toute la Chrétienté ; la Chronologie des Papes , des Empereurs , des Rois & autres

G



## 146 MERCURE DE FRANCE.

Princes Souverains de l'Europe. 1. vol. *in octavo*, par M. l'Abbé Expilly.

Ce Livre se vend dans la même Ville, chés Claude *Delorme*, Imprimeur Libraire, à la fleur de lys, rue des Fourbisseurs.

- On trouve chés *Prault*, pere, Quai de Gèvres, le *Détail des opérations de la Loterie Royale* du mois d'Août 1748, avec le *Détail de la Loterie* du mois d'Octobre 1747. Gravure, 6 sols chaque Carte.

CRITIQUE Scène par Scène sur *Sémiramis*, Tragédie nouvelle de M. de *Voltaire*. A Paris, chés *Cailleau*, Libraire, rue S. Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, à S. André. Il nous a paru que cette Critique étoit judicieuse, & n'étoit point dictée par la mauvaise humeur. Elle est de M. *Marchadier*, déjà connu par une petite Comédie en vers, intitulée le *Plaisir*, qui fut jouée l'année dernière au Théâtre François, & qui n'a pas fait moins de plaisir à la lecture qu'à la Représentation.

Il paroît un second Livre de Pièces de Clavecin, par le Sr *Dupli*, dédiées à Madame Victoire de France. Ce Recueil se vend à Paris, rue S. Honoré à la Regle d'or, & rue du Roule à la Croix d'or.

PANEGYRIQUE de Saint Louis, prononcé le 25 Août dans la Chapelle du Louvre en

présence de Messieurs de l'Académie Française, par M. *Poulle*, Abbé de Nogent, Prédicateur du Roi. *A Paris*, chés J. B. *Coignard*, rue S. Jacques. *in-quarto*. Prix 24 sols.

La Lettre suivante nous dispense de nous étendre sur ce Panégyrique. Quelques louanges qu'on y donne à l'Orateur, nous croyons que les Amateurs de la saine éloquence ne les trouveront point exagérées, lorsqu'ils liront son Discours.

*LETTRE de M\*\* à M. L. M. D. C.*

**L'**Intérêt que vous prenez, Monsieur, à la gloire de M. l'Abbé Poulle, joint à l'intérêt que j'y prends moi-même, m'engage à vous faire part du succès de son Panégyrique de S. Louis. Les applaudissemens qu'il en a reçûs, n'ont été contredits de personne. Vous sçavez qu'il étoit déjà connu par les differens Sermons de morale qu'il a prêchés dans plusieurs Eglises de Paris, & qui lui ont acquis une réputation très-bien méritée, mais sçavez-vous qu'il ne s'étoit nullement exercé dans le genre du Panégyrique, & que ce genre même n'est point dans son goût. Cependant Messieurs de l'Académie Française l'ayant nommé pour faire l'éloge de S. Louis en

G ij

leur présence , il m'a paru que M. Poullé avoit fait d'heureux efforts pour tâcher de répondre à l'honneur que l'Académie lui a fait en cette occasion.

Le style de son Discours est orné , sans être ni affecté ni recherché ; les figures qu'il y emploie consistent pour la plupart dans la variété des tours & dans les descriptions ; tout s'y transforme en images ou en raisonnemens , & les différens détails de cette Pièce concourent à en perfectionner l'ordonnance , qui se réduit à prouver que le Saint Monarque fit triompher la Religion , & comme Roi sur le trône , & comme Héros à la tête des armées.

Dans la première Partie, l'Orateur Chrétien fait voir que la Religion *n'est point* incompatible avec l'art de regner , & il en montre la divinité » par les sacrifices qu'elle » le exige du Souverain , par l'éclat qu'elle » prête à sa Couronne , par le bonheur » qu'elle assure à ses Sujets , & par la gloire qu'elle procure à Dieu.

Dans la seconde Partie , il s'attache à prouver que le véritable héroïsme est celui qui est fondé sur la Religion ; mais les plus forts argumens en sont tirés du simple récit des succès & des disgraces de S. Louis , parce qu'en effet cette vérité , mise en action , ne devient alors que plus évidente,

La première Partie, moins resserrée que la seconde, a paru plus travaillée & plus saillante en même-tems ; mais n'est-ce point aussi que l'abondance de la matière est la seule cause de la différence qu'on y a remarquée ?

Je me figure que vous êtes impatient de lire au moins quelques morceaux détachés de ce Discours, en attendant que l'ouvrage entier vous parvienne, & je vais vous satisfaire.

..... » Les passions des Rois sont souveraines, comme eux ; sûres d'être respectées, elles s'annoncent avec bruit, elles se produisent avec confiance, la flatterie les encense, la politique les entretient, les objets volent au-devant d'elles, & ne leur laissent que l'embarras de choisir, elles n'ont à craindre que Dieu & les remords..... Que de périls pour l'innocence du jeune Louis !..... Il a reçu, il est vrai, de la nature des penchans vertueux ; une mère attentive à cultiver avec soin ces semences précieuses, mais, & ces instructions & ces penchans, tiendront-ils toujours contre cette conspiration universelle & persévérante ? N'y aura-t'il pas quelques momens d'oubli & de dissipation, où l'homme ennemi pourra semer l'ivroye parmi le bon grain ? Ne se

## 150 MÉRCURE DE FRANCE.

» trouvera-t'il pas de ces Prophètes intré-  
» pides de l'irreligion , de ces séducteurs  
» ingénieux , habiles à jeter du ridicule  
» sur la vertu , pour qui la piété du Prin-  
» ce est une disgrâce , & qui n'existent que  
» par les foiblesses du Maître ?

..... » A peine Saint Louis essaye la  
» Couronne , qu'elle est chancelante sur sa  
» tête. Monte-t'il sur le trône , cet hérita-  
» ge de ses Ancêtres ? Il ne s'y maintien-  
» dra qu'à force de combats & de victoires.  
» La mort de Louis VIII fut le signal de la  
» rebellion ; au premier bruit qui s'en  
» répand , les tempêtes s'élèvent , les  
» nuages se rassemblent , le tonnerre gron-  
» de , les haines , couvertes du voile de la  
» dissimulation , éclatent ; la plûpart des  
» Vassaux , Souverains eux-mêmes , retenus  
» jusques-là par la crainte , brisent avec  
» dédain le joug de la dépendance ; ils res-  
» suscitent des prétentions orgueilleuses &  
» chimériques ; ils murmurent , ils s'unif-  
» sent , ils menacent , ils s'arment , ils com-  
» mandent ; d'autant plus audacieux qu'ils  
» voyent les rênes du Royaume entre les  
» mains d'une femme & d'un Roi presque  
» enfant. Insensés , que leur fureur aveu-  
» gle ! Ils ne tarderont pas à s'appercevoir  
» que cette Régente , qu'ils bravent avec  
» tant d'ostentation , est une femme forte,

» au-dessus de son sexe par ses lumières,  
 » au-dessus des périls par son courage, au-  
 » dessus des événemens par sa piété, capa-  
 » ble de prévoir tout & de remédier à tout;  
 » prête, s'il le falloit, à s'ensevelir avec son  
 » fils sous les ruines du trône, plutôt que  
 » de souffrir qu'on en viole impunément la  
 » majesté. Ils apprendront à leurs propres  
 » dépens, que ce Roi dont ils méprisent la  
 » jeunesse, porte dans un corps encore foi-  
 » ble & délicat, la raison d'un homme, le  
 » cœur d'un Souverain, la valeur d'un Hé-  
 » ros. . . . .

. . . . . » Que les Peuples sont heureux  
 » quand ils ont leurs Maîtres pour Juges!  
 » Une fonction si noble, l'appanage de la  
 » Divinité, n'est jamais remplie si digne-  
 » ment que par des Souverains. Semblables  
 » à Dieu, qui se suffit à lui-même, & de-  
 » vant qui toute distinction s'évanouit, les  
 » Rois apperçoivent les hommes à cette  
 » distance, qui les confond tous dans le  
 » même centre d'égalité. Ils ne sont  
 » susceptibles, ni de cet intérêt qui cède à  
 » l'attrait des présens, ni de cette lâcheté  
 » qui sacrifie la vérité aux égards, ni de  
 » cette crainte qui n'ose résister à la puis-  
 » sance, ni de ces haines qui corrompent  
 » les jugemens. Ces vapeurs grossières de  
 » la terre ne montent pas jusqu'à la ré-

## 152 MERCURE DE FRANCE.

» gion supérieure qu'ils habitent. Ils ont  
» les passions de l'humanité , il est rare  
» qu'ils en aient les vices. Plus heureux  
» nos Ancêtres , qui eurent pour Juge ,  
» non-seulement un Roi , mais un Pere ,  
» mais un Saint !

.... » Provinces désolées , pour qui le  
» Ciel est d'airain & la Terre de fer , ne  
» dites plus que Dieu vous abandonne ;  
» les bons Rois sont une seconde Provi-  
» dence. Consolerez-vous , Louis connoît  
» vos besoins , & comment les ignorerait-  
» il ? Il a le nom de tous les malheureux  
» répandus dans ses Etats. ....

.... » Les Pays éloignés dont S. Louis  
» médite la conquête , sont séparés par de  
» vastes mers , munis de plusieurs Places  
» fortes , coupés par des canaux sans nom-  
» bre , défendus par l'air contagieux qu'on  
» y respire. Les Peuples qu'il doit subjui-  
» guer sont hardis à l'attaque , cruels dans  
» les succès , prompts à prendre l'alarme ,  
» plus ardens à revenir à la charge , aussi-  
» tôt ralliés que dispersés , toujours fugitifs ,  
» toujours menaçans & invincibles par  
» leur foiblesse même. L'armée qu'il com-  
» mande est un assemblage de plusieurs Na-  
» tions , opposées d'humeur & de caractère ,  
» indépendantes , quoique soumises à ses  
» ordres , sur lesquelles il n'a de pouvoir

» que celui qu'elles lui cèdent , & dont il  
 » est forcé de tolérer les excès.

» Ces difficultés ne retardent pas la ra-  
 » pidité de ses exploits ; il arrive , il com-  
 » bat , il triomphe. Damiette ouvre ses  
 » portes au Vainqueur. Superbes Sarrafins,  
 » rassemblez-vous de nouveau , & vous se-  
 » rez soumis ; honteux de tant de défaites,  
 » tentez encore une fois le destin des ba-  
 » tailles , & vous serez détruits. . . .

» . . . » Pourrois-je oublier ce jour fameux  
 » dans les Annales du Christianisme , où  
 » notre Héros prit possession de Damiette ?  
 » On ne le vit point étaler le faste insul-  
 » tant des Conquérans du siècle ; il ne pa-  
 » rut pas sur un Char , traînant après lui  
 » les Nations enchaînées , mais pieds nuds  
 » & à la suite de la Croix , que l'on por-  
 » toit en triomphe. *Le souffle du Seigneur*  
 » *a dissipé nos ennemis* , dit alors cet autre  
 » Machabée ; *faisons regner le Dieu qui nous*  
 » *a fait vaincre* , & *que ces lieux , témoins*  
 » *des abominations des Gentils , soient les té-*  
 » *moins du Sacrifice adorable des Chrétiens.*  
 » *Ascendamus nunc mundare sancta & reno-*  
 » *vare.* Il dit , & il fut fait. Non , la Dé-  
 » dicace du Temple de Salomon n'eut rien  
 » de si touchant. L'onction sainte purifie  
 » & consacre ces Mosquées impures. Un  
 » nouveau Tabernacle s'élève parmi les ac-



» clamations de l'armée ; le parfum des  
 » prières monte jusques au Ciel ; l'air re-  
 » tentit des gémissemens & des sanglots ;  
 » les Chérubins & la Milice Céleste s'em-  
 » pressent d'être les Spectateurs de ces Mys-  
 » tères redoutables. Un Pontife du Très-  
 » Haut, pénétré de la grandeur de son Mi-  
 » nistère , entre dans le Saint des Saints. A  
 » sa voix , la Victime de propitiation des-  
 » cend sur l'Autel. Saint Louis fond en lar-  
 » mes , se prosterne , jette ses palmes de-  
 » vant le Trône de l'Agneau , l'adore &  
 » s'immole avec lui.

. . . . » Saint Louis voit approcher l'E-  
 » ternité avec confiance ; dans sa tente ,  
 » sur ce lit où il est étendu , & que la mort  
 » couvre de son ombre , c'est un Héros qui  
 » donne ses ordres avec tranquillité , qui  
 » pourvoit à la sûreté de son camp ; c'est  
 » un ami qui console une Cour, que sa perte  
 » va jeter dans le désespoir ; c'est un Roi  
 » qui recommande son Peuple à l'Héritier  
 » du Trône ; c'est un Chrétien qui vole  
 » au-devant du glaive , qui s'offre lui-mê-  
 » me tout entier en holocauste ; c'est un  
 » Citoyen du Ciel , qui n'a plus de com-  
 » merce avec la terre , qui est en esprit dans  
 » les Tabernacles éternels , & qui devan-  
 » çant son bonheur par ses desirs , s'écrie :  
 » Seigneur , j'entrerai dans votre Maison ; je

» vous adoreraï dans votre saint Temple , je  
 » glorifierai votre Nom. Enfin c'est un Pé-  
 » nitent qui veut expirer sur la cendre , &  
 » y recevoir la Couronné de justice.

» Que faisiez-vous cependant, Peuples in-  
 » fortunés ? Vous rendiez à Dieu de solem-  
 » nelles actions de graces de la prise de Car-  
 » thage ; vous ne vous entreteniez que des  
 » conquêtes de S. Louis, Hélas ! il n'étoit  
 » plus. A cette nouvelle ; quel deuil !  
 » Quelle consternation ! Ils le reverront ,  
 » mais comment ? Représentez-vous Moy-  
 » se rapportant de l'Egypte les ossemens  
 » de Joseph ; tel & plus lamentable encore  
 » fut le retour de Philippe , l'Héritier de  
 » la Couronne , lorsqu'il revint de l'Afri-  
 » que , conduisant les corps inanimés du  
 » Comte de Nevers , son frere ; d'Isabelle ,  
 » son épouse ; de S. Louis , son pere. Ce  
 » spectacle lugubre traverse la France ; les  
 » Peuples désolés accourent de toutes  
 » parts ; ils veulent voir leur Pere ; en le  
 » voyant , ils croyent le perdre une secon-  
 » de fois ; ils arrosent son corps de leurs  
 » larmes , & le souvenir de sa sainteté les  
 » leur fait aussi-tôt condamner ; ils pleu-  
 » rent sur eux-mêmes , ils l'invoquent.

Si je voulois , Monsieur , vous faire con-  
 noître tous les beaux endroits de cette Pié-  
 ce ; outre qu'ils ne pourroient que perdre

s'ils étoient déplacés, je serois obligé de les extraire en si grand nombre, qu'insensiblement je passerois les bornes d'une Lettre.

Qu'il me suffise maintenant de prévenir une réflexion que vous ne manquerez pas de faire à la lecture du Discours. Les louanges du Roi & du Héros se mêlent si naturellement avec les preuves; les transitions sont si heureuses, & les traits de l'Histoire de S. Louis sont mis en œuvre avec tant d'art, qu'on a peine à discerner si c'est de la sainteté du Roi ou de l'éloquence de l'Orateur, qu'on se sent frappé davantage. Je suis, &c.

---

*LETTRE de M. de la Soriniere à M. Barriere, Imprimeur Libraire à Angers.*

**J'** Ai lû, Monsieur, *les Destinées de Louis le Bien-Aimé*, Poëme intitulé *Héroïque*, que vous venez d'imprimer sans nom d'Auteur, & j'ai en même-tems appris que quelques gens répandoient dans le public que cet ouvrage étoit de moi.

Je vous prie, Monsieur, de faire tout ce qui dépendra de vous pour empêcher ce bruit de s'accréditer; vous sçavez mieux que personne le peu de part que j'ai à cette nouvelle production.

OCTOBRE. 1748. 157

Ce n'est pas, Monsieur, que ce Poëme ne me fît peut-être beaucoup d'honneur, mais enfin il n'est pas juste que celui qui l'a réellement composé soit privé de la gloire qui lui en doit revenir, & je me ferois un vrai scrupule de la lui dérober. Je suis, &c.

*Sorinière.*

*A la Soriniere le 28 Juillet 1747.*

---

## PROSPECTUS.

*Histoire Naturelle., générale & particulière,  
avec la description du Cabinet du Roi.*

**O**N imprime cet Ouvrage par ordre du Roi; il aura quinze volumes in-4°. Ce livre est en partie de M. de Buffon, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société de Londres, de l'Académie de Berlin, de celle d'Edimbourg, & Intendant du Jardin du Roi; & en partie de M. Daubenton, Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Sciences, Garde & Démonstrateur du Cabinet d'Histoire Naturelle au Jardin du Roi. Cet ouvrage s'est fait par les ordres & suivant les vûes de M. le Comte de Maurepas. Ce Ministre, après avoir formé lui-même & par sa protection immé-

médiate le Cabinet d'Histoire Naturelle, a jugé que pour le rendre plus utile, il étoit nécessaire d'en publier la description & d'en former un corps d'Histoire Naturelle; les Auteurs ont tâché de remplir ses vûes, & de satisfaire à ses ordres.

Le premier volume contient une Préface, dans laquelle on donne un détail historique sur l'établissement & l'utilité du Jardin Royal, & en particulier sur celle du Cabinet d'Histoire Naturelle, sur les soins qu'on s'est donné pour le former, sur les graces particulières que le Roi a répandues sur cet établissement; on entre ensuite dans le détail des parties qui composent le Cabinet, & on finit par une exposition succincte de l'ouvrage qui doit suivre.

Après cette Préface, on trouve un Discours sur la maniere d'étudier & de traiter l'Histoire Naturelle; on y donne des regles pour bien conduire son esprit dans l'étude de cette science; on explique ce que c'est que les méthodes, on examine s'il y en a de générales, s'il peut y en avoir de parfaites; on compare ensuite les différentes méthodes, & on en fait voir les erreurs, tant de principe que de détail. On expose la méthode qu'on suit dans cet ouvrage, on donne les raisons qu'on a eues de la préférer aux autres, & on finit par des ré-

flexions sur la métaphysique des Sciences , & sur la maniere dont on doit se conduire dans la recherche de la vérité.

Ensuite on entre en matiere par une second Discours qui a pour titre , *Histoire & Théorie de la Terre* , c'est la clef de l'Histoire Naturelle générale. Il faut prendre des idées des opérations de la Nature en grand , avant que de l'examiner en petit dans ses productions ; il faut connoître le Globe terrestre , tant à l'extérieur qu'à l'intérieur , soit pour la forme de ses parties , soit pour l'arrangement des matières qui le composent : sans le secours de ces connoissances on ne peut se former aucun système général sur l'Histoire Naturelle.

On donne ensuite les preuves de cette théorie ; ces preuves sont distribuées en dix-neuf articles , qui sont comme autant de petits traités séparés , autant de morceaux d'Histoire détaillés , autant de suites de faits particuliers , qui servent à prouver les faits généraux de l'histoire de la Terre. Voilà ce que contient le premier volume qui est actuellement imprimé.

Le second , dont l'impression est fort avancée , commence par une histoire générale des animaux ; cette histoire est divisée en plusieurs chapitres : dans le premier on fait la comparaison des animaux , des végétaux

## 160 MERCURE DE FRANCE.

& des minéraux ; dans le second & dans le troisième on traite de la reproduction en général , de la nutrition & du développement , choses qui sont communes aux végétaux & aux animaux ; dans les autres on traite de la génération des animaux & de l'économie animale. On trouvera une suite d'expériences au sujet de la génération , & une exposition des principaux systèmes que l'on a faits sur cette matière depuis Platon & Hippocrate jusqu'à nous.

Après cette histoire des animaux , prise en général , on commence à descendre dans le détail , & avant que de donner l'histoire particulière de chaque animal , on a crû devoir donner l'histoire naturelle de l'homme ; on ne la traite point en Anatomiste , en Médecin ou en Physicien à système , mais en Historien : l'homme considéré comme animal , les mœurs qui lui sont naturelles , suivant les différentes races & les différens climats , sont l'objet de cette histoire , dans laquelle on trouvera une infinité de faits intéressans.

Ensuite on donne une description exacte de toutes les pièces d'Anatomie humaine , qui sont au Cabinet du Roi en grande quantité , & qui pour la plupart sont travaillées avec le plus grand soin. Ces pièces sont numérotées , comme toutes les au-

trés du Cabinet, & le numéro fera imprimé à la tête de la description; ces descriptions sont accompagnées de faits historiques, utiles surtout à ceux qui veulent former des Cabinets d'Histoire Naturelle.

Ces deux premiers volumes paroîtront au commencement de l'année 1749; le troisième & quatrième contiennent l'histoire particulière des animaux quadrupèdes, tirée des Auteurs d'Histoire Naturelle & d'un grand nombre de Voyageurs, d'Auteurs de Traités d'économie rustique, de chasse, &c. l'histoire est accompagnée de la description de chaque animal. On commence par les animaux domestiques, ensuite on fait l'histoire des animaux sauvages, & enfin celle des animaux étrangers; on n'a pas même oublié les animaux fabuleux, ceux dont l'existence est incertaine, ceux dont on prétend que les espèces se sont perdues. On y donne aussi les mœurs des différens animaux, leur nourriture, le tems du rut des mâles & de la chaleur des femelles, leur manière de s'accoupler, de porter, de mettre bas, &c. leur façon de chasser, de ruser, la durée de leur vie, & quelques observations principales, tirées de l'Anatomie comparée. L'histoire sera suivie, article par article, de la description du squelette de l'animal & de



## 262 MERCURE DE FRANCE.

celle des différentes parties d'anatomie; qui appartiennent à chaque animal.

Le cinquième volume contient la description & l'histoire des quadrupèdes amphibies & des Poissons cétacées; cette partie sera précédée d'un Discours sur la mécanique & l'organisation des animaux; on y fait mention des genres singuliers; des espèces bizarres, des monstres, &c. On y donne aussi les différences particulières de l'économie animale, soit par rapport aux parties qui servent à la respiration, à la circulation, à la génération, soit par rapport aux autres fonctions animales.

Dans le sixième volume on trouvera la description & l'histoire particulière de tous les Poissons de mer, de lacs & de rivières, une méthode pour en reconnoître les espèces; une histoire abrégée des pêches, où l'on a rassemblé beaucoup de faits sur la migration des poissons.

L'Histoire & la description des coquillages, des crustacées & des insectes de la mer, sont la matière du septième volume. La collection de Coquilles, qui est au Cabinet du Roi, est peut-être la plus complète qu'il y ait en Europe, aussi-bien que celle des plantes marines, qui n'étant que l'ouvrage des insectes de la mer, seront décrites dans ce volume, où l'on traite de la

formation & de l'accroissement des coquilles, & l'on donnera des remarques générales pour apprendre à les distribuer méthodiquement.

Le huitième volume contient l'Histoire des Reptiles, des Insectes de terre, & des animaux mycroscopiques; cette dernière partie peut être intéressante par les découvertes que les Auteurs ont faites sur cette matière.

On donnera dans le neuvième volume une Ornithologie. L'Histoire des oiseaux auroit dû suivre celle des quadrupèdes, mais on a jugé à propos de la différer, parce que la collection d'oiseaux, qui est au Cabinet du Roi, n'a été commencée que depuis peu de tems, & qu'elle n'est pas complète; on travaille à la former, & à mesure qu'il arrive quelque oiseau rare, on en fait la description.

Ces neuf volumes contiendront tout le regne animal, les trois suivans comprendront le regne végétal. Le premier de ces trois volumes est déjà fait & achevé; c'est un système général de végétation & un traité d'Agriculture, où l'on trouvera un grand nombre d'expériences que l'on a suivies depuis dix-sept ans, après avoir traduit & dépouillé ce qu'il y a de bon & d'utile dans les Auteurs Anglois, Alle-

## 164 MERCURE DE FRANCE.

mands & Italiens , au sujet de la culture des plantes.

Les trois derniers volumes , c'est-à-dire, le treizième , le quatorzième & le quinzième , seront pour le regne minéral. On trouvera au commencement du treizième volume un discours sur la formation des pierres & des minéraux , que l'on a composé pour servir de suite à l'histoire de la Terre, qu'on a donnée dans le premier volume , mais on en diffère l'impression , parce qu'il se trouvera encore mieux placé à la tête de l'Histoire des minéraux. Le treizième volume contiendra aussi la description & l'histoire des fossiles & des pierres figurées. La collection des pétrifications est extrêmement abondante au Cabinet du Roi.

Dans le quatorzième volume on fait l'histoire des terres , des sables , des pierres communes , des cailloux & des pierres précieuses ; on donne une méthode simple, naturelle & invariable pour connoître les pierres précieuses ; cette belle partie de l'Histoire Naturelle sera traitée avec soin. La collection de ces pierres , soit transparentes , soit opaques , qui est au Cabinet du Roi , est extrêmement riche : on tachera de rendre l'ouvrage digne de la matière.

Enfin on finira par l'histoire des sels ,

des soufres, des bitumes, des métaux & de tous les minéraux que l'on tire du sein de la terre, avec la préparation & les usages de toutes ces matières.

Tous les volumes seront ornés de vignettes & de planches en taille-douce : il y aura, surtout, les gravûres qui sont nécessaires à l'instruction, & celles qu'on pourroit désirer pour l'intelligence des choses. Cet ouvrage sera suivi sans interruption, & l'on compte pouvoir en donner tous les ans quelques volumes au public. Il sera imprimé sur le même papier & avec les mêmes caractères que le Prospectus, in-4°. Il se vendra à Paris, chés Durand rue Saint-Jacques, au Griffon, & Pissot, Quai des Augustins, à la Sagesse.

---

*PRIX proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres de Toulouse. Pour les années 1749 & 1750.*

**L**A Ville de Toulouse, célèbre par les Prix qu'on y distribue depuis longtemps à l'Eloquence, à la Poësie, & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a, sous le bon plaisir du Roi, fondé un prix de la valeur de 500 liv. pour être distribué tous les

ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoir proposé pour sujet du Prix de 1748, d'assigner la nature & la cause de la rage, & quels en peuvent être les préservatifs & les remèdes.

Ce Prix a été adjugé à la Pièce n°. 3, qui a pour devise : *Nec desperandum de inveniendō tam singularis veneni singulari antidoto* : dont l'Auteur est M. Sauvages, Professeur Royal en Médecine, de la Société Royale de Montpellier, & des Académies d'Upsal & de Stockholm.

L'Académie a proposé en 1747, pour sujet du prix de 1749, de fixer le tems où les Sciences & les Arts ont commencé à être cultivées chés les Volsques, & de marquer les changemens qu'ils occasionnerent dans les mœurs, les Coûtumes & la Religion de ces Peuples.

Le sujet que l'Académie avoir proposé pour le Prix de 1747, qu'elle réserva, étoit la cause physique de l'applatiss. ment de la terre, tel qu'il a été déterminé par les op.

*rations faites au Cercle Polaire, en France & sous l'Equateur.* La Compagnie a déterminé de joindre ce Prix à celui de 1750, qui sera double, & pour lequel elle propose encore le même sujet.

Ceux qui ont déjà remis des ouvrages sur cette matière, pourront les présenter de nouveau, après y avoir fait les changemens qu'ils jugeront convenables.

Comme quelques Auteurs, dans les ouvrages qu'ils avoient présentés, ne cherchoient que l'explication d'un applatissement indéterminé de la terre, sans même avoir égard aux variations de la pesanteur observée à différentes latitudes, l'Académie croit devoir avertir, qu'elle demande une cause, qui, en s'accordant avec ces variations, explique le degré d'applatissement déterminé par les mesures.

Les Sçavans sont invités à travailler sur ces sujets, & même les Associés étrangers de l'Académie. Les autres Académiciens sont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs ouvrages, qui soit bien lisible, surtout quand il y aura des calculs algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs ouvrages une sentence ou devise, mais ils

## LES MERCURE DE FRANCE.

n'y mettent point leur nom. Ils sont exhortés cependant à y attacher un billet séparé & cacheté, qui contienne la même devise ou sentence, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse : l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce billet ne sera point ouvert, si la Pièce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour les Prix, pourront adresser leurs ouvrages à M. l'Abbé de Sapté, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son récépissé, sur lequel sera écrite la sentence de l'ouvrage avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les paquets adressés au Secrétaire doivent être affranchis de port.

Les ouvrages, pour le Prix de 1749, doivent être remis avant le premier Mars.

Et avant le premier Février pour l'année 1750.

L'Académie proclamera dans son assemblée publique du 25 du mois d'Août de chaque année, la Pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'ouvrage qui aura remporté le Prix,

à été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une Procuration de sa part.

S'il y a un récépissé du Secrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

*L'Académie, qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.*

**PROGRAMME** de l'Académie des Belles Lettres, Sciences & Arts, établie à Bordeaux.

Cette Académie distribue chaque année un Prix de Physique, fondé par feu M. le Duc de la Force. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres.

Le Pere Beraut Jésuite, Professeur de Mathématiques dans le Collège de Lyon, a remporté cette année le Prix de la question, *S'il y a quelque rapport entre la cause des effets de l'Aiman, & celle des phénomènes de l'Electricité.*

L'Académie propose aujourd'hui deux sujets pour les deux Prix qu'elle distribuera en l'année 1750. Le premier ; *De la Ducti-*

H



*lié des métaux & des moyens de l'augmenter*  
 Le second, *S'il y a quelque rapport entre les*  
*phénomènes du Tonnerre & ceux de l'Électri-*  
*cité.*

Les Dissertations sur ces deux sujets ne seront reçues que jusqu'au premier Mai de l'année 1750. Elles peuvent être en François ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caractères bien lisibles.

Au bas des Dissertations, il y aura une sentence, & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même sentence, avec son nom, son adresse & ses qualités.

*Les paquets seront affranchis de Port, & adressés à M. le Président Barbot, Secrétaire de l'Académie, sur les Fossés du Chapeau Rouge, ou à M. Brun, Imprimeur, aggregé de ladite Académie, rue Saint James.*

**PROGRAMME** de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban.

**M**R. l'Evêque de Montauban, ayant destiné la somme de deux cens cinquante livres, pour donner un Prix de pareille valeur, à celui qui, au jugement de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville, se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point

de Morale tiré des Livres saints , l'Académie distribuera ce Prix le 25 Août prochain , Fête de S. Louis , Roi de France.

Le sujet de ce Discours sera pour l'année 1749.

*Pourquoi le Sage est-il ému de la calomnie ?*  
Conformément à ces paroles de l'Ecriture ;  
*Calumniæ conturbat sapientem. Eccles. VII. 8.*

Les discours ne seront tout au plus que de demi-heure de lecture , & finiront toujours par une courte Priere à JESUS-CHRIST. On n'en recevra aucun qui n'ait une Approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages , mais seulement une marque ou paraphe , avec un Passage de l'Ecriture Sainte , ou d'un Pere de l'Eglise , qu'on écrira aussi sur le Registre du Secrétaire de l'Académie.

Toutes sortes de personnes , de quelque qualité qu'elles soient , seront reçues à prétendre au Prix , hors les Membres de l'Académie , qui en doivent être les Juges.

Les Auteurs feront remettre leurs ouvrages pendant tout le mois de Mai prochain , entre les mains de M. de Bernoy , Secrétaire perpétuel de l'Académie , en sa mai-

H ij

## 172 MERCURE DE FRANCE.

son rue Montmurat, ou en son absence, à M. l'Abbé *Bellet*, en la maison rue Cour-de-Toulouse.

Le Prix ne sera délivré à aucun, qu'il ne se nomme, & qu'il ne se présente en personne, ou par Procureur, pour le recevoir, & pour signer le Discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages, & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la Poste. Sans ces deux conditions, les ouvrages ne seront point admis au concours.

Le Discours qui a pour Sentence, *Beati misericordes*, a remporté le Prix de cette année, & l'Ode qui a pour Sentence; *Redeunt Saturnia Regna*, a remporté le Prix réservé.

---

**PROGRAMME** de l'Académie des Sciences de Dijon, fondée par M. Hector-Bernard Pouffier, Doyen du Parlement de Bourgogne.

**P**our le Prix de Physique de l'année 1749, consistant en une Médaille d'or, qui sera délivrée le Dimanche 24 du mois d'Août de la même année, à celui qui aura le mieux traité la question suivante.

*Pourquoi les corps , électriques par eux-mêmes , ne reçoivent pas l'électricité par communication ?*

Il sera libre à ceux qui voudront concourir , d'écrire en François ou en Latin , observant que leurs ouvrages soient lisibles , & que la lecture de chaque Mémoire remplisse , & n'excéde point une demie-heure ; les Mémoires francs de port ( sans quoi ils ne seront pas retirés ) seront adressés à M. Petit , Secrétaire de l'Académie , rue du vieux Marché à Dijon , qui n'en recevra aucun après le premier Avril. Tous ceux qui ayant travaillé sur le sujet donné , se seront fait connoître avant que l'Académie ait décidé sur la distribution du Prix , seront exclus du concours. Pour remédier à cet inconvénient , chaque Auteur mettra au bas de son Mémoire une sentence ou devise , & y joindra une feuille de papier cachetée , sur le dos de laquelle sera la même sentence ou devise , & sous le cachet son nom , ses qualités & sa demeure , pour y avoir recours lors de la distribution du Prix. Ces feuilles , ainsi cachetées de façon qu'on ne puisse y rien lire à travers , ne seront point ouvertes avant ce tems-là , & le Secrétaire en tiendra un Registre exact.

Ceux qui exigeront de lui un Récépissé

H iij

de leurs ouvrages , le feront expédier sous un autre nom que le leur , & dans le cas où celui, qui auroit usé de cette précaution, auroit obtenu le Prix, il sera obligé , en chargeant une personne domiciliée à Dijon de sa Procuration pardevant Notaire , d'y joindre aussi le Récépissé.

Si celui à qui le Prix est adjugé n'est pas de Dijon , il enverra pareillement sa Procuration en la forme susdite , & s'il est de cette Ville , il sera tenu de venir le recevoir en personne à l'Académie le jour de la distribution du Prix.

L'Académie des Sciences de Dijon délibéra dans une assemblée publique le jour de S. Louis , le Prix de Médecine proposé pour l'année 1748 , à M. *Chambon de la* Faculté de Montpellier , demeurant aux Vans dans les Cevenes.

Les deux autres Mémoires , qui ont balancé les suffrages de l'Académie , sont de Mrs *Rey* , de la Faculté de Montpellier , aggrégé au Collège des Médecins de Lyon ; des Académies des Sciences , Belles Lettres & Beaux Arts de la même Ville , résidant actuellement à S. Chaumont en Lyonnais , & *Gravier* , Docteur en Médecine , à Parray en Charollois.

La célèbre Bibliothèque de feu M. l'Abbé de Rothelin sera vendue en détail, au commencement du mois de Mars 1749. Le Catalogue imprimé se trouve chés G. Martin, Libraire, à Paris.

## ESTAMPES NOUVELLES.

**L**E Sieur le Bas, Graveur du Cabinet du Roi, & Membre de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture & Gravure de Paris, ainsi que de celle des Arts & Sciences de Rouen, étant aussi laborieux qu'habile dans son Art, continuë de satisfaire la curiosité du public & le goût des amateurs, en produisant sans cesse de nouvelles Estampes. Il vient d'en mettre au jour six parfaitement belles.

La première est une troisième fête Flamande, & c'est la cinquante sixième qu'il a gravée d'après le célèbre Teniers. Elle est large de deux pieds quatre pouces, sur un pied neuf pouces & trois lignes de hauteur, & elle contient 180 figures. Cet excellent morceau est dédié à M. le Comte de Choiseul, Lieutenant Général de la Province du Dauphiné, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, le quel a dans son Cabinet le tableau original. On lit au bas ces vers, de M. Moraine.

Le plus sage des Rois conseille l'allégresse.  
Ces gens auroient-ils lû ses précieux Ecrits ?  
Je vois que par la table, & la danse & les ris,  
Ils bannissent bien loin l'importune tristesse.  
H iij.

## 76 MERCURE DE FRANCE.

Ab ! tous n'avons besoin dans l'amour des plat  
sirs ,  
Ni d'antiques conseils , ni de docte lecture ;  
Ces Villageois grossiers , pour remplir leurs des  
irs ,  
Ne suivent que l'avis de la simple Nature.

La seconde est large d'un pied cinq pouces , & haute d'un pied un pouce sept lignes. On voit sur le devant quatre Pêcheurs qui examinent les poissons qu'ils viennent de prendre , & un jeune garçon qui en jette d'un panier plusieurs autres sur le rivage. Teniers, d'après qui cette Estampe est gravée, a donné, contre sa coutume, aux figures du devant une hauteur d'environ un pied & quelques pouces, & suivant son talent ordinaire il en a caractérisé les têtes d'une manière exquise par leur naturel. D'un côté, deux Pêcheurs sont jusqu'à la moitié de la jambe dans la mer, & de l'autre quelques hommes sont au pied d'une colline, sur laquelle s'élèvent une tour & quelques mazures. Le ciel de ce tableau, qui est large de trois pieds neuf pouces & demi, & haut de deux pieds dix pouces neuf lignes, paroît nébuleux & chargé de pluie. Il est du Cabinet de M. le Comte de Vence, à qui l'Estampe est dédiée.

La troisième & la quatrième Estampes sont deux Pendans. L'une représente *Schevelinge*, Village de Hollande. Près de ce Village, & sur le bord de la mer, on apperçoit quantité de peuple assemblé par pelotons, & trafiquant du poisson. Plusieurs grosses Barques y paroissent sur les eaux. On y lit ces vers de M. Moraine.

Ces Barques, ces Pêcheurs, cette mer poisson-  
neuse,

Ce Village placé si favorablement ;

Offrent aux yeux charmés une contrée heureuse.

Là règne l'embonpoint, le bon tempéramment ;

Et l'on ne voit jamais en ce lieu d'abondance

Le maigre & triste jeûne, & la dure abstinence.

Cette belle Estampe est dédiée à M. Jacques-  
Jean Comte de Waffenaer, Seigneur d'Obdam,  
Chevalier du Saint Empire Romain.

L'autre Pendant est une Vûe de Santvliet, Vil-  
lage Hollandois. Quelques moulins & quelques  
maisons s'offrent des deux côtés, & un agréable  
lointain s'y présente. L'hyver y a dépouillé les  
arbres de leur feuillage, & glacé une rivière sur  
laquelle plusieurs personnes se rejoissent de di-  
verses façons. Les uns y goûtent l'agrément de  
la promenade, les autres y glissent avec des pa-  
tins, ou y jouent à la bille. Le même Auteur  
a fait pour cette Estampe, qui est dédiée à M.  
Norregs Bertie, les vers suivans,

Beau pays, où fleurit une utile industrie,

Et dont les habitans peuvent toute leur vie

Suivre avec liberté leurs innocens desirs,

On croiroit que chés toi l'eau se transforme en  
glace,

Pour offrir un plus ample & plus commode espace

A tous les Voyageurs, à tes divers plaisirs.

Ces deux Estampes sont d'après Vandrever,  
Peintre Hollandois.

H v



## 178 MERCURE DE FRANCE.

La cinquième Estampe, gravée par le Sr Noël Lemaire, représente un Avocat, qui, d'un air menaçant & plein d'autorité, fait rendre compte à un Tuteur des biens de sa Pupille, dont la contenance est simple & timide. Le Cabinet de cet Avocat est orné d'une Bibliothèque. Un livre ouvert & quelques sacs de papiers sont sur le plancher. Un pauvre plaideur, un bâton à la main, se présente à la porte. Ce morceau, qui est parfaitement bien traité, est haut d'un pied, & large d'environ dix pouces. Il est d'après le Tableau de M. Descamps, de l'Académie des Arts & Sciences de Rouen.

La sixième fait voir sous le plus agréable ombrage, & près d'une fontaine sculptée d'un très-bon goût, un jeune Berger, qui apprend à une Bergère aimable & à la fleur de son âge, à jouer du flageolet. Derrière eux, un autre Pasteur & une autre fille écoutent ces divertissantes leçons. Près de ce groupe, est la statue du Dieu Pan, qui augmente l'ornement de ce lieu champêtre. Cette Estampe d'après le Tableau du fameux Lancret, qui est au Cabinet du Roi, a pour titre, *le Maître galant*, & est dédiée par M. d'Arcy à M. le Comte de Tessin, Grand Chancelier & premier Ministre du Roi de Suède.

Ces Estampes se vendent chés le Sieur le Bas, au bas de la rue de la Harpe, à Paris.



*MYOLOGIE* complète, en couleur, & grandeur naturelle, d'après les pièces disséquées & préparées par M. Duverney, Démonstrateur Royal, peintes, gravées & imprimées par le Sieur Gautier, Graveur du Roi.

Cet ouvrage qui est assez connu de tous les Anatomistes de l'Europe, & qui est le premier & l'unique dans son genre, contient vingt grandes Planches, dans lesquelles les Auteurs ont démontré tous les muscles du corps humain avec toute l'exactitude possible.

Le Sieur Gautier a eu l'honneur de les présenter au Roi à Versailles pour le Cabinet de Sa Majesté, en présence de M. Chicoineau, Premier Médecin du Roi. Sa Majesté a approuvé cette entreprise, & par-là les Auteurs ont été encouragés à la continuer. Ils distribuent à présent les trois premières pièces de l'Anatomie complète, dont voici le projet Général.

*Projet général des Planches Anatomiques  
du Sieur Gautier.*

On se propose de donner dans cet ouvrage toutes les parties du corps humain. D'abord on a fait paroître pour essai la Myologie de la tête, & ensuite celle du tronc & des extrémités, ce qui a formé une œuvre complète que l'on joindra, si l'on veut, avec celles auxquelles le Sieur Gautier travaille, & dans lesquelles les Auteurs observeront l'ordre suivant.

H. vj.

# 150 MERCURE DE FRANCE.

## *Première division.*

Cette division est celle que l'on donne présentement en huit planches, qui contiennent toute l'Anatomie de la tête. Chaque division fera une œuvre particulière.

## *Deuxième division.*

La deuxième division contiendra l'Anatomie du Thorax, c'est à-dire, de la poitrine & du dos, celle du bas ventre, & des parties intérieures & extérieures de la génération des deux sexes. Elle sera composée en douze planches..

## *Troisième division.*

La troisième division sera pour l'Anatomie comparée de différents Animaux. Elle contiendra quatre Planches seulement.

## *Quatrième division.*

La quatrième & dernière division comprendra six Planches: elle sera destinée à représenter des figures entières de grandeur demi-naturelle, & servira de supplément à tout l'ouvrage.

## *Prix de l'ouvrage.*

La Myologie complète en vingt Planches se vend toute vernissée & reliée en demi-feuille 96 liv; brochée, 99 liv; reliée en grand, 102.

L'Anatomie de la tête en huit Planches coûtera aux Souscripteurs 24 liv. & ceux qui laisseront passer le tems de souscrire, la payeront 36 liv.

L'Anatomie du Thorax & du bas-ventre en douze Planches coûtera à ceux qui souscriront 36 liv. & à ceux qui n'auront pas souscrit, 54 liv.

L'Anatomie comparée en quatre Planches coûtera 12 liv. aux Souscripteurs; & aux autres, 18 liv.

Le Supplément en six Planches coûtera 18 liv. & à ceux qui n'auront pas souscrit 24 liv.

Total. •

Ceux qui auront toujours souscrit , auront les cinquante Planches pour 50 écus , & ceux qui attendront la fin de l'ouvrage les payeront 225 liv.

Le Sieur Gautier espère pouvoir compléter cet ouvrage dans le courant des années 1749 & 1750. Il demeure présentement rue de la Harpe , après la rue Poupée , à la seconde maison neuve où est son Enseigne.

**Q**uelques jaloux ont écrit faussement dans tous les Pays étrangers que le Sieur *Bizey* , célèbre dans l'Art de faire des instrumens à vent , étoit mort. Il demeure rue Dauphine , vis-à-vis l'Hôtel de Flandres , du côté de la Comédie Française.

### *TESTAMENT en faveur de la Ville de Lyon.*

**L'**An mil sept cents quarante-huit , & le trente-un Août , pardevant le Notaire Royal, soussigné , & en présence des témoins nommés , s'est personnellement établi , Charles le Loup , Premier Président en l'Élection de Bresse , Seigneur de Rivoire , Revonnaz , Montagnat & autres lieux , lequel , de gré , sain de ses sens , m'a dicté ainsi que s'en suit , en présence desdits Témoins , son Codicille , conséquemment au Testament par lui fait , dont la suscription a été reçue par Nevoret , Notaire à Bourg , le 29 Mai mil sept cents quarante , & qui est déposé dans les Archives du Bureau de

## N. MERCURE DE FRANCE.

Le *Chartre de la Ville de Bourg*; le *sieur Codicillant*, pour donner des marques de son attachement à la Patrie de ses Ancêtres, qui suivans l'histoire de la Ville de Lyon y ont pris naissance, donne à legs aux Habitans de la Ville de Lyon, en la personne de Messieurs les Prévôt & Echevins de la Ville de Lyon, son Etat & Office de Premier Président en l'Election de Bresse, pour être eux à perpétuité à l'Hôtel de Ville de Lyon, dont les Magistrats donneront l'homme au Roi, pour remplir & exercer la Charge.

Le motif qui détermine le *sieur Codicillant* à le présenter ainsi, est qu'il sçait que le privilège de l'exemption des Tailles, accordée aux véritables Bourgeois de Lyon pour leurs biens situés en Bresse, n'est point l'ancien écombrement qui en a été fait, n'a pas tout son effet pour eux. Par le moyen du Président en l'Election de Bresse, ils pourront avoir une connoissance exacte des remplacements à faire, & eux seuls pourront se faire subroger. L'attention du Prince sera ainsi remplie. Le présent legs est fait sous les conditions ci-après:

Savoir, que Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins élèveront à perpétuité des jeunes Enfants, sains & vigoureux, choisis parmi les Enfants-Trouvés dans l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour leur faire faire leurs Etudes, en sorte qu'il y en ait toujours un qui étudie la Physique. Comme le *Codicillant* ne laisse point d'Enfans, il veut que ceux qui étudieront en Physique portent son nom & ses Armes. Veut encore le *sieur Codicillant* que Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Lyon fondent à perpétuité dans la Chapelle de Lisle-Barbe, sous le vocable de Saint Loup, une grande Messe de *Requiem*, qui y sera célébrée pour le repos de l'ame du *sieur Codicillant*.

chaque année à l'époque de son décès, & qu'ils distribuent cinq sols, par forme d'aumône, à chacun des pauvres qui y auront assisté.

Et dans le cas où Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Lyon, après délibération prise, ne voudroient pas accepter le présent legs sous les conditions y attachées, le sieur Codicillant le transfere à la Charité de Lyon, à la charge d'exécuter les mêmes conditions, ayant pour objet de faire un avantage réel à la Patrie de ses Ancêtres, & d'engager par-là Messieurs de Lyon à s'intéresser au salut de la Province de Bresse, & pour que son exemple réveille l'amour de la Patrie & de la société dans le cœur de ceux qui le suivront. il exhorte ses Légataires à faire imprimer le présent Codicille pour en déposer des copies collationnées dans les Archives de la Maison de Ville de Lyon & dans celles de la Maison de Ville de Bourg; sa Patrie, & partout où il sera jugé nécessaire, afin d'emporter en mourant la satisfaction d'avoir vécu utilement, car telle est sa volonté, dont il a requis Acte, signé le *Loup de Rivoire*, & *Fays*, Notaire Royal.

---

*C O P I E d'une Lettre écrite à Mad. la  
Generalle la Motte, par M. Martiny,  
Docteur Médecin, Aggréé au Collège de  
Lyon.*

**J**E pense, Madame, que vous ne ferez pas fâchée d'être informée de l'heureux succès de votre Elixir d'or dans la maladie dont Madame Chalut de cette Ville, & mere de M. Chalut, Trésorier de Madame la Dauphine, a été attaquée.

Les vertiges, les mouvemens convulsifs, la bouche tournée & un begayement, symptômes qui annonçoient une apopléxie, ont entièrement disparu, & cédé à l'usage habituel qu'elle a fait de votre précieux Elixir. Sa bouche est très-bien remise, & elle se porte actuellement fort bien. Je croirois, Madame, manquer à mon devoir & à l'intérêt que je prends à la conservation de la santé de nos Citoyens, si je ne vous invitois à ne nous pas laisser manquer dans ce Pays de ce Remède, dont je fais un très-grand cas, & dont je connois le mérite, en ayant fait plusieurs expériences. J'ai aussi éprouvé l'excellence de votre Elixir blanc dans les maladies du cerveau, dans les vapeurs épileptiques, dans la démence ou imbécillité d'esprit, & dans les maux qui tiennent d'une cause vénérienne ou scorbutique. Je me ferai un vrai plaisir de vous informer dans la suite des effets que l'un ou l'autre de ces Elixirs pourront opérer, comme je m'en fais un de vous assurer combien j'ai l'honneur d'être, &c.

---

*LETTRE de M. Jomoron, Trésorier de France, & Subdélégué Général de l'Intendance de Grenoble, en date du 20 Août 1748, écrite à M. Arnoul.*

**M**onsieur Portalis, Commissaire des Guerres, Monsieur, m'a renvoyé de Toulon la lettre que vous lui avez écrite le 18 Mai dernier; j'ai fait tout ce qui étoit en mon pouvoir auprès des Médecins, Chirurgiens & Apoticaire qui ont soigné M. Bruno dans sa dernière maladie, pour les engager à donner leur Certificat sur les admira-

bles effets de votre Sachet, qu'a éprouvé le sieur Bruno, Commis dans les Bureaux de l'Intendance de cette Province, mais ils n'ont point voulu adhérer à ma prière, en disant que votre Sachet avoit été attaché au col du malade sans leur participation; je me contenterai donc de vous dire au vrai ce qui s'est passé. Le Sr Bruno étant tombé d'apoplexie il y avoit trois jours, étant sans connoissance, M. Portalis arriva de Paris & entendit tous les regrets dont les Bureaux de l'Intendance rétentissoient sur l'état de ce pauvre malheureux, qui avoit été saigné & resaigné à plusieurs reprises, & à qui on avoit donné l'Emétique en abondance, qui n'avoit point opéré. Comme M. Portalis, me dit qu'il portoit à Toulon un de vos Sachets à un de ses amis, je lui demandai à le voir, je lus les imprimés qui y étoient joints; M. Portalis m'offrit de me le remettre, en disant qu'il en feroit venir un autre; je lui rendis les 12 livres qu'il m'a dit que lui avoit coûté ce Remède; sur le champ je pris un Religieux qui se trouva chés moi, d'aller attacher au col du sieur Bruno ce Sachet, ce qui fut aussi-tôt exécuté. Demie heure après, le malade commença à donner des signes de connoissance, le lendemain il fut si bien à lui, qu'il se confessa, reçut le viatique & fit son testament, il a vécu l'espace de quatre mois depuis. Il vient de mourir, mais les Médecins assûrent que son apoplexie ne l'a point fait périr; qu'étant astmatique, cette maladie a empiré & en a été la seule cause; qu'au surplus il a eu une parfaite connoissance jusqu'au moment de la mort; voila ce que je puis vous certifier de cette affaire, en vous assûrant qu'on ne peut être plus parfaitement, votre, &c. *Signé*, Jomoron, Trésorier de France & Subdélégué Général de l'Intendance de Grenoble.



Pour éviter tout abus & pour la sûreté du Public, on avertit de nouveau que le remède du sieur Arnould ne se distribue que chez lui, rue des cinq Diamans à Paris; qu'il ne commet personne pour le distribuer ailleurs, & qu'il n'en donne pas un seul, sans qu'il soit accompagné d'un imprimé signé de lui, & sans enregistrer les noms, qualités & demeures de ceux pour qui on les destine.

Le *Mercur* & plusieurs autres *Ouvrages Périodiques* ont parlé plusieurs fois des effets surprenans opérés par le *Sachet antiapoplectique*. Le sieur Arnould vient d'obtenir un *Certificat* beaucoup plus authentique & plus respectable des vertus de ce merveilleux *Sachet*. C'est un *Arrêt du Conseil d'Etat de Sa Majesté*, qui maintient ce *Marchand Droguiste* dans le droit de vendre seul ledit Remède, & dans lequel sont détaillées amplement les preuves qu'on a de son utilité.

---

**L E T T R E** de M. de Launay, *Maître Chirurgien Juré à Paris, & de l'Académie Royale de Chirurgie.*

**M**onsieur, c'est parce que vous m'avez honoré de votre confiance, que je vous fais tenir ma présente adresse.

Ayant été en relation avec vous, il est bien juste que vous sçachiez où me retrouver, surtout dans l'occasion où je pourrais être utile à vos plus proches ou à vos amis qui sont dans la Province.

Je n'ai rien épargné pour les recherches, & je me suis assuré de l'expérience nécessaire pour remplir l'attente de ceux qui s'adresseront à moi, soit pour la sûreté, la durée & la commodité des Bandages nouveaux, soit pour les avis & le succès des Remè-

des qui conviennent aux Descendentes ou aux autres maladies qui y ont quelque rapport.

Vous voilà à présent en état d'obliger qui vous voudrez, & de disposer de moi quand il vous plaira me mettre à l'épreuve; vous serez convaincu de la sincérité avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. *de Launay*, Chirurgien Juré à Paris, de l'Académie de Chirurgie; Cul-de-sac de l'Oratoire.



## SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a cédé son privilège du Concert Spirituel, exécuté au Château des Tuilleries, à M. *Royer*, si estimé à la Cour & à la Ville par ses talens & ses ouvrages; nous l'avons déjà annoncé au Public, mais nous ne l'avons pas informé des soins & des frais qu'il en coûte à ce nouveau Directeur pour mettre la Salle de son Spectacle en état de plaire aux Dames par sa distribution commode & l'arrangement des places. Ce Concert si bien préparé, ouvrira le premier Novembre, jour de la Toussaint.

L'Opéra continue avec succès les représentations du Ballet *des Fragmens*. Mlle Coupée a joué le rôle de Julie, & a été applaudie dans l'Acte de l'Estime, tiré du Ballet des Amans déguisés.

La Tragédie de *Sémiramis* de M. de Voltaire, s'est soutenue jusqu'à la clôture du Théâtre, avec des assemblées nombreuses.

Le Mercredi 18 Septembre, la Comédie Italienne a donné la première Représentation *des Fées Rivaux*, Pièce Italienne en quatre Actes, suivie de

4<sup>th</sup> REPUBLIC OF FRANCE

[illegible][illegible]

## COMÉDIES REPRÉSENTÉES à Fontainebleau.

**L**es Comédiens François jouèrent le Mardi 8, la *Jalousie désabusée*, suivi de la *Nouveauté*.

Le Jeudi 10, la Tragédie des *Horaces*, & l'*Epreuve réciproque*.

Le Samedi 12, les Comédiens Italiens jouèrent la *Dame invisible*, suivie d'un Ballet.

Le Mardi 15, les Comédiens François représentèrent les *Femmes Sçavantes* & la *Famille Ex travagante*,

Ils jouèrent le 17, la Tragédie d'*Oedipe* & la *Comtesse d'Ecarbagnas*.

## CONCERTS à la Cour.

**L** E Mercredi 18, le Lundi 23 & le Mercredi 25 du mois de Septembre, on exécuta en Concert chés la Reine le Prologue & les cinq actes de l'Opéra de *Thétis & Pelée*. Mlles Romainville, Canavas, de Selle, Mathieu, Godonnesche & Guedon, en ont chanté les rôles, ainsi que Messieurs Benoît, de Chassé, Godonnesche, Dubourg, Poirier & le Cler.

Le Mercredi 18 & le Mardi 17, le Sieur Champallanxy, jeune Musicien Italien, de la Musique du Roi, fit chanter pendant la Messe devant leurs Majestés le Pseaume *Deus in nomine tuo*, &c. Motes de sa composition, qui fut fort applaudi, & dans lequel il a joint à l'expression des paroles le goût Italien.

Le Jeudi 19 & le Vendredi 20, le Sieur An-

## 190 MERCURE DE FRANCE.

theaume , Maître de Musique de la Cathédrale de Senlis , & fils du Musicien du Roi , fit chanter pendant la Messe de Sa Majesté le Pleaume *Dominus Regnavit* , &c. On a trouvé beaucoup de grâces dans les récits , & de force dans les chœurs de ce Moteur , qui est de sa composition.

Le Lundi 7 , le Mercredi 9 , & le Lundi 14 de ce mois , on chanta chés la Reine le Prologue & les cinq Actes de l'Opéra de *Persée*. Les rôles furent remplis par Milles Romainville , Lalande , Deschamps , Mathieu , Godonnesche & Canavas , & par Messieurs Poirier , Lagarde , Dubourg , Richer , d'Aigremont , le Bague , & Bazize.

Le Mercredi 16 , on exécuta chés la Reine le premier & le second Acte de la *Pastorale héroïque de Diane & Endimion* , de M. de Blasmont , Sur-l'entendant de la Musique du Roi.

Milles Lalande , Deschamps , Romainville , Canavas , Godonnesche , & d'Aigremont , Messieurs Poirier , Dubourg & la Garde , en chanterent les rôles.

---

M. *Gautier* , Professeur de Musique , estimé depuis long-tems , a composé un troisième Recueil de Chansons , dont les paroles & les Airs méritent l'approbation des Amateurs des Ouvrages Lyriques. On le débite chés l'*Auteur* , rue de la Comédie Française , & chés le *Clerc* , rue du Roule , à la Croix d'or. Voici un joli échantillon des paroles.

## RONDE DE TABLE.

Que ce festin est aimable ,  
 Et qu'il a pour moi d'attraits !  
 Je vois les Graces à table ,  
 L'Amour doit être bien près.

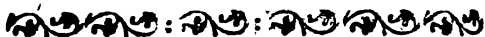


Bacchus d'un vin qui pétille  
 Verse les flots précieux ,  
 Et joint l'éclat dont il brille  
 A celui de leurs beaux yeux.



Je leur consacre mon verre ,  
 J'aime & je bois tour à tour ;  
 Toujours l'heureuse fougère  
 Sert ou Bacchus ou l'Amour.





## NOUVELLES ETRANGERES.

DE PETERSBOURG, le 24 Septembr.

L'Escadre que l'Impératrice avoit envoyé croiser dans la mer Baltique est rentrée dans les Ports de Revel & de Cronstadt, & l'on est occupé actuellement à désarmer les Vaisseaux & les Frégates. Le Gouvernement a donné ordre de construire plusieurs nouveaux Vaisseaux de guerre. La nuit du 2 au 3 de ce mois, il arriva de Vienne un courier, dont le Comte de Bernes, Ambassadeur de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, alla sur le champ communiquer les dépêches au Comte de Bestuchef, Grand Chancelier. On recommence à publier que la liberté sera bientôt rendue au Comte Ernest Biron.

Sa Majesté Impériale a nommé Chevaliers de l'Ordre de Saint Alexandre Newsky le Knées Scherbatoff, le Vice Amiral Gollowkin, le Lieutenant Feldt-Maréchal Talisin, le Comte Henricow, le Baron de Strogonof, le Comte Jellimonowsky, le Knoces Bielofosky, le Lieutenant Feldt-Maréchal Dewitz, le Vice-Amiral Bars, & le Comte André de Bestuchef.

Elle a déclaré qu'elle iroit à Moscou dans le mois de Décembre.

Le prix du loyer des maisons y étant devenu excessif depuis les derniers incendies, & tel habitant, qui donnoit sa maison à un Ambassadeur pour cinq cens roubles, en demandant actuellement jusqu'à cinq mille, les Ministres Etrangers ont supplié sa Majesté Impériale d'interposer son  
autorité

autorité pour empêcher cette exaction. Ils ne pourront être logés qu'à plus d'une lieue & demie du Palais, parce que les quartiers, qui en sont les plus voisins, ont été les plus maltraités par les flammes. L'Impératrice a fait présent de six mille roubles à la veuve du Knées Repnin. Le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier, a reçu avis que le 16 du mois dernier son Château de Wenden avoit été réduit en cendres, ainsi que la Ville qui en dépend.

DE WARSOVIE, le 26 Septembre.

**I**L est dit dans les Universaux publiés de la part du Roi pour la Convocation de la Diette générale, que si d'un côté sa Majesté a lieu de se réjouir de la tranquillité, dont la Pologne a joint pendant les troubles qui ont agité les Etats voisins, elle voit de l'autre avec la plus grande douleur, qu'on a perdu des momens heureux qui auroient dû être employés utilement; que le bonheur des Polonois a paru leur être à charge, & qu'ils se sont empressés de suivre les chemins qui les conduisoient à leur perte; que la Patrie est dépouillée de son ancienne splendeur, & réduite à la dernière pauvreté, sans troupes, sans défense, sans aucune sûreté pour son commerce; qu'on a été ému de compassion de la voir dans cette situation déplorable; qu'on a été convaincu de la nécessité d'y apporter un prompt remède; que les Patriotes zélés ont fait les plus grands efforts pour y réussir, mais que la désunion y a toujours mis obstacle, & que les conseils les plus salutaires n'ont produit aucun effet; qu'il n'étoit pas naturel de s'attendre que l'augmentation de l'armée de la Couronne, augmentation demandée de chacun avec instance,



comme un article essentiel au bien public , eût dû être la cause qui a rendu tant de Diètes infructueuses ; que cependant les différentes difficultés , alléguées sur les moyens de trouver les fonds pour l'entretien des troupes , ont empêché la République d'acquiescer de nouvelles forces : que même les autres affaires , sur lesquelles on avoit à délibérer , n'ont pu être terminées , vû la séparation précipitée de plusieurs Diètes ; que le Roi , moins offensé de cet abus de la liberté , qu'animé de l'amour de la Patrie , n'est point rebuté par tant de mauvais succès ; qu'il a convoqué les Diètes particulières des Palatinats pour le 19 du mois d'Août dernier , & qu'il convoque la Diète générale pour le 19 du mois prochain ; que sa Majesté souhaite que les Etats assemblés de la République fassent voir que les tems de discorde ne subsistent plus ; que si l'on continue de s'opposer à l'augmentation de l'armée , ou si l'on juge à propos , avant que de se déterminer sur cet article , de pourvoir au fond nécessaire pour l'entretien des troupes , le Roi s'en remet là-dessus à ce qui sera réglé par la Diète ; qu'en attendant , il a recommandé aux Grands Chanceliers de Pologne & de Lithuanie d'inviter sérieusement cette assemblée à prendre des mesures efficaces pour améliorer les Finances , pour favoriser le commerce , & pour abréger les procédures.

DE STOCKHOLM , le 23 Septembre.

**L**A santé du Roi est toujours fort chancelante , & ce Prince eût le 8 de ce mois une vive attaque de gravelle. Sa Majesté rendit le lendemain une pierre , & depuis elle s'est trouvée un peu soulagée. On compte que la Princesse , épouse du

Prince Royal , accouchera vers la fin de ce mois. Ce que quelques Gazettes étrangères ont publié d'une prétendue Déclaration faite au sujet de l'affaire de M. de Guydicæns est d'autant plus destitué de fondement , qu'il ne réside ici personne de la part du Roi de la Grande Bretagne. A la vérité, le R<sup>oi</sup> avoit nommé M. de Wolfenstierna pour se rendre à Hannover , mais comme on a été informé que sa Majesté Britannique étoit allée à Goerden , & qu'elle vouloit employer uniquement à ce qui concerne la Pacification générale le reste du tems qu'elle doit passer dans son Electorat, sa Majesté a changé la destination de ce Ministre , & elle lui a ordonné d'aller remplacer le Baron de Hopken à la Cour de Berlin. Il n'y a rien de nouveau du côté de la Finlande , où les troupes Suédoises & Russiennes se tiennent également tranquilles dans leurs quartiers respectifs. M. Curolius , ci-devant Bourguemestre d'Upsal , qui a été arrêté en Danneemarck à la requisiion du Roi , a été conduit en cette Ville. Il a été enfermé dans les prisons de Castenhoff.

Le Baron de During , en vertu des pouvoirs qu'il avoit reçus de sa Majesté , a revêtu des marques de l'Ordre de l'Epée M. Grusse , Président du Conseil Royal de l'Amirauté ; les Amiraux Ulfab & Gerden ; le Baron de Hamilton & M. de Kaulbars , Majors Généraux.

## ALLEMAGNE.

*De Vienne , le 28 Septembre.*

**S**elon un état qui paroît des contingens que les Pays Héréditaires doivent fournir à la Caisse Militaire , conformément au nouveau Plan adopté

pour l'entretien des troupes, la Basse Autriche payera deux millions huit mille neuf cens soixante & huit florins ; la Haute Autriche douze cens mille ; le Royaume de Bohême cinq millions deux cens soixante-dix mille quatre cens cinquante-huit ; celui de Hongrie deux millions quatre cens quarante-sept mille sept cens soixante & onze ; la Transilvanie sept cens vingt & un mille huit cens trente deux ; le Bannat de Temeswar trois cens cinquante-cinq mille trois cens soixante ; l'Esclavonie, la Sirmie, & les territoires qui en dépendent, cent trente mille neuf cens trente-quatre ; la Moravie dix-huit cens cinquante-six mille quatre cens quatre-vingt-dix ; la partie que l'Impératrice Reine a conservée dans la Haute-Silésie, deux cens quarante-cinq mille deux cens quatre-vingt dix-huit ; la Stirie onze cens quatre-vingt-deux mille cinq cens quarante-cinq ; la Carinthie six cens trente-sept mille sept cens quatre-vingt-quinze ; la Croatie trois cens trente-six mille cent soixante & onze ; Gorice & Gradiska quarante & un mille cinq cens deux.

M. Keith, Ministre du Roi de la Grande Bretagne, eut le 8 de ce mois sa première audience de l'Impératrice Reine, & lui présenta ses Lettres de Créance. Cette Princesse assista le même jour à la consécration de la nouvelle Chapelle du Palais. Elle vit le soir une représentation de l'Opera, & elle retourna ensuite à Schombrun.

Les Régimens de Cuirassiers de Jean Palfy, de Diemar & de Hohenembs, & ceux de Dragons de l'Archiduc Joseph, de Philibert & de Lichtenstein, seront envoyés dans le district de Pétersbourg ; ceux de Cuirassiers de Birckenfeldt, de Hohenzollern & de Charles Palfy, ceux de Dragons de Bathiany & de Wittenberg, & ceux de Hussards

Estérhafi, de Spleni & de Nádasti, dans le district de Neuhefel; ceux de Cuirassiers de Czermin, de Serbelloni & de Portugal, celui de Dragons de Preitling, & ceux de Hussards de Desoffi, de Carolis, de Bellefnay, de Giuliani & de Barionay, dans les districts d'Esseck & de Caschau; ceux de Cuirassiers de Saint Ignon & de Schmerzing, & ceux de Hussards de Cohari & de Stürum, sur le territoire d'Offen: le Régiment de Cuirassiers de Darmstadt dans le Bannat de Temeswar.

L'Empereur, accompagné du Prince Charles de Lorraine, arriva de Prague le 16 de ce mois: il descendit au Palais de la Favorite où il s'arrêta quelque tems, & il se rendit ensuite au Château de Schombrunn. Leurs Majestés Impériales allèrent l'après-midi rendre visite à l'Impératrice Première Douairière. Elles revinrent le soir en cette Ville, & elles assistèrent à la représentation d'un Opera Italien. Le lendemain entre sept & huit heures du soir, l'Impératrice Reine accoucha d'une Princesse, qui mourut peu d'instans après avoir été baptisée. Shaddi Effendi, Envoyé Extraordinaire du Grand Seigneur, eût le 16 son audience de congé de l'Impératrice Reine, qui lui a fait remettre par le Comte de Kevenhüller, Grand Chambellan, les présens destinés pour sa Hauteffe. Le 20, M. Keith, nouveau Ministre du Roi de la Grande Bretagne, eût sa première audience de l'Empereur, après laquelle il fût en conférence avec le Comte d'Uklesfeld, Grand Chancelier de la Cour. Il arriva le 17 de Pétersbourg un courrier, dont les dépêches donnerent lieu à la tenue d'un Conseil, qui s'assembla chés le Feldt-Maréchal Comte de Konigsfeg.

Shaddi Effendi, Envoyé Extraordinaire de la

## 108 MERCURE DE FRANCE.

Porte, prendra après-demain congé de l'Empereur. Sa Majesté Impériale assista avant-hier à l'assemblée du Collège qu'on nomme la *Députation générale de la Cour*. Le Comte de Linange a déjà conféré plusieurs fois avec le Comte de Colorado, Vice-Chancelier de l'Empire, au sujet des prétentions de l'Electeur Palatin sur la Seigneurie de Pleistein. On espère que cette affaire se terminera à l'amiable, & le bruit court que celle concernant le Comté de Zwingenberg est entièrement réglée. Le Gouvernement a reçu de Pétersbourg un courier, par lequel on a appris que l'Impératrice de Russie avoit accepté l'offre qui lui a été faite par l'Impératrice Reine, de donner des quartiers en Bohême & en Moravie aux troupes Russiennes, qui sont à la solde de la Grande Bretagne & de la République des Provinces-Unies. M. Jordan, Conseiller du Conseil Aulique du Royaume de Bohême, & l'un des Membres de la *Députation générale*, est mort en cette Ville le 23 de ce mois. Il avoit beaucoup travaillé aux nouveaux arrangemens, proposés par le Comte de Haugwitz pour la levée des impositions destinées à l'entretien des troupes. On mande de Constantinople, que la tranquillité paroît y être parfaitement rétablie, & que le Grand Seigneur est allé à une Maison de campagne, où il demeurera jusqu'à ce qu'on ait achevé les réparations qu'il a ordonné de faire au Serail.

DE BERLIN, le 1<sup>r</sup>. Octobre.

Plusieurs des Seigneurs, qui ont accompagné le Roi en Silésie, revinrent le 16 du mois dernier, & sa Majesté en arriva le 17. Elle alla le 18 à Montbijoux rendre visite à la Reine Douai-

tière. Le 19, elle y dîna avec la Reine, le Prince & la Princesse de Prusse, & la Princesse Amélie. Après le repas, le Roi retourna à Potsdam, où il fut suivi par le Feldt Maréchal Keith, le Major Général de Winterfeldt, le Comte de Wartensteden, le Baron de Retzow, l'Adjudant Général Buddenbroeck, le Baron de Lentulus, le Marquis d'Argens, & le Baron de Bielefeld, ~~Comte~~ <sup>Conseiller</sup> Privé.

Les eaux minérales d'Egra, dont le Roi a fait usage il y a quelque tems, ayant beaucoup contribué au rétablissement de sa santé, sa Majesté a jugé à propos de les prendre une seconde fois. Le Prince de Prusse a été de nouveau indisposé, mais depuis quelques jours il se porte beaucoup mieux. On a fait avis de Dresde, que le Roi de Pologne Electeur de Saxe avoit envoyé les marques de l'Ordre de l'Aigle Blanc au Comte Rasomowsky, Président de l'Académie des Sciences de Pétersbourg. Les nouvelles de Bohême portent que le Général Lieven, qui commande en chef les troupes Russiennes depuis la mort du Knées Repnin, a fait sçavoir aux Commissaires préposés par le Roi de la Grande Bretagne & par les Etats Généraux des Provinces Unies pour leur conduite, qu'il se chargeroit de pourvoir à la subsistance de ces troupes, si on vouloit lui remettre les fonds assignés pour cette destination.

### DE HANOVER, le 29 Septembre.

**L**E 16 de ce mois, le Roi partit de Herrenhausen pour Goerden, où sa Majesté arriva le jour suivant, & où elle a voulu que la Chancellerie la suivît, afin que les affaires d'Etat ne souffrissent point d'interruption par ce voyage. Quel-

I iij

ques dépêches qu'un courier extraordinaire a apportées de Turin au Chevalier Offorio, Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne, obligeront ce Ministre de se rendre demain à Goerden. Le Roi a résolu de faire un voyage à Lavenbourg, & le Duc de Newcastle y accompagnera sa Majesté. Ce Seigneur ira ensuite passer quelque tems à Hambourg.

DE BAREITH, le 26 Septembre.

**S**ur la nouvelle que le Duc de Wirtemberg devoit se rendre ici de Stuttgard le 18 de ce mois, le Margrave envoya au-devant de ce Prince jusqu'à Erlangen le Baron de Hessberg, Conseiller Privé, avec un Chambellan, deux Gentilshommes de la Chambre, & plusieurs Officiers. Lorsque le Duc de Wirtemberg fut arrivé sur la frontière de cet Etat, il y trouva le Baron de Luchau, Premier Gentilhomme de la Chambre, qui l'y attendoit avec plusieurs carosses du Margrave, & qui le complimenta de la part de ce Prince. Le Duc de Wirtemberg monta dans le carosse qui lui étoit destiné, & la marche se fit dans l'ordre suivant, Les Baillifs & Officiers de Justice; une Compagnie de Chasseurs; les Officiers de la Venerie, ayant à leur tête le Grand Veneur; une Compagnie de Hussards; le Baron de Hessberg dans un des carosses du Margrave; deux Ecuyers; les Gentilshommes de la Chambre; trois carosses du Margrave, remplis par des Gentilshommes du Duc de Wirtemberg; une Compagnie de Cuirassiers; le carosse dans lequel étoit le Duc de Wirtemberg avec le Baron de Luchau, & aux deux côtés duquel marchaient plusieurs Coureurs, Heyduques & Valets de pied, un Détachement des Gardes du Margrave; les ca-

rosses de la Margrave, & ceux de la principale Noblesse. En entrant dans cette Ville, le Duc de Wirtemberg fut salué d'une triple décharge de vingt-quatre pièces de canon. Un Régiment d'Infanterie formoit une double haye dans les rues par lesquelles ce Prince passa. Le Margrave le reçût à la porte du Château, & le conduisit à l'appartement de la Margrave, où la Princesse étoit, ainsi que les Princes Henri, & Ferdinand de Prusse. Après que le Duc de Wirtemberg eut salué la Margrave & la Princesse, il se retira pour quelque tems dans l'appartement qui lui avoit été préparé. Il retourna ensuite chés la Margrave, où il y eût un souper servi à plusieurs tables. La Duchesse Douairiere de Wirtemberg arriva le 19, & chaque jour a été marqué depuis par quelque fête. Aujourd'hui, les nœces du Duc de Wirtemberg & de la Princesse se sont faites avec un éclat qui a répondu au rang des deux époux.

#### DE HAMBOURG, le 10 Octobre.

Soixante mille écus, que la Régence de cette Ville a prêtés au feu Duc de Holstein, étant hypothéqués sur le District de Reebroeck qui fait partie du Bailliage de Renbeck, & ce District étant enclavé dans le territoire dépendant de Hambourg, les Magistrats ont fait proposer au Grand Duc de Russie de le leur céder pour la liquidation de la susdite somme.

Quatre Vaisseaux de guerre, que l'Impératrice de Russie a fait construire à Archangel, ont passé le Sund, & sont allés joindre à Cronstadt la Flotte de cette Princesse. Ils ont beaucoup souffert dans leur navigation par diverses tempêtes qu'ils ont essuyées. Le Roi de Danhemarck se rendra dans peu à Jagersbourg, où il se propose de de-



meurer le reste de l'automne. On a été informé par les lettres de Stockholm, que le Roi de Suède avoit recommencé à travailler avec ses Ministres. Les mêmes lettres marquent qu'on mande de Finlande, que les troupes Russiennes y avoient été renforcées de quelques Régimens.

## E S P A G N E.

*De Madrid le 1<sup>er</sup>. Octobre.*

**L**Eurs Majestés accompagnées de Madame, épouse de l'Infant Don Philippe; de l'Infante Marie-Louise, & des Grands, s'étant rendues le 15 de ce mois sur les cinq heures du soir à l'Eglise des Hieronimites, le Cardinal de Mendoza, Grand Aumônier du Roi, fit la cérémonie d'administrer à l'Infante Marie-Louise le Sacrement de Confirmation. Elles assisterent ensuite au *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique, & à la Bénédiction du Saint Sacrement. Don Juan d'Isa, Président de l'Audience & de la Chancellerie de Grenade, & Don Joseph Manuel de Roxas, Fiscal de celui des Indes, ont été nommés Conseillers du Conseil Royal. Le Roi a disposé de l'emploi de Ministre du Civil de l'Audience d'Arragon en faveur de Don Mames Salvador de la Sala, & de celui de Ministre du Criminel de la même Audience en faveur de Don Louis Urries. Sa Majesté a accordé les charges de Corregidors d'Epée des Villes de Xeres, d'Ecija, de Plasencia, de Mancha Real de Jaén, & de Palencia, à Don Juan Basile d'Anguiano, à Don Juan Antoine del Rio, à Don Laurent Polanco y Zevallos, à Don Louis Fernand de Quesada & à Don Joseph Joachim de Verterra.

Depuis les premiers avis qu'on a reçus de la prise du Vaisseau de Registrelle *Jesus Marie Joseph*, qui avoit fait voile de la Havane pour Cadix, on a été informé que les Anglois l'ont enlevé à l'ancre dans un Port d'une des Isles Terceres. Ces Isles appartenantes à une Puissance neutre, le Roi a envoyé ordre à M. Wale, chargé de ses affaires à Londres, d'exposer au Ministère Britannique les circonstances du fait, & d'insister pour la restitution de ce Vaisseau & de tous les effets dont il étoit chargé. Sa Majesté se promet que le Roi de la Grande Bretagne, par son attention à faire droit sur cette demande, donnera une preuve de ses dispositions à établir une parfaite intelligence entre les deux Nations. Les nouvelles Actions de la Compagnie de Seville se distribuent à Madrid chés Don François Antoine de la Cagiga, & à Séville chés Don Nicolas del Campo, Trésorier Général de la Compagnie. Dona Laure Julie Mentagaci, veuve du Marquis de Saint André, & Camériste de la Reine Douairière, mourut à Saint Ildefonse le 15, âgée de quatre-vingt-un ans. Le Pere Hyacinthe de Naxera, Religieux de l'Ordre des Minimes, Examinateur Synodal & Historiographe de l'Archevêché de Séville & de l'Evêché de Cadix, est mort à Moron de la Frontera, dans la soixante & onzième année de son âge. On mande de Gibraltar, que M. François Butler, qui y réside en qualité de Consul de la Nation Hollandoise, a reçu des instructions des Etats Généraux des Provinces Unies, pour renouer les négociations de paix entramées ci-devant entre cette République & le Roi de Maroc Muley Abdallah. En attendant la conclusion d'un accommodement, la navigation des Bâtimens Européens est de nouveau menacée par les Corsaires de Tanger. Ces Pirates viennent de mettre en mer deux nouvelles Galeres.

DE MILAN, le 29 Septembre.

**L**E Comte de Harrach, Gouverneur Général du Milanez, ayant représenté à l'Impératrice Reine, qu'il convenoit de laisser pour la garde de ce Duché les troupes qui y ont été employées depuis plusieurs années, cette Princesse a déferé à cet avis. En conséquence, il a été décidé que les Régimens d'Infanterie Allemande de Wallis, de Pallavicini, de Piccolomini, du Jeune Konigsfeg, du Grand Maître de l'Ordre Teutonique, d'Andlau, de Hagenbach & de Sprecher, ceux de Dragons de Savoye, de Saxe Gotha & de Holly, & ceux de Hussards de Léopold Palfi, de Vertes & de Giulai, demeureroient dans cette Province. On parle d'ajouter à ce nombre les deux Régimens d'Infanterie de Merci & Wolfenbüttel. Le Régiment de Cuirassiers de Lobckowitz est en marche pour retourner dans le Royaume de Bohême. L'Impératrice Reine a rétabli le Marquis de Litta dans ses emplois. Il se répand un bruit, que cette Princesse pourroit céder la Ville de Pavie au Roi de Sardaigne en échange du Haut Novarois & d'un District qui s'étend le long de la rive gauche du Lac Majeur & du Tessin.

DE GENES, le 30 Septembre.

**L**Es cent vingt soldats qu'un Détachement des troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, & de celles du Roi de Sardaigne, avoit fait prisonniers dans l'action de Nonza, & qui avoient été conduits de l'Isle de Corse à Savonne, ont été remis en liberté. On conjecture qu'il en sera incessamment de même des Officiers Allemands, qui sont détenus ici depuis la révolution. La

bluit court que lorsqu'on les renverra, ils seront escortés par des Bourgeois & des Artisans de cette Ville, comme étant prisonniers du Peuple, & que le même Détachement ramenera les quatre Nobles, qui sont en ôtage à Milan. Il y a apparence que la communication sera entièrement rétablie avec la Lombardie, aussi-tôt après que tous les prisonniers auront été rendus de part & d'autre. Le Roi de Sardaigne a déjà retiré de Savone la plus grande partie des troupes qui y étoient en garnison, & ce Prince commence à faire vendre les magasins qu'il y avoit établis.

Les lettres de Corse, du 15 de ce mois, confirment que la suspension d'armes y a été publiée & que même elle a lieu entre les troupes de la République & les Rebelles. On a sçu par les mêmes lettres, que les Officiers du Corps des troupes Allemandes & Piémontoises, commandé par le Chevalier Cumiana, alloient librement à la Bastie. Le Gouvernement vient de nommer tous les Commissaires & les Juges des lieux que la République possède en terre ferme, même de ceux qui sont encore occupés par les troupes de la Reine de Hongrie. De cette démarche, on infere qu'il se fâte que la restitution en sera bien-tôt faite aux Génois. Il est arrivé dans ce Port un Navire Anglois, chargé de draps, de plomb & d'autres marchandises de la Grande Bretagne. L'Opéra, que le Duc de Richelieu faisoit préparer depuis longtemps, fut représenté pour la première fois le 22 de ce mois. C'est un Ballet Héroïque, & il est intitulé *Zima*. La dépense de ce spectacle a monté à plus de cinquante mille livres.

DE NICE, le 25 Septembre.

**L**E Marquis de la Mina, qui commande l'armée Espagnole sous les ordres de l'Infant Don Philippe, a célébré avec beaucoup de magnificence l'Anniversaire de la naissance de sa Majesté Catholique. Tous les Officiers, tant des troupes de France que de celles d'Espagne, s'étant assemblés le 22 de ce mois au soir chés ce Général, on y représenta une Comédie Françoisé. Le Maréchal Duc de Belle-Isle s'y rendit quelque tems après la Comédie, & on exécuta un très-beau Concert. On tira ensuite un feu d'artifice, dont la Décoration représentoit un superbe Palais, orné de statues & d'emblèmes relatifs au sujet de la fête. Cette journée finit par un Bal, pendant lequel on servit continuellement des rafraîchissemens de toute espèce. L'Hôtel & le Jardin du Marquis de la Mina étoient éclairés de plus de cinq mille pots à feu. Avant-hier, le Maréchal Duc de Belle-Isle, accompagné de tous les Officiers François, alla avec le Marquis de la Mina à l'Eglise de Saint Dominique, où ils entendirent la grande Messe chantée en Musique. A l'Introite, à la Consécration, & au dernier Evangile, les Compagnies de Grenadiers, qui étoient en bataille devant l'Eglise, firent plusieurs salves de mousqueterie. On se rendit après l'Office chés le Marquis de la Mina, qui fit servir trois tables, chacune de cent trente couverts. Il y eut le soir Comédie, & plusieurs salves de l'Artillerie des Châteaux & des remparts. Toute la Ville fut illuminée, & un Bal masqué termina la fête.

## GRANDE BRETAGNE.

*De Londres, le 8 Octobre.*

**O**N est fort impatient d'apprendre l'arrivée de M. Keene à Madrid, où il doit se rendre pour conférer avec les Ministres de sa Majesté Catholique sur ce qui regarde le commerce entre l'Espagne & l'Angleterre. Il y a déjà du tems qu'il a reçu pour cet effet ses dernières instructions. Un courier, venu d'Aix-la-Chapelle le premier de ce mois, a apporté des dépêches fort importantes, à l'occasion desquelles les Seigneurs Régens de la Grande Bretagne ont tenu un Conseil. Dès qu'elles eurent été remises au Duc de Bedford, ce Secrétaire d'Etat écrivit au Comte de Sandwich pour lui en notifier la réception. Quoique l'on continue de travailler avec toute la diligence possible à préparer le Palais de Saint James, le bruit court que le Roi pourroit différer son départ de Hanover jusqu'au commencement du mois prochain. Conséquemment à la résolution qui a été prise de mettre les côtes de la Grande Bretagne en meilleur état de défense, on fait les dispositions nécessaires pour réparer les anciennes Forteresses, & pour en construire de nouvelles. Le 3, le Commun Conseil de Londres s'assembla, & il chargea un Comité d'examiner l'état des fonds & des revenus de la Ville, & de chercher les moyens, non-seulement de payer la somme additionnelle de deux mille livres sterlings qu'elle est obligée de fournir selon un Acte de la dernière Session du Parlement, mais encore d'acquitter les dettes qu'elle a contractées pour l'entretien des Orphelins. On conduisit le 2 à la Banque sous une nombreuse escorte plusieurs caisses remplies d'or &

d'argent, qui sont arrivées de Lisbonne pour le compte des Négocians de cette Ville. Ils ont reçu depuis trois mois plus de deux millions de livres sterling pour les marchandises qu'ils ont fait passer en Portugal. Demain le Yacht *le Fubbs* fera voile pour aller prendre en Hollande la Duchesse de Newcastle, qui revient de Hannover. On lance à l'eau dans le Port de Deptford un nouveau Vaisseau de guerre, de soixante pièces de canon. La place de premier Commissaire du Commerce & des Plantations, vacante par la mort du Lord Monson, est destinée au Comte d'Halifax; & on dit que le Chevalier Charles Hambury Williams, Ministre du Roi à Berlin, succedera au feu Chevalier Guillaume Corbett dans la charge de Secrétaire de l'Echiquier. Les Actions de la Compagnie de la Mer du Sud & celles de la Banque n'ont point de prix fixe. Celles de la Compagnie des Indes Orientales sont à cent soixante & dix-neuf, trois-quarts, & les Annuités à cent & un quart.

## P A I S - B A S.

*De la Haye, le 18 Octobre.*

LES Magistrats de Bois-le-Duc, de Dort, de la Brille & de Harlem, ont été changés par le Prince Stathouder, & les nouveaux Echevins de la premiere de ces Villes sont Messieurs Jeremie Storm de s'Gravesende, Léonard Jean Smits, Guillaume Corneille Ackersdyck, Asam Amende, Henti Jean Van Breugel, Guillaume Bopp, Treins Van Heurn, Thierry Gregoire Van Teylingen, & Thierry Guillaume de s'Gravesende.



## FRANCE.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 29 du mois dernier, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & S. M. communia par les mains de l'Evêque de Chartres, son Premier Aumônier.

La Reine; Monseigneur le Dauphin; Madame la Dauphine & Mesdames de France, se rendirent le premier de ce mois au Château de Choisy.

Le Pere Chambroy, élu en 1745 Abbé de l'Abbaye de Sainte Geneviève, & Supérieur Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, a été continué dans les mêmes Dignités par les suffrages unanimes du Chapitre Général de cette Congrégation, assemblé à Paris le 12 du mois dernier.

Le 3, le Roi & la Reine; Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France, arrivèrent à Fontainebleau du Château de Choisy.

Le 9, pendant la Messe du Roi, l'Evêque de Montpellier & l'Evêque de Viviers, prêterent serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

M. le Maréchal Comte de Saxe arriva de Bruxelles à Paris le 10, & le 12 il a'la à Fontainebleau rendre ses respects au Roi, qui l'a reçu très-favorablement.

Sa Majesté a disposé du Gouvernement de Montmedy en faveur de M. le Comte de la Claviere, Maréchal de Camp, & Commandant à Sedan.

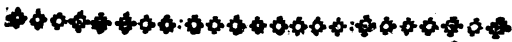
Sa Majesté a accordé au Comte de Scey Mont



béliard le Régiment du Roi Dragons, vacant par la démission du Marquis d'Ormenans.

Les Comtes Sulkowski, fils du Comte de ce nom, Ministre & Général de Sa Majesté le Roi de Pologne Electeur de Saxe, eurent l'honneur d'être présentés le 24 du mois dernier par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs, au Roi, à la Reine, à la Famille Royale, qui leur firent un accueil favorable. Ces jeunes Seigneurs dînèrent ensuite chés M. le Marquis de Puyfieux, Ministre d'Etat, ayant le Département des affaires étrangères, qui donnoit ce jour-là un repas aux Ambassadeurs.

M. de Klinglin, Premier Président du Conseil Supérieur d'Alsace, a été introduit dans le Cabinet du Roi, & présenté à Sa Majesté par M. le Chancelier & M. le Duc de Fleury. Ce Magistrat a été nommé l'année dernière à cette Place, en récompense des services que lui & ses ancêtres ont constamment rendus à Sa Majesté & à l'Etat.



*RÉPONSE de M. l'Abbé l'Advocat,  
Docteur & Bibliothecaire de Sorbonne, à  
M. Piganiol de La Force, sur le Fonda-  
teur de Sorbonne.*

**J**L ne m'a pas été possible, Monsieur, de répondre plutôt à la lettre que vous avez insérée dans le Mercure du mois de Juillet. J'étois en Province lorsqu'elle a paru, & je n'en suis de retour que depuis quelques jours. Vous ne perdrez cependant rien à ce retardement. Je vais terminer notre différend de manière à ne point souffrir de réplique.

Il s'agit entre nous de savoir quel est le Fondateur de Sorbonne. On a toujours crû que c'étoit Robert de Sorbonne, Chanoine de Cambrai, & ensuite de Paris, Chapelain & Confesseur du Roi S. Louis. Telle a été jusqu'ici la croyance de tous nos Docteurs; croyance fondée sur nos Archives & sur la tradition constante de notre Maison. Vous prétendez au contraire, Monsieur, que le Fondateur de Sorbonne est Robert de Douai, Chanoine de S. Quentin, & ensuite de Senlis, Médecin de la Reine Marguerite de Provence, femme de Saint Louis. Vous rapportez vous-même comment cette idée vous est venue. C'est qu'en lisant un Recueil de Pièces sur la Faculté de Médecine de Paris, imprimé en 1714, vous trouvâtes un Panégyrique de cette même Faculté, prononcé par Gabriel Naudé, où il est dit que *Robert de Douai laissa par son Testament quinze cens livres parisis pour acheter des revenus à des Ecoliers étudiants en Théologie, ce qu'il entendoit faire par l'avis de Robert de Sorbonne.*

Dès que vous eûtes fait cette découverte, vous la vérifiâtes, dites-vous, sur l'original de ce Testament, qui est gardé dans les Archives de Sorbonne, & dès lors vous n'hésitâtes plus à regarder Robert de Douai comme le Fondateur de la Sorbonne. Vous ajoutez qu'ayant fait part au Public de cette découverte dans votre Description de Paris en 1742, vous ne fûtes pas peu surpris de ce que je vous fis donner avis par M. l'Abbé d'Alinval, ne vous étiez trompé sur le Fondateur de la Sorbonne, mais que vous répondîtes que cela ne pouvoit point être, parce que vous aviez composé cet article sur l'Acte qui est dans les Archives de la Sorbonne; que depuis ce temps-là, comme vous prépariez une nouvelle Edition de votre Ouvrage, je vous avois fait dire les mêmes choses par un Avocat d'Auvergne, nommé

*M. de Fraissis, & que vous m'aviez fait la même réponse.* Enfin, Monsieur, vous persistez dans votre opinion, & vous faites tous vos efforts pour appuyer ce que vous avez avancé en 1742 dans votre Description de Paris, tom. 6. p. 499, en ces termes.

» Robert de Douai fut le premier Fondateur de  
 » ce Collège (de Sorbonne) & est cependant ce-  
 » lui qui est le moins connu. Il étoit Chanoine de  
 » Senlis & Médecin de la Reine Marguerite de  
 » Provence, femme du Roi S. Louis. Par son Testa-  
 » ment, qui est gardé dans les Archives de la  
 » Maison de Sorbonne, il donna quinze cens li-  
 » vres monnoye de Paris, pour la fondation de ce  
 » Collège, & en confia l'exécution à Robert de  
 » Sorbonne son ami. *Mille & quingentas libras Pa-*  
 » *risienses reliquit ad opus quorundam Scholarium,*  
 » *quos intendebat facere ex consilio magistri Roberti*  
 » *de Sorbonâ; in Theologiâ studentium.* En consé-  
 » quence de ce legs, continuez-vous, Robert de  
 » Sorbonne commença la fondation de ce Collège  
 » vers l'an 1252. Et comme on ne vit que lui, &  
 » qu'on ne connut que lui dans tout ce qui fut fait  
 » pour l'établissement de ce Collège, le Public lui  
 » donna le nom de Collège de Sorbonne.

Telles sont vos paroles. C'est donc uniquement sur le Testament de Robert de Douai que vous appuyez votre prétention, & que vous voulez enlever à Robert de Sorbonne la gloire d'avoir fondé le premier Collège du monde. Mais on vous a déjà prouvé, & je vais vous prouver encore par le Testament même de Robert de Douai, que votre prétention est insoutenable. En effet la Maison de Sorbonne a été fondée vers l'an 1252. Or le Testament de Robert de Douai n'a été fait que le 13 Mai 1258. La fondation de Sorbonne est donc

antérieure au Testament de Robert de Douai. Ainsi ce n'est point en conséquence de ce Testament que la Sorbonne a été fondée. On ne peut donc prouver par cette pièce, que Robert de Douai soit le Fondateur de Sorbonne.

Vous avez senti, & vous sentez encore la force de ce raisonnement. Toute votre défense consiste à nier la date du Testament de Robert de Douai, & à soutenir qu'il a été passé vers l'an 1252, & non point le 13 Mai 1258, comme on l'a rapporté. Mais j'en appelle ici, Monsieur, à votre bonne foi, & à votre exactitude. Quoi ! Vous êtes venu, dites-vous, en Sorbonne, consulter l'original même de ce Testament ; vous l'avez eu entre les mains, vous l'avez collationné avec feu M. Salmon, Bibliothécaire de Sorbonne. Comment donc se peut-il faire que vous en ignoriez, & que vous en contestiez même la date ? Nous conservons ce Testament en original dans nos Archives. J'offre de vous le faire voir, & à tous ceux qui en auront la curiosité. Il est daté comme le sont tous les Testaments authentiques. La date fait foi. Elle porte : Passé à Paris, l'an du Seigneur 1258, le Samedi d'après la Pentecôte. *Actum Parisiis anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo octavo, Sabbato post Pentecosten.* Il y a dans nos Archives une ancienne copie en parchemin du même Testament. J'ai entre les mains plusieurs autres copies faites par les soins des Docteurs, Edmond, Richer, Meunier & Mauduison. La date est la même par tout. Il est impossible de contester cette date, car elle n'est point en chiffres dans l'original, mais le mot *octavo* y est écrit tout au long, en caractères très-distincts & très-lisibles. Il n'y a donc aucun doute que le Testament de Robert de Douai n'ait été fait, comme porte la

date , le Samedi d'après la Pentecôte , c'est-à-dire le 13 Mai de l'année 1258. Or la Maison de bonne étoit déjà fondée. Vous en convenez même , puisque vous en mettez la fondation l'an 1252. Il est donc démontré qu'elle n'a pas été fondée en conséquence du Testament de Robt de Douai. D'où il suit qu'on ne peut prouver par ce Testament , qu'il soit le Fondateur de Sorbonne.

Une autre raison qui m'avoit fait dire que la fondation de Sorbonne étoit antérieure au Testament de Robert de Douai , c'est qu'il dit dans son Testament qu'il legue quinze cens livres pour de nouveaux Ecoliers. *Ad opus quorundam novorum Scho'arum*. Or qui dit nouveaux Ecoliers , suppose des Ecoliers plus anciens déjà établis auparavant. Robert de Sorbonne avoit donc déjà rassemblé & établi des Ecoliers , avant que Robert de Douai fit son Testament. Par conséquent la fondation du Collège de Sorbonne est antérieure au legs de Robert de Douai.

Ce raisonnement ne vous presse pas moins que le précédent , mais vous y répondez beaucoup plus mal. Si l'on vous en croit , au lieu de rapporter le Testament tel qu'il est , nous l'avons falsifié , en ajoutant , *novorum Scholæ in Theologia Audientium* , & par l'intro-mission de ce mot *novorum* , nous renversons , ajoutez-vous , les termes & les faits , pour établir un système qui n'est pas celui de la vérité , & qui est d'une grande conséquence. J'en appelle encore ici à votre bonne foi. Est-il bien vrai que vous ayez consulté le Testament original de Robert de Douai , comme vous le dites avec tant d'assurance ? Est-il bien vrai que vous l'ayez eu entre les mains ? Est-il bien vrai que vous l'ayez collationné dans nos Archives avec feu M. Salmon ? Si cela est , Monsieur , c'est donc vous qui

l'avez altéré ; c'est vous qui l'avez rapporté autrement qu'il n'est : c'est vous qui l'avez falsifié : c'est vous enfin qui en avez retranché le mot *novorum*, pour bâtir un système singulier, inconnu jusqu'ici, & contraire à la vérité. J'offre encore un coup, de vous faire voir, & à tous ceux qui en auront la curiosité, le Testament original de Robert de Douai, tel qu'il se trouve dans nos Archives. Il est en parchemin & a été passé pardevant Adam, Evêque de Senlis. On y trouve le mot *novorum*, très-distinct & très bien écrit. En voici la clause en entier. *In nomine sanctæ & individue Trinitatis, Ego Magister Robertus de Donaco, Physicus* (c'est-à-dire Médecin) *Canonicus Silvanectensis, compos mentis mea, condo & ordino Testamentum meum in modum qui sequitur. In primis lego ad opus quorundam novorum Scholarium quos intendo facere de consilio Magistri Roberti de Sorbonâ, in Theologiam studendum, qui boni & idonei inventi fuerint vel inveniri poterunt, de quacunque natione fuerint, mille quingentas libras parisienses pro emendis redditibus eisdem Scholaribus per manus Executorum meorum inferius contentorum distribuendis ubicumque studium se transferat. Item eisdem Scholaribus lego omnes libros meos de Theologia, tam Biblias, tam originalia* (c'est-à-dire, les œuvres des Saints Peres) *quam alios libros Glossatos, & assignabuntur eis coram Magistris Theologia qui tunc legent, eisi contingat aliquem de Scholaribus recedere promittent bonâ fide quod aliquem alium bonum substituent.*

*Item lego Ecclesiæ Beati Martini, &c. Actum Parisiis anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo octavo, Sabbato post Pentecosten.*

Voyez à présent, Monsieur, lequel de nous deux doit passer pour avoir altéré le Testament de Robert de Douai, lequel a voulu établir un

syftême fingulier , inouï jufqu'aujourd'hui , & contraire à la vérité ? Malgré l'affurance avec laquelle vous parlez dans votre Lettre , je ne puis me perfuader que vous ayez véritablement une copie du Testament de Robert de Douai , ni que vous l'ayez collationnée en Sorbonne avec l'original. J'aime mieux croire que vous n'avez eu fous les yeux que le fragment rapporté par Naudé , fragment informe , qui eft fans date , & duquel le mot *novorum* a été retranché. Mais quoi qu'il en foit , ce n'eft point à un fragment interpolé & altéré qu'il faut s'en rapporter. C'eft à la pièce authentique , c'eft-à-dire , au Testament original qui eft dans nos Archives. C'eft-là où vous trouverez que Robert de Douai eft à la vérité le *Bienfaiteur* de la Maifon de Sorbonne , mais qu'il n'en eft pas le Fondateur. Que fon intention n'a pas été de fonder un Collège , ni d'établir des Ecoliers , mais de donner de plus grands revenus au Collège , qui étoit déjà fondé , & par-là d'augmenter le nombre des Ecoliers déjà raflemblés par Robert de Sorbonne.

C'eft fur ces raifons que M. Volgien , dans fon excellent Dictionnaire ( qui ne vous paroîtroit pas moins portatif qu'il l'étoit ci-devant , fi on n'avoit pas pris la liberté d'y contredire un fyftême , dont vous êtes fi flatté d'avoir fait la découverte ) c'eft fur ces raifons , dis-je , qu'il a avancé avec tant de menagement que vous vous étiez trompé.

Voulez-vous de nouvelles preuves que la Sorbonne a été fondée avant le Testament de Robert de Douai , c'eft à-dire , avant le treizième Mai 1258 , & que c'eft Robert de Sorbonne qui en eft le Fondateur ? Au mois de Novembre de l'an 1254 , Guillaume de Chartres , Chanoine de Saint  
Quentin

Quentin, Chapelain du Roi Saint Louis, & ami intime de Robert de Sorbonne, acheta pour l'œuvre d'un certain sien ami, *ad opus cujusdam amici sui* (c'est-à-dire, pour la fondation du Collège, selon le langage de toutes les pièces de ce tems-là) acheta, dis-je, de Robert de Douai une maison, plusieurs granges & plusieurs préaux, moyennant le prix & somme de six cens livres parisis; le même Guillaume de Chartres acheta de differens particuliers en 1254 & 1255, pour la fondation de Sorbonne, la plus grande partie des maisons qu'elle possède aujourd'hui. Guillaume de Memont, Chapelain du Roi Saint Louis, & Chanoine de Melun, autre ami intime de Robert de Sorbonne, acheta aussi pour le Collège en 1254 & 1256 quelques maisons assez considérables. Robert de Sorbonne de son côté fit de grandes acquisitions pour ses Ecoliers depuis 1254 jusqu'en 1258. Saint Louis lui donna, en 1256, la maison & les étables qu'il avoit dans la rue Coupe-gueule. Je dis en 1256, car telle est la date de l'original, & non pas 1250, comme vous l'avez mis dans votre Description de Paris, pag. 500, d'après du Breul & le Maire. Enfin Jean de Douai donna au même Collège le Fief des Rosiers que nous possédons encore aujourd'hui. Nous avons dans nos Archives les Actes authentiques de toutes ces acquisitions. Par conséquent le Collège de Sorbonne avoit des revenus considérables avant le legs de Robert de Douai, fait le treizième Mai 1258. Donc il ne peut être le Fondateur de Sorbonne en vertu de ce legs. Il en est seulement Bienfaiteur, tels que l'ont été S. Louis, & tous les amis de Robert de Sorbonne, je veux dire Guillaume de Chartres, Guillaume de Memont, Jean de Douai, le Cardinal de Bar, & plusieurs autres.

K



Aussi le titre de *Fondateur* est-il réservé à Robert de Sorbonne, dans l'ancien *Necrologe* de Sorbonne, fait sur la fin du XIII<sup>e</sup>. siècle, peu de tems après la fondation. C'est ce qu'on y lit au quinziesme d'Août, en ces termes. *Obiit Magister Robertus de Sorbonio, Canonicus Parisiensis, Fundator Domus hujus.* Remarquez en même tems, que Robert de Sorbonne est mort le quinziesme d'Août, c'est-à-dire, le jour de l'Assomption de l'an 1274. au lieu que Robert de Douai mourut le 20 Mai 1268, ce qui n'a encore été observé par personne.

Le titre de *Fondateur* est aussi donné à Robert de Sorbonne dans plusieurs autres de nos manuscrits. L'un des plus anciens porte. *Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo tertio, sub Ludovico Francorum Rege Christianissimo, fuit Domus de Sorbonâ fundata per Patrem veneratissimum Robertum de Sorbonio Sacrarum Litterarum Doctorem devotissimum, Dialecticæ Regis Confessorem, Ecclesiarum Parisiensis & Cameracensis Canonicum.*

Voilà Robert de Sorbonne reconnu par les premiers Sorbonistes pour leur *Fondateur*. Or pouvez-vous vous flater d'être mieux instruit de la fondation de Sorbonne qu'ils ne l'étoient ? Le nom seul de la Maison prouve clairement que Robert de Sorbonne en est le *Fondateur*. Parcourez tous les Colléges de l'Université ; ils portent presque tous le nom de leurs *Fondateurs*, ou celui des lieux où leurs *Fondateurs* ont pris naissance. Tels sont les Colléges du Plessis, d'Harcourt, des Cholets, du Cardinal-le-Moine, le Collége Mazarin, &c. Il en est de même du Collége de Sorbonne. Il tire son nom du Village de Sorbonne au Diocèse de Rheims, Patrie de Robert son *Fondateur*.

Quel est le Fondateur d'un Collège ? N'est-ce pas celui qui l'a doté ? Qui en a fait les Statuts & les Réglemens ? Qui en a eu le premier la conduite & la direction ? Or voilà précisément ce qu'a fait Robert de Sorbonne, par rapport à la Maison qui porte son nom. C'est lui qui l'a dotée, qui en a fait de sa propre autorité les Statuts & les Réglemens, qui en a obtenu la confirmation des Souverains Pontifes, & les Lettres Patentes de nos Rois ; qui en a eu le premier la conduite, la direction, & la supériorité pendant toute sa vie. Il a donc toutes les qualités de Fondateur.

Je crois, Monsieur, qu'en voilà plus qu'il n'en faut pour vous faire abandonner un paradoxe que vous aviez avancé sans preuves. Si vous aviez voulu prendre la peine de venir consulter les originaux, comme je vous en avois fait prier, vous auriez reconnu votre erreur, & vous auriez évité un grand nombre de fautes, beaucoup plus considérables, où vous êtes tombé dans votre Description de Paris, en parlant de la Sorbonne.

Je suis, &c.

*En Sorbonne, ce 24 Septembre 1748.*

### *ADDITION au Journal de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 15 de ce mois, Fête de Sainte Thérèse, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & Mesdames de France, assistèrent dans l'Eglise des Carmes des Basses-Loges au Salut, & à la Bénédiction du S. Sacrement.

On a appris par un courier extraordinaire, arrivé à Fontainebleau le 20., que le Traité définitif de la Paix générale avoit été signé à Aix-la-Cha-

K ij

## 210 MERCURE DE FRANCE.

pelle le 18 par les Ministres Plénipotentiaires Roi , & par ceux du Roi de la Grande Bretagne & des Etats Généraux des Provinces-Unies.

Les nouvelles , qu'on a reçues en même temps font espérer que les Cours de Madrid & de Vienne , animées du même esprit de conciliation s'arrenderont pas à donner leur accession à ce Trai

---

### BENEFICES DONNE'S.

**L**E Roi a nommé à l'Evêché de Poitiers l' de la Marthonie de Caussade , Vicaire Général de l'Evêché de Tarbes.

Sa Majesté a accordé l'Abbaye de Vermontré , Diocèse de Noyon , à l'Abbé Haquette , Visiteur Général des Carmelites de France.

Celle de Saint Liguire , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Xaintes , à l'Abbé Rabereul , Vicaire Général de l'Evêché de Poitiers.



### MARIAGES ET MORTS.

#### AVERTISSEMENT.

**C**E n'est point pour satisfaire une vaine curiosité , que nous nous efforçons de donner à cette partie de notre ouvrage une certaine étendue. L'utilité publique est le seul objet que nous nous proposons , & c'est pour le remplir plus parfaitement , que nous prions avec instance toutes les personnes distinguées , de nous aider dans notre travail , en nous faisant tenir des Mémoires exacts & circon-

tanciés sur les alliances que leurs familles contractent & sur les morts qui y surviennent. On n'ignore point que les guerres continuelles, qui défolerent la France dans toutes ses Provinces sous la seconde Race de nos Rois, & la confusion générale qui s'éleva dans la Monarchie, détruisirent l'ordre que Charlemagne avoit établi pour conserver à la Noblesse tout son éclat & toute sa pureté. L'autorité que s'attribuerent les différens Seigneurs au commencement de la troisième Race, lorsque tous les Fiefs & Gouvernemens furent rendus héréditaires, fut entr'eux une source de jalousie & de discorde, qui les obligeant sans cesse de monter à cheval, fit tellement prévaloir l'exercice des armes, que l'étude des Lettres fut entièrement négligée. Les Grands se firent un déshonneur de sçavoir lire & écrire, & les petits se firent un devoir de les imiter; de sorte que l'ignorance répandit sur l'histoire, & principalement sur les Généalogies, les ténèbres les plus épaisses, dont même les plus illustres Maisons ne furent pas exemptes. C'est de-là que viennent ces lacunes que l'on rencontre si fréquemment dans les siècles dont nous parlons. En effet les Seigneurs se contentant de la preuve par témoin de la filiation & noblesse de ceux qui se présentoient aux Tournois pour y être admis, & les Actes & Contrats étant beaucoup plus rares que les incendies & les ravages, on doit encore s'étonner comment les lumières, que l'on a sur les premières familles du Royaume, ont pû parvenir jusqu'à nous, & certainement sans les titres des donations faites aux Eglises, ces tems seroient couverts d'une nuit impénétrable.

D'un côté les Croisades ayant fait périr une grande partie de la noblesse, de l'autre l'affranchis-

K iij.

sement des bonnes Villes , ayant excité les Rôttiers à se distinguer , la lumière des Sciences commença à jeter sa première aurore. Si la Noblesse continua long-tems de se borner aux armes , les Lettres furent d'abord le partage du Tiers-Etat. Les Ecrivains se multiplièrent , & depuis ce tems les familles illustrées nous présentent des filiations suivies.

Mais celles d'un rang inférieur essuyèrent encore de terribles orages pendant la guerre avec l'Angleterre , guerre que les Historiens remarquent avoir duré près de trois cens ans , & qui ne finit que sous Charles VII. La dévotion surtout fut si grande , depuis la prison du Roi Jean jusqu'à la levée du siège d'O'leans sous Charles VII. que le désordre introduit dans le Corps de la Noblesse mérita l'attention de ce Prince lorsque la tranquillité fut rétablie. La fureur des guerres avoit éteint quantité de familles , une infinité d'autres avoit perdu ses titres , plusieurs de ceux qui suivoient la profession des armes s'étoient substitués d'eux-mêmes aux familles éteintes , & en avoient usurpé les noms , & un beaucoup plus grand nombre s'arrogé les honneurs & les droits d'une Noblesse qu'ils prétendoient avoir acquise avec leur épée. Le Roi par de sages Ordonnances purgea le premier Corps de l'Etat , & ces Ordonnances sont la seconde époque qui justifie suffisamment la noblesse des familles qui sont dans l'impossibilité de produire des titres antérieurs.

Henri IV. au commencement du siècle dernier suivit l'exemple de Charles. Les troubles de la Ligue avoient produit les mêmes malheurs & les mêmes abus que la guerre avec les Anglois. Le même remède y fut apporté , & la prospé-

tité de l'Erat depuis le règne de ce Prince , nous fait espérer qu'on ne les reverra point si tôt.

Cependant quelques nécessaires que fussent ces Ordonnances , quelques salutaires qu'elles ayent été , il est certain qu'on n'auroit jamais été en état de les donner , sans le progrès que les Lettres firent par la protection spéciale des Rois. Elles firent sentir de plus en plus combien il étoit important de dresser des Actes authentiques & de tenir des Régistres. On écrivit l'Histoire , on dressa des Mémoires , on fit des Dissertations qui éclaircissent les choses passées , & conserverent la mémoire des présentes. A la faveur du jour que répandirent tant d'Ecrits , on démêla plus facilement la véritable Noblesse d'avec la supposée ; & dans les derniers tems , on a dressé des Nobiliaires particuliers dans chaque Province , qui remplacent en quelque façon les Hérauts établis par Charlemagne , dont la Charge étoit de tenir un rôle de la Noblesse , & de prendre garde qu'aucun Membre étranger ne s'y glissât.

Mais ce que ces Hérauts , se succédant les uns aux autres , pouvoient exécuter sans interruption , le Nobiliaire ne peut le faire que de loin en loin , non plus que les Livres Généalogiques. Cette étude qui a cela de particulier , que l'abondance de la matière est plus capable que la stérilité de rebuter un Auteur , exige d'ailleurs un goût particulier & des secours difficiles à trouver. Ainsi pour exciter ce goût dans les personnes qui l'auront , on ne peut trop s'attacher à leur amasser les matériaux nécessaires & à leur fournir des Mémoires sûrs & instructifs. C'est dans cette vue que nous dressons ce présent article , & que nous prenons la liberté d'exhorter toute la Noblesse Française à nous en-

K iij

## 224 MERCURE DE FRANCE.

voyer les éclaircissemens les plus circonstanciés.

Pour les Mariages , il suffira de marquer ducôté de l'Epoux , ses noms de Baptême & de famille , son surnom , son âge , ses qualités & dignités , passées & présentes , avec leurs dates précises , les noms & qualités de ses pere & mere. Du côté de l'Epouse , son nom & surnom , ceux aussi de ses pere & mere : sans oublier le jour de la célébration du mariage.

Il conviendra pour les Morts , de marquer le jour du décès , les noms & surnoms du décedé , son âge , ses qualités , ses dignités , ses actions militaires & celles où il s'est trouvé ; s'il a été marié , la date de son mariage , le nom de sa femme , dont on marquera aussi les pere & mere , les enfans qu'il a eus , ceux qu'il laisse , s'ils sont mariés ou non , quel jour ils l'ont été , qui ils ont épousé ; les freres & sœurs qu'il laisse , sur-tout pour les filles ou veuves qui meurent sans enfans ; & au défaut de freres & sœurs , les neveux ou collatéraux à qui les biens passent : nous recommandons sur-tout la fidélité des dates. Il sera aussi utile de marquer de quelle Province est la famille.

Par ce moyen , la Noblesse Françoisè jouira de sa gloire présente , & sera assurée de la faire passer à la postérité.

Elle est d'autant plus intéressée à le faire , que si certaines Maisons sont universellement connues par l'éclat des honneurs & des dignités qui y sont héréditaires ; il est constant qu'il y en a de très-anciennes , qui faute de ces avantages , sont tombées dans une espece d'obscurité , qu'il est du bien & de la gloire de l'Etat de dissiper. On sçait comment les Narbonne-Pelet perdirent au commencement du treizième siècle , la

Vicomté de Narbonne , & quelles injustices leur enleverent leurs grands biens ; cette famille subsiste encore. Il est encore des descendans des anciens Vicomtes de Turenne, dont l'héritière d'une branche aînée potta cette belle Seigneurie dans la Maison de la Tour d'Auvergne. Les branches cadettes privées de leur patrimoine par la bisarrierie d'une Coutume , qui , se contredisant elle-même en ce point , mériteroit une sérieuse attention , n'ont pu soutenir la splendeur du sang illustre , qu'elles ont transmis jusqu'à nous dans toute sa pureté. L'attention publique a suivi le Fief. C'est donc pour obvier à cet inconvénient , que nous demandons des Mémoires qui ne peuvent être remplacés d'aucune façon : & il seroit bien triste que nos intentions , entièrement tournées vers le bien général, restassent infructueuses , lorsque l'intérêt particulier des familles leur prescrit d'entrer dans nos vûes.

La Robe a part comme l'Epée à notre invitation. L'importance des services qu'elle rend à l'Etat soutient sa dignité contre les attaques que semble lui livrer la vénalité des Charges. Ce n'est point ici le lieu de discuter , s'il est aussi glorieux de maintenir la paix au-dedans qu'au-dehors : bornons-nous à remarquer , que la Robe a beaucoup de familles , qu'une longue possession d'honneurs rend illustres ; qu'elle a donné de très-grands hommes à l'Etat ; que grand nombre des branches de familles de Robe passe dans l'Epée ; & enfin quelle est la tige de quantité de Maisons qui tiennent aujourd'hui un rang distingué dans l'Etat.

Nous devons à la Maison d'Argouges , aussi illustre dans la Robe que dans l'Epée , de recti-

K \*



fier l'article de M. le Marquis de Rânes dont nous avons annoncé le décès le mois dernier.

Louis d'Argouges, Marquis de Rânes, Seigneur de Dampierre, la Calonge, &c. aîné de la Maison d'Argouges, mourut le 13 Août 1748, en son Château de Rânes en Normandie, âgé de 79 ans, 3 mois, 13 jours, étant né à Paris le 2 Avril 1669. Il avoit été Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, Brigadier, & depuis Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il s'est extrêmement distingué dans plusieurs actions Militaires, & entr'autres dans la défense des Ville & Citadelle de Lille, où il soutint le siège avec M. le Maréchal de Boufflers, & défendit la Place très-long tems avec autant de capacité que de valeur. Il s'acquit aussi beaucoup d'honneur à l'affaire de Carpien Italie dans la précédente guerre, & en plusieurs autres rencontres.

Il étoit fils de Charles d'Argouges, Chevalier, Marquis de Rânes; Marquis de la Chapelle-la-Reine, Seigneur de Fleuri & autres Lieux, Baillif & Gouverneur des Ville & Château d'Alençon, qui fut d'abord Cornette des Gendarmes de la Garde du Roi, puis Colonel Général des Dragons, & Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & qui se distingua par-tout à la tête des Dragons, sur-tout à la Bataille de Senef en 1674, & en 1678 en Allétagne, où il mourut dans le lit d'honneur, très-regretté de son Prince & de toute l'Armée. Charles d'Argouges avoit épousé Charlotte de Beautru, femme en secondes nûces du Prince de Montauban.

Louis d'Argouges eut pour ayeul Henri d'Argouges, Chevalier, Marquis de Rânes, & de la Chapelle-la-Reine, Seigneur de Fleuri & au

tres Lieux , Gouverneur des Ville & Château d'Alençon.

Il épousa le 12 Novembre 1708 Catherine d'Hernoton , fille de François Joseph d'Hernoton , Baron de l'ancienne Baronnie du Pont , en Bretagne , Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi , & de Marie-Renée de Fresnoi , dont il a laissé trois enfans mâles. L'aîné , Charles-Louis d'Argouges , Marquis de Rânes , ci-devant Colonel du Régiment de Languedoc Dragons , à la tête duquel il se distingua fort à l'affaire de Montalban , où il reçut une blessure ; est aujourd'hui Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il a épousé en 1742 , Marie-Angelique-Claudine-Henriette Bec-de-Lievre de Cany , fille de Louis Bec-de-Lievre , Marquis de Cany.

Le 26 Août , François *Delphin d'Aulede de Lestonac* , Marquis de Margaux , en Medoc , mourut à Paris dans la 89 année de son âge , étant né au mois d'Avril 1660 , & il fut inhumé le 27 , en l'Eglise des Celestins , après avoir été porté à celle de Saint Paul , sa Paroisse ; il étoit fils de Charles-Denis d'Aulede de Lestonac , Baron de Margaux , nommé Premier Président du Parlement de Bordeaux en 1673 , & de Thérèse de Pontac , avec laquelle il avoit été marié le 30 Octobre 1654 , fille d'Arnaud de Pontac , Seigneur de Salles , Lessac & de la Mothe Souveraine , Premier Président du Parlement de la même Ville , & de Louise-Gabrielle de Thou , fille de Jacques-Auguste de Thou , Président du Parlement de Paris , célèbre par ses Ecrits , & de Gasparde de la Châtre.

M. d'Aulede avoit été marié le 17 Juillet 1695 à Elizabeth-Antoinette le Fevre de Caumartin , morte à Bordeaux le 11 Avril 1713 , sans laisser

K vj

## 228 MERCURE DE FRANCE.

de postérité , fille de Louis François le Fevre , Seigneur de Caumartin , Conseiller d'Etat , & de Catherine Magdeleine de Verthamon , sa seconde femme. Il avoit épousé en secondes nocces le 11 Décembre 1715 , Antoinette-Charlotte de Lenoncourt , Chanoinesse de Remiremont , fille de Charles-Henri-Gaspard de Lenoncourt , Marquis de Blainville , Comte de l'Empire , & Grand Chambellan de Leopold , Duc de Lorraine , & de Charlotte-Yoland de Nettancourt , de laquelle il n'a point eu non plus d'enfans..

Le 10 Septembre , *Françoise de Grasse* , veuve de Jean-Baptiste de Villeneuve , Comte de Vence , Capitaine des Vaisseaux du Roi , mourut au Château de la Varenne en Forez , âgée de 79 ans. Elle étoit fille d'Alexandre de Grasse , Baron de Mouans & de Satous , & de Françoise de l'Isle , fille de Guillaume de l'Isle , des Seigneurs de Thulane. Alexandre de Grasse étoit de la sixième branche de sa Maison , & descendoit en ligne directe de Rodoart de Grasse , nommé Prince d'Antibes dans le Cartulaire de Merias , qui fut reçu de Guillaume II. Comte de Provence , dans la moitié du Diocèse d'Antibes , l'an 993 , où sa femme & ses enfans sont nommés. Il eut de son mariage avec Françoise de l'Isle cinq enfans , 1°. Louis-Joseph Marquis de Grasse , Baron de Mouans & de Satous , qui a servi plusieurs années Capitaine de Dragons dans le Régiment de l'Epinoi , & a été Capitaine de la Ville de Grasse. N'ayant point eu d'enfans de deux femmes qu'il avoit épousées ( Marguerite Corbinelli , d'une illustre Maison de Florence , & Thérèse-Albertine du Quenci , fille du Marquis de Coupigni , ) il a cédé son droit d'aînesse sur l'héritage de son pere. 2°. Jean de Grasse , Capitaine des Vaisseaux , mort à l'Amérique. 3°. Jean-Baptiste

tiste de Grasse, qui de son mariage avec Marie-Françoise de l'Isle, fille de N. de l'Isle, Seigneur de Tulanne, & de Susanne de Grasse, a eu Augustin, Susanne, Rosalie, Félicité & Jeanne Alexandre de Grasse. 4°. *Françoise de Grasse*, dont il s'agit. 5°. Susanne de Grasse, mariée à Joseph de l'Isle, Seigneur de Tulanne. *Françoise de Grasse*, de son mariage avec le Comte de Vence, laisse plusieurs enfans, entr'autres Claude-Alexandre de Villeneuve, Comte de Vence, Colonel du Régiment Royal Corse, Brigadier des Armées du Roi du premier Mai 1745, & Thérèse Rosalie de Villeneuve, veuve d'Antoine Darci, Comte de la Varenne, &c.

Dom *Andoche Pernot*, Abbé & Général de l'Ordre de Cîteaux, est mort le même jour à Dijon, âgé de 74 ans; il étoit entré au Noviciat à l'âge de 14 ans, & à 16 il prononça ses vœux. Après avoir passé par toutes les charges, il fut élu Abbé & Général de tout l'Ordre, & il a rempli cette Dignité pendant 22 ans; il avoit 60 ans de Religion, & il avoit aussi été premier Elu des Etats de Bourgogne.

Le 14, *Charlotte de Villars*, épouse de Jacques Comte de Vogué, mourut à Paris, âgée de 84 ans. Elle étoit fille de Pierre de Villars, Seigneur de la Chapelle, Baron de Masenas, &c. Chevalier des Ordres du Roi; Premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Prince de Conti; Lieutenant Général des Armées du Roi; Gouverneur de Besançon, Envoyé à Vienne, puis en Espagne, où il fut ensuite Ambassadeur Extraordinaire, puis en Savoye, & enfin pour la troisième fois en Espagne; Conseiller d'Etat en 1683, & la même année Ambassadeur Extraordinaire en Dannemarc; Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Chartres, mort le 20 Mars 1698, âgé de 75 ans. Li

avoit épousé le 24 Janvier 1651 Marie Gigaut de Bellefonds fille de Bernardin Gigaut de Bellefonds, Gouverneur des Ville & Château de Caën, & de Valogne, & de Jeanne-aux-Epaules Sainte Marie, de laquelle il avoit eu Charlotte dont il s'agit & son M. le Maréchal Duc de Villars.

Le 19, N. de la Hamaye de Saint Ange, Officier du Régiment de Vallons-Salz, mourut à Paris. Il étoit l'Auteur de la Poudre Céphalique, dont les effets ont été salutaires à tant de personnes.

Le 20, Marie-Louise Haudaille, épouse de Jean-Baptiste-Maximilien Titon, Chevalier, Seigneur de la Neuville, de Lormoy, &c. Conseiller au Parlement, mourut à Paris, dans la 43<sup>e</sup> année de âge, laissant un fils unique, Jean-Baptiste-Maximilien-Pierre Titon, Chevalier Seigneur de Villorran, Misaugui & autres lieux, Conseiller au Parlement.

Le même jour, François Cousin, Seigneur de Fresolines, &c. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, mourut à Paris sans postérité.

Le 26, Jean Otter, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Professeur en Arabe au Collège Royal & Interprete du Roi pour les Langues Orientales, mourut à Paris, âgé de 39 ans. Il étoit Suédois de nation.

Le 28 Jean-Charles de Segur, ancien Evêque de Saint Papoul; Abbé Commenataire de l'Abbaye de Veimans, Ordre de Prémontré, Diocèse de Noyon; Docteur en Droit de l'Université de Rheims, mourut à Paris, dans la cinquante-troisième année de son âge, étant né à Paris le 28 Décembre 1695. Il reçut la Consécration à Paris le 7 Juin 1716 dans l'Eglise de l'Institut de l'Oratoire, dont

Il étoit alors Confrere, par les mains de feu M. Soanen, Evêque de Senez, les Quatre-mineurs le 4 Juin 1719 par feu M. d'Entragues, Evêque de Leictoure, & le Soudiaconat le 25 Avril 1720 par feu M. de Cambout, Evêque de Farbes; M. Clermont, Evêque de Laon, l'ordonna Diacre à Laon le 21 Sept. 1721, & son successeur, M. de S. Albin, l'ordonna Prêtre le 30 Mai 1722, & le fit son Grand Vicaire. En 1720, le Roi le nomma à l'Abbaye de Vermans, & il en prit possession le 24 Mars 1721. Il reçût le bonnet de Docteur dans la Faculté de Droit de l'Université de Rheims en 1722. Le Roi le nomma à l'Evêché de Saint-Papoul en Octobre 1723; il en prit possession le 8 Août 1724, & s'en démit entre les mains de S. M. le 26 Février 1735.

Il étoit fils de Henri-Joseph Marquis de Segur, Grand Croix de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Gouverneur & Grand Sénéchal de la Province de Foix, Lieutenant Général des Provinces de Brie & de Champagne, & de Claude-Elisabeth Binet. De ce Mariage sont issus, 1°. Henri-François Comte de Segur, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Commandant pour le Roi dans les trois Evêchés & sur la Saare, Gouverneur & Grand Sénéchal de la Province de Foix, en survivance de N. Marquis de Segur, son fils, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de son nom, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis. 2°. Jean-Charles de Segur, qui donne lieu à cet article. 3°. Marie-Anne-Françoise de Segur, Abbessé de l'Abbaye Royale de Notre-Dame du Val-de-Gif. 4°. N. de Segur, Religieuse dans la même Abbaye.

La Famille de Segur est très-ancienne parmi la haute Noblesse du Périgord. On trouve des-  
Se

## 232 MERCURE DE FRANCE

guy de Pardaillan au nombre des hauts Nobles  
présens à l'Hôtel de Ville de Bordeaux lors de la  
prise de possession de la Guienne par Louis XI.  
& les Mémoires de la vie de Henri IV. en font  
mention en plus d'un endroit.

Le 30, François de Frémont d'Auneuil, Seigneur  
de Brie & autres lieux, Doyen des Maîtres des  
Requêtes, mourut à Paris.

Le même jour Elisabeth Hemart, épouse de  
Jean-Baptiste-Joseph Saget, Chevalier, Conseiller  
du Roi en sa Cour de Parlement, Seigneur de  
Fontaine-l'Abbé, &c. mourut à Paris.



## ARRESTS NOTABLES.

**A**RREST du Conseil d'Etat du Roi, du 1<sup>r</sup>  
Juillet, en interprétation de celui du 5 Octo-  
bre 1747, qui a révoqué le privilège exclusif, ac-  
cordé à Noel Chavillot, pour la culture du Riz  
en France.

**AUTRE** du 23, qui supprime le Droit de  
péage ou travers, prétendu par le sieur Comte  
d'Auteuil, au lieu & dans la Seigneurie d'Au-  
teuil.

**AUTRE** du même jour, qui fait défenses aux  
Communautés Ecclésiastiques, Séculières, Ré-  
gulieres & Laïques, & même aux Particuliers  
Propriétaires de Bois, de faire abattre aucun des  
arbres futaye ou épars, & baliveaux sur taillis,  
qui auront été marqués du marteau de la Ma-  
jorité, &c.

**AUTRE** du 24, qui accorde à Charles Adam le privilège pour l'établissement de la Manufacture de Porcelaine façon de Saxe, au Château de Vincennes.

**ARREST** du Conseil d'Etat du Roi, du premier Août, portant établissement d'une seconde Loterie Royale.

**AUTRE** du 6, qui confirme le Privilège exclusif accordé à Charles Adam pour la fabrique de la Porcelaine façon de Saxe, & fait défenses de former aucun nouvel établissement pour travailler à la porcelaine, &c.

**AUTRE** du 11, portant règlement pour la fabrique des Etoffes à chaîne de soie, tramées, brochées, & lancées de soie, laine, fil & coton, de la Généralité de Rouen.

**AUTRE** du 19, portant règlement pour les Ouvriers de la Manufacture de Porcelaine façon de Saxe, établie au Château de Vincennes.

**AUTRE** du 24, qui renouvelle les défenses précédemment faites par ceux des 24 Août 1715, 7 Octobre 1717, & 18 Novembre 1720, d'introduire & faire entrer dans le Royaume des sardines de pêches étrangères.

**AUTRE** du même, qui permet l'entrée dans le Royaume, sans payer aucuns droits, des lards, suifs, chandelles & saumons salés, destinés pour les Isles & Colonies Françaises.



## 234 MERCURE DE FRANCE.

**DECLARATION** du Roi , donnée à Versailles le 26 , qui ordonne. que les Receveurs Généraux des Domaines & Bois ne rapporteront pour pièces justificatives des compres rendus ou à rendre à l'avenir , du recouvrement des frais de Justice, que les Arrêts qui auront accordé les décharges sur les états de recouvrement.

**ARREST** du Conseil d'Etat du Roi du 27 , qui ordonne l'élargissement de la rue dite des Pâtisiers en la Ville de Meaux ; en conséquence , que les maisons faisant saillie dans ladite rue , seront démolies.

**AUTRE** contradictoire de la Cour des Aides, du 28 , qui confirme une Sentence du Grenier à Sel de Mayenne , du 9 Avril 1748 , en ce qu'elle déclare nul un procès verbal de capture fait en forme de simple rapport par un Exempt & quatre Cavaliers de Maréchaussée : & qui juge qu'ils ne sont point assujettis aux formalités requises pour les procès verbaux des Commis ; qu'il suffit qu'ils ayent affirmé leur rapport , & aient été répétés dessus pour opérer ces condamnations pécuniaires , comme s'ils avoient rempli la disposition de l'Article XIX. du titre XVII. de l'Ordonnance 1680.

**ORDONNANCE** du Roi , du premier Septembre , pour réformer un Bataillon de chacun des Régimens de son Infanterie Française , y dénommés.

**AUTRE** de même jour , pour réformer un Escadron de chacun des quatorze Régimens de Cavalerie qui y sont dénommés.

**OCTOBRE. 1748. 235**

**AUTRE** du même jour, concernant la ré-  
forme dans les Dragons.

**AUTRE** du même jour, concernant la ré-  
forme dans différens Corps de Troupes légères.

**AUTRE** du 8, pour réformer une partie  
des Compagnies à cheval du Régiment Royal  
Cantabres.

**ARREST** du Conseil d'Etat du Roi, du 12,  
qui déclare vacans au profit de Sa Majesté tous les  
Offices des Officiers décédés après avoir payé  
l'annuel, ou dont ils jouissoient à titre de survi-  
vance ou d'hérédité, faute par les veuves, enfans,  
héritiers, créanciers, adjudicataires ou proprié-  
taires, d'en avoir fait sceller les provisions dans  
l'espace de trente années, à compter du jour du  
décès desdits Officiers.

**AUTRE** du 20, concernant les frais de  
Justice qui doivent être payés par le Fermier de  
la Régie.

**ORDONNANCE** du Roi, du 27, por-  
tant réunion du Corps des Galeres à celui de la  
Marine.

**AUTRE** du premier Octobre, pour réformer  
un Bataillon de chacun des Régimens de son In-  
fanterie François, y dénommés.

*TISANNE appelée communément  
de Vinache.*

**L**E fils du feu Sieur Vinache, Auteur de cette Tisanne, a négligé depuis long-tems d'avertir le Public des succès journaliers qu'elle opere, & il ne l'auroit point fait encore, si des personnes, témoins de ses succès, ne l'y avoient engagé.

Cette Tisanne est un remede doux, qui purge sans violence, qui augmente l'appétit, & qui loin d'affoiblir l'action de l'estomach & des intestins, la fortifie.

Les plus habiles Medecins ont toujours reconnu l'utilité d'un tel purgatif, surtout dans les maladies chroniques, dont les symptômes sont souvent aggravés par les purgatifs ordinaires, qui dérangent à la longue les fonctions des visceres, & les affoiblissant.

Sans vouloir attribuer à cette Tisanne des guérisons inespérées & miraculeuses, langage ordinaire des Charlatans; on peut dire, qu'elle est employée heureusement dans une infinité de maladies qui exigent les purgatifs.

Cette Tisanne est peut-être le seul purgatif, dont ceux qui sont affligés de l'affection hypochondriaque, se soient mieux trouvés; parce qu'en dissipant les obstructions, & en évacuant les humeurs par les selles, elle hâte la digestion, & rétablit le calme dans le mouvement des intestins.

Par la même raison, les filles qui ont les pâles couleurs, sont soulagées, & même guéries par l'usage de cette Tisanne.

Elle convient aussi aux enfans scrophuleux & rachitiques , qui ont toutes les glandes engorgées ; parce qu'elle évacue sans violence toutes les impuretés du corps de ces enfans , & qu'elle empêche l'amas des crudités dans les premières voyes , en fortifiant l'estomach & les intestins.

Elle est de même très-propre pour toutes les obstructions au foye , à la rate , au mésentère , &c. en un mot , elle est efficace pour la cacochimie , & généralement pour toutes les maladies chroniques , où il est nécessaire de diviser & évacuer les humeurs.

On en fait un usage journalier sans le moindre inconvénient. On peut la prendre pour se purger par précaution : ajoutez encore qu'elle est très-gracieuse à boire , & que sans le nom de remède qu'elle porte , on pourroit l'avaler avec plaisir.

*Elle se distribue chés Madame Vinache , rue du Chantre , dans la maison de M. Marceau , Menuisier du Roi. On donne avec la bouteille un imprimé qui explique la manière de s'en servir.*

**L'ESSENCE BALSAMIQUE** , stomachique & anti-vermineuse , continuë à produire des effets surprenans dans les maladies , qui tirent leur origine des premières voies , comme obstructions , indigestions & flux dissentériques , qu'elle guérit dans peu de jours. *M. de Pasturel demeure rue Simon-le-Franc , vis-à-vis un Perruquier , près un Vinaigrier , entre le Signe de la Croix & le Lion d'or. On peut y envoyer à toutes les heures du jour. Les personnes des Provinces, qui souhaiteront de ce remède, pourront s'adresser à l'Auteur qui le leur enverra fidèlement; il prie qu'on ait soin d'affranchir le port.*

---

## A P P R O B A T I O N.

**J'** Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercur de France* du mois d'Octobre 1748. A Paris le premier Novembre 1748.

BONAMY.

---

## T A B L E.

|                                                                                        |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.                                           |              |
| Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, de Rouën ,          | 3            |
| La Nonette ,                                                                           | 17           |
| Les Fruits de la Paix ,                                                                | 19           |
| Vers à Iphise, en lui envoyant un bouquet ,                                            | 22           |
| Autres d'une Sylphide ,                                                                | 26           |
| <i>Epitaphium</i> ,                                                                    | 28           |
| Mémoire présenté aux Etats de Bretagne ,                                               | 30           |
| Essai d'un Ecolier du Collège de Louis le Grand ,                                      | 53           |
| L'Abeille & l'Ecolier, Fable, par le même ,                                            | 58           |
| Lettre sur le projet d'une Place pour la Statue du Roi ,                               | 57           |
| Autre sur le même sujet ,                                                              | 63           |
| Dispute de l'Art & de la Nature ,                                                      | 67           |
| Eloge de M. de Fontenelle ,                                                            | 68           |
| Séance publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux , | 70           |
| Lettre sur la nouvelle Edition du <i>Gallia Christiana</i> ,                           | 72           |
| Ode sur les routes de l'immortalité ,                                                  | 75           |
| Epigramme ,                                                                            | 80           |
| Observations sur les Corbeaux ,                                                        | <i>ibid.</i> |

|                                                                                                                     |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Vers à Melle Cleron ;                                                                                               | 83           |
| Epître de Mad. Desforges Maillard à M. Titon<br>du Tillet ,                                                         | 85           |
| Réponse de la même Dame à M. de la Soriniere ,                                                                      | 86           |
| Lettre de M. de Montcarville à M. Remont de Sainte<br>Albine ,                                                      | 87           |
| Stances ,                                                                                                           | 90           |
| Discours & Remarques sur les enterremens ,                                                                          | 93           |
| Eglogue à une Dame ,                                                                                                | 97           |
| Vers à la même ,                                                                                                    | 99           |
| Lettre à M. Nicole sur la Statue du Roi ,                                                                           | 100          |
| Ode contre l'Auteur de Libelles diffamatoires ,                                                                     | 106          |
| Lettre sur les accidens extraordinaires d'une gros-<br>selle , à M. Remond de Sainte Albine ,                       | 108          |
| Bouquet pour le jour de S. Louis ,                                                                                  | 113          |
| Inscription pour le Cadrans Solaire du Jardin<br>d'une Pension ,                                                    | 116          |
| Mots des Enigmes & des Logogryphes du<br>Mercure de Septembre ,                                                     | <i>ibid.</i> |
| Logogryphes & Enigmes ,                                                                                             | <i>ibid.</i> |
| Récit de Basse ,                                                                                                    | 122          |
| Nouvelles Littéraires , des Beaux Arts , &c.                                                                        | 123          |
| Lettre sur le Panégyrique de S. Louis par M.<br>l'Abbé Poulle ,                                                     | 147          |
| Autre de M. de la Soriniere à un Libraire<br>d'Angers ,                                                             | 150          |
| <i>Prospectus</i> de l'Histoire Naturelle , générale &<br>particulière , avec la description du Cabinet du<br>Roi , | 157          |
| Prix proposés par l'Académie de Toulouse pour<br>1749 & 1750 ,                                                      | 163          |
| Programme de celle des Belles-Lettres, Sciences &<br>Arts de Bordeaux , pour 1749 ,                                 | 169          |
| Celui de l'Académie des Belles-Lettres de Mon-<br>tauban pour 1749 ,                                                | 170          |
| Celui de l'Académie des Sciences de Dijon ,                                                                         | 172          |

**Estampes nouvelles,**  
**Myologie complete par le sieur Gautie**  
**Testament en faveur de la Ville de Lyon**  
**Copie de la lettre à Mad. la Générale la**  
**Lettre à M. Arnoult sur le Sachet anti-**  
**que,**  
**Lettre de M. Launay, au sujet des Bancs**  
**nouveaux,**  
**Spectacles & Concerts de la Cour,**  
**Troisième Recueil de Chansons par M. G**  
**Nouvelles Etrangères,**  
**France. Nouvelles de la Cour, de Paris,**  
**Réponse de M. l'Abbé l'Advocat à M. Pig-**  
**de la Force, sur le Fondateur de Sorbon-**  
**ne Addition au Journal de la Cour, de Paris**  
**Bénéfices donnés,**  
**Mariages & Morts,**  
**Arrêts Notables,**  
**Tisane de Vinache,**  
**Essence Balsamique,**

237

*La Chanson notée doit regarder la page*

228

---

De l'Imprimerie de J. BULLOT.











UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06574 0568

BOUND

FEB 27 1956

UNIV. OF MICH.  
LIBRARY

